LE
GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

I

L'AVÈNEMENT

I

J'ai dit la fin du second Empire (1). Je voudrais raconter comment s'éleva à sa place un gouvernement nouveau.

L'Empire avait été la haine commune d'adversaires qui ne le voulaient détruire ni par les mêmes moyens, ni pour les mêmes raisons. Les socialistes et les démagogues, consciens de la crainte que leurs espérances inspiraient au pays, et certains de ne jamais ramasser le pouvoir sinon dans la rue et par surprise, travaillaient à une révolution violente. Les amis de la liberté politique, trop justifiés par nos désastres de leurs griefs contre l'autorité absolue, mais d'autant plus soucieux de ne pas substituer à l'absolutisme d'un homme celui d'une secte ou d'une classe, espéraient obtenir du Corps législatif l'élimination de la dynastie et une investiture régulière qui, sans interrègne, consacrât et limitât tout ensemble le changement de régime. Le 4 septembre, l'invasion du Palais-Bourbon par l'émeute, au moment où le Corps législatif allait établir ce nouvel ordre de choses, avait été une première défaite des modérés. Si les violens poursui-

(1) Voir la *Revue* des 1er janvier, 15 janvier, 15 février 1895 et le volume *Études sur le second Empire*; in-8, Calmann Lévy, 1895.

vaient leur succès à l'Hôtel de Ville et, maîtres de la place où ils empêchaient la proclamation d'un pouvoir légal, occupaient aussi la place où naissent dans Paris les gouvernemens insurrectionnels, la journée allait être à eux. Et soit que la France acceptât le joug, soit que, pour ne pas s'y soumettre, elle dût ajouter au fléau de la guerre étrangère le fléau d'une guerre civile, le 4 septembre menaçait d'être une date de plus dans nos infortunes.

La gauche parlementaire, vers qui les événemens jusque-là poussaient le pouvoir, voyait ses chances emportées par l'émeute, et s'en trouvait, après l'Empire, la principale victime. L'instinct du péril inspira à deux députés l'audace du remède. Puisque le Palais-Bourbon était aux mains de la démagogie, c'est à l'Hôtel de Ville qu'il fallait devancer l'alliée devenue déjà une rivale, et obtenir contre elle, là même où elle avait l'habitude de vaincre, une consécration populaire. Jules Favre et Gambetta, dès trois heures, abandonnèrent la Chambre aux envahisseurs; le premier par la rive droite de la Seine, le second par la rive gauche, tous deux entraînant une partie de la foule, prirent le chemin de la Cité.

L'entreprise offrait moins de hasards qu'ils ne craignaient. La révolution a à son service trois sortes d'hommes. Les moins nombreux sont les conspirateurs qui vivent pour elle, toujours prêts, sur un mot d'ordre, à employer la force. Un autre groupe plus étendu est celui des déclassés à qui, par leur faute ou celle du temps, manquent les moyens réguliers d'existence. Sans qu'ils aient besoin d'être enrôlés dans une faction, ni d'en connaître les desseins, ceux-là aspirent sans cesse, par toutes les énergies de leurs souffrances et de leurs haines, à la ruine d'un ordre où ils se sentent victimes : incapables de commencer un mouvement, ils sont incapables de ne pas le seconder dès qu'il s'engage. Enfin une masse de mécontens, trop peu fanatiques pour donner leur vie à la révolte, assez assurés du pain quotidien pour ne pas devenir les complices nécessaires de tous les troubles, mais obsédés jusque dans leur calme par un grief vague et amer contre la société, n'attendent pour le satisfaire que l'occasion favorable : eux, sans se déclarer les premiers contre ce qu'ils détestent, sans prêter main-forte aussitôt aux tentatives de désordre, ont avec toutes une complicité de vœux, se joignent à elles pour peu qu'elles durent, et, quand ils croient au succès, l'apportent avec la puissance du nombre. Paris, au 4 septembre, contenait à peu près cinq mille conspirateurs de profession, capables d'engager, sur un signe de leurs chefs, la bataille. Toute entreprise tentée par

eux devait avoir pour auxiliaires immédiats, par cela seul qu'elle était un désordre, trente mille individus, armée de la misère et du vice. Enfin la réserve disposée à porter le secours de sa présence et de sa force à toute révolte commencée avec quelques chances ne comptait pas moins de cent mille hommes, ouvriers pour la plupart, et entretenus, par la presse, les réunions publiques et la camaraderie d'atelier, en une insurrection permanente d'esprit contre toute autorité.

Une minorité énergique et sans scrupules aurait, aux jours de crise, trop d'avantages sur la multitude timide et passive de ceux qui redoutent les excès et l'inconnu, si d'ordinaire cette puissance ne trouvait en soi son obstacle. L'impulsion est imprimée à l'activité révolutionnaire par le petit groupe des conspirateurs. Mais ceux-ci, qu'une inflexibilité d'orgueil, de logique, de passions intraitables maintient en état de guerre perpétuelle contre l'ordre établi, sont les moins aptes des hommes à établir même entre eux, par des concessions réciproques, l'unité. Dans leur petite société, ils portent le même caractère qui les fait rebelles dans la grande. Chacun de ces esprits absolus ou de ces cœurs aigris n'entend servir que ses doctrines ou ses colères propres, et ne veut d'action commune qu'avec des volontés en tout semblables aux siennes. De là une dispersion spontanée de ces hommes en groupes aussi nombreux et dissemblables que sont les systèmes et les humeurs ; une défiance et une jalousie instinctives de ces petites sectes les unes contre les autres ; un parti pris par chacune de ne travailler qu'à son heure, à sa manière, et à son profit. La force révolutionnaire tend à se diviser en même temps qu'elle se forme.

Sous le second Empire, cette division était extrême. Les lois ni la police n'étaient alors tendres aux agitateurs : quand on n'aimait pas le gouvernement, il fallait se taire, et, si l'on travaillait à le détruire, se cacher. Faute d'une propagande publique, la seule qui puisse agir à la fois sur beaucoup d'hommes et préparer par la discussion quelque unité des esprits, les révolutionnaires avaient dû se chercher un à un, à tâtons, dans la nuit. Ceux qui se sentaient aptitude à recruter des adeptes et vocation de chefs étaient condamnés à un mouvement insensible et à un embauchage silencieux. Ils s'enfonçaient chacun dans son travail de sape, s'ignorant parfois les uns les autres, et, se connussent-ils, se gardaient de joindre leurs cheminemens, et de donner, en concertant leurs efforts, plus de prise à la surveillance ou à la trahison. Et il avait fallu que ces propagateurs de révolutions fussent nombreux pour trouver dans Paris, malgré l'isolement et la faiblesse

de leur action, cette élite de cinq mille démagogues. La moitié de ceux-ci, il est vrai, avait été levée par un seul homme, mais il était le plus ancien, le plus persévérant, le plus insaisissable et le plus profond des conspirateurs, Blanqui. Lui, avait su transformer en puissance le mystère auquel il se trouvait contraint. Ses adeptes, partagés en petits groupes qui demeuraient étrangers les uns aux autres et dont il formait l'unique lien, incapables de peser par la conscience de leur opinion générale sur sa volonté, tenus de s'abandonner à cette volonté sans qu'il leur fît confidence de ses vues sur l'avenir, réduits à exécuter passivement, sur l'ordre de chefs que lui seul choisissait, des prescriptions qu'il se dispensait de justifier, étaient des révoltés traités en esclaves, et il semblait avoir accumulé toutes les conditions faites pour les rebuter. Son habileté géniale avait été de comprendre que plus un programme est précis, plus il soulève de contradicteurs, et qu'en réduisant le sien à de vagues formules de haine, il donnait à chacun du vide à remplir avec des rêves; que l'obscurité, systématiquement maintenue sur le nombre de ses disciples, les aiderait à se faire illusion sur leurs forces, fortifierait en chaque groupe l'orgueil de se croire une partie d'un tout immense, et en chaque affidé le courage de courir les risques les plus hasardeux; que la lumière brutalement concentrée sur la perfection de l'obéissance imposerait aux énergiques estime pour une entreprise aussi vigoureusement conduite, et les attirerait où, la discipline étant la plus absolue, ils auraient espoir de frapper les coups les plus efficaces; enfin que lui, précisément pour n'avoir rien cédé, assurerait à ses propres desseins tous ces dévouemens. Et son succès auprès des sectaires était en effet la preuve que, même dans les plus rebelles aux autorités légitimes, la nature humaine aspire à se soumettre. Le reste des démagogues se partageait entre une dizaine de chefs. Delescluze, sorte de Sieyès de l'émeute, avait attiré les esprits à système, les théoriciens curieux de débattre en attendant d'abattre, et qui mêlaient les doctrines aux complots. Félix Pyat, malgré sa constance à fuir tous les périls, s'était fait des partisans par l'impudeur de ses adulations à ceux qu'il voulait gagner et par son audace à réclamer de loin les pires excès : ce courage semblait le dispenser de l'autre, et ce méprisable rhéteur était le modèle et le conseil de ces hommes, les plus vils parmi les mauvais, qui mettent de la littérature dans le crime, veulent être scélérats avec des attitudes de théâtre, et ont besoin de déclamation pour goûter toutes les joies du mal. Flourens, sans idées, sans éloquence, sans fourberie, mais jeune

et dévoré par la fièvre de l'action même inutile, était le modèle et le chef des impétueux qui, pour la joie du tumulte et l'amour de l'inconnu, mettent au service de toutes les aventures un courage de fous. Mazzini, ambitieux d'étendre ses trames italiennes jusqu'à la capitale de la France, y était représenté par un affidé, Sapia, qui agissait à Paris au nom du maître, et ce nom avait suffi pour attacher quelques disciples à l'apôtre de la conspiration universelle.

Toutes ces factions auraient dû, semble-t-il, être entraînées et se perdre en un vaste courant d'unité, lorsque l'Internationale, rompant avec sa tactique première, résolut, pour accomplir la révolution sociale, de commencer par la révolution politique. Mais si le prolétariat était d'accord pour déclarer la guerre à l'Empire, il n'était pas unanime sur les moyens de la soutenir. Même parmi les ouvriers de Paris, les plus remuans de tous, une faible minorité était disposée à l'action, et, loin que cette minorité, du moins d'accord avec elle-même, fût en état d'imposer sa discipline aux sectes précédemment formées, elle se composait d'hommes dissemblables par le tempérament et les vues. Ce furent eux qui se trouvèrent par ces contradictions détachés les uns des autres, et attirés çà et là vers les diverses écoles de violence. Loin que le nombre des groupes démagogiques diminuât, il fut augmenté : certains ouvriers en acceptaient les idées sans en accepter les chefs, qu'ils traitaient de « bourgeois », et entendaient être conduits par des hommes à eux. La rivalité des classes ajoutant ses discordes à celles des intelligences, les ouvriers qui adhéraient à la conspiration blanquiste et ne voulaient pas obéir à Blanqui, suivaient Jaclard; Varlin dirigeait les disputeurs qui auraient juré par Delescluze, si Delescluze eût été un « travailleur »; Millière, les féroces qui avaient deviné en ce disciple de Félix Pyat un homme capable d'accomplir les attentats conseillés par son maître; Benoît Malon, ceux qui, défians de tous les politiciens, voulaient remettre la révolution aux mains sûres des socialistes.

Un homme parut un instant destiné à finir ces discordes. L'Empire vieilli était ébranlé par ses fautes et n'était plus défendu par ses lois, lorsque Rochefort avait commencé son rôle. Ce nouveau venu avait su répandre dans son encre autant de force destructive que les révolutionnaires en avaient jusque-là caché dans leurs complots, il avait à lui seul, en moins de deux années, conquis plus de Français à la violence que tous les conspirateurs ensemble depuis le commencement du règne; il était devenu l'idole et le député de Paris où pas un d'eux n'aurait pu se faire

élire; il étendait son action non seulement sur la multitude gagnée par lui à la révolte, mais sur les sectaires vieillis dans les conspirations, et l'on pouvait prévoir le jour où les anciens chefs, les hommes de silence et d'ombre seraient tous vaincus et absorbés par cette renommée de lumière et de bruit. On en eut la preuve à l'enterrement de Victor Noir, où les révolutionnaires de toute école attendaient le geste et la parole de Rochefort. Mais avant qu'il eût saisi cette puissance et montré si le pamphlétaire était un chef de faction, il avait été arrêté, et sa captivité prolongée depuis laissait le parti révolutionnaire aux anciennes influences et à l'ancien émiettement.

Aussi, le 4 septembre, les entraîneurs de la foule ne formaient pas une armée unique, mais des bandes distinctes et conduites par des chefs indépendans et rivaux. Par suite aucun plan d'ensemble n'avait distribué l'emploi de cette force sur les divers points de Paris où il fallait poursuivre une action simultanée pour surprendre le succès. Chaque chef de groupe avait montré à tous ses soldats le Palais-Bourbon, où il prévoyait la lutte la plus immédiate, la plus importante et la plus rude. Après l'invasion de la Chambre, aucun d'eux ne pouvait ressaisir et diriger aussitôt sur un nouveau champ de bataille ses bandes mêlées et perdues dans la foule. D'ailleurs autre chose était de précipiter cette foule complice à l'assaut d'un régime impopulaire, autre chose d'établir un gouvernement sans les députés de Paris et contre le vœu de la capitale. Celle-ci témoignait depuis un mois ses sentimens par son enthousiasme pour Trochu et pour Thiers. Et le 4 septembre n'était pas un de ces jours où les modérés se laissent compter pour rien. Les conspirateurs de profession, fussent-ils tous réunis, étaient cinq mille, avec des revolvers et des poignards, et même, secondés par la lie de la populace, ne pouvaient mettre en ligne plus de 35000 émeutiers. En face d'eux la garde nationale et ses 60000 fusils : la seule qui fût organisée était celle de l'Empire, et découragée de l'Empire, elle restait toujours dévouée à l'ordre. L'armée qui, entre l'Empire et la garde nationale, était demeurée inerte, ne demeurerait pas inerte entre la garde nationale et la démagogie. En empêchant la transmission régulière du pouvoir, les violens venaient d'écarter les solutions et les hommes neutres que le Corps législatif eût choisis, d'ouvrir la voie à la République et aux rapides métamorphoses qui, à peine les républicains sages parviennent-ils au pouvoir, semblent le promettre aux démagogues. Ces derniers, à le vouloir de suite, engageaient un conflit sans espoir raisonnable, et la victoire remportée sur eux pouvait commencer une réaction qui,

écartant du gouvernement tout parti suspect de complaisance à leur égard, condamnerait peut-être, pour les mieux combattre, la République elle-même. En poussant trop loin leur succès, ils couraient risque de tout perdre, et ce jour leur avait donné tout ce qu'ils avaient chance d'obtenir.

II

L'élan de l'émeute s'était donc brisé sur les marches du Corps législatif. Parmi les meneurs, les uns s'attardèrent au Palais-Bourbon pour jouir de leur victoire et veiller sur elle ; les plus politiques, Blanqui, Delescluze, Millière et Félix Pyat, qui apparaissait toujours, comme l'arc-en-ciel, à la fin de l'orage, partirent pour l'Hôtel de Ville, mais à peine suivis de quelques sectaires. Sur la place qui précède l'édifice, le peuple les avait devancés. Les portes étaient closes, et aussi la grille qui formait barrière en avant de la façade. Entre cette grille et le palais, deux compagnies d'infanterie étaient en ligne, l'arme au pied. Les démagogues survenus s'essayèrent à ameuter la foule contre les soldats, à faire honte au peuple qu'il restât à la porte de sa maison. Mais leur puissance, accoutumée aux ténèbres, se trouvait comme aveuglée par le grand jour ; ni leurs personnes inconnues, ni leurs noms redoutés n'avaient prise sur la masse du peuple. Celui-ci battait de son flot, mais sans violence, la faible barrière qui le séparait de la troupe. Manifestans et soldats attendaient dans une trêve tacite qu'une autorité parût et commandât, les uns pour lui ouvrir passage et les autres pour la suivre.

Gambetta arrivait sur la place. La voie plus courte et moins encombrée de la rive gauche l'avait amené plus vite que Jules Favre. Son nom, son visage, son attitude assurée, disaient à la foule que celui-là était l'homme attendu par elle. Dès que, parvenu à la grille, il se fut nommé aux troupes, elles lui livrèrent accès. Il entra par cette porte au-dessus de laquelle l'image équestre de Henri IV semble placée pour rappeler, et a si vainement rappelé aux envahisseurs successifs les vertus nécessaires à la conquête, à l'exercice et à la durée du pouvoir.

Sur les pas du chef la foule s'était précipitée. Elle n'envahit pas tout l'édifice. Au rez-de-chaussée les cours intérieures, les corps de garde, les magasins, les bureaux divisaient l'espace en un dédale où rien n'était à la taille de la multitude : ils formaient, avec les combles du palais, le domaine des services étrangers à la politique, utiles à tout le monde, et qui perpétuent à travers toutes les révolutions la vie régulière de la cité. C'est au premier

étage que la foule savait trouver des autorités impopulaires à détruire, de larges espaces à envahir et la majesté extérieure du gouvernement à violer. Elle monta d'un seul mouvement, à la suite de Gambetta, l'escalier d'honneur qui conduisait à la grand'-salle. Celle-ci, immense et superbe, étendait sa longueur sur tout le centre du palais, bornée par les pavillons extrêmes qui le flanquent, et prenait jour sur la place par toutes les hautes fenêtres de la façade principale. Elle communiquait de plain-pied avec les locaux du conseil municipal qui occupaient, comme elle et derrière elle, le milieu de l'édifice; avec le cabinet et les salons du préfet, installés dans le pavillon qui s'étendait vers la Seine; avec le cabinet et l'administration du secrétaire général, établis dans le pavillon qui bordait la rue de Rivoli. Parvenue là, l'émeute était au centre de ses inimitiés, maîtresse du passage entre les trois sièges d'autorité, et en communication par les fenêtres avec les réserves de forces populaires qui entouraient l'édifice. Aussi la foule jugea-t-elle la place bonne : tandis qu'elle prenait possession en lardant à coups de baïonnettes et de cannes un portrait de l'Empereur, Gambetta poussa droit au cabinet du préfet. M. Chevreau était déjà parti; le secrétaire général, M. Blanche, se trouvait seul : « Je vous attendais », dit-il en souriant, et aussitôt il disparut, ombre légère d'une légalité qui ne croyait plus à elle-même. Le conseil municipal, nommé par l'Empereur, était sans titre pour représenter en ce jour Paris, et ne s'était pas assemblé. Gambetta, sûr que pas un des pouvoirs régulièrement établis à l'Hôtel de Ville ne songeait à la résistance, rentra. A ce moment, dans la grand'salle, une poussée violente, montant de l'escalier, entr'ouvrit la foule que de nouveaux venus rendaient plus compacte encore en s'établissant au milieu d'elle : c'était Jules Favre et une partie de son escorte. Les deux chefs étaient réunis : il fallait maintenant que le régime voulu par eux semblât naître de l'initiative populaire.

Quand elle raconte le succès de nos révolutions, notre histoire depuis un siècle n'est guère qu'une légende. Elle magnifie tout et par la complaisance des mots transfigure les faits. A l'en croire, nos régimes insurrectionnels seraient ceux à la formation desquels la nation prend une part personnelle et décisive; l'émeute serait une revanche conquise sur les influences oligarchiques des classes et des coteries par le génie révolté de la race, les gouvernemens choisis naîtraient d'une inspiration instinctive, passionnée, universelle, étrangère et supérieure aux intrigues, aux combinaisons, aux habiletés ordinaires, et créatrice d'hommes qui seuls auraient droit de se dire les hommes du peuple. A regarder

de plus près ces origines, elles ne paraissent ni si nobles ni si pures : d'ordinaire le peuple n'a pas eu plus de part à la fondation des régimes révolutionnaires qu'à celle des gouvernemens d'autorité ; et l'on constate combien peu de mains et quels petits artifices ont fondé ces régimes dont on fait honneur à tous.

Il n'en fut pas autrement le 4 septembre. A l'Hôtel de Ville où allaient être choisis la forme et les chefs du gouvernement nouveau, la grand'salle contenait cinq mille personnes. La plupart, ouvriers et petits commerçans du quartier, descendus par curiosité de leurs demeures voisines sur la place, étaient dans le palais pour s'être trouvés les plus rapprochés des grilles quand elles s'ouvrirent. Ni le bruit, ni l'esprit même, qui partout où des Parisiens s'assemblent leur tiennent compagnie, ne pouvaient cacher le vide de leurs conceptions. Ils se bornaient à vouloir « autre chose » sous le nom de République, incertains sur les institutions et les personnes. Voilà l'autorité qui va créer un gouvernement et des chefs. Dans cette masse inerte, qui est le levain ? Deux petits groupes presque invisibles et perdus au milieu de la foule et qui s'agitent pour la mener. L'un compte une trentaine de démagogues qui tentent d'exciter des défiances contre les parlementaires, et de passionner la foule pour les hommes intacts, les grands proscrits : Ledru-Rollin, Louis Blanc, Victor Hugo. L'autre compte peut-être une centaine de gardes nationaux, d'avocats, de journalistes venus du Palais-Bourbon pour soutenir Gambetta et Jules Favre. Les premiers sont quelques inconnus qui demandent à des Français de se passionner pour des absens. Les seconds ont l'habitude et l'audace de la parole, et le parti qu'ils défendent est présent : Kératry, Ferry, Crémieux, Steenackers, Wilson, Guyot-Montpayroux, Glais-Bizoin, Magnin et Dorian entourent, comme une représentation de la gauche parlementaire, Gambetta et Favre; en ceux-ci enfin réside la force qui dompte les multitudes, l'éloquence. L'énergie de cette petite troupe qui appuiera les propositions des chefs va entraîner peu à peu les incertitudes, échauffer l'indifférence, contraindre les applaudissemens, soulever l'enthousiasme de l'immense masse. Qu'est cette masse elle-même ? Une réunion d'hommes formée par le fait du hasard et le droit du premier occupant, une fraction imperceptible de la capitale. Et, à peine aura-t-elle consenti à ce qu'on voulait d'elle, cet assentiment s'appellera la volonté de Paris, la souveraineté du peuple, le droit de la France.

Les révolutions ont leur cérémonial comme les cours : Gambetta et Jules Favre durent d'abord haranguer la foule, et ainsi commencèrent à la conquérir. Ils se prêtèrent ensuite, par la pro-

clamation répétée de la République, à la passion de cette multitude qui ne se lassait ni d'entendre, ni de répéter le mot proscrit et libérateur, et prenait en une heure sa revanche du silence imposé dix-huit ans. Et ainsi ils la préparèrent à accepter d'eux un gouvernement.

D'autres déjà travaillaient à le faire. Dans des salles voisines, Félix Pyat, Blanqui rejoint par quelques affidés, Delescluze et les rédacteurs du *Réveil*, Millière et certains membres de l'Internationale, composaient de leurs noms, mêlés à ceux des grands proscrits, des listes que, selon la tradition, ils commençaient à jeter par les fenêtres au peuple massé sur la place. Ils prenaient l'avance, soit que, spéculant sur le hasard, ils espérassent remplir les premiers le vide de la situation et bénéficier d'un caprice populaire, soit plutôt que, par cette apparence d'activité, ils voulussent imposer aux parlementaires quelque partage de fonctions.

Ceux-ci comprirent qu'il serait imprudent de prolonger la vacance du pouvoir. Au fond de la grande salle, près le cabinet du préfet, une pièce étroite et obscure servait de poste télégraphique. C'est là que pour se concerter ils se réfugièrent, la porte gardée par quelques amis.

On tomba d'accord qu'il ne fallait faire aucune part du gouvernement aux conspirateurs de profession. Pour éconduire les prétentions dangereuses ou gênantes sans blesser les amours-propres, on établit que le gouvernement serait composé de députés. Les députés républicains étaient trop nombreux pour y trouver tous place : on décida que les députés de Paris seraient seuls appelés au pouvoir. La capitale venait de renverser l'Empire, il était naturel que la succession appartînt à ses élus. Et non moins que leur origine, leur célébrité les désignait, car l'éloquence est dans les oppositions parlementaires la seule mesure du mérite, et la capitale avait nommé les orateurs les plus renommés de leur parti. Ces raisons, l'urgence aidant, parurent assez bonnes aux représentans de la province pour qu'ils ne disputassent pas la suprématie à leurs collègues parisiens.

Ensemble ils revinrent dans la grande salle et firent connaître le résultat de leur délibération. La foule répondit par des applaudissemens, le petit groupe des révolutionnaires par des murmures, et Félix Pyat réclama nettement place pour ses amis et pour lui-même. Il trouva peu d'écho. Gambetta, qui voyait l'instant décisif et favorable, écrasa sous une riposte énergique la prétention avec l'homme, et la foule, qui aime les beaux coups, d'épée ou de langue, se trouva définitivement conquise. A travers elle un nouveau venu, se frayant passage, parvint jusqu'au groupe des

députés : Ernest Picard arrivait tout à point pour s'informer s'il était ou non député de Paris. Nommé en 1869 par Paris, il avait opté pour l'Hérault, de même Jules Simon pour la Gironde, et Gambetta pour les Bouches-du-Rhône. Gambetta n'avait pas songé à ce scrupule, et celui de Picard fut aussitôt calmé. Sans même en référer au peuple, on convint que le vote de Paris suffisait pour maintenir à ses élus droit de cité au pouvoir, et Picard fut aussitôt chargé de notifier à la France la chute de l'Empire et l'avènement de la République. Les députés rentrèrent avec lui dans la salle du télégraphe; sur une petite feuille de papier qui portait en tête les mots : « Sénateur, préfet de la Seine », il écrivit :

« Le peuple a devancé la Chambre qui hésitait; pour sauver la patrie en danger, il a demandé la République; il a mis ses représentans, non au pouvoir, mais au péril. La République a vaincu l'invasion de 1792, la République est proclamée.

« La Révolution est faite au nom du droit du salut public.

« Citoyens, veillez sur la cité qui vous est confiée ; demain vous serez avec l'armée les vengeurs de la patrie. »

Tous les députés présens signèrent ces lignes. Ferry ajouta de sa main les noms de Magnin et de Dorian. Guyot-Montpayroux se chargea de l'impression et de l'affichage.

Après avoir constitué le gouvernement, nouveau, restait à lui assurer obéissance. Pour cela il fallait prévenir à la fois les résistances de l'Empire, les retours offensifs de la démagogie, les incertitudes et les divisions de l'armée.

L'armée de Paris était sous les ordres de Trochu. Avec lui le gouvernement serait fort, sans lui faible, contre lui impossible. Offrir au gouverneur le ministère de la guerre, c'était mettre le chef alors le plus réputé à la place que l'opinion lui destinait dès nos premières défaites, et s'assurer dans la France entière l'adhésion de l'armée. Glais-Bizoin à titre de Breton, Wilson et Steenackers à titre d'officieux, qui, par leur empressement à transmettre les offres, se préparaient à obtenir à leur tour, partirent pour le Louvre. Ils y portaient au gouverneur copie de la proclamation, et avaient mission de lui dire qu'il était attendu à l'Hôtel de Ville.

La démagogie, repoussée de la première place, allait trouver une occasion de revanche dans le déroulement toujours semblable du drame révolutionnaire. Tous les régimes créés depuis 1789 par l'émeute ont vu dès leur avènement se lever contre eux la logique de leur victoire : après avoir pourvu révolutionnairement au gouvernement de la France, il faut pourvoir révolution-

nairement au gouvernement de Paris. Ceux à qui la foule de la capitale vient de donner la nation sont mal venus à disputer à cette foule l'autorité dans la capitale. S'ils la lui abandonnent, en face de l'État s'établit, au siège même du pouvoir, un pouvoir municipal indépendant, puis rival, bientôt maître. Ce conflit entre la Commune et l'État a fait les difficultés, les échecs et les crimes de nos régimes populaires. Et nul, à l'égal du régime établi le 4 septembre, n'était désarmé contre les prétentions de la capitale, composé comme il l'était de députés élus par elle et qui n'avaient cessé de réclamer pour elle l'autonomie.

Les meneurs révolutionnaires ne l'ignoraient pas, qui, à peine le gouvernement formé sans eux, soufflèrent à la foule de vouloir un maire de Paris. Consacrée par la légende de la première république, la proposition était faite pour plaire, car les masses françaises ont, en révolution, l'intelligence plus traditionnelle que novatrice et prennent pour des idées leurs souvenirs. Sur la place et dans l'Hôtel de Ville, le peuple commença donc à réclamer son maire. Qu'un nom, sorti d'une bouche, trouvât dans le peuple un écho vivant, parvînt porté par le cri de la multitude aux chefs faits tout à l'heure par elle et s'imposât à leur faiblesse, il n'en fallait pas plus pour créer dès la première heure l'antagonisme des pouvoirs et tous ses périls. Ils furent escamotés par un habile tour de main.

Parmi les premiers qui eussent pénétré dans l'Hôtel de Ville se trouvait Étienne Arago. Frère du grand astronome, oncle du député de Paris, et ancien député de 1848, il appartenait par ses origines à la république modérée. Par haine de l'Empire, il avait pris contact avec la démagogie, mais en était le complaisant plus que le complice, mettait surtout sa violence en paroles et était trop honnête homme pour faire un véritable conspirateur. La sincérité de sa nature et son humeur qui était facile, spirituelle et vive, lui avaient valu, dans les deux camps, des amitiés. Au moment où l'on commença à parler de mairie, quelques-uns de ceux près desquels il était prononcèrent son nom. Gambetta entendit, il connaissait l'homme, il devina qu'apaisé de ses véritables haines par la chute de l'Empire et partagé de sympathies entre les républicains de toute école, ce maire conseillerait au gouvernement beaucoup de faiblesses envers la démagogie, mais ne conduirait jamais la démagogie à l'assaut du gouvernement. Il jugea utile une candidature que les révolutionnaires ne pouvaient combattre et qui ne leur livrait pas la place. Aussitôt, paraissant obéir à une opinion qu'il créait par son assentiment : « Oui, dit-il de sa forte voix,

Arago maire de Paris. » Le neveu prévoyant avait dans la poche une écharpe tricolore, il la noua à la ceinture de son oncle. L'initiative opportune de quelques-uns, l'adhésion impérieuse d'un seul, et un morceau de soie, il n'en fallut pas davantage pour qu'Étienne Arago se déclarât « acclamé par le peuple ».

Il était temps. Le nouveau maire avait à peine pris possession de son poste et nommé pour adjoints Floquet et Brisson, qu'une grande rumeur s'éleva de la place. Dans une voiture découverte qui fendait lentement la foule, un homme venait d'apparaître, une ceinture rouge autour de la taille, et le peuple avait reconnu Rochefort. Ses fidèles, après l'invasion de la Chambre, avaient couru à Sainte-Pélagie. Devant le droit de l'émeute, la prison s'était ouverte, comme le Corps législatif, comme l'Hôtel de Ville où ses libérateurs ramenaient leur chef aux cris de : « Rochefort maire de Paris ! » Cette fois le nom fait pour émouvoir la foule avait retenti, il souleva subitement cette clameur profonde et formidable où se reconnaît la vraie voix du peuple. Et un danger montait vers le gouvernement lorsque Rochefort, soulevé sur les épaules de ses compagnons, franchit la porte du palais, l'escalier d'honneur, et qu'à l'entrée de la grande salle, au milieu d'acclamations frénétiques, apparurent, dominant les spectateurs, son écharpe rouge et sa tête pâle.

Entre lui et les députés qu'il trouvait au pouvoir, aucune sympathie n'amortissait le choc imminent des ambitions. Son succès électoral de 1869 avait été une condamnation de la politique parlementaire. Tenu à l'écart par la gauche, accueilli par un silence glacial quand il portait à la tribune ses outrances méditées de langage, Rochefort en avait pris prétexte pour accuser ces républicains de mollesse, de complicité avec l'ennemi, et, comme Scapin roue de coups Géronte en paraissant tenir son parti, le railleur impitoyable avait plus d'une fois laissé tomber sur le dos de ses collègues le bâton qu'il levait chaque matin contre l'Empire. Son arrestation avait été, pour les moins épargnés par sa verve, une délivrance, pour tous un débarras, et les députés de Paris s'étaient adjugé le pouvoir sans songer au voisin incommode que le suffrage universel leur avait donné et que la révolution leur rendait. Un coup d'adresse encore para le péril. Jules Ferry courut à la rencontre de l'arrivant, le saisit entre ses bras comme en une effusion de joie, et, le séparant de son cortège, l'entraîna vers la petite salle ou siégeait le nouveau pouvoir. Là il fut expliqué à Rochefort que, si la mairie ne lui était pas offerte, c'est qu'il était investi d'une fonction plus haute : on lui annonça que, député de Paris, il faisait partie du gouvernement. Au nom

de l'Empire abattu, de la République fondée, de la France envahie, on l'adjura d'oublier d'anciens désaccords, de ne pas en préparer de nouveaux, d'unir sa force à une œuvre de salut public. En Rochefort, le démagogue qu'il était devenu et l'homme de bon sens qu'il était né se combattaient souvent et triomphaient tour à tour : cette fois il trouva moyen de les satisfaire tous deux en même temps. Il se laissa convaincre de siéger au gouvernement, déclara à ses partisans qu'il n'entendait pas déposséder « un bon républicain » comme était Étienne Arago, mais ajouta qu'il fallait, « pour surveiller le gouvernement », un conseil municipal élu par Paris. Ainsi il appelait pour le lendemain le conflit qu'il écartait de l'heure présente. Mais pour un pouvoir qui naît et n'a pas encore ses forces, retarder le péril c'est l'amoindrir, et la démagogie avait perdu la journée.

L'Empire, moins à craindre qu'elle, gardait encore des restes de vie et des centres de résistances. Le plus menaçant paraissait être la Préfecture de police, où l'on avait vu se replier les sergens de ville avec la garde de Paris. Cet édifice plein d'hommes armés, ses issues closes et son silence faisaient peur. Kératry s'offrit à prendre possession de la place. Muni d'un ordre qu'il réclama, que Gambetta écrivit, et accompagné par neuf gardes nationaux de bonne volonté, il alla sommer la place. Elle s'ouvrit. Dans ses cours intérieures étaient rangées les brigades presque au complet des sergens de ville, et toute la garde municipale, avec son colonel. A la tête de ses neuf hommes, Kératry traversa cette petite armée de 10 000 soldats et se rendit au cabinet du préfet, où les chefs de service et les commissaires de police étaient assemblés. Kératry les consigna dans un salon voisin, donna ordre aux sergens de ville de ne pas quitter la préfecture avant la nuit, et, quand elle serait venue, de regagner isolément leurs demeures, fit appeler le colonel Valentin, chef de la garde municipale, lui demanda si le gouvernement nouveau pouvait compter sur cette troupe pour le maintien de l'ordre dans Paris, et, sur la parole donnée par l'officier, le chargea de la sûreté publique. Ces mesures prises, il se rendit rue de Grenelle à l'administration des télégraphes, fit défense au directeur général de transmettre désormais aucune dépêche et le mit sous la garde d'un factionnaire. Restait, pour couper court aux tentatives de résistance en province, à s'assurer le ministère de l'intérieur. Picard et Gambetta s'étaient chargés de ce soin. Ils furent accueillis en maîtres, place Beauvau ; les fonctionnaires du cabinet se mirent à leur service, exprimant la satisfaction que la France ne fût pas tombée en pires mains. Dès lors le présent semblait assez sûr

pour que le souci du lendemain commençât : il fallait pourvoir aux besoins d'argent, et Ernest Picard alla au ministère des finances pour conférer avec M. Magne. Gambetta, resté seul place Beauvau, expédia aux départemens la dépêche suivante :

« La déchéance a été proclamée au Corps législatif.

« La République a été proclamée à l'Hôtel de Ville.

« Un gouvernement de défense nationale composé de 11 membres, tous députés de Paris, a été constitué et ratifié par l'acclamation populaire.

« Les noms sont :

« Arago (Emmanuel), Crémieux, Favre (Jules), Ferry (Jules), Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Pelletan, Picard, Rochefort, Simon (Jules).

« Le général Trochu est maintenu dans les pouvoirs du gouverneur de Paris et nommé ministre de la guerre en remplacement du général Palikao.

« Veuillez faire afficher immédiatement et au besoin proclamer par crieur public la présente déclaration.

« Pour le gouvernement de la défense nationale :

« Le Ministre de l'intérieur,

« Léon Gambetta.

« Paris, ce 4 septembre 1870, 6 h. du soir. »

Ce document était un mélange de ruse et d'audace, comme le caractère de son auteur. Gambetta savait la province hostile aux émeutes de la capitale et il donnait à croire, par un artifice de langage, que la déchéance de l'Empire était l'œuvre du Corps législatif. Il connaissait la popularité de Trochu, et il parlait comme si le ministère, seulement offert, eût été accepté déjà par le général. Enfin dans cette communication où il diminuait à dessein l'apparence révolutionnaire des faits accomplis, il poussait à l'extrême le droit révolutionnaire, puisqu'il s'attribuait de sa seule autorité le ministère de l'intérieur.

Trochu, dont il disposait d'avance, prenait pendant ce temps un parti que Gambetta n'avait pas prévu. L'appel du gouvernement n'était pas pour surprendre le général. La pensée que, chargé le matin de défendre l'Empire, il n'avait pas le droit de servir le soir une émeute victorieuse de l'Empire, ne le troublait pas. Loin que la gratitude de faveurs exceptionnelles le liât à la dynastie renversée, il se considérait comme un soldat tenu longtemps à l'écart, et qui, employé trop tard, sur la sommation de nos revers, avait vu l'empereur lui manquer de parole, l'im-

pératrice le traiter en suspect, et une stratégie de cour le réduire à l'impuissance. Il savait par l'exemple de nos révolutions que la fidélité militaire est due aux gouvernemens établis, doit durer tant qu'ils durent, mais ne leur survit pas, et qu'en dépit des formules le soldat ne prête pas serment à un homme ou à un régime, mais à la patrie, seule permanente. Il ne doutait pas que tous ses compagnons d'armes n'acceptassent la République, et à l'accepter comme eux ne se sentait pas plus coupable. Dès que sa conscience ne lui interdisait pas de servir la France elle l'obligeait à ne pas déserter les dangers publics, et il eut pour unique souci de résoudre à quelles conditions il devait subordonner ce concours, et à quelle place il pourrait être plus utile. Après avoir écouté en silence les délégués, il les quitta, leur demandant quelques minutes de réflexion, revint, après avoir quitté son uniforme, et les suivit à l'Hôtel de Ville.

Le palais n'avait toujours qu'un maître, la foule. Partout où l'étendue et la magnificence des pièces étaient préparées pour l'exercice du pouvoir, elle régnait avec son désordre et sa force stérile. Le nouveau régime restait confiné dans le cabinet, étroit, sombre, dérobé, et comme honteux, du télégraphe. Quand le général fut introduit, on y distinguait à peine, dans le déclin du jour, les six députés qui s'y trouvaient alors. Il aurait pu croire que Jules Favre, Arago, Ferry, Glais-Bizoin, Pelletan et Rochefort fussent les prisonniers et non les chefs de cette multitude, et il trouvait en ces hommes, majorité du gouvernement, l'image la moins imposante de l'État. Il en connaissait à peine quelques-uns, depuis moins d'un mois, pour les avoir reçus au Louvre et leur avoir donné comme à tout le monde son avis sur la situation militaire; il n'avait jamais vu Rochefort, dont il ignorait la présence et qu'on ne lui nomma pas. Lui d'ailleurs, sans laisser le temps aux présentations, dès qu'il fut entré prit la parole. Et ce fut pour dire que, désireux de leur accorder son concours pour la protection de la patrie contre l'étranger, il avait besoin de savoir si eux étaient résolus à protéger, contre les excès révolutionnaires, des causes non moins sacrées, et qu'avant de se lier à eux il leur demandait un engagement. « Affirmez-vous, leur dit-il solennellement, Dieu, la famille, la propriété? » Nul ne protesta, les uns parce que ces croyances étaient les leurs, les autres parce que les promesses ne leur coûtaient rien. Mais ni les uns ni les autres ne furent quittes à si bon compte. Trochu, après avoir pris acte de leur adhésion, exposa que, la grande œuvre étant la défense nationale, le soldat chargé de la diriger ne devait pas être seulement un ministre, le subordonné d'un gou-

vernement où tous étaient étrangers à l'armée ; que, pour la dignité de cette armée et le succès de ces opérations, l'homme de guerre avait droit à une place dans le gouvernement lui-même, et qu'il n'y pouvait prendre aucune place, sinon la première. Et avec cette assurance qu'inspirent seules l'impudeur de l'ambition ou l'intrépidité du devoir, le général réclama la présidence du gouvernement. La prétention parut juste, puisque l'homme était nécessaire. Jules Favre, à qui ce titre avait été déjà décerné, le céda de bonne grâce. Ainsi le nouveau pouvoir se trouva définitivement constitué.

III

Parmi les forces à gagner ou à combattre, les députés parisiens n'avaient pas compté le Corps législatif, tant ils tenaient pour morte l'Assemblée envahie.

Cependant, perdus au milieu de la foule, la plupart des députés étaient restés dans leur palais. Lorsque, sur les pas de Jules Favre et de Gambetta, une partie des manifestans courut sur l'Hôtel de Ville, la Chambre se trouva à moitié délivrée. A l'invasion violente succéda l'invasion pacifique, aux grandes poussées des masses compactes, la multitude des fractionnemens et le mouvement plus libre des individus. Gens du peuple et bourgeois entraient, visitaient, sortaient en curieux. Ils venaient voir le théâtre de l'accident. Ils voulaient avoir parcouru, grand ouvert et livrant ses arcanes, l'édifice mystérieux où se formait l'autorité, la puissance lointaine par laquelle ils se sentaient toute leur vie, tantôt menacés, tantôt défendus, liés toujours. Ils voulaient s'être une fois assis sur un siège de législateur. Au milieu de ce va-et-vient les députés purent se reconnaître, s'aboucher par petits groupes et brèves rencontres, et se dire leur volonté commune de reprendre la séance interrompue. Ils ne s'étaient pas faits à l'idée que, tout à l'heure arbitres de tout, ils ne fussent déjà plus rien. Mais la salle de séance restait le rendez-vous préféré de la curiosité publique, et tandis que le gros de la foule s'y renouvelait sans diminuer, un certain nombre de révolutionnaires demeuraient installés dans les tribunes et dans l'hémicycle, avec le parti pris d'interdire la place aux députés. Pour jeter dehors ces envahisseurs, il eût fallu une troupe. Les deux bataillons de garde nationale qui étaient de service n'avaient pas quitté la cour d'honneur; le chef d'un de ces bataillons, sollicité de tenter l'aventure, la déclara trop périlleuse. On chercha ailleurs un asile que l'émeute eût laissé aux représentans. Elle avait respecté le

palais de la Présidence : là une galerie qui servait aux dîners officiels était assez vaste. Les députés se transmirent les uns aux autres l'avis de s'y rendre, et, à quatre heures, cent soixante-dix s'y trouvaient réunis. Parmi eux presque tous les membres du centre gauche, plusieurs de la gauche, entre autres Jules Grévy, Jules Simon et Garnier-Pagès.

Schneider, maltraité par la foule au moment de l'invasion, était malade et au lit. Un des vice-présidens, Leroux, et deux des secrétaires, Josseau et Martel, prirent place au bureau. La discussion fut ouverte par Garnier-Pagès. Il s'étendit si longuement sur les crimes de l'Empire et sur les fautes du Corps législatif que l'impatience générale le somma enfin de conclure, et il conclut en conseillant un accord avec le gouvernement de l'Hôtel de Ville. Des dénégations véhémentes l'accueillirent; et M. Buffet, flétrissant en quelques mots d'une énergie frémissante la violence accomplie, se refusa, « dût-il engager sa vie, à reconnaître un régime qui s'élevait sur les ruines de la liberté et du droit. » C'était le courage et l'honneur de l'Assemblée qui avaient protesté par sa bouche, et il sembla qu'il eût parlé au nom de tous, tant furent nombreux ceux qui l'acclamèrent et vinrent lui serrer les mains. Mais, tandis que cette émotion suspendait la séance, arrivaient, apportés par les députés retardataires, les bruits du dehors : la proclamation de la République, la soumission générale, le départ de Trochu pour l'Hôtel de Ville. A chaque nouvelle l'Assemblée sentait peser plus lourdement l'oppression du fait sur le droit, et comprenait mieux la nécessité de rattacher par une transaction la légalité impuissante à l'émeute victorieuse. Les pensées allaient si vite qu'un membre de la droite, jusque-là connu par son zèle pour l'empire autoritaire, Dréolle, tout en s'associant aux paroles de M. Buffet, tout en se refusant à voir dans les députés réunis à l'Hôtel de Ville autre chose que des membres du Corps législatif, ouvrit l'avis d'entrer en rapports avec eux pour connaître leurs desseins. L'Assemblée ne s'y résigna pas aussitôt, mais déjà cherchait quel gage offrir à la révolution, et crut l'avoir trouvé en statuant sur les mesures soumises, quelques heures avant, au Corps législatif. M. Martel donna lecture de son rapport sur les trois projets Palikao, Favre et Thiers et proposa la résolution suivante :

« Vu la vacance du pouvoir, la Chambre nomme une commission de gouvernement et de défense nationale. Cette commission est composée de cinq membres choisis par le Corps législatif. Elle nommera les ministres.

« Dès que les circonstances le permettront, la nation sera

appelée par une assemblée constituante à se prononcer sur la forme de son gouvernement. »

C'était, jusque dans les termes, le projet de M. Thiers. Celui-ci, le matin, avait, pour ménager les scrupules de la majorité, consenti à remplacer les mots : « Vu la vacance du pouvoir » par les mots : « Vu les circonstances. » Mais les circonstances avaient si évidemment amené la vacance du pouvoir, que d'elle-même la commission rétablissait le texte primitif. Quelques amis de l'Empire contestèrent encore cette formule. M. Dréolle fut encore là pour répondre que, trois heures auparavant, il l'aurait aussi repoussée, mais qu'elle était devenue l'expression exacte des faits. Son renom d'attachement à la dynastie décida ceux qui avaient besoin d'un exemple pour abandonner l'Empire. La motion fut adoptée par un vote presque unanime.

Ce vote fournissait la matière de la négociation souhaitée. On décida que, pour le faire connaître, une délégation serait envoyée à l'Hôtel de Ville. Grévy fut, par un assentiment unanime, chargé de la conduire. Sa présence et les blâmes sévères qu'il avait fait entendre contre l'invasion de la Chambre, désignaient ce républicain à la confiance du Corps législatif, en même temps que l'ancienneté de sa foi démocratique devait assurer un bon accueil à l'ambassadeur. Jules Simon aurait eu les mêmes titres, mais au cours de la séance lui était parvenu un billet où Jules Favre le priait de ne pas enlever, par une plus longue abstention, des chances à la sagesse du nouveau régime, et, annonçant l'entrée de Rochefort au gouvernement, montrait l'urgence de faire contrepoids à cette force : et Jules Simon s'était rendu à cet appel. On nomma Garnier-Pagès qui s'était offert à faciliter à la délégation l'entrée dans l'Hôtel de Ville, Martel, De Guiraud, Johnston, Cochery, Barthélemy Saint-Hilaire et Dréolle; presque tous, sauf le dernier, appartenaient au centre gauche ou à la gauche. Grévy se défendit d'abord d'accepter par cette raison que, républicain et à ce titre adversaire de l'illégalité, « il s'était promis de ne pas paraître à l'Hôtel de Ville », puis il consentit à donner par son concours plus d'efficacité à une démarche qu'il approuvait. Elle devait répondre d'ailleurs aux désirs des collègues portés au pouvoir par l'émeute, « car, ajouta-t-il, en toutes circonstances, en face des éventualités de l'avenir, ils ont toujours manifesté la conviction que rien ne pouvait se faire sans le concours de la Chambre. » Il exprima seulement la crainte que, malgré le rôle conciliateur de M. Dréolle dans cette séance, la présence de ce délégué rendît l'entente plus difficile, et M. Dréolle déclara qu'honoré par cette défiance il ne tenait pas à se joindre à la députa-

tion. Le président Leroux fut chargé de voir le général Trochu et de solliciter la médiation du général. L'Assemblée décida qu'elle reprendrait séance à huit heures, pour connaître les résultats de ces démarches.

La délégation partit aussitôt, parvint sans difficulté à l'Hôtel de Ville, et fut introduite dans le cabinet où elle trouva réunie la majorité du gouvernement. Grévy, avec sa netteté froide, exposa que la déchéance venait d'être prononcée, et que le Corps législatif invitait ses collègues actuellement à l'Hôtel de Ville à se joindre à lui pour choisir d'un commun accord le gouvernement nouveau. Jules Favre répondit, mêlant les remerciemens et les réserves, que l'invitation venait bien tard, que les faits accomplis avant elle ne pouvaient être supprimés, déclara qu'il était nécessaire de consulter Trochu, Gambetta et Picard, alors absens, et que lui-même apporterait à huit heures au Corps législatif la réponse du gouvernement. Grévy était un de ces hommes qui parlent pour avoir donné leur avis et non pour convaincre; il n'insista pas. Le silence, que les autres délégués gardaient aussi, fut enfin rompu par un député qui, sans avoir été désigné, s'était joint volontairement à la délégation, M. Keller. Il fit remarquer que le gouvernement, se tînt-il pour constitué, ne pouvait ni lutter, ni traiter, ni vivre sans le concours du Corps législatif, seule autorité compétente pour fournir l'argent, les hommes et engager la nation; que par suite il fallait au moins reprendre à la foule et restituer aux députés le lieu ordinaire de leurs séances. « N'y comptez pas, interrompit Jules Ferry. Vous pouvez vous réunir à vos risques et périls dans quelques bureaux ou ailleurs. Mais reprendre vos débats dans la salle des séances, non seulement nous ne vous y aiderons pas, nous ne le voulons pas. » Courtoise et hésitante encore avec Jules Favre, la révolution se montrait avec Jules Ferry hautaine et brutale : ces paroles signifiaient leur congé aux délégués. Pourtant ils ne sortirent pas tous. Au cours de l'audience, Guyot-Montpayroux avait apporté l'affiche de la proclamation rédigée par Picard, et au bas de laquelle était la liste du gouvernement. Garnier-Pagès y vit son nom. Debout jusque-là avec ses collègues du Corps législatif, il se détacha d'eux sans mot dire pour s'asseoir parmi ses collègues de l'Hôtel de Ville et, entré comme l'élu de la légalité, demeura comme l'élu de l'émeute.

Ainsi qu'il était convenu, à huit heures, 168 députés se retrouvèrent à la Présidence, et Jules Favre se fit annoncer. Le président Leroux n'était pas encore revenu du Louvre, l'Assemblée porta au fauteuil M. Thiers, le champion du droit parlementaire,

le député de Paris qui n'avait pas voulu de place dans le gouvernement de la révolution. Jules Favre, introduit avec M. Jules Simon, s'exprima en ces termes :

« En ce moment il y a des faits accomplis, un gouvernement issu de circonstances que nous n'avons pas pu prévenir, gouvernement dont nous sommes devenus les serviteurs. Nous y avons été enchaînés par un mouvement supérieur qui a, je l'avoue, répondu au sentiment intime de notre âme. Je n'ai pas aujourd'hui à m'expliquer sur les fautes de l'Empire. Notre devoir est de défendre Paris et la France.

« Lorsqu'il s'agit d'un but aussi cher à atteindre, il n'est certes pas indifférent de se rencontrer dans les mêmes sentimens avec le Corps législatif. Du reste nous ne pouvons rien changer à ce qui vient d'être fait. Si vous voulez bien y donner votre ratification, nous vous en serons reconnaissans. Si au contraire vous nous la refusez, nous respecterons les décisions de votre conscience, mais garderons la liberté entière de la nôtre.

« Voilà ce que je suis chargé de vous dire par le gouvernement provisoire de la République, dont la présidence a été offerte au général Trochu, qui l'a acceptée. »

C'était le refus de toute transaction. Aussitôt des murmures, des reproches, des questions s'élèvent et se croisent ; la Chambre condamnée commence à maudire ses juges. Thiers rétablit le silence, mais non le calme, en déclarant que, s'il y a à délibérer, ce ne peut être en présence du gouvernement nouveau. Favre et Simon se retirent. Au lieu de donner la parole à ceux qui la voudraient prendre, Thiers la garde, et pour dire : « Nous n'avons plus que quelques instans à demeurer ensemble ; il faut les bien employer. Avant de reconnaître l'autorité qui vient de naître, nous aurions à résoudre des questions de doctrine et de fait qu'il ne convient pas de traiter actuellement. Il ne convient ni de reconnaître un gouvernement né d'une insurrection, ni de le combattre quand il a à lutter contre l'étranger. » Comme un certain nombre demandent qu'au moins une protestation soit rédigée contre la violence subie : « De grâce ne rentrons pas dans la voie des récriminations, cela nous mènerait trop loin, et vous devriez bien ne pas oublier que vous parlez devant un prisonnier de Mazas. » Comme des voix plus nombreuses demandent : « Que faire ? » « En présence de l'ennemi qui sera bientôt sous Paris, je crois que nous n'avons qu'une chose à faire : nous retirer avec dignité ! » Et comme il sent que cette résignation étonne un grand nombre sans les gagner, et que prolonger le débat serait donner du champ à ces colères, il lève la séance et disparaît.

Elle continue, lui parti, mais dans une confusion croissante. Les plus irrités sentent l'horreur du vide, l'impossibilité de résister, soit à Paris, soit en province, contre le fait accompli, toute leur énergie se borne à vouloir une protestation dont ils ne parviennent pas à rédiger le texte. Ils conviennent de se réunir le lendemain chez M. Johnston pour en entendre la lecture; nombre d'entre eux auront demain quitté Paris, et signent aussitôt sur des feuilles blanches, feuilles semblables à celles où quand la mort est venue et présente, l'on inscrit, à la porte de la demeure en deuil, son nom, comme un dernier et vain témoignage d'attachement.

Ils purent, à leur sortie, voir les scellés posés sur les portes du Palais-Bourbon. Tandis que Jules Favre à la Présidence assurait aux députés son respect pour la liberté de leur conscience, Glais-Bizoin occupait militairement la Chambre, avec la garde nationale. Pour obtenir la retraite des révolutionnaires établis dans la salle des séances, il dut leur promettre que le Corps législatif n'y rentrerait pas. Les derniers des envahisseurs se dispersèrent, rassurés par l'apposition des cachets.

En même temps on s'était occupé du Sénat. Là ni membre du gouvernement, ni scellés, ni troupes, ne parurent nécessaires. Un adjoint au maire de Paris, Floquet, fit signer par Pelletan une défense à la haute assemblée de se réunir, et porta le pli au Luxembourg, qu'il trouva vide. Le grand référendaire Barrot déclara qu'il cédait à la force, le général de Montfort, commandant du palais, transcrivit la pièce sur son livre d'ordres, promit que les sénateurs ne siégeraient pas, et demanda seulement pour eux l'autorisation de reprendre leurs costumes et menus objets laissés au vestiaire. Et le vœu suprême formé au nom de ce grand corps fut pour le salut de la garde-robe.

Ainsi finirent les deux assemblées qui représentaient alors le pouvoir parlementaire. Tandis que le Sénat, défendu par l'éclat de son impuissance contre les attaques de la foule, n'avait mis à profit cette sécurité que pour disparaître, sans donner à la dynastie si longtemps adulée un témoignage d'attachement, le Corps législatif, après l'envahissement, avait voulu se survivre et rassembler ses membres dispersés. Et pour quoi faire? Pour prononcer la déchéance de l'Empire. Il restait à celui-ci l'avantage d'avoir péri par une violence commune avec les élus de la nation : ces députés avaient ressuscité une heure pour séparer leur cause de la sienne, et employé cette heure à le condamner. Il fallait qu'une fois encore s'accomplît la loi constante des chutes napoléoniennes, que le régime succombât, après les défaites sous les

votes, et non seulement abattu par ses ennemis, mais renié par ses créatures.

En 1870, comme en 1814 et en 1815, le Corps législatif espérait en sacrifiant l'Empire se sauver lui-même. Il s'était montré prêt à reconnaître la révolution afin d'être épargné par elle. Vaine tentative, les chefs d'une opposition qui, depuis un mois et le matin encore, sollicitait son concours, déclarait accepter d'avance le régime et les hommes préférés par lui, et ne rien réclamer pour elle-même, avaient repoussé cette entente, gardé tout entier le pouvoir au nom de l'émeute, et dédaigné l'investiture de la légalité. Il succombait, détruit par eux, tandis qu'il accusait leur hypocrisie, leur ambition, et prétendait seul représenter le droit. En cela il ne jugeait équitablement ni de ses successeurs, ni de lui-même. C'est l'embarras de supprimer la dynastie qui avait fait toute la popularité du Corps législatif. Tous ceux qui voulaient renverser l'Empire sans hasarder une guerre civile avaient un instant espéré en la Chambre. Son indépendance, qui était née et paraissait grandir avec nos désastres, faisait oublier le vice de son origine ; et l'on avait attendu qu'elle se fît pardonner sa servilité par son ingratitude, disposé à accepter d'elle un gouvernement, par lassitude de celui qu'on subissait et par crainte de celui que l'émeute préparait. Pour avoir trompé cet espoir, employé en tergiversations l'heure décisive, subi la révolution au lieu de la prévenir, la Chambre avait perdu toute son autorité. Peu importait dès lors qu'après avoir laissé à d'autres le soin de tuer l'Empire, elle enregistrât cette mort. Sa sentence venait trop tard, trop tard son offre de choisir les successeurs. Ces successeurs n'auraient plus remplacé l'Empire vieilli, mais les élus d'une révolution accomplie quelques heures avant. Le même vote qui, rendu avant l'émeute, eût été un acte d'émancipation nationale, devenait, émis après l'émeute, un désaveu du droit révolutionnaire. Que les élus de la foule soumissent leur titre à la confirmation du Parlement, ils préféraient le pouvoir qui avait laissé vivre l'Empire au pouvoir qui l'avait vaincu. Ce n'était pas seulement remettre en question leur acte, mais sacrifier leurs personnes. Était-il vraisemblable que le Corps législatif laissât au gouvernement les seuls députés de Paris? qu'il consentît à les investir tous, même les plus révolutionnaires? Fût-il résigné enfin à ratifier en bloc les nominations faites à l'Hôtel de Ville, à l'Hôtel de Ville on n'avait pas seulement choisi des chefs, mais proclamé un régime. Or, si le Corps législatif pouvait dresser un procès-verbal de carence contre l'Empire, et laisser une autorité provisoire à ceux qui l'avaient

les premiers saisie, il ne pouvait pas, usurpant sur le pays, choisir un gouvernement définitif, et de tous les gouvernemens, celui dont il était le plus éloigné était la République. Il y a des mots évocateurs qui séparent irrévocablement les hommes non seulement par les idées, mais par les souvenirs, les sentimens, le point d'honneur. Le Corps législatif ne pouvait sans renier son passé accepter la République, la révolution ne pouvait y renoncer sans renier sa victoire.

Les députés proclamés à l'Hôtel de Ville comprirent quelles chances de guerre entraînerait toute tentative pour obtenir à l'œuvre de l'émeute la sanction de la légalité. Que dans ce gouvernement confirmé par la Chambre, Rochefort ne fût pas maintenu, la démagogie retrouvait un chef : qu'ils parussent par leurs pourparlers avec le Corps législatif remettre en question la république, la démagogie retrouverait un prétexte. Ils couraient risque de voir se tourner contre eux une partie des forces qu'ils maintenaient contre elle. Ils prendraient l'air et garderaient la honte d'abandonner le régime qu'ils avaient toujours voulu et qu'ils venaient d'établir, pour le bénéfice d'une entente avec le Parlement posthume d'un Empire détruit.

Ils ne furent pas seuls à penser cela. Certes, si le Corps législatif avait à espérer une aide, c'était de Thiers et de Trochu. Eux n'avaient ni liens antérieurs avec la république, ni solidarité avec l'émeute, leurs préférences étaient acquises à la monarchie, leur dévouement à l'ordre. Ils savaient que cette assemblée, impérialiste de circonstance, était conservatrice de nature, et qu'en soutenant ses droits, ils assuraient à leurs idées la prépondérance et à leurs personnes le pouvoir. Elle le leur offrait quand à son heure dernière elle choisissait Thiers pour président, et appelait Trochu comme défenseur. Tous deux touchaient à ces sommets du prestige où le sentiment d'un homme suffit à créer une opinion publique. Or Thiers ne se servit de son autorité sur l'Assemblée que pour la pousser à l'abdication et à la retraite, et Trochu devint le chef du gouvernement qui la dispersa. Similitude de conduite d'autant plus remarquable que ces deux hommes cherchaient dans des raisons fort différentes la règle de leurs actes. Thiers, sceptique aux théories et observateur attentif des faits, s'occupait surtout à peser les chances des résolutions qu'il aurait à prendre. Ses préférences de doctrines le portaient seulement à chercher avec plus d'ingéniosité et d'obstination les moyens de les servir, mais s'il ne croyait pas au résultat, il refusait son effort, et son principe supérieur était de ne pas perdre ses soins aux causes incurables. Trochu, accoutumé par les scrupules d'une conscience

plus rigide et la structure philosophique de son esprit à considérer que le caprice des événemens n'enlève rien à l'impératif des principes, prenait parti après avoir regardé en lui plus qu'autour de lui, homme à embrasser une cause désespérée s'il la trouvait juste. L'un mettait son honneur à ne pas se tromper sur le succès, l'autre à ne pas se tromper sur le devoir. Thiers avait vu qu'à rapprocher la légalité vaincue et la révolution victorieuse il deviendrait suspect à toutes deux ; que, pour soutenir le Parlement de l'Empire contre la révolution, il ne se trouverait à Paris ni garde nationale, ni police, ni troupes. Trochu pensa que la prétention de ce Parlement à demeurer le pouvoir légitime était contestable et que se sacrifier à cette cause serait avoir, au lieu du respect, la superstition de la légalité. Thiers conclut que le Corps législatif contre la révolution n'était pas la force, Trochu qu'il n'était pas le droit.

Tous deux avaient raison, et le Corps législatif n'était pas la force précisément parce qu'il n'était pas le droit. L'autorité des pouvoirs électifs se mesure à la valeur du mandat qu'ils ont reçu. Pour qu'une assemblée soit vraiment la loi, c'est-à-dire l'expression de la volonté générale, il faut qu'elle ait été formée par le libre suffrage d'un pays. Formé par les pratiques de la candidature officielle, le Corps législatif ne représentait pas la volonté de la France, mais la volonté de l'Empereur. La déchéance de celui-ci détruisait donc le titre même de l'Assemblée à ordonner et à être. Elle n'était pas un pouvoir distinct, fait pour survivre comme la nation elle-même au sort des souverains ; elle était inséparable du prince comme l'ombre du corps, et disparaissait dans la même chute. Le nom de Napoléon avait suffi à la former, le nom de l'empereur suffirait maintenant à la détruire ; l'Empire, pour avoir dénaturé les institutions de l'indépendance politique en instrumens de dictature, avait travaillé contre lui-même, et rien ne lui pouvait survivre de ses œuvres parce qu'en toutes il n'y avait que lui. Voilà ce que comprenait l'instinct populaire. L'abandon subit et universel qui se fit autour du Corps législatif n'était pas seulement l'indifférence coutumière des peuples pour le droit malheureux, c'était l'accomplissement d'une loi morale, et le châtiment suprême du pouvoir absolu.

IV

Mais s'il était permis de ne pas respecter le Corps législatif et sa légalité suspecte, c'était à la condition de lui substituer une représentation plus incontestable de la volonté nationale.

Infime minorité d'une Assemblée déchue, mandataires d'une seule ville, chefs d'une émeute, les hommes du 4 septembre n'avaient pas mandat de la France. Désignés par leur popularité pour gérer un interrègne et empêcher qu'il devînt une anarchie, ils devaient toute cette popularité à leurs combats pour les droits de la nation. Même aux jours des succès et malgré les tendances démocratiques de l'Empire, ils avaient condamné ce régime à cause de son origine. Ils avaient établi, comme le fondement de tout ordre dans l'État, qu'un peuple a des serviteurs, non des maîtres, doit les désigner, non les subir ; et dix-huit années ils avaient fait asseoir aux côtés de Macbeth tout-puissant le spectre du droit assassiné. Personne ne s'était par des leçons plus implacables tracé plus impérieusement son devoir. Le coup d'État d'une foule ne pouvait pas plus fonder le droit que le coup d'État d'un prince. Ces hommes au pouvoir n'étaient rien s'ils n'étaient qu'eux-mêmes : ils n'avaient le droit d'en chasser l'Empire et d'y prévenir la démagogie qu'au nom de la volonté publique. Pour la connaître il fallait lui donner la parole, car leur succès les mettait en cette situation où la seule manière de rester fidèle à ses doctrines est de les pratiquer. Et si vraiment ils pensaient que cette volonté commune et publiquement constatée est le réservoir inépuisable et incorruptible des énergies latentes et des actes sauveurs, jamais ces secours avaient-ils été plus nécessaires? La France était condamnée à l'extraordinaire dans l'abaissement ou dans l'effort. Seule elle avait le droit de se résigner à sa défaite, et ce n'était pas trop de tous pour changer sa fortune. Outre que le sang et l'or à verser étaient à elle, si elle voulait répondre aux défis du sort par un grand élan d'héroïsme, rien comme la vision de son unanimité n'était capable de susciter les idées et les hommes qui délivrent. Cette représentation régulière du pays n'était pas moins utile pour chercher en Europe des alliances ou une médiation. Enfin la France dût-elle demeurer seule en face de son ennemi, ce gouvernement légal était nécessaire pour se tenir à portée des opportunités passagères qu'offre la plus mauvaise fortune, mettre à profit, à défaut de générosité, la lassitude ou les embarras du vainqueur, et enfin, si le moment arrivait où la continuation de la lutte n'amènerait plus qu'une aggravation de désastres, signer la paix.

Une grande leçon de moralité eût été donnée au monde, un bel acte de logique, de conscience, et de sagesse eût honoré les hommes du 4 septembre s'ils n'avaient saisi le pouvoir échappant à l'Empire et prêt à tomber aux mains de la démagogie, que pour le rendre à la France, et si le premier acte de leur gouvernement l'avait appelée à des élections immédiates.

Prescrites le 4 septembre, elles pouvaient, dès le dimanche suivant 11, donner au pays un gouvernement légal. La guerre et la marche de l'ennemi n'étaient pas une raison de les suspendre, mais de les hâter. Plus on redoutait que les envahisseurs voulussent, en s'opposant aux votes sur les territoires occupés par eux, empêcher la constitution d'un régime régulier, plus il était essentiel de l'établir avant qu'on fût à la merci de leur bonne volonté. Le 4 septembre ils avaient pénétré dans sept départemens, le 11, ils en occupaient dix. Ce jour-là il leur était loisible de faire obstacle au vote dans la neuvième partie du territoire : même amoindrie de cet élément, la représentation de la France restait assez complète pour que son autorité morale fût entière. Le temps laissé à la nation eût été court, mais suffisait. La longueur des périodes électorales est une habitude des temps calmes où rien ne ramenant les esprits à l'unité, ils se dispersent sur des questions secondaires et multiples, et ne se décident, par l'industrie des meneurs, qu'entre des idées qui leur sont étrangères et des hommes qui leur sont inconnus. A ce moment une question unique et intelligible à tous était posée : la paix ou la guerre. La période électorale était ouverte depuis nos premiers désastres. Ils étaient assez grands pour éveiller cet instinct de la conservation qui est la plus sûre intelligence des multitudes, grandit avec le péril, et, dans les crises où il y va de l'existence, révèle au peuple les chefs les plus dignes. Enfin eux-mêmes se seraient libérés de l'effroyable responsabilité. Mais pour un tel résultat ils n'avaient pas un jour à perdre. Dès le dimanche 18, les Allemands entoureraient Paris, s'étendraient sur tout le nord-est de la France, maîtres d'interdire les élections dans une portion importante du territoire, maîtres d'empêcher que les élus de la capitale et les élus des départemens pussent se joindre et délibérer ensemble. A dater de ce moment l'existence d'une autorité légale ne serait plus subordonnée à la seule volonté des Français mais au bon plaisir de l'envahisseur. Voilà ce qu'il était facile de voir, ce qu'il fallait saisir du premier coup d'œil. Le libre arbitre du régime nouveau sur l'affaire la plus essentielle qu'il eût à résoudre ne s'étendait pas par delà son avènement : ne pas décider les élections ce jour même était s'exposer à ne les pouvoir plus faire, et l'on était dans une de ces circonstances où ce qui est différé est perdu.

Mais parmi les hommes du 4 septembre, ceux mêmes qui entendaient consulter le pays répugnaient à l'interroger trop vite et ne voulaient pas réduire à cette interrogation leur passage aux affaires. Deux préoccupations dominaient en eux. D'abord ils ne voulaient pas que le souci d'un gouvernement à créer détournât

les pensées dues à la défense, comme si les élections n'eussent pas été la défense, ils tenaient à garder au moins pour le premier assaut l'honneur de la première place, et se flattaient que peut-être ils suffiraient à changer le destin. Ensuite ils n'étaient pas sans incertitudes sur les institutions intérieures que choisirait la France. Ils avaient peur des attachemens et des dépravations laissées dans ce peuple par l'Empire. Les plus respectueux pour la souveraineté nationale pensaient que cette souveraineté pour s'exercer avec plénitude, permanence, et dans l'intérêt de la démocratie, avait besoin de la République. Un extraordinaire concours d'événemens les faisait dépositaires de ce régime; ils auraient pris pour un excès de naïveté une hâte qui livrerait à l'inconnu d'un vote immédiat l'avenir. Ils voulaient quelque temps pour débarrasser le suffrage des influences qui l'avaient asservi, plaider auprès de lui leur cause, et s'assurer de sa réponse avant d'interroger sa volonté.

De véritables hommes d'État n'auraient eu ces doutes ni sur le courage, ni sur les affections de la France. Partout à ce moment elle était résolue à la lutte, elle eût choisi des mandataires animés de l'énergie et de l'espérance qu'elle avait alors, et une telle assemblée les aurait soutenus. Pas davantage l'autorité de l'Empire n'avait-elle survécu à Sedan. Un peuple sensible à l'honneur, ne sait plus se soumettre aux pouvoirs dont il a rougi. Les suffrages auraient été, comme ils allèrent quelques mois après, aux adversaires de l'Empire, seuls innocens du mal accompli; et parmi eux les républicains, poussés par la logique de la démocratie, et parvenus, par le bénéfice du 4 septembre, au gouvernement de fait, avaient le plus de chances.

Cette intelligence du droit national et de l'intérêt républicain n'apparut à aucun des hommes qui avaient pris la responsabilité de l'avenir, quand, à dix heures et demie du soir, le gouvernement nouveau tint dans l'Hôtel de Ville son premier conseil. Durant les quatre heures qu'il dura, l'unique affaire fut la distribution des emplois. Sans doute, et dût-on remettre sans délai le pouvoir au pays, quelques-uns devaient être pourvus : il n'y avait pas une heure à perdre pour organiser la défense, approvisionner Paris, engager les crédits nécessaires, et, même avant de consulter la France, il était légitime de la délivrer, en changeant les fonctionnaires qui avaient pesé sur elle et qui, maintenus, auraient paru perpétuer l'Empire. L'on ne s'en tint pas à ces mesures indispensables et transitoires, on s'occupa de donner des chefs à tous les services publics, comme si l'on avait hâte de cacher la précarité du régime sous les apparences d'un gouvernement régulier.

Le premier ministère pourvu fut celui de l'Intérieur, il fut

aussi le seul pour lequel une compétition ouverte et âpre se déclara : double preuve qu'aux yeux de ces politiques il était la pièce maîtresse. Gambetta l'avait pris, Picard le désirait, et à la rivalité de personnes se joignait une divergence d'idées que Picard exposa nettement. Il y avait à choisir, dit-il, entre deux politiques : ou, pour rendre plus efficace la défense nationale, confier les charges publiques à des hommes résolus à ne songer qu'à elle, et comprendre que cette renonciation à l'égoïsme de parti, serait le titre principal de la République à la gratitude de la France; ou, pour servir, en même temps que la patrie, un système de gouvernement, considérer comme essentielle chez les fonctionnaires l'ardeur des convictions républicaines et employer leur influence à fortifier le parti républicain. Il se déclara acquis à la première de ces politiques; il ajouta que Gambetta paraissait préférer la seconde, et Gambetta ne protesta pas; il conclut que le gouvernement devait opter entre elles. Un scrutin donna quatre voix à Picard, Gambetta en obtint cinq. Il avait su ce qu'il faisait en occupant d'avance le poste à son gré : ne pas l'y maintenir eût été le destituer, et cette considération, plus que les doctrines, décida son succès. Picard se leva, déclara qu'il ne faisait plus partie du gouvernement, et fit mine de quitter la salle. On le retint et on lui proposa en compensation le ministère des Finances qu'il se résigna à accepter, mais de mauvais cœur. Jules Favre eut les Affaires Étrangères parce que le chef de la gauche, déjà dépouillé de la présidence, ne pouvait pas rester sans portefeuille, et, à défaut du diplomate qu'on n'avait pas, l'orateur le plus célèbre par son opposition à l'Empire parut le plus qualifié pour représenter auprès de l'Europe la République. La compétence décida d'un choix, puisque Jules Simon reçut l'Instruction publique. Crémieux, pas plus que Gambetta, n'avait attendu qu'on statuât sur ses aptitudes, et, à peine procl[illegible]mé à l'Hôtel de Ville, était parti pour la place Vendôme, s'attribuant par préciput le ministère de la Justice : il le garda sans conteste. Les autres députés de Paris se contentèrent d'être membres du gouvernement. Il fallait faire une part aux députés de province. Ceux d'entre eux qui dans l'après-midi avaient fourni leur concours étaient revenus vers le soir, prêts encore à délibérer avec le gouvernement. Mais déjà la hiérarchie se formait, ils avaient trouvé la porte du Conseil close, et attendaient les nouvelles dans un salon voisin. Ils apprirent ainsi que Magnin était nommé aux Travaux publics et Dorian au Commerce : Dorian objecta qu'ingénieur il serait plus à sa place aux Travaux publics, Magnin, qui n'avait pas de préférences, accepta le troc, et le gouvernement y souscrivit. Kératry fut confirmé comme préfet de police. Steenackers obtint la direction des télégraphes.

Pour les deux portefeuilles militaires on tomba d'accord qu'il fallait des hommes d'épée. Le ministre de la Guerre fut le général Leflô. Il était le plus obscur, mais, avec Changarnier, le dernier survivant des généraux qui avaient refusé le serment à Napoléon III. Cet acte honorable de fermeté et de désintéressement l'avait depuis dix-huit années rendu étranger à l'armée. L'on n'y prit pas garde; et, à une heure où le meilleur chef eût été le plus familier avec la tactique, les troupes et les officiers de 1870, le portefeuille de la guerre fut donné à la vertu civique, comme si l'ennemi était Napoléon et non l'Allemagne. La Marine fut réservée à l'amiral Fourichon. Celui-ci commandait alors une de nos escadres, avec une belle réputation militaire. Mais ce mérite, que nul dans le gouvernement, sauf Trochu, ne pouvait juger, ne fut pas le meilleur titre de l'amiral : il fut nommé parce que, parmi les officiers de son grade, il passait pour le plus hostile au régime déchu. De même le commandement de la garde nationale fut donné à un capitaine d'artillerie, Tamisier, qui avait quitté l'armée au coup d'État. Les postes de procureur-général et de procureur de la république furent attribués à deux républicains de 1848, Leblond et Didier. Enfin le gouvernement se choisit trois secrétaires, Dréo, Hérold qui devint en outre secrétaire-général à la justice, et Lavertujon qui reçut en même temps la direction du *Moniteur*.

Quand, vers deux heures du matin, la séance fut levée, non seulement les élections n'étaient pas résolues, mais le mot même n'en avait pas été prononcé. Le seul homme qui eût pensé à elles, Picard, s'était contenté de rédiger une note où elles étaient promises comme prochaines, sans indication de date, et l'avait envoyée au *Moniteur*. Mais le *Moniteur* était sous le contrôle de Gambetta, et la note ne parut point.

Dès leur première éance, les élus de l'Hôtel de Ville avaient pris parti et engagé l'avenir. Ils avaient agi en hommes qui songent non à transmettre, mais à exercer le pouvoir.

V

Avant même que ce gouvernement eût tenu sa première séance, le parti révolutionnaire de Paris avait pris ses premières mesures pour conquérir le pouvoir qui venait de lui échapper.

Démagogues et socialistes avaient compris que leurs divisions étaient une cause, et la principale, de leur échec. L'avènement du régime républicain allait rendre sans danger pour eux une action publique et permanente. Les socialistes en prirent l'initiative. Leur masse était groupée en deux associations, l'Internationale et

la Fédération ouvrière, qui avaient toutes deux leur siège place de la Corderie. C'est là que les meneurs de l'une et de l'autre se réunirent, le 4 septembre, de six à dix heures du soir.

Il y fut décidé qu'on n'attaquerait pas le gouvernement provisoire « attendu le fait de guerre et aussi le peu de préparation des forces populaires encore organisées. » Ce n'était qu'une trêve, et comme condition on décida qu'on réclamerait « d'urgence » :

« La suppression complète de la préfecture de police et l'organisation de la police municipale ; la révocation immédiate de la magistrature impériale ; la suppression de toutes les lois restrictives, pénales ou fiscales concernant le droit de réunion ou d'accusation ; l'élection immédiate de la municipalité parisienne. »

Ces vœux étaient de style dans la tradition révolutionnaire. La nouveauté ici fut que l'assemblée ne se contenta pas de les adresser à l'Hôtel de Ville. Elle décida de créer sur-le-champ une organisation qui absorbât dans son unité les anciens groupes, étendît cette unité sur tout Paris et, soit pour les élections, soit pour l'émeute, pût donner le mot d'ordre au prolétariat tout entier. Il fut résolu que dans chaque arrondissement seraient choisis des délégués, et que ces délégués réunis formeraient un *Comité central*. Dès le 4 septembre était prononcé le mot et créée la force qui devait se relever le 18 mars.

Paris cependant, insoucieux des lendemains, célébrait la chute du régime déchu. On eût dit un soir de fête. Ceux qui avaient assisté aux révolutions de 1830 et 1848 reconnaissaient le même sentiment de délivrance, la même douceur de mœurs, la même gaieté. Mais en 1830 et en 1848 la France n'était pas vaincue, et nul ne semblait penser qu'elle fût envahie en 1870. Sans doute c'était bien la colère des défaites qui avait renversé l'Empire, mais maintenant ce peuple mobile, tout à la joie de la chute, en oubliait la cause. Sans parler de ceux qui au fond de leur cœur bénissaient la défaite d'avoir détruit la servitude, la multitude s'amusait à la chasse aux emblèmes impériaux, se parait de cocardes, et oubliait l'ennemi.

Durant cette journée du 4 septembre, les armées allemandes, reposées de leur victoire à Sedan, avaient repris dès le matin leur marche et fait leur première étape vers Paris.

ÉTIENNE LAMY.

REMORDS D'AVOCAT

PREMIÈRE PARTIE

I

— Tiens, Lucie, toi ici? quelle surprise !... Et Desmauves avec enjouement : C'est bien la première fois, ma petite femme, qu'en rentrant du Palais je te trouve dans mon cabinet en l'austère compagnie des Dalloz et des Sirey.

— Je vais peut-être te gêner, mais je m'ennuyais trop dans ma chambre, — elle est si sombre!... Et puis, passer des heures sur une chaise longue, si tu savais!

— Mais, chérie, tu as parfaitement raison. D'abord dans ta position, on doit s'éviter toute contrariété. Tu ne me gênes en aucune façon.

Au bout d'un instant, la jeune femme demanda :

— Ton tribunal est déjà fini? rien de nouveau?

— Si! Pas eu de chance... perdu l'affaire du cantonnier.

— Quel cantonnier? Ah! oui, cet homme qui avait trouvé un porte-monnaie sur la route, et l'avait gardé.

— Oh !... du tout, du tout, protestait l'avocat, s'échauffant tout de suite. Tu portes là un jugement téméraire... On l'a arrêté juste quand il se préparait à rapporter sa trouvaille.

— Mon ami! quelle fougue! calme-toi!... Pour ce que te rapportent des affaires pareilles !...

— Tu as raison, ma bonne Lucie. — Et Desmauves, s'approchant, l'embrassa sur le front.

Maintenant, il replaçait dans la bibliothèque trois gros in-quarto brochés qu'il retirait de sa serviette.

— Non, je ne m'emballe point autant que tu le crois, mais enfin... chacun subit certains entraînemens... Autrement dit, lorsqu'on est avocat, on en arrive, c'est le métier qui le veut, à se... Bon, l'année 1887 du recueil d'Autran me manque. Je l'ai prêtée à Borel, le mois dernier, et il ne me l'a pas encore rendue! Il n'en fait pas d'autres.

— Tu ne devrais jamais prêter de livres.

— ...On en arrive, te dis-je, à épouser ses causes, on y croit ferme, et alors, une fois qu'on a réussi à se faire une conviction, cela vous navre de voir que... Décidément cette bibliothèque devient trop petite...

— Alors, d'après toi, ça s'*obtient*, les convictions?

L'air narquois, la jeune femme, renversée en arrière, jouait avec les glands du fauteuil.

Desmauves resta un moment sans répondre, puis, lentement, avec un peu d'hésitation :

— Mais certainement! Il y a un travail obscur de la pensée qui fait que... nous nous illusionnons.

Lucie eut un toussotement moqueur.

— C'est que, pour un avocat, reprit alors son mari qui s'animait, j'entends un avocat qui aime son état, il n'existe pas de petites causes, de *pannades*, comme tu dis, en ce style... négligé, qu'emploie volontiers ta mère.

— Un instant, mon ami, l'expression est de ton ami Soclet, qui me l'a apprise un soir qu'il dînait ici. — A propos, fit-elle, changeant de ton, je trouve qu'il serait temps, puisque nous causons de choses sérieuses, que tu raisonnes... autrement. — Et comme son mari la dévisageait avec des yeux un peu inquiets : — Je dis, reprit-elle avec fermeté, je dis qu'il faut t'occuper davantage du profit des causes que tu plaides. Ça ne peut plus marcher comme cela! Ton cantonnier, puisque tu m'en parles, combien t'a-t-il versé? Dis-moi la vérité.

— Je... je ne sais pas trop... dix francs, je crois.

— Dix francs, dix francs! cela n'a pas de raison. Pourquoi pas davantage?

— Mais... ma bonne petite...

— Il n'y a pas de bonne petite, fit-elle, secouant la tête tandis que ses ongles enserraient nerveusement les bras du fauteuil, tu oublies que tu es marié, bientôt père de famille... et trois mille cinq cents francs de rente à nous deux... c'est mince, même ici, à Longueville, où la vie n'est pas chère. Vois-tu, André, tu es un bon garçon, très studieux, — je le vois, — très fort en droit, — j'en suis persuadée, — mais tu restes trop à te claquemurer ici

au milieu de ces vieux bouquins... Tu ne te remues pas, tu ne te fais pas valoir, tu es inconnu.

On venait de frapper à la porte.

— Madame, c'est... M[lle] Lefront, la couturière, qui voudrait vous parler...

— Ah, je n'ai pas le temps... Un autre jour!

— Elle dit... que ça lui ferait bien plaisir... parce que... c'est le quinze aujourd'hui, qu'elle a beaucoup à payer. — Et puis ça, c'est une lettre pour Monsieur que le concierge du tribunal vient d'apporter.

— Oh! que cette Lefront est assommante! murmura Lucie. Des fournisseurs qui se permettent... Allez-lui dire que j'y vais.

Non sans peine elle s'était levée. Son peignoir de molleton garni de velours la montrait de grande taille, plutôt forte; avec cela le teint clair, de beaux cheveux, les yeux un peu gros.

Timidement, le mari hasarda :

— Lucie, alors... ta couturière, tu vas?...

— Cela, permets, c'est *mon affaire*, fit-elle sans se retourner.

Quand elle fut sortie, Desmauves resta les yeux fixés sur la porte, tout soucieux, le front plissé. Sa figure étroite, au front haut dégarni de cheveux, ses traits tirés, ses yeux battus, avec de lourdes rides aux paupières, laissaient deviner un intellectuel un peu affaibli, en apparence plus vieux que les vingt-six à vingt-huit ans qu'il pouvait avoir.

Entre ses longs doigts maigres, il tournait machinalement la lettre du tribunal. Souvent Desmauves avait ainsi de ces instans distraits, où son imagination, lui échappant, s'ébattait bien loin.

— Enfin, fit-il, comme quelqu'un qui essaie de se dérober à des préoccupations pénibles. Je comprends que Lucie ait quelque peine à joindre les deux bouts avec sa pension, mais, vraiment, je ne puis pas faire plus. Peut-être aussi cette pauvre amie ne s'y prend-elle pas très bien; seulement de quel droit, moi, orphelin, boursier de la ville, moi qui n'ai pas apporté un sou dans la maison, qui n'ai même pas un petit héritage en perspective, de quel droit lui faire des observations sur son organisation d'intérieur? D'autant plus que sa mère, M[me] Dorange, nous vient en aide à chaque instant...

Juste à ce moment, le regard de Desmauves découvrit tout à coup l'enveloppe qu'il oubliait d'ouvrir. Rapidement, avec une sorte de plaisir, car c'était au moins une diversion à ses soucis, il déchira le papier, se hâtant de lire.

— Tiens! tiens!... du président des assises... Une cause criminelle à plaider... d'office. C'est singulier!... extraordinaire!

La physionomie très mobile de Desmauves changeait comme à vue d'œil, et ce fut la mine toute contrite qu'il murmura :

— Oh!... s'il est possible!

Debout devant son bureau, il répétait ;

— A quoi pense-t-il, ce président! Mais ai-je bien lu?

Alors il reprit la lettre.

« Cher maître,

« Votre confrère, Lemarcis, me fait rendre à l'instant le dossier d'une affaire Drouniguen, fixée au rôle des assises pour le 27, c'est-à-dire pour dans trois jours. Lui aussi vient d'être atteint de l'influenza. Je pensais le remplacer par maître Soclet, mais cet avocat, qui plaide déjà la veille, me fait observer fort justement que, pour une défense où il s'agit de la vie d'un homme, on ne saurait s'en charger à court délai qu'à la condition de n'avoir rien d'autre à faire, — et tel n'est pas son cas. Après lui, nous avons maître Capitrel, mais il doit défendre la fille Poussié, la complice de Drouniguen; ensuite maîtres Laignel, Regnier et de Brécival. Seulement, le premier président me les réclame pour ses audiences. Bref, il ne me reste que vous, — à moins de m'adresser à de tout jeunes gens, ce qui, assurément, ferait mauvais effet ; on ne confie pas à des stagiaires une cause capitale.

« Mieux que personne, je sais, maître Desmauves, que votre genre de talent, fin, nuancé, ému, vous désigne plutôt pour les causes de sentiment; je devine dès lors que la cour d'assises, avec ses procédés de plaidoirie tout spéciaux, et un peu gros, doit vous répugner un peu, mais, je le répète, je suis dans l'impossibilité absolue de m'adresser ailleurs.

« Peut-être, au surplus, la notoriété qui s'attache inévitablement à une cause sensationnelle, — il s'agit ici d'un parricide des plus abominables, — compensera-t-elle, dans une certaine mesure, l'ennui et la fatigue de la préparation du dossier.

« Recevez l'assurance de mes meilleurs sentimens.

« *Le président*,

« A. DE LA MENDALLE. »

— Eh bien! non, non, je n'accepte pas, s'exclama Desmauves, avec l'accent d'une résolution bien arrêtée. Je n'ai jamais plaidé aux assises, et, débuter par une affaire d'assassinat, jamais!

Juste à ce moment, tout essoufflée d'avoir monté l'escalier aux marches raides, Lucie rentrait.

— Tiens, ma petite, lis donc ce que m'écrit le président. Décidément, mauvaise journée!

La jeune femme se laissait tomber sur une chaise, restait un moment à reprendre haleine, puis, promenant sur la lettre qu'on lui tendait un regard assez indifférent :

— Drouniguen?... Il me semble qu'on en a parlé dans les journaux... N'est-ce pas un mauvais sujet de La Rocque qui a tué sa mère?... Mais tu parais mécontent? Pourquoi?

— Parce que jamais je n'ai plaidé au criminel, que je connais insuffisamment mon Code pénal. Et puis, surtout, que je ne sais ni déclamer, ni faire de grands gestes!

— Qu'à cela ne tienne, apprends! Il y a commencement à tout.

— Peuh! fit-il avec une grimace significative, c'est un talent de tréteaux.

Il y eut un silence.

— Il me semblait pourtant, reprit la jeune femme qui fronçait le sourcil, que certains grands avocats, Lachaud, par exemple, avaient surtout plaidé aux assises, et que cela ne les avait pas empêchés de devenir célèbres... et, par-dessus le marché, très riches.

— Que m'importe, répliqua vivement Desmauves, si ce genre n'est ni dans mes goûts, ni dans mes moyens! Ma voix porterait-elle seulement jusqu'au bout d'une salle de quarante mètres? D'ailleurs, ce n'est pas d'aujourd'hui que tu m'entends dire que les avocats d'assises sont moins considérés que les autres.

— C'est vrai, mais... je n'en ai jamais été bien convaincue... Et alors tu refuses? — Lucie eut une moue de désapprobation.

— Certainement.

— Tant pis, c'est peut-être une maladresse... Enfin!

— Permets, ma petite, permets, — à mon tour... Et son air piqué, sa petite révérence signifiaient : Chacun nos affaires, comme tu le disais tout à l'heure. Je refuse! certainement; — et même de ce pas je cours chez le président le lui déclarer tout net.

. . . .

— Eh quoi, maître Desmauves, vous m'étonnez! L'avocat à qui échoit une cause pareille n'encourt, je vous le garantis, aucune responsabilité. Drouniguen est une ignoble brute. Il a avoué son crime, il a tué sa mère pour la voler. Évidemment (ceci entre nous, n'est-ce pas?) on va le condamner à mort. S'il est exécuté, comme

c'est probable, qui diantre pourra s'en prendre à l'avocat? lui reprocher de n'avoir pas été à hauteur de la tâche, voyons! D'ailleurs, je vous le répète, c'est une fatalité, mais les trois ou quatre de vos confrères auxquels j'eusse pu penser sont dans leur lit.

— Mais, monsieur le président, il y a encore le jeune Rochette!

— Un enfant! Jamais de la vie... En somme, je vous ai choisi d'accord avec votre bâtonnier; de sorte qu'au besoin j'invoquerais ce qui doit être pour vous la loi et les prophètes, j'entends les règlemens de votre ordre, règlemens qui vous astreignent, lorsque l'accusé n'a pas de défenseur, à plaider sa cause, vaille que vaille. Après tout c'est la rançon de vos privilèges, messieurs..., de votre monopole! Et, si, le jour où il s'agit de disputer une tête au bourreau, on ne trouvait personne dans une compagnie d'avocats comme la vôtre, — j'entends personne de sérieux, — alors, dès le lendemain, l'intérêt social voudrait que ce barreau, de fermé qu'il est, devînt ouvert à tout venant.

Desmauves parut un peu ébranlé.

— D'ailleurs, reprit le président, sur un ton plus conciliant, en même temps qu'il enveloppait ses paroles de gestes onctueux, rendez-vous donc compte, mon jeune ami, qu'au fond, cela va être pour vous une excellente affaire, très profitable...

Et sur un geste indécis de Desmauves :

— Ne comptez-vous donc pour rien la notoriété que le retentissement des débats va vous valoir? Un condamné à mort, un guillotiné!... mais je vous assure qu'à l'époque où je faisais mon stage, j'aurais payé cher une tête de parricide comme celle que je vous remets.

Desmauves, avec un sourire mélancolique, mais du ton de quelqu'un qui déjà se prépare à céder :

— Cela dépend sans doute du tempérament... et du caractère de chacun, car, voyez-vous, monsieur le président, moi...

— Hé, hé, oui, je sais! vous vous flattez d'arriver peu à peu à vous conquérir les suffrages d'une petite élite. Le malheur, c'est que les esprits distingués, les délicats dont se compose cette élite n'ont pas moitié autant de procès que les bonnetiers, les marchands de vin ou les marchands de charbon. Et voilà pourquoi, alors qu'on vous cote à l'Archevêché, au Palais, à notre Académie, vous plaidez... peu. Oui, bien moins souvent que certains de vos confrères qui, eux, se produisent partout, se répandent dans tous les mondes, paient de leur personne en toute occasion. Il ne sied plus d'être dédaigneux du peuple aujourd'hui, — ou bien l'on paie son dédain fort cher... Or, les lettrés,

les artistes, comme vous— qu'ils le veuillent ou non, — sont des aristocrates.

— Oh ! monsieur le président, je vous assure qu'en ce qui me concerne... D'abord mon origine modeste, que je n'oublie jamais, suffirait à me garder de toute...

Le président hochait la tête :

— Je vous répète, maître Desmauves, qu'il faut se mêler davantage au courant, ne pas craindre de coudoyer le peuple. Aussi, à ce point de vue, je me félicite pour vous, de ce que toute la ville va avoir, cette semaine, votre nom à la bouche... Ah ! mille pardons, fit-il tout à coup, mais je me souviens que j'ai quelqu'un là à côté... Alors, c'est entendu, ce dossier ?...

— Je l'accepte, monsieur le président.

II

— Eh bien, ma bonne Lucie, sois satisfaite... je prends l'affaire, te voilà contente ?

— Tiens ! tu t'es décidé joliment vite ?

— Oui, le président y tenait ferme, et puis je voyais que cela te ferait plaisir.

— Tu es gentil.

Desmauves en riant : — Seulement, dépêche-toi de me faire dîner, parce que, vois-tu, je vais passer la nuit à piocher. Maintenant, je ne sais pourquoi, mais je me sens plein d'ardeur, une ardeur de néophyte. Pour une fois, la seule de ma vie sans doute, que je mettrai la main à une cause d'assises, il faut que je fasse une belle plaidoirie... Tu me feras donner une tasse de café bien fort, n'est-ce pas ?

— Le médecin te le défend... Tu le sais, ça t'énerve.

— Bah !... Et le feu est-il préparé ?

— Oui.

— Je suis toujours transi et ce ne serait vraiment pas l'heure d'attraper une extinction de voix.

Desmauves dîna rapidement, parcourut d'un coup d'œil le journal du soir, puis, prenant la lampe, descendit à son cabinet, après avoir bien recommandé à sa femme de se coucher sans l'attendre.

Alors, installé confortablement dans son fauteuil, une couverture sur les jambes, le dos au feu, les pieds dans sa chancelière, il dessangla la liasse Drouniguen. Il en retirait d'abord l'acte d'accusation, la pièce principale, qu'il se mit à lire attentivement.

Ce document, pour lourdement rédigé qu'il fût, relatait du moins avec ordre toutes les particularités de l'affaire.

« Le 3 février, à La Rocque, vers 11 heures cinq minutes du soir, rue des Mauvais-Garçons, ruelle étroite qu'éclaire insuffisamment, à chaque extrémité, un réverbère accolé à de misérables masures, un ouvrier du port, qui rentrait chez lui, aperçut à la fenêtre d'un second étage, sur sa gauche, une chose qui lui parut *comme une boule blanche*. Presque aussitôt, cette chose tomba dans la rue, s'affaissa sur le pavé avec un son mat. Un cri faible, plaintif s'éleva, puis des gémissemens, entendus à la fois par plusieurs témoins.

« De divers côtés, on accourut et l'on trouva alors, toute souillée de boue, entre une borne et un tas d'ordures, une vieille femme qui râlait. Particularité saisissante, et ne permettant pas de douter qu'il y eût eu crime : sur les yeux et sur la bouche des mouchoirs étaient noués serré.

« On transporta cette femme dans une pharmacie, mais elle avait entièrement perdu connaissance. Un médecin, appelé en hâte, constata une fracture de la colonne vertébrale et une lésion au crâne, blessures dont une seule eût suffi pour amener la mort.

« Cependant des voisins l'avaient reconnue. C'était une veuve Drouniguen, originaire de Brest, qui habitait un petit logement dont l'entrée se trouvait à deux pas. La fenêtre d'où on l'avait vue tomber était précisément celle de sa chambre.

« Les voisins envahirent aussitôt l'escalier et sonnèrent vivement à la porte. On savait que, vers dix heures, Gustave Drouniguen, le fils de la victime, y était entré, accompagné de sa maîtresse, Elvire Poussié. Vainement on frappait à coups redoublés, la porte restait close. Elle ne s'ouvrit que lorsqu'un des voisins commença à la crocheter. Drouniguen apparut alors en chemise. Il se frottait les yeux comme un homme qui se réveille d'un pesant sommeil. En balbutiant il dit : Nous dormions!... Quoi donc qu'il y a? — Gredins, misérables! s'exclamèrent plusieurs personnes, vous avez essayé de la tuer, mais le coup est manqué, elle n'est pas morte; en ce moment, elle parle au commissaire de police; habillez-vous vite et venez!

« Gustave Drouniguen et la fille Poussié reculèrent atterrés. Ils semblaient tout anéantis. Ce ne fut que lorsque les agens s'en mêlèrent qu'on put les faire descendre et les traîner chez le pharmacien. Devant la boutique de celui-ci la populace du quartier s'était amassée et poussait des hurlemens de mort. Drouniguen, en proie à une frayeur indicible, se tenait courbé en deux, le bras

levé et les mains en avant comme pour se protéger la figure. Plus effrontée, la fille Poussié, les cheveux en désordre, se retournait à chaque coin de rue, et répondait par des obscénités aux injures de la foule.

« On avait hâte de les confronter, mais la vieille femme venait de rendre le dernier soupir. La nouvelle de cette mort sembla soudain réconforter Drouniguen. Mis en face du cadavre, il le regarda tranquillement, sans émoi visible; même plusieurs personnes surprirent un regard satisfait qu'il échangeait avec sa maîtresse.

« Sur ces entrefaites, arrivait le commissaire. Il fit aussitôt sortir le public, fermer la boutique, et commença son interrogatoire.

« Drouniguen et la fille Poussié expliquèrent en termes identiques, comme des gens qui se sont concertés d'avance, que, pendant qu'ils dormaient dans la chambre voisine, la mère se serait levée pour aller prendre de l'eau-de-vie dans un placard. Alors, étant ivre, elle s'était trompée en revenant, et, croyant se mettre au lit, aurait enjambé la fenêtre, qui n'avait pas de barre d'appui. Au surplus, disaient-ils, ils dormaient à poings fermés et n'avaient rien vu, rien entendu.

« L'attitude des accusés trahissait si bien leur fourberie que, sans plus hésiter, le commissaire les mit l'un et l'autre en état d'arrestation. L'enquête ne devait laisser subsister aucun doute. Elle révéla, en effet, que, depuis quelque temps, la veuve Drouniguen s'alarmait de voir l'ascendant que prenait peu à peu sur Gustave, cette fille Poussié. Elle avait bien raison d'être inquiète. Elvire Poussié convoitait l'argent de la vieille femme et prétendait se faire épouser. Or Mme Drouniguen, sachant trop bien à quoi s'en tenir sur cette fille, son ancienne servante, s'opposait au mariage; même, à plusieurs reprises, elle avait refusé de la laisser pénétrer chez elle. Gustave, nature cupide, paresseux fieffé, n'était, de son côté, accessible à aucun bon sentiment. Sa mère, qui le connaissait bien, lui promit cent francs s'il embarquait au long cours. Le garçon avait tergiversé, ne répondant ni oui ni non, essayant d'obtenir l'argent quand même, et puis, finalement, il avait disparu, — tout au moins sa mère ne l'avait plus revu. En fait, ce triste individu n'était pas loin : simplement caché chez sa maîtresse. Seulement, au bout de quelques jours, il se trouvait tout à fait sans ressources. La fille Poussié lui faisait de continuelles avanies, lui reprochant amèrement sa *lâcheté*. Elle le menaçait de le jeter dehors et d'en prendre un autre s'il continuait à *manquer de cœur !* On devine ce qu'elle entendait par là.

« Le 3, à 9 heures et demie du soir, par temps sombre, Gustave et la fille Poussié sortirent ensemble de leur logement. Ils rasaient les maisons. Sous le bras, la femme tenait, enveloppée d'un vieux journal, une bouteille de tafia prise à crédit dans un débit voisin. Arrivés rue des Mauvais-Garçons, n° 3 (la maison est presque à l'encoignure), ils montèrent ensemble l'escalier. La porte de la veuve était fermée, mais Gustave en possédait une double clef. Très probablement, ils trouvèrent la vieille femme étendue sur son lit tout habillée, et dormant du lourd sommeil de l'ivresse. En effet la malheureuse, que la disparition de son fils avait beaucoup affectée, buvait depuis quelque temps. Ce soir-là elle s'était attardée chez une petite épicière du quartier à laquelle elle contait ses misères, en absorbant de l'eau-de-vie de cidre. L'état dans lequel elle se trouvait l'obligeant alors à réclamer l'assistance de quelqu'un, le nommé Polycarpe Damour, retraité de douane, qui se trouvait là, consentit à reconduire la vieille femme jusque chez elle. Il l'aida à remonter ses étages, puis, ayant allumé une chandelle afin de reconnaître les êtres, il étendit la bonne femme sur le lit et se retira.

« Drouniguen et la fille Poussié durent tout de suite se rendre compte que l'état d'inconscience de la bonne femme leur permettrait tout à l'heure d'avoir raison d'elle. Personne, — l'accusation doit le reconnaître, — n'a ni vu ni entendu ce qui s'est alors passé. Pourtant, la dame Anquetin, blanchisseuse, qui travaillait dans son atelier séparé par un refend de l'appartement de la victime, a distinctement perçu *d'abord* le bruit léger des pas de *plusieurs* personnes s'approchant de la fenêtre, *puis*, une minute après, un bruit de chute sur le pavé de la rue. Il est ainsi établi que les accusés n'étaient pas couchés comme ils le prétendent. Il y a tout lieu de présumer que Drouniguen et la fille Poussié auront brusquement saisi la vieille, elle se sera débattue; alors, pour l'empêcher de crier, ils l'auront bâillonnée, puis, aussitôt après, précipitée dans le vide.

« C'est ainsi que le juge d'instruction a reconstitué le crime, et qu'il l'a retracé devant les accusés pris isolément. Vaincus par l'évidence, tous deux ont fini par arriver, presque le même jour, aux aveux les plus décisifs. Ils ont reconnu formellement qu'ils songeaient depuis longtemps à s'approprier tout ce que possédait la dame Drouniguen, et que, le soir du 3 février, ils avaient mis à profit l'état dans lequel ils la trouvaient pour la jeter par la fenêtre. Ils ne sont en désaccord que sur le point de savoir qui des deux aurait été l'instigateur du forfait. A cet égard, ils se rejettent haineusement l'un sur l'autre toute la responsabilité. »

Quand il eut achevé sa lecture, Desmauves feuilleta les dépositions des témoins, puis les notes de police, enfin il parcourut jusqu'aux *résidus;* il lut, avec non moins d'attention, ces brèves remarques qu'un président d'audience soigneux n'a pas manqué de crayonner çà et là en marge des pièces, afin de se remémorer les diverses questions à poser.

Son examen achevé, l'avocat, qui avait d'insupportables picotemens dans les yeux, monta se coucher. Il se sentait assez déconfit.

— Qu'est-ce qu'on peut bien plaider? C'est le dernier des coquins, ce Drouniguen! Et avec cela, il a avoué!... Un accusé qui avoue est un homme perdu.

Ah! se disait-il, tout en se déshabillant, je serais vraiment curieux de causer un peu avec Capitrel, le défenseur de la fille Poussié. Il ne manque pas d'aplomb, d'ordinaire, le confrère, mais je ne le vois pas, cette fois, osant proposer au jury des circonstances atténuantes. Que va-t-il imaginer?... Bah! que le coupable c'est mon client, — tandis que sa cliente à lui, une pauvre niaise terrorisée, une timide brebis, s'est bornée à laisser faire... Faut-il, en vérité, avoir une piètre idée d'un jury pour lui en servir de cette force! N'importe, je verrai Capitrel demain.

III

— Ah! ah! bonjour, Desmauves, bonjour, grave confrère. Comment allez-vous? je parie que vous venez pour notre complicité de parricide. Il s'agit de régler le petit quadrille, hein? En avant quatre!

— Oui, fit Desmauves, un peu choqué de cette légèreté de propos, je désirais tout naturellement...

— Tout d'abord pardonnez-moi de ne vous avoir point devancé, — je le devais aux termes de nos règlemens, puisque vous êtes mon ancien, — mais, ma parole, j'ignorais encore, il y a une heure, par qui le président avait remplacé Chose... oh, je ne trouve jamais les noms...

— Lemarcis.

— Oui, Lemarcis, qui a pincé l'influenza, et pas pour un peu, à ce qu'il paraît; sans quoi, je vous garantis...

— Oh, l'on connaît votre correction ordinaire... Aujourd'hui, le temps nous presse, et je viens tout bonnement, en camarade, vous dire à la hâte ceci : Nos deux défenses sont liées, le sort d'un accusé sera le sort de l'autre; cela étant, que vous proposez-vous de plaider.

— Ce que je compte plaider? Eh! eh! mon bon... mais un

joli éreintement sur votre dos... J'étais une honnête fille... ou presque, — vous m'avez débauchée, alors que je me trouvais au service de maman Drouniguen... Car vous avez tous les vices; moi, sage comme une image!... Du crime, s'il y a crime, je n'ai rien vu, rien entendu. Tout s'est passé pendant que je faisais dodo.

— Vous cultivez l'humour, murmura Desmauves, qui esquissait un mince sourire.

— Comment! mais je ne ris pas du tout, observa Capitrel de sa voix enrouée, pas du tout! Et, campé devant la glace, il rectifiait posément son nœud de cravate.

— Votre cliente a avoué!

— Eh bien, qu'à cela ne tienne; nous revenons, mon cher, Elvire revient sur ses aveux, voilà!

— Mais sous quel prétexte?

— ... Sa faible intelligence, — elle ne sait d'ailleurs ni lire ni écrire, — ne lui a pas permis de se garder des embûches de l'instruction.

— Vous plaidez cela, vous?...

— Je plaide cela, moi.

— Sans... rougir?

— Ma foi oui, sans rougir.

— Mais, grand Dieu... ça ne tient pas debout!

— Évidemment non!... Mais ça, ça m'est égal, mon bon! Ce qu'il me faut, moi, c'est un prétexte à phrases; or, à notre époque, rien ne se tartine mieux que l'indignation contre un abus de pouvoir. Et puis c'est de Corval qui a fait l'instruction, et, cet animal-là, je ne peux pas le sentir. Il vous a une de ces morgues... Il fait toujours semblant de ne pas me voir dans la rue; aussi, je vais lui régler son compte : « Jamais, messieurs les jurés, on n'a vu une instruction aussi faible, aussi maladroite! »

Au surplus, je plaide second... c'est vous qui débutez, qui posez le débat; moi, je vous vois venir, et, forcément, je serai bref. Et puis, entre nous, cette affaire, je m'en moque un peu... Je n'ai qu'une crainte...

— Quoi donc?

— ...qu'elle ne se prolonge tard dans la nuit, car le lendemain, je suis du rallie des De Lussac, avec les officiers de dragons, de sorte que je voudrais bien pouvoir me coucher de bonne heure... Et vous, Desmauves, vous ne suivez pas les rallies?

Le regard protecteur, l'air enchanté de soi, Capitrel, un superbe garçon bien en chair, solidement musclé, se promenait tout en parlant, les mains derrière le dos. Il affectait de faire de larges

enjambées, en mollissant un peu et les talons écartés, — le mouvement instinctif du cavalier qui redoute d'accrocher ses éperons. « On déjeunera en forêt sur l'herbe, ce sera très amusant... Mais, voyons, revenons à nos moutons. Nous disions donc, pour arrêter le programme de samedi, que votre homme, Drouniguen fils, — il s'appelle Gustave, ça ne m'étonne pas, c'est un prénom de mauvais sujet, — revient également sur son aveu, n'est-ce pas?

— Mais non, à moins que... Vous pensiez donc que ce serait possible?

— C'est nécessaire, mon bon, ah çà!... Tout à l'heure je plaisantais, mais nous n'allons pas nous mitrailler l'un l'autre, je suppose?

— Permettez, faisait Desmauves, vous galopez d'un train... comme au rallie... moi, je n'ai pas encore vu mon client. Dans un quart d'heure, je vais à la prison. Je demanderai à lui parler : s'il me déclare qu'il ne maintient pas ses aveux... soit! Mais croyez bien que quant à le lui conseiller... jamais!

— Oh, bien entendu, mon cher, bien entendu, clamait l'autre, on ne *donne* pas de ces conseils-là. Il y a, cependant, manière pour que ce soit tout comme... On suggère simplement... on suggère...

Capitrel, tout en parlant, tenait à la main un large coupe-papier à manche d'ivoire garni d'argent, avec lequel il tapotait le rebord de son bureau, sans paraître vraiment attentif à autre chose qu'à bien placer son vaste menton frais rasé dans l'échancrure des coins cassés du faux-col.

— Voyez-vous, mon brave ami, la plaidoirie aux assises, moi, ça me connaît. Rien qui rappelle la plaidoirie, au civil, rien!... Ici il faut arriver à son banc avec un trousseau de procédés, un plein sac de ficelles. Le succès y devient une question d'habileté. Par exemple, moi, je ne perds pas de vue une minute mes têtes de jurés; je lis dans leurs yeux, sur leur front. Un rien, un geste m'éclaire sur leur état d'âme... Ce sont des gobeurs, en somme, ces bons jurés. A cette session, on pourrait croire qu'on nous les a choisis exprès. Presque tous des ruraux, des fin-fond-de-campagne! Tenez, mon cher, prenez donc une pastille à la violette.

— Non, merci.

— Si, si, essayez. C'est Lalo qui vient de les rapporter d'Égypte, elles ont bon goût avec un parfum agréable; et puis elles stimulent la salivation, ce qui est vraiment précieux à l'audience. Je vous en recéderai si vous voulez... trois francs la boîte.

L'aisance de son confrère, la manière pleine de désinvolture

avec laquelle il coupait par un propos frivole une conversation fort sérieuse, ne laissaient pas que d'en imposer à Desmauves. Il pensait : « Comme cela vous donne de l'assiette, de se sentir appuyé sur une fortune solide! Voilà un garçon en somme... ordinaire, eh bien, là où je marche à tâtons, il n'hésite pas, lui, il taille, il tranche, — il est sûr de sa route! »

— Nous avons une chance, voyez-vous, reprenait Capitrel qui enflait le ton et développait le bras d'un beau geste ample, nous avons une chance : la bêtise du ministère public! Si Brunel siège, nous sommes flambés, mais si c'est Combarac, comme me l'a fait pressentir hier le procureur général...

— Vous avez été voir le procureur?

— Non, je l'ai rencontré à la matinée de la générale Varimpré... Si c'est Combarac, alors, on pourra s'amuser.

— Combarac? Un petit brun?... Il arrive de Grenoble, n'est-ce pas? On le dit assez... nul.

— Comme un neveu de ministre qu'il est, — et prétentieux! Vous verrez ça! Impayable quand il glapit de sa voix de fausset : « Que votre conscience, messieurs les jurés, ne se laisse pas perturber par la sensibilité naturelle au cœur humain. » Oh! avec lui, nous devons obtenir...

— Quoi? Des circonstances atténuantes?

— Mieux que ça! l'acquittement.

— L'acquittement! Non, vous n'y pensez pas, car enfin... ces gens sont des bandits.

— Heu, heu! ce sont... nos cliens, mon cher. Ne nous livrons pas à des appréciations personnelles sur leur compte. Ce ne serait guère dans notre rôle. Le ministère public a pour office de noircir les accusés, nous, de les blanchir. Chacun son métier. Donc ne regardons pas de trop près la cuisine que nous préparons pour le jury.

Et alors, mon bon, si Combarac, surnommé Baraque, lâche des bêtises, s'aventure trop près du bord, vlan! nous le jetons à l'eau. Et, ma foi, cela pourrait bien arriver demain. Car enfin cette affaire doit bien recéler quelque particularité obscure : il ne s'agit que de la découvrir. Aussitôt, en avant la grande tirade, cliché Lachaud n° 5 : « N'oubliez pas, messieurs les jurés, que le Ministère public doit répandre la lumière à flots sur toute l'accusation; sinon, l'évidence n'étant pas faite, vous devez acquitter! »

— Quelle mémoire! fit en souriant Desmauves qui se levait pour s'en aller.

— Bah ! affaire de gymnastique. Je joue souvent la comédie de salon et cela m'entretient... Allons, au revoir, confrère, portez-vous bien.

IV

Desmauves connaissait assez mal la prison départementale.

A l'époque où il achevait son stage, il lui était arrivé de défendre en correctionnelle des individus poursuivis pour escroquerie, vagabondage ou abus de confiance; mais, en général, il attendait que ses cliens lui fussent amenés à la geôle du greffe. Sans doute, cela ne laissait à l'avocat que quelques heures pour préparer sa défense, mais, pour consciencieux qu'il fût, Desmauves aimait encore mieux risquer d'être quelquefois pris de court.

C'est que, dans la pensée de cet être fort sensible, la Prison était le vivant symbole de toutes les tares sociales. Pas artiste du tout, dénué du sens du pittoresque, habitué à ne considérer choses et gens qu'au seul point de vue des lois de la conscience, André eût été incapable de se complaire à noter au passage tel trait curieux de cynisme, tel détail drôle d'une existence d'aventurier ! Il se fût même reproché comme perverse l'espèce de jouissance qu'on peut goûter à confesser un coquin vraiment intelligent et beau parleur.

Et puis, pour tout dire, Desmauves n'était peut-être point exempt d'une certaine affectation, d'une pose en quelque sorte professionnelle. Nombre d'avocats, en effet, même des plus estimés, se piquent de n'étudier un procès qu'à la façon dont ils examineraient un point d'histoire, — à distance des choses et des gens, sur pièces et documens. Cette attitude de réserve, quand il s'agit de s'éviter le contact de criminels, a son excuse, car — il faut bien l'avouer, — on fait son égal, ne fût-ce que pendant un instant, de l'individu qu'on est allé visiter, et avec qui s'établit bientôt une certaine familiarité, l'inévitable intimité du tête-à-tête.

. . . .

— Le détenu Drouniguen ?... Monsieur a une permission ?

— Voici.

— Ah ! de M. le procureur ! c'est bien ! Si vous voulez me suivre... Pardon, mais comme je n'avais encore jamais vu monsieur ici, je ne savais pas que monsieur était avocat.

Une longue enfilade de corridors aux parois nues, d'un uniforme ton vert pâle en haut et brun terne à hauteur d'homme; puis une cour, plantée çà et là de grêles arbrisseaux en quin-

conce, où des individus à mine défaite, l'air las, tout rasés et tondus de près, habillés de gris, se promènent tête basse. On surprend un regard sournois, oblique, toujours aux aguets. Ce sont des ricanemens quand on passe, parfois un grand silence, parfois aussi des imprécations étouffées, des injures ignobles mâchonnées dans votre dos. Puis d'autres portes, d'autres couloirs plus sombres, ici une grosse serrure et une solide porte de chêne. Maintenant, il faut attendre le surveillant-chef. Le voici qui vient là-bas, en tunique bleue à passe-poils jaunes, une étoile au képi. Il s'avance lentement; on devine que pour cet homme le temps n'a pas grande valeur, que dans cette prison on n'est jamais pressé, que les journées y seront toujours et quand même trop longues. Le gardien ouvre un autre corridor plus étroit, qui commande une suite de petites portes à judas grillé. Au long d'elles, un soldat, fusil chargé, se promène à pas comptés.

— Numéro 27! C'est ici, monsieur, dit le gardien.

De nouveau un cliquetis, un grincement de ferraille, une porte qui tourne sur ses gonds, sourdement, — et voici l'avocat dans une petite cellule éclairée d'en haut par un soupirail étroit.

Sous ce jour dur, Desmauves clignote des paupières. Dans le coin à gauche, quelqu'un s'est levé souplement, sans bruit.

— C'est bien vous Drouniguen?

Pas de réponse.

— Je suis votre avocat, celui qui vous défendra après-demain.

L'homme avance d'un demi-pas, se tient debout, les mains dans les poches. Il tend le cou non sans hésitation; les narines flairent tandis que les yeux cherchent à se fixer. Mais l'avocat tourne le dos à la lumière et, à son tour, scrute très attentivement la figure de l'assassin. Oh! la répugnante face couturée de cicatrices, toute en mâchoire, une mâchoire énorme dont les tendons saillans ont, près des pommettes, des reflets de chaudron sale; les cheveux tout mêlés et huileux, une courte vareuse bleue à petit collet tout tors, un pantalon roussâtre et déchiré, échancré du bas, étroit des hanches. Des mains noires, larges comme des pelles de terrassier, très poilues, sillonnées de crevasses, avec çà et là des traces de tatouage.

Plus Desmauves observe cet individu, plus il éprouve de dégoût. Il voudrait se hâter d'en terminer avec lui, mais ne sait vraiment pas par quels mots prendre un peu contact.

En tatillon qu'il est, il tergiverse. Le voici qui voudrait d'abord que son client lui raconte sa vie. Comme si une brute pareille pouvait raconter quelque chose! Drouniguen, d'ailleurs, n'a pas du

tout l'air de comprendre et se borne à dire que sa mère ne lui donnait jamais d'argent; voilà! monsieur, jamais qu'elle en donnait!

— Il y a une chose importante dont je dois vous informer : votre co-accusée... est revenue sur ses aveux.

— Elvire? fait l'homme dont les petits yeux lancent une lueur rapide.

— Oui, elle a déclaré à son défenseur qu'elle n'était pas coupable, qu'elle n'avait rien vu de ce qui s'est passé! Elle prétend, enfin, qu'elle n'a nullement avoué.

Drouniguen, tassé sur lui-même, se pelote, le cou penché de côté.

— Ah... ah... c'est bon... finit-il par dire. Et moi, j'peux-t'y revenir aussi, moi?

— Je n'ai pas de conseils à vous donner là-dessus!

— Ah!... fait l'homme qui a tout de suite un regard hostile. Ah... eh ben, qui ça, alors, qu'en a à me donner?

La question est bien simple, bien naturelle; Desmauves devait l'attendre et cependant il a l'air tout ennuyé. En haussant les épaules : Faites comme vous voudrez!

— Compris, grogne Drouniguen qui, d'un revers de main, essuie le filet de salive qui lui coulait au menton, compris! c'est comme si qu'on virait bord-pour-bord, quoi!... Et alors, comment qu'faudra lui dire ça au président, que j'ai pas avoué? Vous, quoi que vous diriez, si vous étiez à ma place?

— A votre place?... Cet individu est inouï d'impudence, murmure le jeune homme. Mais il a tellement hâte de s'en aller que nerveusement il répond : Je dirais ceci : « Messieurs les jurés, je n'ai rien avoué sinon que je dormais. Donc toutes les belles phrases que l'instruction m'attribue, elle les a plus ou moins imaginées. Moi je n'ai passé aucun aveu, et c'est en vain qu'on s'est efforcé de m'intimider. »

— C'est bon, on tient le truc! Maintenant, vous n'auriez pas du tabac à me passer, dites... c'qu'on s'fait vieux ici, crédié!

— Du tabac! Et Desmauves se hérisse devant l'envahissante familiarité du drôle... du tabac! non, je n'en ai pas... d'abord je ne fume pas.

— Ah! et Drouniguen se met à se promener dans son cachot en se dandinant du haut du corps comme un mât de barque qui roule à la vague. Il sifflote un petit rigodon dont il marque la mesure avec les genoux.

Mais Desmauves : — Avez-vous autre chose à me dire? Je m'en vais travailler à votre affaire.

— Non, rien; à après-demain alors! Ah!... M'sieur, pardon!...

le juge il a pas voulu me dire oùsqu'on a mis la monnaie qui-z-ont trouvée chez la mère? Combien que vous croyez que ça me fait en tout?

— ... Je n'en sais rien, répond l'avocat d'un ton glacial.

— Si je vais à la Calédonie... dites, m'le donneront-ils, l'argent?

— Mais quel argent?

— L'argent que j'vous dis, celui d'la mère, pardi!

— Non, on n'hérite pas de ceux à la vie de qui on a attenté.

— En ce cas, ousqu'elle ira, la monnaie?

Desmauves, le nez dans son mouchoir, tant le relent de fauve qu'empeste cet individu le suffoque :

— J'ignore quels sont les plus proches de votre mère! Vous le savez mieux que moi.

— En avait pas!... était née à l'hospice...

— Eh bien, alors, ce serait l'État.

Et Desmauves sort, pendant que Drouniguen grogne sourdement : « l'État!... l'État! »

— Pouah! fit Desmauves se secouant instinctivement tout en allant, comme s'il redoutait de garder dans les plis de ses vêtemens l'odeur infecte du misérable. *Et je vais défendre ça, moi!...*

Rentré chez lui, assis devant son bureau, il se sentit soudain très mou, découragé, car toujours la terrible question : que plaider? comment trouver un semblant d'excuse au crime de cet homme? Et cependant ce n'est pas pour rester coi devant le jury qu'on est commis par le président? — Enfin, se dit-il, à force de chercher, peut-être trouverai-je. Ce ne serait pas la première fois qu'en repassant à fond un dossier il me viendrait des idées auxquelles je n'avais songé d'abord...

Je vais lire et relire attentivement toutes les pièces, surtout les dépositions, de façon à les posséder sur le bout du doigt; et, ma foi, advienne que pourra! s'il y a un peu de lutte à l'audience, si je m'échauffe... Tiens, c'est vrai, l'avocat général va être justement Combarac... C'est drôle! Comme il faut que le procureur général soit sûr de la condamnation pour confier le réquisitoire à un aussi pitoyable magistrat!

Bientôt Desmauves sourit en se remémorant les dernières sottises que le personnage aurait débitées. Sont-elles authentiques? Bah! on ne prête qu'aux riches! Bien sûr que samedi tous les jeunes avocats viendront s'amuser à l'audience.

V

Pendant qu'André passe sa robe au vestiaire de la Cour, il entend dans le corridor : « Chut, c'est maître Desmauves qui est là... Il paraît que c'est son début aux assises.

— Est-ce qu'il n'est pas de notre Académie des Belles-Lettres?

— Oui, oui... Oh! il parle fort bien, à ce qu'on dit.

André feint de n'avoir point entendu, mais son amour-propre se sent agréablement chatouillé.

Peu à peu, une envie ardente monte en lui : nul, en effet, ne résiste complètement à l'attirance du succès public, à la séduction de la popularité. Lui, qui ne s'était jamais privé de railler les confrères trop gourmands des faciles applaudissemens de la galerie, — maintenant qu'il y est pour son compte, que là, à côté, dans la grande salle d'assises ronflent sourdement des rumeurs de foule, il se sent envahi soudain de la vanité de l'acteur qui monte sur les planches un jour de belle chambrée, tout pénétré du sentiment de son importance. Il se répète avec complaisance que les fortes émotions qui vont secouer tout à l'heure magistrats, jurés, assistans, seront son œuvre! Quel beau rôle, tout de même, que celui de l'avocat!

— Sapristi, mon cher, quel air de jeune dieu vainqueur vous avez aujourd'hui, souffla jalousement un petit confrère, tandis que Desmauves gagnait le banc de la défense.

André ne put s'empêcher de rougir un peu. Il se sentait deviné. Oui! maintenant que le combat était tout proche, il reniflait la poudre, se sentait prêt à charger. Le sang lui bouillonnait aux tempes; ah! il n'aurait pas fallu à cette heure le plaisanter, lui dire que son affaire ne valait rien. Son affaire?... Très défendable, oui, oui, parfaitement!

Il y a une demi-heure que l'audience est commencée.

Au milieu du brouhaha des conversations, le président, un petit gros, rougeaud, avec un lorgnon d'écaille, M. de la Mendalle, penché sur le dossier, le feuillette assez nonchalamment. Mais voici que son lorgnon lui échappe, tombe, glisse entre deux pages, et c'est toute une affaire que de le rattraper. Il faut qu'un des assesseurs s'en mêle. Alors, troublé par l'incident, oubliant qu'il vient déjà de poser une question à laquelle les accusés n'ont rien répondu, le président en pose une autre. Et cela toujours du même air un peu affecté, semblant prendre tout de très haut. S'il savait, pourtant, ce que ces attitudes-là exaspèrent

le jury et combien d'acquittemens ne sont que des coups de mauvaise humeur contre le président! Il est vrai que c'est bien fastidieux d'interroger un drôle comme ce Drouniguen, qui fait l'imbécile depuis le commencement. On n'en peut rien tirer que de vagues grognemens. Le coquin ne se soucie pas de lâcher, sans le vouloir, une parole compromettante. Le dos rond, la face plus sale que jamais, ses larges mains crispées sur ses genoux, les yeux mi-clos, il semble guetter quelque chose.

Le président vient de répéter :

— Passons! Cela encore a été reconnu à l'instruction!

Mais Drouniguen se lève : « Un instant! » fait-il. Le gendarme qui le garde veut le faire asseoir, mais le gars lui résiste, le repousse, et, les mains sur les hanches, clame :

— Je reconnais rien... J'ai pas avoué! Na! voilà!

— Comment? Quoi? fait le président qui sursaute et se tourne vers l'accusé, mais, mais... dans l'instruction?

— Pas vrai!

— Comment, pas vrai?... D'abord, tâchez d'être poli! hein! Je vous dis que vous avez tout avoué. La preuve, tenez, messieurs les jurés, la preuve, page 21, dans le haut. Je lis *textuellement* : « A cet instant, le nommé Drouniguen dit : « Allons, en « voilà assez, bien oui, c'est vrai. Nous l'avons poussée un peu et « elle a fait la cabriole. »

— Possible que ça soye écrit, fait l'homme d'un ton goguenard, possible! mais, c' juge-là, il n'a pas dit la chose comme il devait... vu que j'ai jamais dit ça. » Puis soudain, avec volubilité, et comme on récite une leçon : « Messieurs les jurés, je n'ai rien avoué sinon que je dormais; donc toutes les belles phrases qu'il m'attribue, il les a plus ou moins imaginées. Moi, je n'ai passé aucun aveu, et c'est en vain qu'il s'est efforcé de m'intimider. »

Desmauves tressaille ; il ne peut s'y méprendre, ce sont exactement *ses mots à lui*, le jour où il est allé à la prison!

— Eh bien, dites donc, confrère, lui murmure à voix basse, avec un mauvais rire, le beau Capitrel, vous n'êtes pas emprunté, vous, pour un soi-disant timide. Bigre! Alors... vous lui avez fait répéter son rôle? Mais Desmauves feint de n'avoir pas entendu. Capitrel va insister... Heureusement, voici l'interrogatoire de la complice qui commence.

Ah! celle-là non plus n'a pas une mine à séduire le jury; c'est bien le type de la rouleuse aux traits avachis, à l'air ignoble. Elle semble d'ailleurs avoir conscience de l'effet déplorable qu'elle produirait à se laisser regarder en pleine lumière, car elle s'obstine à garder la main devant ses yeux. On entend à peine les

réponses qu'elle susurre en larmoyant dans un tremblotement de ses grosses lèvres.

— Vingt-sept ans, monsieur.

— Non! trente-deux bien sonnés. Vous avez déjà été condamnée trois fois pour escroquerie. Qu'avez-vous à dire pour expliquer votre conduite? Racontez-nous la scène du crime. Allons, parlez!

— Ah!... c'est bien malheureux... bien malheureux!

La fille Poussié pousse de grands soupirs et tortille un mouchoir en loques de ses gros doigts rouges à peau luisante.

— Quoi? qu'est-ce qui est malheureux?... Qu'on vous accuse d'assassinat? mais vous avez avoué!... car, enfin, est-ce que, vous aussi, vous auriez l'effronterie... La comédie serait complète!

— Pardon, monsieur le président, interrompt de sa voix la plus grave maître Capitrel qui, debout à la barre, incline en avant son gros corps bien nourri, pardon! mais je ferai respectueusement observer à la Cour que ma cliente est *accusée* et non point *condamnée*. Or elle m'a déclaré revenir formellement sur des aveux qu'elle assure ne lui avoir été arrachés que par l'intimidation, — ainsi que cela se pratiquerait, dit-on, dans certains cabinets d'instruction.

— Maître Capitrel, je vous défends d'incriminer le juge, M. de Corval, dont la conduite n'a pu être que parfaitement correcte. Je vous le défends!

— Heu! monsieur le président, le juge a pu se tromper... ne pas comprendre... se laisser entraîner par son zèle...

L'avocat général Combarac, un petit monsieur mince, jaune, longs favoris, nez en lame de couteau, exprime par une mimique méprisante, le cas qu'il fait de ces reprises d'aveux qui surviennent si à propos pour les besoins d'une cause désespérée. Dans son impatience il trépigne. Il a hâte, sans doute, qu'on lui accorde la parole.

Enfin c'est son tour. Il drape ses manches : tousse un peu afin d'affermir sa voix et le voilà parti grand train. Ah! pour lui, que les accusés avouent ou n'avouent pas, qu'importe! Il le déclare avec hauteur, car jamais affaire n'a présenté une limpidité pareille : c'est du cristal de roche!

— ... Donc, messieurs les jurés, une convoitise abominable a armé le bras des deux assassins. Sans respect pour les cheveux blancs d'une vénérable matrone qui les avait l'un et l'autre, — ô infamie! — comblés de bienfaits, ils se sont subrepticement introduits jusqu'en son logis pendant son sommeil, se sont tortueusement saisis d'elle, l'ont étroitement garrottée...

Ici, maître Capitrel, qui connaît son homme et le sait rageur, se met à hausser les épaules en ricanant, à mi-voix : — Allons donc, allons donc!

Combarac s'est arrêté brusquement. Son petit œil rond de coq-cayenne s'injecte de colère.

— Oui, garrottée, je dirai plus, terrassée! C'est alors que dans leur fureur, les misérables, pour étouffer les cris de l'infortunée, lui écrasent, pour ainsi dire, le maxillaire. Ils serrent tellement leur bâillon que le médecin légiste trouvera dans la gorge de la morte *deux dents* : oui, messieurs les jurés, deux dents brisées par le bâillon.

— Des dents brisées par un bâillon! gouaille Capitrel en sourdine. Allons donc!... brisées par la chute!

— ... Et l'on ose insinuer qu'il n'y a pas eu lutte! Mais la lutte a été terrible! *la lutte pour la vie!*

— Hein! fait tout bas Capitrel en donnant du coude à Desmauves, j'espère... Qu'est-ce que je vous avais dit? s'enferre-t-il assez avec sa lutte? que fait-il donc du témoignage de la blanchisseuse?

— Évidemment, il se fourvoie, répond Desmauves tout animé; d'ailleurs est-ce qu'on se bat avec une vieille femme étourdie de boisson!

— Il barbote... il barbote que c'en est un rêve! Ah! je savais bien ce que je faisais en l'aguichant. Tenez, c'est à vous qu'il s'en prend maintenant, — parce qu'il vous a vu rire!... On dirait un chat-tigre... Pristi, si vous savez profiter de l'occasion, vous devez...

— Quoi?

— ...lui casser les reins en cinq minutes. Si je plaidais premier, allez!

— Mais... mais... fait Desmauves piqué, je vous prie de croire que je n'ai pas besoin que la route me soit tracée.

Il est tout vibrant, superbe d'élan chaleureux :

. . . .

« Non, messieurs, M. l'Avocat général n'avait pas le droit de vous dire que la lumière est largement faite, car jamais cause tragique ne sera, jusqu'à la fin, restée plus étrange, plus énigmatique.

« Et d'abord, laissez-moi vous rappeler ce principe primordial que pas une minute vous ne devez cesser d'avoir devant les yeux, et qui sera comme le flambeau de vos consciences : « *L'accusation a le devoir de tout expliquer.* » Si cela est vrai, tolérerez-vous qu'elle prétende sauter par-dessus certaines difficultés de sa tâche? Souffrirez-vous que, pour fortifier ses hypothèses, elle se permette de travestir certains détails essentiels?

« Ici que savons-nous de certain, de positif? Une vieille femme

presque impotente vient de rentrer chez elle, en état de vague inconscience. Son fils et la maîtresse de celui-ci arrivent. *Aucun bruit ne va être entendu*, donc on ne se querelle pas, on ne se bat pas!... S'il s'était élevé la moindre dispute, la blanchisseuse d'à côté, la femme Anquetin l'aurait entendue à travers le refend. Or elle vous affirme n'avoir surpris, bien qu'elle fût aux écoutes depuis un instant, qu'un faible frôlement de pas sur le plancher.

« A coup sûr, pas de lutte! Et cependant, M. le Substitut, avec une assurance qui, vraiment, déconcerte, vous a affirmé : « *Il y a eu bataille, lutte violente!* » Eh bien, ça n'est pas vrai! Ici, je n'hésite pas à le dire, on vous trompe, messieurs les jurés.

« Et ce n'est pas tout.

« La mourante a sur la face deux mouchoirs noués, l'un devant les yeux, l'autre devant la bouche. Il faut les expliquer, ces mouchoirs! Comment les expliquez-vous, monsieur le Substitut? Celui de la bouche servait, dites-vous, à étouffer les cris de la victime. Soit! mais alors le bandeau des yeux? A quoi pouvait-il bien servir, puisque la victime était terrassée? Quelle est donc *la chose qu'on voulait l'empêcher de voir?* Ah! je vous défie bien de nous le dire!

« Mais l'avez-vous seulement tenté? Non! c'est prodigieux, ceci, messieurs les jurés. M. le Substitut, qui vous demande deux têtes pour le bourreau, n'a pas même songé à rechercher *pourquoi* ce bandeau des yeux... Oh! s'il veut m'interrompre, qu'il parle, j'écoute!... Rien! n'est-ce pas? Sur ce point capital, il restera muet!

« Et alors, vous, ne serez-vous pas effrayés de la terrible responsabilité que vous assumeriez si vous déclariez, qu'il y a eu assassinat? — Assassinat! En êtes-vous sûrs? C'est possible, oui! mais *certain*, non! ce ne l'est pas. Les accusés, alors, doivent bénéficier du doute; vous êtes forcés d'acquitter! »

Quand Desmauves a fini, une sorte de murmure d'approbation parcourt la salle. Ce n'est pas qu'on soit convaincu de l'innocence des accusés, mais les uns s'abandonnent au charme toujours si puissant des phrases sonores, les autres reconnaissent qu'il y a dans l'accusation quelque chose qui « ne va pas ».

Capitrel, lui, en garçon avisé, se garde bien de plaider longtemps. Sans chercher ni à toucher, ni à émouvoir, il se borne à railler avec bonhomie les incohérences de l'accusation : « Nous ne vous demandons pas d'accorder un brevet de vertu à deux êtres de moralité douteuse; nous vous demandons seulement de vous poser à vous-même cette simple question : Est-il absolument impossible qu'une vieille femme dégoûtée de la vie, désolée de penser que son fils va se marier malgré elle, ait voulu se suicider?

On objectera : « Mais pourquoi juste ce jour-là ? » Je réponds que le retour de son fils, en compagnie de cette maîtresse qu'elle exècre, de cette maîtresse qui dort là dans la petite chambre à côté, a navré la vieille. N'oublions pas qu'elle a bu, et que certaines gens ont l'alcool triste. Mais voici qu'elle craint de manquer de courage pour enjamber la fenêtre. Alors elle se noue un bandeau sur les yeux afin de ne pas voir le trou noir où elle va tomber. Ce bandeau sur les yeux, l'accusation ne l'expliquait pas : moi je vous l'explique. — Et je vous supplie maintenant de vous demander s'il est impossible que les choses aient pu se passer ainsi ? *Non, ce n'est pas impossible !* Alors vous acquitterez, à regret, mais vous acquitterez. »

Le président, se penchant vers le substitut : « Désirez-vous répliquer, monsieur l'Avocat général ?

— Oh ! non, monsieur le Président, fait celui-ci avec aplomb, non ! j'estime que ce serait parfaitement superflu. Les subtilités de la défense ne sauraient impressionner le jury.

— Répliquer ! Allons donc !... Il en serait bien incapable, murmure sourdement Capitrel.

Une heure et demie plus tard, les jurés rentraient, et le chef du jury, le comte de Kergans, un gentilhomme bien connu dans la région, lisait le verdict.

Ainsi que le laissait pressentir la longueur même de la délibération, c'était un acquittement.

Il y eut d'abord un mouvement de stupeur dans la foule, puis des vociférations éclatèrent.

Desmauves, en entendant ces huées indignées, ces clameurs ironiques qui saluaient le verdict, parut tout surpris. Et sa surprise était sincère. Ah ! qu'elles étaient donc loin maintenant ses premières répugnances à défendre le parricide !

Un peu ahuri, déconcerté, il regardait Capitrel.

— C'est scandaleux, clamait celui-ci, tourné vers la foule et la regardant avec des yeux de défi. *Ils ne respectent pas la justice de leur pays !*

Mais tout bas, tandis que Desmauves, encore étourdi, reprend ses papiers pêle-mêle pour les jeter dans sa serviette, Capitrel murmure : « C'est raide tout de même. Avouons que si Baraque n'avait pas été aussi bête !... Ce n'est pas encore ce coup-ci qu'il tient son avancement ! »

VI

Il était près de onze heures du soir quand André rentra chez lui. Sa surprise fut grande de voir l'escalier encore éclairé, et

d'entendre en haut un bruit d'allées et venues que dominait une voix forte, celle de Mme Dorange donnant des ordres.

— Ah, fit-il, je n'ai pas de chance, vraiment. Je rentre éreinté, brisé de fatigue, à bout, et il va falloir que je reste auprès de Lucie... Elle ne comptait cependant pas que ce serait si tôt!

Comme il arrivait au palier du second, Mme Dorange apparut, en petit bonnet, les bras chargés d'une pile de serviettes.

— Bonsoir, André.

— Bonsoir, madame Dorange. Je suppose, vous trouvant ici, que l'instant approche?

— Oui, ça m'en a un peu l'air... Mais nous avons le temps. Si votre femme m'a fait prévenir, c'est qu'elle était tourmentée de penser que vous ne rentreriez que très tard. Alors, votre affaire?... A quoi sont-ils condamnés?

— A rien du tout : le jury les a acquittés!

— Bah, tous les deux?

— Oui! tous les deux!... et Desmauves en hochant la tête ajoute : Ça a fait crier un peu dans la salle...

— Alors il y avait foule?

— Foule énorme.

— Eh! mais c'est un succès superbe, savez-vous. Ça va vous faire joliment du bien... Non, n'entrez pas. J'oubliais de vous dire que je vous ai fait disposer un lit en haut dans la repasserie.

— Et comment Lucie se trouve-t-elle?

— Pour l'instant elle ne sent guère qu'une espèce de douleur un peu sourde... Il vaut mieux que vous la laissiez tranquille... Et votre ami Capitrel, qu'est-ce qu'il dit?

— Mais il est ravi de notre triomphe commun.

Mme Dorange après un moment de silence :

— J'espère, André, que maintenant vous allez vous lier davantage avec lui... D'autant plus que vous savez, nous sommes un peu parens. Il me l'a gentiment rappelé l'autre jour, — oui, oui, par sa mère qui était une Legrand... Mais, j'y pense... une idée!... pourquoi ne lui demanderiez-vous pas d'être parrain?

— Oh! vous n'y songez pas, madame Dorange, lui infliger cette corvée! Ce serait bien indiscret... Et puis nous pensions à M. Fontaine.

— Du tout, André, du tout! D'abord, jamais vous ne serez plus ami avec Léonce qu'aujourd'hui. Un garçon comme ça peut vous être utile, s'il veut : il est riche, il est connu... Et puis ça le flattera. D'abord est-ce qu'on refuse jamais d'être parrain!... Oui, ce sera parfait. Entendu!... Et bien sûr qu'il commandera les boîtes de dragées à Paris!

— Je n'oserai jamais lui en ouvrir la bouche.

— Eh, j'en fais mon affaire. Allons, vous avez bien gagné de vous reposer, montez vous coucher... Je vous ai fait mettre un peu de muscat et des biscuits... Si les douleurs augmentent on vous réveillera. La sage-femme est prévenue pour six heures du matin, seulement. J'ai pensé qu'il était inutile de lui payer une nuit pour rien, n'est-ce pas?

Mme Dorange, qui a fini tous ses préparatifs, s'installe dans un fauteuil au chevet de sa fille, qui, la tête vers la ruelle, paraît sommeiller.

On a du temps devant soi, et la bonne dame songe à bien des choses.

Elle songe que ce sera un garçon, et qu'on l'appellera Robert. Ensuite, qu'on fera le baptême tout de suite... C'est bien ce qui vaut le mieux. D'abord c'est toujours l'habitude dans les familles dévotes, et puis c'est une économie. Pas de dispenses à payer à l'évêché, pas d'ondoiement, — et, au lieu d'un festin en cérémonie, où l'on serait obligé d'inviter quantité de gens, un petit repas d'intimes.

Elle sera la marraine, — naturellement, puisqu'elle est la seule grand'mère. André n'a plus personne de son côté. Quant au parrain, certes Léonce fera meilleur effet que ce vieux radoteur de père Fontaine.

Peu à peu l'excellente femme s'assoupit, mais ce demi-sommeil est bercé d'agréables visions. Elle se voit au seuil de l'église, en tous ses atours, — son beau chapeau émeraude et sa robe de faille à garniture capucine, — donnant le bras à M. Léonce.

Elle sourit à son *compère*, qui, du reste, est d'une prévenance charmante.

Ah! qu'à ce moment Mme Dorange ne se souvient guère de ce qu'elle disait, il n'y a pas deux mois, devant tout un cercle de mauvaises langues, chez sa vieille amie, Mme Mauger! Comme elle malmenait alors certain « énorme garçon, tout soufflé, l'air pas malin, avec ses gros yeux bleus à ras des joues, sa grande bouche sans lèvres, sa face rasée de bedeau, — et toujours enrhumé du cerveau! Leur monsieur Léonce!... un fat, tout juste bon à faire le joli cœur dans les salons, à roucouler la chansonnette, à imiter le miaou du chat, le bourdonnement du hanneton. Et on appelle ça *un bon garçon le cœur sur la main?* Allons donc! un appétit, un ventre, pas autre chose. Mais regardez-le donc : il devient si gras que le cou lui déborde sur son faux-col. Et il a vingt-huit ans! »

En ce moment, — il est vrai qu'elle ne garde jamais rancune à

ceux qu'elle a malmenés, — la bonne dame se souvient seulement que Léonce, — elle dit Léonce tout court, — est un convive charmant, plein de gaîté et d'esprit, et que ses histoires du Palais font s'esclaffer de rire tous ceux qui les entendent.

. . . .

Un peu fluet l'enfant que Mme Desmaures vient de mettre au monde, pas lourd, — quatre livres, — mais ça ne fait rien! D'abord c'est un garçon, et puis, tel quel, il plaît à la grand'mère qui dit déjà que ce sera un « gaillard », et, d'ailleurs, « plutôt de son côté. »

Demain le baptême.

. . . .

Très gai, ce petit dîner; jamais Léonce ne s'est trouvé aussi en verve. A dire le vrai, cette intrigante de Mme Dorange s'y prend de la bonne manière pour qu'il soit satisfait. Elle se pâme d'aise à chacune de ses plaisanteries. Le gros Léonce amuse particulièrement la tante Caroline et la jeune cousine Henriette avec un tas de petits potins, de petits scandales. Car il sait tout, Capitrel, il est au courant de tout.

— Et vos gaffes des petits confrères? demande Mme Dorange. En avez-vous de nouvelles ?

— Volontiers. Tenez, voici les dernières récoltées.

Mais la tante Caroline a besoin d'explications. Un peu naïve, cette vieille demoiselle aux joues poupines, au sourire d'enfant, ne sait même pas ce qu'on appelle une *gaffe!* Complaisamment, Capitrel explique qu'on nomme ainsi les lapsus baroques, qui échappent à l'un ou à l'autre. Tout de suite, lui, les happe au passage. Il possède ainsi une collection déjà riche, une collection que beaucoup de magistrats, — surtout ce farceur de petit président Lavandier, — voudraient bien feuilleter. Mais non, ça ne regarde pas ces messieurs !

L'amusant, avec Capitrel, c'est qu'il singe dans la perfection l'intonation et le geste de chacun. Tantôt sa voix s'enfle et gronde, tantôt elle s'amincit en un petit filet aigu, avec des jeux de physionomie variés et tout le temps appropriés.

— Ces deux affaires sont liées, messieurs de la Cour; on ne peut les séparer, elles naissent l'une de l'autre, elles sont sœurs. — Dans cette brasserie interlope le service était fait par des femmes sur lesquelles je ne crois pas devoir m'étendre. — Messieurs, je vais m'efforcer d'abréger les derniers instans du tribunal...

— Allons, Capitrel, un verre de Château-Cantenac de derrière les vieux fagots de ma belle-mère?

— Volontiers... Pristi, il est fameux!

Maintenant, Léonce imite l'accent tudesque d'un colporteur qui, l'autre jour, a expliqué lui-même son affaire au tribunal de commerce. Le colporteur se plaint de son défunt associé : « Zet hôme m'a fait tu mâl, mais gomme il a béri tans un naufrâche, che lui bardonne, et che tis (il lève la main) : che tis : Que la derre lui soit léchère! (après réflexion) : Non !... que la mer lui soit léchère. »

A présent ce sont les débuts aux assises de ce pauvre Boussat, Boussat qui n'a jamais pu sortir qu'une phrase, une seule. Il avait appris par cœur toute sa plaidoirie et venait de dire sur le ton solennel qui convient à un exorde grand style : « Je ne saurais me dissimuler, messieurs les jurés, que, dans les affaires criminelles, le rôle le plus ingrat est celui de l'accusé », quand il fut coupé net par le rire clair d'un assistant, — quelque jeune clerc d'avoué, entré sans doute en curieux. Rien de contagieux comme la franche bonne humeur d'un enfant! Le fou rire gagna la Cour, d'abord, puis le jury, puis les assistans, puis les gendarmes, — enfin les accusés eux-mêmes, de sorte que lorsque le président (c'était cet impitoyable la Rozeraie) demanda moqueusement du haut de son siège au pauvre stagiaire : — En êtes-vous bien sûr, maître Boussat? — ce ne fut plus que trépignemens dans toute la salle, on se tordait. L'avocat était perdu, roulé, noyé. Il n'a pu trouver un mot à ajouter. Il s'est assis blême, pâle comme un linge, puis de grosses larmes ont commencé à lui couler sur les joues... On ne l'a jamais revu au Palais.

— Ah! ce monsieur Capitrel, n'est-ce pas, Caroline, comme il est amusant! Et dire qu'il est toute l'année comme ça! Ah, sa femme ne s'ennuiera pas... Voyez-vous, mon gendre, c'est ainsi que je voudrais vous voir. Allons, secouez-vous!... Tâchez donc de vous animer un peu, de prendre la vie du bon côté, au lieu d'être tout le temps à chercher midi à quatorze heures. Maintenant, saperlotte, vous voilà le pied dans l'étrier!

— Ah certainement, quant à ça !... il est lancé, déclare Capitrel qui se croit obligé d'être aimable ; oui, après l'acquittement d'un chenapan comme Drouniguen, *d'un parricide qui avait avoué!...*

Une ombre passa à cet instant sur le front un peu moite de Desmauves; et, jusqu'à la fin de la soirée, en dépit des efforts de son camarade, il demeura soucieux.

MASSON-FORESTIER.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA

POÉSIE ET LES POÈTES CONTEMPORAINS

EN ALLEMAGNE

Un critique allemand a dit qu'il fallait entendre par le mot « romantisme » la tendance de l'esprit humain à se donner à la métaphysique, à la musique, et à la poésie lyrique. La définition est large, si large qu'elle ne définit et n'enveloppe plus en aucune façon ce que les Allemands ont eux-mêmes qualifié de « romantisme » chez eux, à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci. Mais, en revanche, peut-être pourrait-on fort bien l'adopter si on la considérait comme s'adaptant à ce qu'il y a de meilleur et de plus parfait dans l'esprit et l'art allemands. Et alors il faudrait dire que l'esprit et l'art allemands, considérés de la façon la plus générale, sont, de par la nature même de la race, voués au « romantisme ».

Que cette source de romantisme n'est point près de se tarir au fond de l'âme allemande, c'est ce que nous ont prouvé, tout récemment encore, d'admirables exemples, du moins pour ce qui est de la musique et de la métaphysique. Les noms de Wagner et de Schopenhauer n'ont rien qui le cède à ceux des Kant et des Hegel, ou des Bach et des Beethoven. Mais il semblait d'autre part, depuis trente ou quarante ans, que, dans l'ordre de la poésie lyrique, une sorte de voile se fût étendu sur le génie allemand, et qu'après Gœthe, Novalis et Heine, fût tarie la source de lyrisme qui s'était répandue, pendant près d'un siècle sur l'Allemagne. Non pas que l'on eût cessé de vouloir se découvrir des qualités poétiques. On le voulait, mais on ne le pouvait plus. La quantité des productions lyriques restait considérable, devenait même

peut-être plus considérable que jamais; mais la qualité de ces productions ne répondait pas à leur nombre. C'était comme si après Gœthe et Heine il ne fût plus resté qu'à les imiter servilement l'un et l'autre; à moins encore que l'on ne se contentât tout simplement du culte de la forme, presque sans nul souci du sentiment ni de l'idée.

Les règles esthétiques que firent triompher assez longtemps nos poètes de l'école parnassienne, on peut dire en effet qu'elles dominèrent pendant près d'un demi-siècle tout l'art poétique allemand. Platen et Rückert furent, sinon à proprement parler les initiateurs, du moins les fondateurs de cette école pour laquelle la forme était tout, et le contenu, rien ou peu de chose, pour laquelle l'expression n'était plus un moyen, mais devenait le but même de la poésie. Peut-être pourrait-on dire de Heine lui-même qu'il eut là sa part de responsabilité. Si implacable adversaire de Platen qu'il fût, il ne se montra pas moins lui-même aussi, et plus encore que Platen, un tel maître dans la forme, il n'y fit pas moins preuve d'une telle virtuosité, qu'il n'a pas toujours su échapper au danger de faire montre gratuitement de cette virtuosité, et ainsi parfois d'en abuser. Par l'apparence de vie que son art merveilleux a su maintes fois prêter à de purs jeux de langage ou d'esprit, il a donc pu contribuer lui-même à propager un art qu'il combattait.

Mais le poète chez qui ces nouvelles tendances se manifestèrent de la façon la plus consciente et qui par là, en même temps qu'il atteignait à une véritable maîtrise, conquit aussi en Allemagne la plus grande renommée, depuis Heine, c'est Emmanuel Geibel, dont toute la poésie est d'essence purement *formelle*. On a souvent cité de lui ces conseils qu'il donne aux poètes : « Que, par une forme accomplie, le vrai poète s'efforce à glaner du sourire, même dans un sujet pénible! Qu'un noble rythme vienne adoucir et rendre belles toute douleur et toute tristesse! Que même le cri d'angoisse qui s'échappe de la poitrine devienne de la musique pour l'oreille! Que le javelot piquant de l'ironie soit tout d'abord plongé dans les vagues de la grâce, et que résonne avec harmonie l'arc qui le doit lancer! » Cette citation est empruntée à ses *Distiques de la Grèce;* et elle forme en allemand six vers pleins d'un charme qu'il est malheureusement impossible de retrouver dans une traduction (1).

(1) Je ferai remarquer ici, en passant, que cette impossibilité de traduire des vers d'une langue dans une autre, et en particulier de l'allemand en français, est un peu à regretter dans une étude du genre de celle-ci. C'est évidemment lorsqu'il s'agit de poésie lyrique qu'une bonne citation serait souvent préférable à n'importe quel commentaire. Mais, pour ne pas desservir les poètes dont j'aurai à parler, en leur enle-

« Que même le cri d'angoisse qui s'échappe de la poitrine devienne de la musique pour l'oreille! » disait Geibel : et il y a là en germe toute une esthétique, tout ce qui fut l'esthétique de la plupart des poètes allemands pendant quarante ans. L'expression belle, le son verbal harmonieux, l'image qui soit une parure, il n'est pas question d'autre chose; il n'est question ni de l'idée ni du sentiment. Que l'habit soit somptueux, de couleur réjouissante et de coupe qui séduise, orné de fines broderies, de perles et de pierreries, peu importe le corps. Peut-être avec ce seul souci peut-on atteindre à une belle rhétorique, mais on n'atteint qu'à de la rhétorique.

Les suites de ce divorce entre la forme et le contenu furent ce qu'elles devaient être. Le dilettantisme envahit presque toute la poésie allemande, et étouffa bientôt presque partout les germes de personnalité qui ne pouvaient manquer de surgir d'un sol naguère encore si fécond en fleurs de vraie poésie. Quelques poètes cependant surent résister à l'engouement qui emportait leurs contemporains vers des succès plus faciles et plus éphémères; et ce sont ceux-là qu'il faut considérer comme formant la véritable transition entre la grande période qui finit avec le nom de Heine et la période qui vient de commencer, et que je vais essayer de caractériser tout à l'heure. Les meilleurs parmi ces poètes sont le Suisse Gottfried Keller, le Poméranien Théodor Fontane et le Frison Théodor Storm. Tous trois se tinrent à l'écart du mouvement qui glorifiait par-dessus tout la forme dans la poésie; tous trois, dans leurs œuvres, témoignèrent d'une riche vie intérieure, et leur poésie fut ce que doit être toute vraie poésie lyrique : l'épanouissement d'une personnalité.

Chez Keller et chez M. Fontane, cette personnalité peut sembler un peu abrupte et un peu contenue; elle n'aime pas trop s'éloigner de la vérité immédiate, elle s'appuie volontiers sur les contingences, non seulement pour ce qui est du sentiment et de l'idée qu'elle veut exprimer, mais aussi pour l'expression à leur donner. Elle renonce par là même à cette sorte d'agrandissement et de transfiguration où elle pourrait prétendre en se surveillant moins; mais, si elle y a renoncé, c'est peut-être qu'elle a senti qu'à vouloir aller trop loin ou trop haut, elle perdait pied, et serait alors obligée de se confier à d'autres forces qu'à ses propres forces intimes, ce qui lui retirerait du coup toutes ses qualités.

vant par le fait même de la traduction une de leurs qualités primordiales, je restreindrai mes citations aux cas semblables à celui-ci, où je veux attirer l'attention sur l'idée et non sur la forme. Pour ce qui est de la forme et de tout l'éclat que celle-ci peut donner à l'idée, je serai bien obligé de prier qu'on veuille bien en croire ce que je dis, jusqu'au moment où l'on aura pris la peine d'aller consulter soi-même le texte original.

La personnalité de Storm est plus douce, plus fuyante, non moins vive, mais plus lointaine. Storm fut un homme dont la vraie patrie était le rêve, en qui vivait une toute frémissante aspiration à l'harmonie, et ses poésies sont le reflet de sa vie, une sorte d'autobiographie de son âme. Il a écrit des poèmes d'une très grande profondeur de sentiment, un peu mystérieux, émus, douloureux; et il est certainement, dans cette époque de transition, le poète qui s'est trouvé le plus souvent sur le vrai domaine de la poésie lyrique.

I. — LA POÉSIE RÉALISTE

Ces noms de Keller, de Fontane et de Storm étaient déjà anciens, et l'art de la poésie semblait, plus encore que précédemment, traverser une période de profond sommeil, lorsqu'une sorte de renouveau vint enfin réveiller l'attention, sinon du grand public, tout au moins du public lettré.

On sait que vers 1880 un certain nombre de jeunes gens, en Allemagne, frappés du succès retentissant que venaient d'obtenir en France M. Émile Zola et son école, conçurent aussitôt l'idée de doter leur pays d'une école semblable. D'ailleurs ils ne se contentèrent pas d'un seul maître, et ils étudièrent aussi passionnément Tolstoï. Un peu plus tard, ce fut le tour des dramaturges, qui furent réalistes comme leurs camarades les romanciers, et en même temps, à la suite d'Ibsen, un peu symbolistes, moralisans et réformateurs.

Dès le premier appel au combat contre les anciens, des poètes se trouvèrent qui prirent part au mouvement de toute la jeune génération. Ils ne cherchèrent pas, comme les romanciers et les dramaturges, quelque grand nom venant du dehors et sous la bannière de qui se ranger; mais peut-être justement à cause de cela furent-ils moins longtemps, sinon à prendre nettement conscience de ce qui devait être leur tâche propre, mais tout au moins à accomplir cette tâche. Ils s'épargnèrent ainsi en partie les soubresauts et les transformations par où a déjà passé la nouvelle école réaliste allemande dans les deux autres ordres de production. Ne se réclamant d'aucun modèle, ils eurent tout au moins l'avantage de n'être pas tentés d'imiter personne, et de rester ainsi plus près de la source même d'où toute poésie doit naître, plus près de l'impression directe, de l'idée spontanée, du sentiment personnel.

C'est cependant au nom du réalisme que s'engagea la bataille. MM. Julius et Heinrich Hart publièrent, en 1882, six cahiers d'*Assauts critiques*, où, avec la dernière énergie, ils prirent

parti contre les « vieux », les « parnassiens », demandant qu'on en finît une fois pour toutes avec le beau mensonge de la forme, pour en revenir à la nature et à la vérité. Les paroles des frères Hart eurent quelque retentissement... parmi les jeunes poètes, et c'était déjà beaucoup. On répéta volontiers pendant quelque temps que la poésie lyrique elle-même devait se soumettre à l'esthétique réaliste. Un heureux instinct, sans doute, empêcha que l'on précisât trop en quoi devait consister au juste cette soumission. Il s'agissait avant tout de ruiner le culte exclusif de la forme. Ce qui s'ensuivrait apparaissait encore moins nettement.

En Allemagne, cependant, l'on témoigne d'ordinaire d'un goût trop prononcé pour les formules d'aspect scientifique, pour qu'il restât longtemps possible de ne pas essayer de définir l'essence même de la nouvelle poésie. Parmi les différentes combinaisons que nos voisins aiment à faire des mots idéalisme et réalisme avec les mots subjectivisme et objectivisme, il y avait encore une combinaison moins usée que les autres, et dont jusque-là on ne s'était guère avisé de se servir en traitant de la poésie : on s'empressa de réparer cet oubli, et l'on déclara que la poésie lyrique devait désormais reconnaître pour loi le « réalisme objectif. » C'était bien là dire la chose la plus dénuée de sens qu'il soit possible d'imaginer ; et il est à peine besoin d'insister pour faire remarquer quelle antinomie absolue il y a entre ces deux termes de poésie lyrique et de réalisme objectif.

Sans doute l'on peut, et l'on doit même très bien admettre, avec Kant, qu' « il existe en poésie deux genres de beauté : l'un, relatif au temps et à cette vie; l'autre, plus soucieux de l'éternel et de l'infini. » Mais, de ce que le mot poésie ne signifie pas qu'il faille s'abstraire de la vie et du temps présent, il ne s'ensuit pas que représenter la vie et le temps présent d'une manière purement objective soit de la poésie. Cette tâche serait même tout l'opposé de ce que nous avons l'habitude de désigner par le mot poésie, et surtout par le mot lyrisme. S'en tenir à un réalisme purement objectif, ce serait, par exemple, faire de la description, montrer des objets ou des paysages, ou encore raconter des événemens, ou bien tâcher à exprimer ses sentimens avec les mêmes expressions et les mêmes images courantes dont on se sert dans la réalité, ou bien répéter, comme le ferait un phonographe, les paroles qu'auraient pu dire telles ou telles personnes dans des situations et des momens importans de leur vie... Mais qu'a donc tout cela de commun avec l'art de la poésie lyrique? En supposant que la description ou le récit, par exemple, sans appartenir directement au lyrisme, puissent être du domaine de la poésie, n'y

arriveront-ils pas justement par tout ce que pourront leur ajouter la forme et la perfection de la forme, quoi que ce soit que l'on entende par ce mot de perfection et qu'il s'agisse de la richesse ou de la pureté de la langue, du coloris ou du dessin de la phrase, de la variété ou de la simplicité du rythme?

Les Allemands n'avaient encore eu que leur école « parnassienne » sans avoir eu leur école « naturaliste »; sinon les nouveaux poètes auraient su plus tôt quel proche degré de parenté pouvait unir ces deux écoles l'une à l'autre, et compris plus vite aussi que c'était ne presque rien changer que vouloir remplacer l'une par l'autre. Ce que leur passé littéraire immédiat ne leur montrait pas encore, ils devaient d'ailleurs l'éprouver bientôt, en constatant l'inanité absolue de toute tentative faite pour réaliser une œuvre lyrique appuyée sur ces principes. D'ailleurs, malgré les belles audaces des jeunes novateurs, il y avait en eux une force qui devait rendre vain tout effort de leur volonté théorisante; et cette force n'était autre que celle de l'indomptable subjectivité qui est l'un des attributs les plus constans de la jeunesse. Mais posséder cette faculté, n'est-ce pas l'une des premières conditions pour être poète? De par leur âge même, les jeunes novateurs se trouvaient donc victorieusement armés contre tout ce que leurs théories contenaient en soi de faux et de caduc.

L'influence directe et pratique de M. Julius Hart sur ses compagnons de lutte n'a pas été et ne pouvait pas être considérable; mais si M. Julius Hart n'a pas exercé, à proprement parler, un rôle directeur et prépondérant dans tout le mouvement nouveau, il n'en a pas moins été en quelque sorte un initiateur, et les théories qu'il a défendues ont été assez ardemment discutées pour qu'il y ait lieu de s'y arrêter un peu. On peut trouver le résumé de ses idées sur l'essence et le but de la nouvelle poésie dans la préface qu'il a publiée en introduction à l'un de ses recueils de vers, et qu'il a intitulée *la Poésie lyrique de l'avenir*. M. Julius Hart dit, dans cette sorte de manifeste : « Nous sommes à l'aurore d'une ère de poésie nouvelle et toute spéciale, que nous qualifierons tout simplement de poésie réaliste, quoique nous sachions bien que cette expression ne correspond pas exactement à ce qu'il s'agit de définir, et qu'elle est en son genre tout aussi arbitraire que le fut l'expression de poésie romantique. Nous demandons à la nouvelle poésie qu'elle soit l'expression des façons de penser ou de sentir particulières à notre temps, qu'elle soit l'incarnation de la nouvelle conception du monde fondée sur les acquisitions intellectuelles, politiques et sociales, dont nous sommes redevables à notre siècle. Nous pensons et nous sentons autrement, nous voyons le monde avec d'autres yeux que

ne le faisaient les poètes de l'ancien christianisme ou les poètes de la période classique et de la période romantique. C'est de là que proviennent la particularité et la nouveauté artistique et intellectuelle de la poésie réaliste. Elle n'a donc pas de modèles à aller chercher dans le passé, elle doit se créer à elle-même son idéal. Elle n'a ni à étudier ni à imiter les anciennes œuvres d'art, elle doit faire un retour vers la nature et en considérer directement tous les phénomènes. »

Il y a bien un peu de naïveté dans cette importance exceptionnelle ainsi donnée à l'époque que nous traversons; mais cette naïveté, on la pardonnera facilement au critique si elle doit devenir une qualité chez le poète. Quand M. Julius Hart demande que la poésie « soit l'incarnation de la nouvelle conception du monde, » il semble croire qu'il y aurait une nouvelle conception du monde, universellement reconnue et acceptée. S'il en était ainsi, M. Hart n'aurait rien à demander à personne, car tout serait alors subordonné à cette nouvelle conception, sans que M. Hart ni personne ait besoin d'y pousser. Il y a aujourd'hui, comme il y en a toujours eu, des hommes qui pensent et qui sentent vivement — et différemment, — sur les problèmes les plus importans de la vie et de l'univers; et tout ce que l'on peut désirer de mieux, c'est peut-être tout simplement que chacun d'eux exprime le mieux possible ce qu'il pense et ce qu'il sent.

En fin de compte, c'est d'ailleurs là aussi où vient très clairement aboutir le raisonnement de M. Hart. Plus loin, en effet, il dit encore : « Le retour à la nature et au phénomène rendra à la poésie lyrique toute la vérité de l'expression directe, toute la force de sentiment que peut seule engendrer la réalité. La poésie ne cherchera donc pas, avec Geibel et ses élèves, un simple poli de surface; elle ne se contentera pas d'une langue émondée et purement harmonieuse, d'une beauté toute d'apparence; elle devra toujours s'arrêter à l'expression caractéristique, à l'expression qui marie le plus complètement l'idée à la forme. Et si parfois les expressions et les mots employés paraissent un peu barbares à l'oreille, encore trop habituée à l'ancienne langue douceâtre, on n'en sacrifiera pas moins volontiers, par un sentiment plus haut de l'art, une beauté tout extérieure à une beauté plus intime et plus profonde. Enfin la poésie cessera de s'intéresser aux jeux de pure fantaisie pour se consacrer tout entière à l'homme et à la nature, tels que la réalité les montre, et dépouillés du vain prestige dont cherchaient à les envelopper les contes romantiques. »

Dans cette dernière phrase, M. Julius Hart révèle une fois de plus combien il tient à rester le prisonnier de la tendance réaliste. Plus loin, il réclame formellement des poètes nouveaux un

« lyrisme objectif », et il laisse entendre que créer des œuvres animées de ce principe ce sera réaliser un progrès sur l'art classique et l'art romantique, auxquels d'ailleurs il ne refuse pas de rendre justice.

« Notre époque, dit-il, n'est plus faite pour cette poésie de sentiment qui fut la poésie du passé, ni pour le simple *lied* apparenté à la musique. Dans cet ordre de productions, le passé nous a laissé des œuvres parfaites et immortelles, et le poète de nos jours qui tenterait d'en recommencer de semblables ne pourrait plus être qu'un pâle imitateur. Que l'on remplace donc cette poésie de sentiment par une poésie toute d'action et de caractère qui corresponde à la vie de notre époque ! »

On se demandera ce que cela peut bien être qu'une poésie lyrique « toute d'action et de caractère » ; la tentative fut faite, cependant. Plusieurs jeunes poètes se sont dit qu'il fallait en effet choisir des sujets qui fussent de notre temps, qu'il fallait écrire des poèmes qui pussent être une arme de combat dans les tournois intellectuels et dans les luttes sociales de l'heure présente. Mais toutes les fois qu'ils réalisèrent vraiment leurs intentions, il se trouva que les poèmes qu'ils écrivirent furent tout autre chose que de la poésie lyrique ; ce fut du pamphlet, de la critique, de la philosophie, du catéchisme, de l'épopée ; ce fut tout, excepté ce que l'on s'était proposé de faire.

Il faut d'ailleurs ajouter que, un certain nombre de ces jeunes poètes possédant un réel tempérament et ayant déjà une certaine individualité, ce fut le plus souvent, et malgré eux pourrait-on dire, ce tempérament et cette individualité qui prirent le dessus et se manifestèrent dans leurs œuvres. Il n'y a là rien qui doive surprendre. Nous avons eu en France, dans M. Émile Zola, un exemple assez éclatant de ce manque de correspondance entre l'œuvre et la théorie ; et encore un certain nombre des principes établis par M. Émile Zola, dans ses études critiques, n'étaient-ils pas irréalisables en soi, quoique leur avocat y ait beaucoup manqué, tandis qu'ici, même avec la meilleure volonté et le plus grand talent possible, il n'y avait pas à espérer de rien réaliser de ce que l'on se promettait de faire. Quand l'œuvre ne fait autre chose que contredire ce qu'il peut y avoir de faux dans la théorie, c'est alors la plus heureuse mésaventure qui puisse arriver. C'est grâce à ce que les meilleurs des jeunes poètes allemands ont connu cette mésaventure, qu'il y a aujourd'hui quelque intérêt à les étudier.

M. Julius Hart fut le premier à se donner à lui-même par ses poèmes d'assez bons démentis. Outre plusieurs « tragédies lyriques », il a publié jusqu'à ce jour trois volumes d'œuvres pure-

ment lyriques : *Sansara* (1878), *Homo sum* (1890) et *Sehnsucht* (1893). *Sansara* est une œuvre de jeunesse où domine encore, sous l'influence classique, l'amour de l'antiquité, mais où déjà se font jour des aspirations toutes modernes. *Homo sum* est le recueil où M. Hart a publié en préface son manifeste sur *la Poésie lyrique de l'avenir*, dont je viens de faire quelques citations. C'était là tout à fait le lieu d'appliquer sans merci les règles posées au début du livre; mais, fort heureusement pour M. Hart, il a été le premier, je le répète, à beaucoup oublier de ses principes dès qu'il s'est agi de les mettre en pratique.

J'ai trouvé dans *Homo sum* des poèmes « sociaux », où, si l'auteur avait été conséquent avec lui-même, j'aurais dû découvrir les renseignemens les plus complets et entrevoir la vérité définitive sur les questions sociales qui agitent notre époque. En réalité, je n'y ai lu que l'expression des sentimens personnels de pitié et de colère qu'a éprouvés M. Hart en présence de la société moderne. Je me suis alors souvenu de très anciens poètes qui ne prétendaient pas à faire de la poésie « réaliste », de la poésie « objective », et qui cependant surent tout aussi bien exprimer des sentimens de colère contre toute tyrannie et de pitié devant la pauvre misère humaine. Et même ces très anciens poètes dont je parle savaient que la misère matérielle, — qui excite d'ailleurs à si bon droit la compassion de M. Hart, — n'est pas le seul point par où nous puissions souffrir; et peut-être s'ils l'ont moins « chantée » qu'ils n'ont fait pour nos autres motifs de souffrance, c'est qu'ils comprenaient mieux la vanité de toute parole en présence de la douleur purement physique, où « la poésie toute d'action » reste forcément impuissante, pendant qu'au contraire l'action, c'est-à-dire dans ce cas la plus simple charité, a quelquefois chance d'apporter du soulagement à ceux qui souffrent sans qu'il soit besoin de faire intervenir l'art de la poésie.

Dans *Homo sum*, j'ai aussi trouvé des poèmes d'amour et des descriptions de la nature, qui ne m'ont permis de me représenter un peu nettement ni les paysages dont me parlait M. Hart, ni l'objet de son amour, mais qui m'ont en revanche intéressé assez vivement aux émotions personnelles que ressentit le poète en leur présence, — et c'est le meilleur éloge que j'en puisse faire. Le dernier livre de M. Julius Hart a pour titre *Sehnsucht* (c'est là, comme l'on sait, un des mots les plus intraduisibles de la langue allemande; il signifie à la fois : ardent désir et aspiration maladive). Cette œuvre est une sorte de nouvelle écrite en prose poétique sur le ton lyrique, et où M. Julius Hart redevient, comme un simple romantique, le poète du « moi », uniquement préoccupé

d'envelopper dans un mysticisme un peu symbolique ses sentimens les plus intimes et les plus personnels.

J'ai dit plus haut que les six cahiers des *Assauts critiques* parus en 1882 avaient été rédigés de concert par M. Julius Hart et son frère M. Heinrich Hart. Celui-ci, de nature sans doute plus pondérée, plutôt critique que poète, était mieux en état de s'astreindre à suivre les règles qu'il assignait à la poésie. Mais aussi se trouva-t-il ainsi conduit directement à l'épopée, et, par l'épopée, à des sujets vraiment peu modernes. Après avoir publié, lui aussi, un recueil de poésies lyriques, il annonça l'intention de consacrer sa vie à parfaire une œuvre géante qui comporterait vingt-quatre volumes portant le titre général de *Chant de l'humanité*, un cycle d'épopées, comme M. Zola avait fait un cycle de romans, et qui représenterait toute la vie de l'humanité à travers les âges. On sait que Lamartine avait formé le même projet, mais il n'écrivit que deux chants : *Jocelyn* et la *Chute d'un ange*. Victor Hugo fut plus complet, parce qu'il eut la prudence d'entreprendre des œuvres de moins longue haleine, et nous avons eu ainsi la *Légende des siècles*. M. Heinrich Hart achèvera-t-il jamais l'œuvre qu'il a entreprise ? Il a donné presque coup sur coup les deux premiers livres : *Tul et Nahila*, et *Nemrod*. Le troisième, *Moïse*, dont plusieurs revues ont publié des fragmens étendus, se fait attendre depuis déjà longtemps. Ces premiers volumes ne manquent ni de couleur, ni même de grandeur ; mais nous n'y pouvons encore trouver que la preuve d'une belle imagination, nous y apprenons seulement comment le poète se représente un monde que ni l'histoire, ni même l'anthropologie, ne peuvent guère faire connaître. Pour savoir si M. Heinrich Hart doit nous donner un jour la poésie de « réalisme objectif » qu'il nous a promise, il nous faudra attendre jusqu'à l'apparition du vingt-quatrième et dernier livre, qui seul doit traiter de l'humanité présente ; mais je crains fort que nous ne risquions de l'attendre sans fin.

II. — LA POÉSIE SOCIALISTE ET RÉVOLUTIONNAIRE

Les exigences formulées par le réalisme, le rappel à la nature qu'il fit entendre, se transformèrent pour les jeunes poètes en un appel à plus de liberté que n'en avaient pris leurs prédécesseurs, à plus de vérité intime et, en fin de compte, à un développement plus spontané de l'individualité artistique. Toute poésie lyrique ne peut guère s'épanouir que dans ce sens, et c'est aussi dans ce sens que travaille la nouvelle jeune Allemagne. Elle était entrée en campagne avec l'intention d'édifier une « poésie objective » ; et elle dut bientôt s'apercevoir que le résultat de ses efforts

était au contraire de rendre la vie à la « poésie subjective ». Mais au moins se trouva-t-il une autre partie de sa tâche qu'elle avait accomplie d'une manière pleinement consciente : ruiner la prépondérance injustement réservée depuis si longtemps aux partisans de la beauté toute formelle.

Quant au terrain d'action où devait se mouvoir l'art régénéré, on s'aperçut après coup qu'en croyant l'agrandir on l'avait au contraire restreint, mais que, par la force même des choses, il restait malgré tout infiniment trop étendu pour qu'il fût possible d'en apercevoir ni le commencement ni la fin, comme on s'était vainement flatté de le faire ; et qu'il pouvait donc continuer à embrasser les domaines les plus divers. L'esthétique réaliste, même mal comprise et mal appliquée, avait eu l'avantage, en aiguisant le regard devant le monde extérieur, de lui rendre par contre-coup plus de pénétration vis-à-vis du monde intérieur ; et la poésie en retira ce bénéfice de recommencer à sentir qu'elle ne peut vraiment être quelque chose de grand et de beau que dans la seule mesure où une impérieuse nécessité intérieure la commande et lui donne vie.

En dehors de toute conséquence littéraire ou scientifique, un des résultats immédiats, et d'ailleurs les plus attendus, de ces théories novatrices de la jeune Allemagne, fut la naissance de toute une littérature révolutionnaire. L'un de nos écrivains les plus perspicaces, M. Édouard Rod, qui connaît très bien l'Allemagne nouvelle, nous a déjà plusieurs fois signalé l'importance exceptionnelle de cette littérature au point de vue social, et il en a étudié avec une grande netteté de vue les diverses manifestations, aussi bien sur le terrain de la philosophie que dans la poésie, le roman et le drame. Je n'ai à parler ici que de la poésie, et je m'abstiendrai donc de toute incursion dans un autre domaine ; mais, pour qu'on aperçoive mieux le caractère de la poésie, que j'appellerai la poésie révolutionnaire, il était nécessaire de dire qu'elle ne se trouve pas être un phénomène isolé dans l'ensemble des nouvelles manifestations littéraires allemandes.

Nous avons vu que, pour M. Julius Hart, « être de notre temps » et penser et sentir « en harmonie avec notre temps », cela n'avait eu tout d'abord d'autre signification que celle-ci : être socialiste. Quand M. Hart réclamait une « poésie objective », cette expression signifiait évidemment avant tout dans sa pensée : une poésie socialiste. J'ai dit qu'il a travaillé dans une certaine mesure à la créer. D'autres y ont travaillé avec lui, et avec plus d'ardeur encore qu'il n'en avait montré lui-même.

Un des précurseurs les plus immédiats de cette phalange de

jeunes prophètes révolutionnaires avait été Ferdinand Freiligrath. Mais Freiligrath, qui avait joué un rôle actif dans les événemens de 1848, tenait par trop de côtés aux vieux partis, tant politiques que littéraires, pour n'avoir pas été du premier coup dépassé par les nouveaux venus, sinon dans la violence de l'expression, tout au moins dans ses rêves de bouleversemens sociaux. Quelles que fussent cependant les prétentions que l'on eût, et quelle que fût la variété des moyens qu'on employât pour les réaliser, on ne pouvait, je l'ai dit, qu'aboutir à l'expression de sentimens personnels allant de la haine à la pitié, selon qu'il s'agissait des puissans du jour ou bien des misérables; à moins que l'on ne préférât aller se perdre dans de beaux rêves nuageux et imprécis, dévoilant à l'humanité l'âge d'or que sera l'avenir dès le lendemain du « grand soir ».

La première, et par là peut-être la plus importante de ces œuvres de poésie révolutionnaire, fut *le Livre de l'époque* de M. Arno Holz, paru en 1886, et réédité en 1892. Il y a un peu de tout dans ce livre; mais, dans chacune des pièces qui visent à être des « poèmes sociaux », il y a surtout de la haine et un appel constant à la révolution, soit que le poète exprime formellement cet appel, soit qu'il le sous-entende. M. Holz semble partager les hommes en deux catégories : d'un côté les riches, et de l'autre les pauvres. Les riches sont des démons, et les pauvres sont des anges. Aucune conciliation n'apparaît possible entre les uns et les autres; on ne voit pas que rien puisse jamais les réunir. Et devant les souffrances des misérables il ne semble même pas que le poète éprouve de la pitié, ou plutôt il ne s'attarde pas à la pitié qu'il a dû ressentir, et c'est à peu près uniquement de la colère qu'il exprime, car il repense aussitôt, avec des sentimens de haine et de dédain, à ces riches qu'il suppose évidemment être la cause de tout le mal.

Je ne rappellerai ici que l'un des poèmes les plus connus de M. Holz : *Deux tableaux*. L'un de ces « tableaux » nous montre un palais où une domesticité nombreuse va et vient, très affairée, mais sans bruit, sur la pointe des pieds, passant comme des fantômes. Le médecin de la maison a été appelé quatre fois depuis le matin ; dehors la chaussée est recouverte de paille, pour qu'aucun bruit de voiture ne vienne troubler la malade, « car aujourd'hui Madame a la migraine! » Le second tableau nous transporte dans une mansarde où, sur une misérable paillasse, gît une femme, jeune encore, que consume une fièvre mortelle. Trois petits enfans sont là. Après une attente interminable, le médecin des pauvres vient enfin, mais trop tard : « La mère est morte! » On voit tout l'effet que M. Holz a pensé tirer de l'oppo-

sition de ces deux tableaux; et sans doute en effet peut-il frapper ainsi l'esprit de gens simples et déjà mûrs pour tirer de là l'unique conclusion que M. Holz attend manifestement qu'ils en dégagent: un cri de haine et de mort contre les riches et les puissans. Mais ce cri de haine, il n'y avait pas besoin des vers de M. Holz pour le faire proférer; le dernier illettré et le dernier misérable venu pouvait tout aussi sûrement que lui, et même plus sûrement, atteindre au même résultat par n'importe quelle parole de violence sans art. Quant au lecteur impartial, il ne peut hésiter un seul instant à apercevoir tout le factice et tout le vide du poème et de l'effet qu'en a attendu l'écrivain. Sans doute M. Holz eût-il désiré sincèrement que guérît la pauvre femme du peuple dont il nous dépeint la triste agonie, et je ne doute pas que s'il eût pu aider à la sauver, il ne l'eût fait volontiers; mais il apparaît assez clairement que le plus grand plaisir qu'elle eût alors pu lui faire c'eût été d'aller insulter aussitôt l'autre femme, la grande dame à la migraine. Ce n'est pas tant du pain qu'il désire voir distribuer aux affamés, que des pierres à jeter contre l'ennemi, contre « la bourgeoisie ».

Cependant la haine dont fait parade M. Holz est-elle bien sincère? Elle s'exprime par trop de rhétorique, — une rhétorique assez riche, et de couleur chaude et abondante, mais très heurtée, — et elle se montre trop souvent mêlée d'ironie et de dédain, pour que l'on n'aperçoive pas souvent que c'est surtout à un brillant feu d'artifice que se complaît le poète. Et peut-être ce que je dis là le condamne-t-il encore plus que cela ne l'absout.

Un autre écrivain du même bord, mais chez qui nous trouverons des accens plus profonds et plus sincères, c'est M. Karl Henckell. Les tendances, dis-je, sont les mêmes, mais l'intelligence est plus nette, le sentiment plus vrai, le talent plus réel. M. Henckell a déjà publié six recueils de vers : *Esquisses poétiques*, *Strophes*, *Appels de Merles*, *Diorama*, *le Hardi Rossignol* et *Intermède*, dont quelques-uns lui ont valu d'être considéré en quelque sorte comme le poète officiel du parti socialiste allemand. En particulier ses deux livres : *Strophes* et *Appels de Merles*, qui parurent en un temps où les lois d'exception contre les socialistes n'avaient pas encore été abrogées, contiennent des poèmes d'une grande violence, mais aussi d'une exaltation dont la sincérité évidente et le tour passionné peuvent entraîner un instant le lecteur même le plus opposé aux sentimens du poète. Il est quelques-uns des *lieds* de M. Henckell que les hommes et les femmes du peuple de Berlin aiment à se répéter, comme une sorte de mélopée harmonieuse qui dit à la fois leurs tristesses et leurs espérances, en même temps, hélas! que la voie douloureuse

par laquelle seule ils croient devoir atteindre à la réalisation de ces espérances. Si quelques-uns de ces chants ont pu devenir ainsi populaires, c'est que M. Henckell, quoi qu'on ait pu dire de lui, n'est pas de la race des agitateurs, des prédicans à formules haineuses et vides. Ce n'est pas leur emphase ni leur rhétorique qu'on retrouve dans ses vers, ou du moins elle y apparaît beaucoup moins fréquemment que dans certaines autres œuvre lyriques aux mêmes prétentions sociales. Il me semble que le poète a vraiment pénétré l'âme des misérables; il a senti et souffert comme eux et avec eux, il a pensé aussi comme eux, et c'est donc toute leur âme qui se retrouve dans ses chants, avec ses infinies tristesses, ses momens de joie trop lourde, sa lente résignation traversée de rêves mélancoliques, en même temps que d'éclairs de révolte et d'aveugle vengeance.

Voyons, par exemple, les strophes qu'il intitule *la Prolétaire malade :* ce sont tout d'abord des paroles d'une grande douceur et d'une émotion attendrie que le poète adresse à la malade; il partage sa peine, il la console, il veut sécher ses larmes, mais il termine en lui disant : « Endors-toi, car voici le beau rêve que tu dois faire : le fils que tes entrailles ont porté, et que tu allaitas dans la souffrance, tu le verras marcher fièrement en tête des héros qui d'ici-bas vont chasser toute douleur; son bleu regard brille plein de force en l'océan de lumière de temps plus libres; sa main de fer brandit la hampe de la rouge bannière de justice. » — Plus loin, c'est une simple fille du peuple, qui suit la navrante et coutumière épopée de sa pauvre vie sans appui; et elle le dit sur un ton de vérité tel, que l'on est aussitôt tout saisi et tout remué, et que l'on s'aperçoit à peine comment elle en est venue à achever ainsi : « Mille autres encore souffrent comme moi, mais le monde est aveugle pour leur misère, et personne ne devine combien la haine lentement tisse sa toile dans leur cœur. Et personne ne voit le temps qui s'obscurcit, jusqu'à ce qu'éclate tout à coup le tonnerre, dont le feu sauvage vous consumera, vous qui aurez causé l'orage ! »

Je dois ajouter que dans ses dernières productions, M. Henckell semble s'être un peu rasséréné, en même temps sans doute que la lutte du pouvoir devenait moins vive contre le parti auquel le poète prêtait l'appui de son talent. Et ce talent s'est déjà suffisamment manifesté pour que l'on doive souhaiter que l'homme de parti, en M. Henckell, cède définitivement toute la place au poète.

La poésie révolutionnaire avait commencé par se mettre en quelque sorte au service du parti socialiste; et il semblera peut-être étrange de constater maintenant que, selon toute vraisemblance,

et en supposant qu'elle persiste à vouloir se développer, elle en arrivera bientôt à combattre ce parti, plus encore peut-être qu'elle n'a combattu tous les autres. C'est que le germe d'individualisme que porte en soi toute manifestation artistique devait fatalement l'y mener. Ce n'est que par suite d'une sorte d'aveuglement que ce principe d'individualisme a pu croire un instant trouver un sol favorable à son développement dans les théories et le parti socialistes, où il ne pouvait au contraire qu'être étouffé, à mesure que s'affirme davantage le principe d'égalitarisme qui est à la base du socialisme.

J'ai parlé plus haut de l'influence que Tolstoï et Ibsen exercèrent sur les jeunes générations littéraires. Ces influences, surtout celle de Tolstoï, se firent sentir beaucoup plus vivement encore dans le domaine moral que dans l'ordre artistique. Ibsen est-il ou n'est-il pas le plus farouche des individualistes ? Il est difficile de se prononcer là-dessus avec certitude. Mais ce qui est hors de doute, c'est l'importance qu'acquirent vite en Allemagne les théories individualistes que l'on tira de ses drames. Quant à Tolstoï, le fait d'avoir à peu près réalisé dans sa vie le paradoxe d'être tout à la fois un saint et un apôtre, après avoir été un merveilleux artiste, lui a créé une situation assez considérable pour que personne n'ignore plus aujourd'hui les principes fondamentaux de son anarchisme, si enveloppées de difficultés que puissent encore en apparaître les applications les plus élémentaires. Il serait trop long de réunir ici, par des citations et des rapprochemens, des preuves de l'action qu'exercèrent ces deux maîtres sur la nouvelle littérature allemande. Leur influence y est d'ailleurs presque partout assez évidente pour que la démonstration en devienne superflue. Il suffira donc de la signaler, et l'on apercevra aussitôt que la théorie ne pouvait en effet avoir d'autre résultat, pour ceux qui s'y soumettaient, que de les entraîner dans un sens tout opposé à celui où ils avaient cru se diriger. Pour être « de notre temps », on s'était mêlé un instant à la grande lutte engagée entre la société actuelle et le socialisme ; mais l'on ne devait pas tarder à s'apercevoir que l'individualisme, pour se créer et pour subsister, exigeait que l'on abandonnât cette lutte, et, suivant la nuance, que l'on ne combattît plus contre personne, ou bien que l'on combattît contre tout le monde, y compris souvent les frères en individualisme.

Cette dernière solution est aussi la solution qui ressort le plus clairement des dernières œuvres qui ont agi le plus puissamment en Allemagne sur la jeunesse, je veux dire les livres de Nietzsche. On a déjà suffisamment parlé ici même de Nietzsche, pour qu'il n'y ait pas lieu d'y revenir longuement aujourd'hui.

Nietzsche s'est classé, et a été classé par tout le monde, en Allemagne, dans les rangs des métaphysiciens. Un critique français a fait remarquer avec raison que, malgré tout, Nietzsche ne fut jamais à proprement parler un métaphysicien, mais uniquement « un producteur d'idées », qu'il s'est en somme bien peu préoccupé de relier entre elles. Seulement, ces idées, il les a souvent revêtues d'une forme admirable, qui domine tout et emporte tout; et je crois que, pour juger Nietzsche à sa plus réelle valeur, il faudrait commencer par faire à peu près abstraction de ses idées, et montrer ensuite qu'il fut peut-être le plus grand écrivain de l'Allemagne contemporaine. Ses premières œuvres, dont j'ai eu l'occasion de parler ici à propos de la littérature wagnérienne, sont de parfaits modèles de la prose allemande; et ses dernières œuvres, celles qui lui ont valu sa célébrité, — contiennent les plus beaux élans lyriques qui soient. A ce titre, j'aurais pu les faire rentrer dans le cadre de cette étude, mais alors elles eussent absorbé presque toute la place, et presque tout éteint autour d'elles. D'ailleurs, puisque les jeunes écrivains allemands veulent plutôt voir en Nietzsche un métaphysicien qu'un poète, sans doute vaut-il mieux se placer à leur point de vue, pour les définir ainsi eux-mêmes avec plus d'exactitude.

On avait accepté toute la partie négative des enseignemens de Tolstoï; mais à la doctrine de renonciation à laquelle il aboutissait, on substitua, dès le premier instant et presque d'enthousiasme, l'extraordinaire doctrine du « super-homme » de Nietzsche. Et sans doute on ne le fit pas partout avec la même ivresse au milieu de laquelle vaticinait le malheureux que déjà guettait la démence; mais, soit que l'on essayât de réduire en système ses idées, soit que l'on se contentât d'en adopter et d'en développer tel ou tel côté particulier, on subit dans tous les cas son influence dans une mesure considérable; et il contribua plus que personne à revivifier les idées d'individualisme que les théories collectivistes croyaient avoir vaincues, mais que nous allons pourtant reconnaître dominantes dans les poètes dont je veux maintenant parler.

Comme les préoccupations sociales, sans être toujours absentes des œuvres de ces poètes, cessent pourtant chez eux d'être la note principale, il me resterait, avant d'en arriver à eux, et pour compléter mes indications sur la poésie révolutionnaire, à parler de la poésie anarchiste proprement dite. Mais ici, je n'ai encore guère de noms à donner. Je ne veux pas parler de M. J.-H. Mackay, l'auteur de *Tempête*, qui est peut-être un parfait anarchiste, mais qui est aussi un trop médiocre poète pour qu'il y ait lieu de s'arrêter à lui.

Le seul écrivain intéressant à signaler encore serait M. Bruno Wille, qui a publié un recueil de vers : *Solitaire et Compagnon*, où il se révèle d'ailleurs philosophe plutôt que vraiment poète (1). C'est M. Wille qui me paraît aujourd'hui présenter la nuance d'anarchisme la plus capable de rallier à elle en Allemagne, sinon les masses populaires, au moins les phalanges inquiètes de la jeunesse lettrée. En retirera-t-elle, au point de vue de l'art, plus d'avantages qu'elle n'en a retirés de sa première adhésion au socialisme? Il est permis de le croire, parce que le socialisme, surtout tel qu'il existe en Allemagne, est trop exclusivement un parti, et que l'art ne saurait que perdre à s'inféoder à un parti. Le nouvel anarchisme selon M. Wille, au contraire, est beaucoup plus un état d'esprit qu'un parti; et la littérature et la poésie peuvent s'y développer beaucoup plus à l'aise, et sans d'ailleurs s'éloigner davantage de leur but, si leur but est bien celui que leur a quelque part assigné M. Jules Lemaître, lorsqu'il écrivait que « la littérature est presque toujours révolutionnaire, puisque son objet est essentiellement (sauf accidens) de nous présenter ou de nous suggérer des images redressées de la vie, et de nous la faire voir ou de nous la faire souhaiter plus belle, ou plus harmonieuse, ou plus conforme à la justice. »

III. — LA POÉSIE INDIVIDUALISTE

Nous venons de voir où avaient abouti les efforts des jeunes poètes qui crurent obéir à une esthétique « réaliste », et dans cette intention essayèrent d'instaurer une sorte de « poésie sociale ». Tous, quoi qu'ils aient fait, en vinrent plus ou moins consciemment à l'individualisme. Chez quelques autres, cette préoccupation de l'individualisme avait été tout de suite la note dominante. Je ne dis pas qu'ils n'aient pas eu un peu les mêmes préoccupations que leurs camarades dont j'ai parlé, mais ils les eurent à un degré moindre. Si d'ailleurs je les sépare des premiers, ce n'est pas qu'en réalité ils doivent en être séparés avec cette rigueur que semble établir toute classification; les tendances elles-mêmes sont un peu confondues; et les œuvres et les hommes le sont encore davantage. Mais c'est précisément parce que les tendances sont assez confondues dans la réalité, qu'il importait de les faire ressortir plus distinctes, pour que l'on en pût mieux apercevoir les élémens. Malgré la petite part d'arbitraire que l'on ne saurait éviter à classer tel écrivain plutôt dans un groupe que

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1895, l'article de G. Valbert.

dans un autre, je crois qu'au point de vue de tout l'ensemble, l'avantage qu'on en retire est assez grand pour que l'on ne doive pas hésiter à accepter cette part d'arbitraire.

La caractéristique de la jeunesse, c'est généralement l'orgueilleuse foi en soi, en la personnalité que l'on n'a pas encore mais que l'on croit avoir, parce qu'elle est en train de se former et qu'on la sent tressaillir en tout son être. Le réalisme avait réclamé de ses fidèles la vérité, toute la vérité, sans voiles et sans limites, mais en paraissant croire qu'il y eût une vérité qui nous fût extérieure, une sorte de vérité concrète et facile à saisir; et c'était cette vérité-là qu'il s'agissait de trouver et de rendre. Les poètes ne pouvaient longtemps s'embarrasser de tout ce que ce principe leur apportait d'obstacles; ils le traduisirent en concluant qu'ils devaient se montrer dans leurs œuvres tout entiers, tels qu'ils étaient, avec toutes leurs qualités et tous leurs défauts, ou plutôt sans même se soucier de savoir ce qui pouvait être considéré en eux comme étant une qualité ou comme étant un défaut. La franchise entière vis-à-vis de soi-même, la restitution intégrale de la personnalité : tels furent donc encore les buts que se proposèrent les jeunes poètes. Mais pour être franc et se donner tel que l'on est, il faut d'abord se connaître, il faut s'écouter vivre et regarder en soi; et ainsi, sans guère s'en douter, revenait-on d'un bond aux sources mêmes où avaient déjà puisé les plus grands lyriques de l'Allemagne, les Gœthe et les Heine.

Les poètes dont j'ai parlé ne s'étaient pas aperçus qu'en combattant la poésie toute formelle des Geibel, des Platen, et de leurs imitateurs, ils combattaient précisément en même temps cet « objectivisme » au nom duquel ils avaient commencé la lutte. Les poètes plus particulièrement individualistes dont il est maintenant question étaient dans une meilleure situation pour affirmer la lutte. Ils se laissèrent cependant attirer tout d'abord à ne commencer l'attaque que par de petits côtés, auxquels ils croyaient reconnaître une grande importance. Comme les « vieux » s'étaient surtout efforcés de créer une poésie où toutes les images, toutes les expressions et tous les sentimens fussent « nobles et beaux », les « jeunes », pour aller à l'encontre d'eux, semblèrent surtout s'attacher d'abord à tout ce qui est laid et vil dans l'humanité. C'était là rester très loin encore de ce vrai qu'ils affirmaient vouloir rechercher, puisque le laid absolu est peut-être encore moins vrai que le beau absolu. Mais c'est sans doute le propre de toute réaction de commettre, dans la direction où elle se produit, l'équivalent des fautes qu'elle a flétries en les constatant dans la direction opposée à la sienne propre. Les « écoles naturalistes » ont même semblé, un peu partout, prendre à tâche de nous prouver

qu'elles étaient capables, par leur prédilection pour les côtés les plus bas de la vie, de commettre encore plus de fautes, et des fautes plus grossières contre l'art, que n'avait jamais pu en commettre la naïveté optimiste des « écoles idéalistes » contre lesquelles elles menaient campagne.

Parmi les jeunes poètes allemands qui ne surent pas échapper à ce danger, je citerai seulement Hermann Conradi, — mort prématurément il y a déjà quelques années, — et à qui nous devons *les Chants d'un Pécheur*. Le souvenir de Baudelaire y est manifeste. Hermann Conradi a seulement cherché à aller en tout « plus loin » que l'auteur des *Fleurs du Mal*. Ses poèmes sont des « hymnes au péché ». L'amour n'y est jamais que sensualité, et tous les sentimens y sont ramenés à l'égoïsme. Le poète n'a qu'une pensée : faire le fanfaron de vices; et la seule étoile qui luise dans cette nuit de pessimisme, c'est sa foi naïve en un « nouvel art ». On a d'ailleurs le sentiment qu'au fond Hermann Conradi dut être un homme meilleur qu'il ne veut bien le dire; son livre n'est qu'une sorte de gant de défi jeté aux « vieux », à ceux qui ne se reconnaissaient dans leurs vers que les plus nobles vertus; et c'est donc simplement un mensonge opposé à un autre mensonge.

Le représentant le plus caractéristique de la tendance individualiste, et peut-être aujourd'hui le poète le plus en vue de toute la nouvelle jeune Allemagne, est M. Detlev de Liliencron. M. de Liliencron est déjà d'un certain âge, mais il appartient cependant tout à fait à la jeune génération littéraire. Il avait presque atteint la quarantaine lorsqu'il commença d'écrire, il y a dix ou douze ans. Il avait été quelques années officier dans l'armée prussienne, où il se distingua pendant la guerre d'Autriche. Démissionnaire, il mena ensuite une vie un peu aventureuse, rentra pour quelque temps dans les administrations civiles, et trouva enfin sa vraie voie dans la littérature et la poésie.

Le retard que M. de Liliencron avait mis à débuter ne l'empêcha pas de passer par des périodes de tâtonnement, mais on peut dire de lui qu'il y brûla les étapes. Dans ses quatre volumes de poèmes : *Chevauchées d'officier*, *Poèmes*, *Dans les Bruyères* et *Nouveaux Poèmes*, on peut suivre facilement la rapide transformation et l'épanouissement de son talent. M. de Liliencron ayant commencé, lui aussi, par se vouer en partie à un art de lutte et d'opposition, y apporta les défauts et y montra les faiblesses qu'entraîne avec soi cette manière de comprendre l'art. Mais, chez lui, ces défauts et ces faiblesses étaient le résultat d'un effort de sa volonté, plutôt qu'ils n'étaient le témoignage de sa nature intime. Lui aussi, au début, il avait été un peu la victime de

cette fanfaronnade de vices qui fut quelque temps à la mode; mais, sous la petite nuance d'affectation qui en résultait, on pouvait cependant bientôt deviner, et même on voyait déjà souvent apparaître en pleine lumière, la véritable nature du poète, libre, ardente, passionnée, mais tout aussi indépendante du préjugé du vice qu'elle l'était du préjugé de la fausse vertu. Son talent était trop prime-sautier, trop ennemi des entraves, pour ne pas se libérer bientôt de toute attache servile, aussi bien de toute attache à ses contemporains qu'aux poètes du passé.

Les poèmes de M. de Liliencron sont parfois un peu rudes, un peu encombrés de lianes sauvages : on n'en a que davantage la sensation du plein air, de la nature forte, libre et fraîche; et du milieu des lianes s'élèvent aussi de grands arbres où se joue le soleil, et entre lesquels s'étendent de belles nappes de clarté. La sève y est généreuse et d'un parfum grisant; je dirai même que l'afflux en est presque trop abondant, car la sensation de vie qui s'en dégage est trop exclusivement une sensation de belle santé physique, qui n'est à proprement parler en contradiction avec aucune loi morale, ni aucune grande préoccupation de l'intelligence, mais qui, les ignorant toutes, peut très bien venir à les heurter, et les heurte parfois en effet. Faut-il en faire un grand reproche à M. de Liliencron? Platon bannissait les poètes de sa république; peut-être vaut-il mieux les y laisser, en considérant que la poésie peut très bien être dans certains cas une porte de sûreté par où s'échappe le trop-plein de beaucoup de sentimens et de sensations qui sont en nous; qui ne peuvent pas ne pas y être; et qui cependant sont en contradiction avec les plus légitimes lois auxquelles il nous faut nous soumettre. Que quiconque découvre en soi un amour trop grand d'existence libre et aventureuse à travers le vaste monde, quiconque souffre d'une exubérance de vie à laquelle viennent mettre obstacle les circonstances, lise donc M. de Liliencron.

Le baron de Liliencron est le descendant d'une vieille famille du nord de l'Allemagne; et il est facile de retrouver chez lui des traces du bel orgueil naïf et de l'audace à toute épreuve par où se distingua souvent l'ancienne chevalerie. Par certains côtés, il rappellerait même ces anciens nobles pillards et déprédateurs qui vivaient en dehors de l'État et de la loi, et ne reconnaissaient qu'un droit, le droit que leur donnaient leur force et leur courage, le droit conquis par leur personnalité. A ce point de vue, on pourrait le rapprocher de Nietzsche. Pas plus que celui-ci, il ne s'embarrasse de sentimentalisme; pas plus que lui, il ne respecte rien que les caprices de sa fougue et de sa fantaisie individuelle. Mais là s'arrête la ressemblance. Nietzsche motive

avec abondance tous ses mépris et toutes ses ardeurs, et c'est même là ce qu'il y a de plus brillant chez lui; tandis que M. de Liliencron se contente de les exprimer rigoureusement, joyeusement, mais sans s'embarrasser à en rechercher les causes, et sans jamais se demander s'il a raison ou tort d'être ce qu'il est.

La personnalité de M. de Liliencron s'était affirmée avec assez d'importance, et avait assez rapidement attiré sur lui l'attention des jeunes poètes, pour que l'on ne doive pas s'étonner de ce qu'un certain nombre d'entre eux aient déjà subi complètement son influence. Je ne m'arrêterai pas à ceux qui ne furent que ses imitateurs. Je me contenterai de rapprocher de son nom deux ou trois noms de poètes que ce rapprochement même servira à montrer d'une manière plus succincte sous leur vrai jour. M. Gustave Falke, descendant, comme M. de Liliencron, d'une vieille famille du nord de l'Allemagne, est peut-être celui d'entre eux dont le talent lui est le plus apparenté. Son livre *Danse et Recueillement*, a été accueilli par la critique allemande avec une faveur marquée. La personnalité de M. Falke, tout en s'y révélant assez semblable à celle de son chef de file, s'y montre pourtant en même temps un peu moins hautaine et moins volontaire. Mais la différence essentielle qui existe en eux, c'est que chez M. de Liliencron, c'est l'homme, — l'homme en général, et non précisément le poète, — qui parle; tandis que chez M. Falke, ce n'est pas seulement l'homme, mais aussi l'artiste, qui apparaît à chaque instant. En même temps, le critique qui est en l'artiste surveille plus minutieusement l'expression, de telle sorte que M. Falke, quoiqu'il soit beaucoup plus jeune que M. de Liliencron, arrive souvent à donner l'impression d'une maturité plus grande.

Les *Poèmes vécus*, de M. Otto Julius Bierbaum, ont été dédiés par leur auteur à M. de Liliencron; et c'était un peu là rendre au maître ce qui lui appartenait. La filiation est évidente, mais le poète n'est pas un simple imitateur, et il se montre digne de son aîné. M. Bierbaum est d'ailleurs un Allemand du sud; et l'on sait qu'une différence de tempérament assez profonde sépare l'Allemand du sud de l'Allemand du nord; or, puisqu'il s'agit ici de poésie individualiste, le meilleur éloge que l'on puisse faire de M. Bierbaum sera donc de dire que l'on reconnaît assez facilement son origine à ses poèmes. La forme, chez M. Bierbaum, est d'ailleurs plus libre, plus facile; et l'on voit aussi que ses impressions sont plus légères, plus superficielles, en même temps que plus chatoyantes. Il fait parfois l'effet d'un enfant libre et gai qui nous raconterait les petits événemens de sa vie, un peu pêle-mêle, le bon avec le mauvais, et peut-être avec une prédilection

assez marquée pour le mauvais. Mais il passe rapidement sur tout, comme inconscient de la portée d'aucune de ses paroles, et ainsi l'impression générale de vivacité et de santé n'en est pas troublée, non plus que par ailleurs elle ne l'est d'un certain cachet d'archaïsme qu'adopte parfois la langue.

Ce que j'ai dit plus haut de M. de Liliencron, qu'il se contentait d'exprimer sa personnalité, sans l'analyser en rien, j'aurais pu le répéter avec presque autant de vérité pour chacun des poètes qui se sont groupés autour de lui. Tous ces écrivains, en effet, n'ont guère eu qu'une pensée : se donner sans contrainte, le plus naturellement possible, mais sans descendre dans les coins obscurs de leur être, sans s'arrêter à approfondir les motifs de leurs sensations ou de leurs pensées, de leurs sentimens ou de leurs actes. Le conflit entre le cœur et l'esprit, qui inquiète tant d'âmes contemporaines, ils paraissent à peu près complètement ignorer même qu'il puisse exister. Cette ignorance contribue d'ailleurs à leur garder ces qualités d'exubérance et de fraîcheur qu'on ne peut refuser de leur reconnaître. Ils n'ont pas d'inquiétude, ils n'ont que des désirs; ils n'ont pas de regrets, et ils connaissent le repos; ils se trompent sur beaucoup de choses, mais ils ne doutent de rien, et ils ont de la volonté. Leurs paroles sont des actes de leur vie, et non pas des commentaires sur les actes de leur vie. Si encombrée que reste inévitablement cette poésie de mots et de pensées de nos vieilles civilisations, on croirait y voir non pas seulement la poésie d'une nouvelle génération, qui vient de secouer un joug pesant et qui respire avec ivresse la liberté reconquise, mais y voir même la poésie d'un peuple jeune, naïf et sensuel, ardent et impétueux, à la fois capable d'accomplir des actes nobles et bons, ainsi que des actes de basse cruauté. Il va sans dire que je ne parle là que de l'impression générale qui se dégage de l'ensemble de ces nouvelles œuvres, quelques contradictions que l'on puisse trouver ici ou là entre le détail et cette impression générale.

C'est pour éviter de mêler aux noms que j'ai cités le nom d'un poète qui semble, au contraire des autres, aller d'instinct à l'analyse, que j'ai réservé jusqu'ici le nom de M. Richard Dehmel, l'un des plus curieux parmi les nouveaux poètes allemands, et dont les œuvres s'appellent *Rédemptions*, et *Mais l'amour!* La poésie de M. Dehmel reste tout à fait individualiste. Je n'irai pas dire qu'en outre il y fasse très consciemment, scientifiquement, de la psychologie. M. Dehmel ne serait pas poète, s'il procédait ainsi. Or, il est certainement tout autant poète que les autres. C'est une sorte d'instinct qui le pousse à effeuiller la fleur de son moi, à arracher du sol la tige où elle

avait poussé, pour en scruter minutieusement la racine. Pas plus que personne il n'explique le miracle qui les fait dépendre l'une de l'autre, mais il veut tout voir, et il cherche à tout dire. Il le fait sans ordre, mais il le fait sans cesse, au hasard de l'impression subie, avec des images et des mots qui sont parfois un peu déroutans, parce qu'ils sont tantôt très élémentaires et tantôt très profonds. Aussi ses poèmes y contractent-ils vite un air en quelque sorte maladif. Par sa recherche, souvent naïve, de la minutie, des dessous mystérieux, et aussi par l'enchevêtrement de pensée qui en résulte, en même temps que par le frisson qui se dégage de quelques-uns de ses poèmes, M. Dehmel rappelle quelquefois Paul Verlaine, dont il a d'ailleurs excellemment traduit en allemand plusieurs œuvres.

M. Dehmel fera-t-il école? et, une fois passés les premiers momens d'éblouissement qu'eut la nouvelle jeune Allemagne à sentir germer en elle comme un renouveau de lyrisme, verra-t-on les poètes aller vers ce que j'appellerai la poésie psychologique, où semblerait le plus les appeler la tendance dominante de notre époque? je ne sais. Mais il était utile de faire remarquer que déjà au moins un poète vient de faire réentendre cette note en Allemagne, quoiqu'elle reste encore un peu isolée dans le nouveau concert des poètes, et qu'elle y soit donnée seulement par à-coups, et d'une voix un peu rude, mais dont les éclats savent cependant parfois s'adoucir en une harmonie des plus pénétrantes.

IV. — LA POÉSIE SYMBOLISTE

Si, dans la poésie individualiste, l'influence du réalisme, quoique singulièrement atténuée et transformée, était souvent encore assez manifeste, elle cesse complètement de l'être chez un groupe de poètes encore plus nouveaux, et qui essaient aujourd'hui en Allemagne de mettre en honneur à peu près ce que nous avons appelé en France le *symbolisme*. J'ai déjà fait remarquer il y a quelques années les ressemblances profondes qui existaient, pour quelques-uns des principes essentiels, entre notre mouvement symboliste et l'école romantique allemande. C'est donc à une sorte de retour vers l'une des formes de leur passé littéraire, plutôt qu'à une véritable innovation, que nous convient aussi ces nouveaux poètes. En faisant cette remarque, je ne prétends pas les rabaisser; puisque aussi bien il y a des siècles et des siècles qu'a été parcouru et reconnu dans toute son étendue le domaine où peut se mouvoir tout art littéraire, et que chaque génération ne fait que reprendre possession de telle ou telle partie de ce domaine, pour le cultiver à sa manière, avec de petits

changemens, — dont il n'y a pas tant lieu de s'enorgueillir, puisque les meilleurs se font presque toujours inconsciemment, et que l'on n'est même pas libre de ne pas les y apporter, — changemens qui peuvent modifier un peu l'aspect des produits, mais qui ne sauraient beaucoup en changer l'intime nature. La différence la plus considérable que l'on puisse remarquer entre notre temps et le passé, ce serait surtout la rapidité plus grande avec laquelle les générations littéraires se succèdent et se mêlent aujourd'hui les unes aux autres. Et c'en est une preuve, parmi d'autres, que de voir le renouveau littéraire allemand après avoir commencé il y a une quinzaine d'années par un appel au réalisme le plus cru et le plus élémentaire, en être arrivé déjà à des essais, peu nombreux encore, mais caractéristiques, d'art anti-réaliste au suprême degré.

Si le choix des noms de poètes à donner comme exemples a pu m'offrir parfois quelques difficultés pour les groupes dont je viens de parler, l'embarras devient ici encore bien plus réel, quoique le nombre des écrivains entre qui il faut choisir soit beaucoup moins grand; mais ces tentatives symbolistes étant plus récentes, le temps n'a pas encore pu y opérer le tassement qu'il a déjà fait un peu par ailleurs. Je restreindrai donc mes exemples à ce qui me sera strictement nécessaire pour montrer les deux principales nuances, contradictoires l'une à l'autre, que j'ai observées dans cette nouvelle poésie symboliste.

Comme le fait d'ordinaire toute réaction, le symbolisme allemand commença, lui aussi, par aller à l'extrême dans son opposition au réalisme. Celui-ci ne voulait connaître que des objets et des faits : les poètes qui se révoltaient contre lui déclarèrent que rien ne comptait plus hors la fantaisie, ou plutôt hors le fantastique. Par exemple, M. Paul Scheerbart, dans un poème publié il y a deux ans au *Moderne Almanach des Muses*, écrit les strophes suivantes : « Laissez la terre, quittez la terre! Laissez-la gésir, et qu'elle pourrisse! Au-dessus de prairies de velours noir, planent de beaux anges empourprés, et leurs boucles d'or écarlate luisent, dans le ciel vert de mon univers. Laissez la terre, quittez la terre! Laissez-la dormir, et qu'elle pourrisse! Sur de blanches coupoles d'ambre, voltigent de bleues tourterelles; leu.s ailes de saphir scintillent, dans le ciel vert de mon univers. Laissez la terre, quittez la terre! Laissez-la, laissez-la, et qu'elle pourrisse! Sur des eaux d'or tout écumantes, jouent de tendres poissons d'argent; et leurs longues nageoires tremblent, dans le ciel vert de mon univers. Haine à la terre! Haine à la terre! »

L'auteur de ces vers ne s'en est sans doute jamais aperçu que tout ce qu'il peut imaginer, pour se créer un monde en dehors

de cette terre qu'il voue à notre haine ne peut qu'être malgré tout emprunté aux élémens que lui fournit cette même terre. Et il n'est pas prouvé que si M. Scheerbart pouvait vivre dans « son univers », qui somme toute ne diffère guère du nôtre que par le bouleversement des colorations, il ne finirait pas bientôt par s'en lasser, peut-être encore plus vite qu'il ne s'est lassé des couleurs et de la vie de notre pauvre petite terre. Mais j'adresse là au poète une critique trop facile; car il est évident que si nous ne pouvons imaginer de mondes vraiment nouveaux, nous pouvons tout au moins former des rêves constamment renouvelés sur l'univers, et il n'y a pas de raison pour que ces rêves ne soient pas du domaine de l'art. Mais ils ne pourront en être précisément que dans la mesure où ils se rattacheront à la terre, à l'humanité, et où l'on sentira passer en eux le frisson humain dont ils sont l'expression. Il faut qu'on y sente vibrer encore, directement ou par suggestion, le sentiment d'où ils sont nés, espoir, amour, foi, extase ou angoisse, souffrance ou félicité : tout ce que l'on voudra, mais il faut que ce soit tout plongé dans de l'humanité, et que cela en reste tout pénétré; sinon, ce ne sera plus qu'un jeu puéril de mots et d'images, un vain kaléidoscope qui lassera vite l'attention. On ne saurait non plus tout faire accepter sous prétexte de symbolisme; car s'il peut y avoir de très beaux symboles dont le sens ne se laisse saisir que lentement, il ne faut pas en conclure qu'il suffise qu'un poème soit incompréhensible pour être aussitôt élevé au rang de poème symbolique. C'est cependant là un peu ce qu'ont semblé croire un trop grand nombre parmi les poètes qui se sont réclamés du symbolisme, aussi bien en Allemagne qu'en France. M. Scheerbart a publié deux volumes: *le Paradis*, et un *Recueil de fables miraculeuses*, qui ne me semblent pas appelés à d'autres destinées que de servir de prétexte à des discussions entre théoriciens sur ces questions du symbolisme et du fantastique.

« Haine à la terre! » disait M. Scheerbart. « O terre, je t'aime! » dit au contraire M. Paul Remer, à la fin de son recueil de poèmes: *Sous l'arc-en-ciel*. De même que M. Scheerbart, M. Remer se montre un adversaire déclaré du réalisme, et, lui aussi, il s'essaie à une poésie symbolique; mais, loin de chercher à briser le lien qui unit la poésie à la vie, il voudrait au contraire le rendre plus fort: aussi choisit-il ses symboles plutôt dans la réalité que dans le rêve. Comme l'a fait observer avec raison un critique allemand, « il a l'heureuse faculté de considérer la réalité comme si elle était un conte. » Ainsi, dans l'un de ses poèmes, il nous dépeint un pauvre vieillard infirme qui traverse la campagne un matin de printemps; un enfant s'avance à sa rencontre sur le chemin,

et, l'ayant abordé, se met à causer avec lui de ses leçons pour l'école et des autres petites choses qui font sa vie; mais le vieillard ne l'écoute que d'un air indifférent et fatigué : « Ne me connais-tu donc pas? » interroge soudain l'enfant, levant un regard anxieux sur le vieillard, qui abaisse alors lentement vers lui ses yeux éteints, et secoue tristement la tête ; l'enfant, alors, soupire, et puis s'éloigne ; et le vieillard, de nouveau seul, reprend sa marche mélancolique : « Pauvre vieillard, le printemps t'avait envoyé ta jeunesse, et tu ne l'as pas reconnue! » — Par cette simple phrase de la fin, le poète projette tout d'un coup une vive lumière sur tout ce qui précède, et éclaire d'un jour agrandi et transfiguré le gracieux tableau, emprunté à la vie courante, qu'il venait déjà de nous présenter avec assez d'art pour captiver notre attention.

Les poèmes de MM. Scheerbart et Remer sont écrits en prose poétique. Un certain nombre des écrivains que j'ai nommés ont aussi employé pour leurs poèmes la prose avec les vers, par exemple M. Bierbaum, dans ses *Poèmes vécus*, et aussi parfois MM. de Liliencron, Falke, Dehmel, etc. Cette observation nous amènerait à examiner comment les nouveaux poètes allemands jugent la question de la forme dans la poésie. Je n'entrerai cependant là dans aucun détail, car les principes des métriques allemandes n'ayant rien de commun avec les principes de nos propres métriques, à cause de la différence fondamentale de constitution syllabique des mots dans les deux langues, il faudrait, pour être clair, commencer par examiner ces différences, et un tel examen ne rentre pas dans le cadre de cette étude. Je me contenterai donc de signaler d'une façon générale le courant qui porte les nouveaux poètes à rejeter de plus en plus, en tout ce qui concerne la forme, les règles qu'acceptèrent leurs devanciers. La tâche leur est d'ailleurs facilitée par le fait que les plus grands poètes de l'Allemagne, les Gœthe et les Heine, ont eux-mêmes quelquefois abandonné toute règle pour adopter le vers libre, et qu'ils ont fait de tout aussi belle poésie avec le vers libre qu'ils en avaient fait avec les rythmes grecs ou avec les vieilles formes allemandes. Beaucoup de jeunes poètes estiment qu'il est temps de libérer définitivement la poésie de toute forme conventionnelle, si motivées qu'aient pu être en leur temps les conventions qui s'étaient fait accepter par le plus grand nombre ; et ils croient indiquer mieux, par le rejet de ces conventions, que la forme doit seulement être un moyen, et non pas un but. Aussi vont-ils facilement des anciennes formules rythmiques les plus rigides, et en passant par le vers libre, jusqu'à la prose poétique, quand ils en jugent utiles, et par là nécessaires, la souplesse et la fluidité. Ils sont

d'ailleurs convaincus que la forme, débarrassée de toute règle autre que le sens intime d'harmonie qui doit guider le poète, pourra devenir ainsi plus belle encore et plus vivante qu'elle ne l'a jamais été, parce qu'elle pourra se lier et se fondre plus complètement avec le sentiment même dont elle est chargée de donner l'impression, et qu' « elle acquerra ainsi la beauté de la vie, au lieu de se contenter de la beauté du marbre. » Quoi qu'il en soit, cette tendance à libérer la forme de toute entrave, à se débarrasser de tout culte étroit pour « l'extériorité » dans la poésie, ne peut que confirmer ce que je disais plus haut, lorsque je constatais en général, dans la nouvelle poésie allemande, un retour à plus de vie intime, à une inspiration personnelle, à un don plus spontané de l'être tout entier.

Cette étude, quoique déjà longue, l'eût été bien davantage si j'avais voulu faire entrer ici les noms de tous les nouveaux poètes qui se reconnaissent à eux-mêmes — et qui s'accordent même volontiers les uns aux autres — un talent digne d'être admiré de tous. M. Bierbaum dirige depuis quelques années, à Munich, la publication d'un *Moderne Almanach des Muses*, qui donne tous les ans l'hospitalité à bien des poètes dont je n'ai pu parler. M. Bierbaum y reçoit ces poètes un peu pêle-mêle; et l'accueil, pour y être facile, n'en devient vite que plus arbitraire. On pourra me faire le reproche opposé, et trouver que j'ai écarté, un peu arbitrairement aussi, des noms que rien ne m'empêchait de considérer comme tout aussi dignes d'être choisis en exemples que peuvent l'être ceux auxquels je me suis arrêté. Mais choisir c'est accepter de se restreindre; et j'ai choisi le mieux que j'ai pu, sans autre préoccupation que de donner justement les exemples les plus typiques et les plus notables.

JEAN THOREL.

LE ROMAN D'UNE INCONNUE

PREMIÈRE PARTIE (1)

MONTPELLIER

Cher Monsieur,

Tout étrange que vous paraisse la lettre que vous avez sous les yeux, lettre à laquelle je confie pour vous mes pensées les plus secrètes et mes sentimens les plus intimes, je vous adjure, au nom de l'honneur, d'en cesser incontinent la lecture et de détruire à l'instant cette missive, si vous ne vous faites à vous-même le serment solennel de conserver, sur cet incident de votre vie, le secret le plus inviolable.

Bien que je sache qu'un cœur de soldat trompe rarement, je croirais mal agir avec vous en vous cachant que je prends les plus grandes précautions et que je trace avec ma main gauche ces caractères que ma droite pourrait faire reconnaître.

J'arrive au but réel de ma démarche et j'ose vous dire que je vous aime...

Bien que je veuille garder le plus strict incognito, je ne veux pas vous laisser ignorer quel vif attachement, quel intérêt profond vous avez inspirés à une personne qui songe constamment à vous.

(1) Les lettres que l'on va lire sont tombées entre nos mains par une suite de circonstances qu'il nous est interdit de préciser. Frappés de leur caractère d'authenticité, qui nous est d'ailleurs garanti, nous avons pensé devoir leur conserver toute leur saveur originale, et nous nous sommes contentés d'y supprimer ou d'y déguiser quelques noms propres.

Vous voyez que j'ai peu d'exigences; je me contente du bonheur de vous voir et de penser à vous; peut-être ne vous entendrai-je jamais; le secret de ce vif intérêt est mien; si je le puis, je vous le confierai plus tard.

En attendant, si vous acceptez, avec mes affectueux sentimens, mon inaltérable dévouement, portez, pendant quelques jours, une rose à votre boutonnière; j'ose vous demander ce signal pendant quelques jours dans la crainte que j'ai de ne pas vous rencontrer, soit dans un lieu, soit dans un autre. Dans tous les cas, portez de préférence cette fleur au théâtre, soit dimanche, mardi ou jeudi.

Je compte sur votre prudente discrétion, et quand j'aurai vu votre signal, je m'expliquerai plus catégoriquement.

A vous de cœur et d'âme.

II

Mon ami, la honte m'accable, après l'audacieuse et romanesque tentative que j'ai osée auprès de vous. Qu'avez-vous pensé? Avez-vous cru à une odieuse mystification? Avez-vous supposé ou attendu une mystérieuse et banale intrigue? Rien de tout cela n'a lieu, je vous aime le plus saintement du monde, et peut-être ne me connaîtrez-vous jamais!

En effet, que sais-je de vous? Je ne sais que l'agrément de votre visage, dans l'expression duquel rayonnent les sentimens les plus naïfs et les plus honnêtes. Je sais encore que vous êtes jeune, et qu'à votre âge les sentimens changent avec une variété, une rapidité magiques. Il m'est facile de savoir votre âge, en faisant un petit calcul des plus simples : vous êtes capitaine d'état-major depuis un an, deux ans de lieutenance de cavalerie, deux ans d'infanterie, quatre ans d'école d'état-major et Saint-Cyr, réception à 19 ou 20 ans, total 28 ou 29 ans.

Malgré tous mes doutes, malgré toutes mes défiances, malgré mes légitimes appréhensions, je ne renonce pas au bonheur d'être quelque chose dans votre vie, à laquelle je m'associe plus que vous ne le croyez.

L'imagination, ce merveilleux et puissant auxiliaire, me transporte comme le tapis des Mille-et-une nuits et me conduit où je veux.

Je vais, qu'il vous plaise ou non, m'asseoir à votre foyer, je vous suis partout en me mêlant intimement à votre vie (toujours en imagination).

Je ne vous dis que cela aujourd'hui, je tiens à vous prouver matériellement que je pense à vous. Réfléchissez mûrement à tout

ce que je vous dis ; si vous acceptez mon affection, portez mardi et jeudi, au théâtre, cette rose qui ne doit avoir une signification que pour nous seuls (n'est-ce pas presque un contrat?). J'insiste sur ce détail qui peut vous paraître puéril, par la crainte que j'ai de ne pas vous rencontrer porteur de ce symbole.

Tenez-vous donc, cher bon, à la sortie du théâtre; n'est-ce pas là que je jouirai du plus grand des bonheurs de ma journée, celui de vous voir? Ma manière d'écrire me fatigue tellement que je ne puis aujourd'hui vous rien dire qu'un rien, mais ce rien, c'est : Je vous aime.

Bien à vous, de toute mon âme...

Réfléchissez et répondez, nous verrons après.

Que j'aimerais à ne pouvoir douter de votre discrétion !

III

Cher, bien qu'il soit peu de mes pensées auxquelles vous soyez étranger, mon intention n'est pas de vous en accabler chaque jour; et je ne prendrais pas aujourd'hui la liberté de vous importuner, si je n'avais à vous prier de vouloir bien m'excuser de ce que je n'ai pu jusqu'à ce jour m'assurer, par moi-même, si vous portiez ou non le signe convenu : certaines exigences, le mauvais temps, enfin mille petites causes qui amènent de grands effets. Si je n'avais obéi qu'à mes sentimens, les choses se fussent passées autrement : les devoirs, mon ami, ne sont pas des sentimens ; faire ce qu'on doit n'est pas faire ce qui plaît. Dans tous les cas, soyez assuré que je vous aime pour vous et non pour moi. Votre bonheur futur est le rêve que j'accueille avec le plus de faveur, et que je caresse incessamment. Je mets à vos pieds toutes les fleurs de mon âme, une foi entière, un dévouement absolu, une affection sans bornes. Toutes ces richesses d'un cœur aimant et vrai, je vous les offre; elles servent à aimer et ne font pas qu'on soit aimé.

D'où viennent, me direz-vous, ce puissant intérêt, cette complète abnégation? Je ne saurais analyser subtilement tous ces divers sentimens ; j'ai trouvé votre front chargé de pensées, d'ennuis et de soucis. A côté de ces signes précurseurs d'une vie attristée, j'ai admiré dans vos yeux et dans votre bouche l'expression de la bonté et de la naïveté la plus charmante. Je ne me suis laissée aller qu'à l'admiration que me causait une belle physionomie. Vous le voyez, tout est immatériel dans mon affection pour vous.

Conservez pour vous, je vous en conjure, le secret de cette affection, cachez en un coin de votre âme cette fleur de tendresse

immense que déflorerait un regard profane. Je lie solennellement ma vie à la vôtre, vos destinées aux miennes.

Êtes-vous ambitieux dans la louable acception du mot? Je vous servirai; mais de grâce, soyez discret, et si vous consentez à accepter mon affection, portez encore le signe convenu. Ne vous lassez pas trop vite d'être patient, car ce serait jouer de malheur, si je ne vous voyais jeudi ou vendredi : jeudi à l'Esplanade ou au théâtre, vendredi où il plaira à Dieu.

Croyez en moi, et soyez bien assuré que, si j'étais au courant de vos habitudes, du lieu de votre habitation, je pourrais me trouver sur votre passage, sans vous donner la préoccupation que je vous donne avec mon signal. Peut-être vous prierai-je de m'écrire, je verrai ; avant tout, il faut que je sois assurée de votre discrétion sur laquelle je crois devoir compter si vous avez lu mes lettres, car c'était un engagement que vous preniez vis-à-vis de vous-même.

Au revoir. A vous toutes mes tendresses.

A vous et bien à vous.

(Conservez mes lettres, je vous les réclamerai un jour.)

IV

Mon ami ou plutôt mon aimé, ici s'achève le beau rêve par moi caressé avec tant d'amour, ici se termine notre pauvre roman, auquel je ne puis donner une autre conclusion...

En vous écrivant tout d'abord, j'ai cédé à d'irrésistibles sympathies; en me jetant à votre face avec la plus audacieuse témérité, que vous ai-je donné à penser ? Quelles amères réflexions ne sont pas venues m'assaillir depuis !

Si je ne relevais que de moi-même, si je ne devais à aucun des miens compte du nom que je porte, je n'hésiterais pas une minute à me faire connaître de vous et à vous confier ce que je regarde comme le plus cher au monde, je veux parler de l'honneur. Il est vrai que le monde nous donne peu, et il est convenu que nous lui devons beaucoup.

Enfin, mon ami, dans quelques semaines, je quitte, par suite de circonstances imprévues et indépendantes de ma volonté, le séjour de Montpellier pour celui de Paris, où j'ai mes relations de société, de parenté et d'amitié. J'y séjournerai deux mois pour revenir à Montpellier, que je quitterai ensuite d'une manière définitive au bout de quelques semaines. Devant toutes ces considérations j'ai jugé qu'il était à peu près inutile pour vous et pour moi que nous nous connaissions.

Seulement, mon ami, je ne veux pas que vous ignoriez que

vous avez de par le monde une personne qui vous aime de toute son âme, qui vous aime pour vous, et non pour elle et qui pour vous est prête à tous les dévouemens. Vous pouvez me croire; qui pourrait me forcer à mentir? Je vous remercie d'avoir porté mon signal; je vous dois à ce sujet les plus fraîches, les plus douces émotions que l'on puisse ressentir.

En vous quittant, je ne le fais pas d'une manière définitive, je vous adresserai comme suprême adieu quelques lignes où je vous ferai part des remarques que m'ont suggérées ma science et mon expérience de la vie; bien que je n'aie pas vécu un plus grand nombre d'années que vous, je les ai vécues doublement. Et puis, cher aimé, j'ai tant songé à vous, la nuit et le jour, que je crois vous connaître : vous me faites l'effet d'un homme enfant. Voudrez-vous mes conseils? Daignerez-vous les accepter? Je vous les donne de si bon cœur!

Si vous voulez les accepter, adressez à Montpellier, poste restante, une lettre avec la suscription suivante :

« J. C. H. poste restante, Montpellier. »

Ne mettez sur la suscription ni Monsieur ni Madame, car je ne sais si ce seront une femme ou un homme de confiance (qui du reste n'y entendront pas malice) qui iront retirer votre lettre.

Si vous voulez répondre à mon désir, dites-moi, mon ami, quelques mots sur vous, tout ce qui vous touche m'intéresse vivement; dites-moi ce que vous avez pensé de ma démarche. Parlez-moi de votre discrétion, du lieu de votre demeure, de vos occupations, etc. Si vous voulez répondre, faites-le tout de suite. A vous toutes mes pensées, toute mon âme et tout mon cœur.

A vous, bien à vous. A bientôt.]

V

Cher aimé, je vous l'ai dit : je vous aime et ne m'en veux point dédire. Ne vous ai-je pas dit aussi que vous ne me verriez sans doute jamais? Je n'ai point voulu vous tromper, ni encourager en vous une espérance qui serait infailliblement déçue. Je ne vous ai menti qu'une fois (je vous en fais l'humble aveu), c'est le jour où, voulant prolonger un égoïste plaisir, je vous écrivis que je n'avais point encore vu de roses à votre boutonnière. J'avais un double but : tromper votre clairvoyance, car j'avais vu ce signal dès le premier jour; et puis je voulais jouir encore de ces douces et suaves sensations, que je devais à votre présence ainsi qu'au tacite aveu qu'elle semblait ratifier.

Mon crime est avoué, mon ami, me le pardonnez-vous? J'arrive maintenant à votre lettre, que je lis et relis, depuis ce

matin; elle m'attriste vivement, puisqu'elle m'avertit que mes pauvres missives ont troublé votre repos. Je ne voulais point me faire aimer de vous; en lisant sur votre visage une mélancolique tristesse que pouvait causer l'isolement, j'ai senti naître en moi un puissant intérêt, auquel a succédé un sentiment plus tendre, plus absolu, plus involontaire... En vous écrivant, j'ai voulu vous donner du courage, plus d'assurance; enfin j'ai voulu vous faire voir que vous ne sauriez être indifférent à qui saurait vous voir. N'avez-vous pas la vraie beauté; celle qui vient d'une belle et bonne âme? Je vous aime d'une manière immatérielle, aimez-moi de même. Maintenant, si vous voulez, pour ne point trop aiguillonner votre curiosité, supposez que les années ont fait plus qu'effleurer mon front, supposez encore que la plus disgracieuse laideur est mon partage. Que vous importe l'enveloppe que vous ne devez pas connaître, si l'âme que vous connaîtrez est bonne?

Sortons de ces suppositions et arrivons à des choses plus importantes : votre genre de vie ne me satisfait pas pour vous, chère âme, la matière y a une trop grande part. Pour un ambitieux, et surtout pour un futur général, je voudrais une vie mieux remplie. Je crains pour vous certains contacts, certains milieux. Je dois vous dire que je sais depuis samedi soir, à 7 heures et demie, que vous êtes de Paris ou des environs; la certitude de vous rencontrer à l'Esplanade m'a fait m'y promener et vous suivre. Votre accent ne m'a point été étranger; comme vous, j'ai presque toujours vécu à Paris; grande a donc été ma joie en entendant votre voix qui m'a produit l'effet de la plus suave musique; un ami vous a malheureusement entraîné au Cercle de la Loge; je vous y laisse, et j'arrive au but réel de ma lettre.

Je vous ai promis, cher, mes conseils; je vous livre au monde et je veux vous y accompagner en pensée. Ceux qui ont beaucoup souffert ont beaucoup vécu; ne croyez pas que les âmes solitaires ne sachent rien du monde, elles le jugent. J'ai le cœur aveugle, mais l'esprit clairvoyant. Je vous voudrais parfait, ce n'est pourtant pas moi qui aurai le bénéfice de toutes ces perfections. Avant tout, cher ami, ne jouez pas, dans quelque salon que ce puisse être; je n'excepte celui de personne. Je vous ai trouvé un meilleur usage du temps que vous dissiperiez au jeu; vous verrez par ce que je vous dirai ensuite, que, là où les autres doivent perdre tôt ou tard, vous gagnerez toujours. Si vous saviez avec quelles anxiétés je vous suivrai dans votre route; quelles joies si vous allez droit, quels pleurs si vous vous heurtez à des angles! Croyez-moi, mon affection est sans égale; elle est à la fois involontaire et choisie. Ah! je voudrais vous voir heureux, puissant et considéré, vous qui serez pour moi comme un rêve animé!

Surtout, mon ami, ne soyez ni confiant, ni banal, ni trop empressé, trois écueils ! La trop grande confiance diminue le respect, la banalité nous vaut le mépris, le zèle nous rend excellens à exploiter. Et, d'abord, cher bon, vous n'avez pas plus de deux ou trois amis dans le cours de votre existence, votre confiance est leur bien ; la donner à plusieurs, n'est-ce pas les trahir ? Si vous vous liez avec quelques hommes plus intimement qu'avec d'autres, soyez donc discret sur vous-même, soyez toujours réservé comme si vous deviez les avoir un jour pour compétiteurs, pour adversaires ou pour ennemis ; les hasards de la vie le voudront ainsi. Quant à la banalité, si elle fait dire de vous par quelque niais que vous êtes un homme charmant, les hommes habitués à sonder, à évaluer les capacités humaines, découvriront votre tare, et vous serez promptement déconsidéré, car la banalité est la ressource des gens faibles ; on les opprime ; et cette société plus marâtre que mère adore les enfans qui flattent sa vanité. Quant au zèle, cette première et sublime erreur de la jeunesse, qui trouve un contentement réel à déployer ses forces et commence ainsi à être la dupe d'elle-même avant d'être celle d'autrui, gardez-le pour vos sentimens partagés et pour Dieu ! N'apportez pas au bazar du monde des trésors en échange desquels il vous rendra de la verroterie.

Une des règles les plus importantes de la science de la vie est un silence presque absolu sur vous-même. Donnez-vous la comédie, quelque jour, de parler de vous-même à des gens de simple connaissance ; entretenez-les de vos souffrances, de vos plaisirs, de vos affaires ; vous verrez l'indifférence succédant à l'intérêt joué ; puis l'ennui ; si la maîtresse du logis ne vous interrompt poliment, chacun s'éloignera sous des prétextes habilement choisis. Mais voulez-vous grouper autour de vous toutes les sympathies, passer pour un homme aimable, spirituel, d'un commerce sûr ? Entretenez-les d'eux-mêmes, cherchez un moyen de les mettre en scène, même en soulevant des questions en apparence inconciliables avec les individus, les fronts s'animeront, les bouches vous souriront, et quand vous serez parti chacun fera votre éloge. Votre conscience et la voix du cœur vous diront la limite où commence la lâcheté des flatteries, où finit la grâce de la conversation. N'ayez pas le travers de la jeunesse, celui de juger trop vite et trop sévèrement. Vos arrêts seraient des censures qui blesseraient beaucoup de personnes autour de vous, et ces blessures sont de celles que l'on ne pardonne pas.

J'arrive à la question grave, à votre conduite auprès des femmes. Dans les salons où vous irez, ayez pour principe de ne pas vous prodiguer en vous livrant au manège de la coquetterie.

Pour avoir du succès, il ne faut s'occuper que d'une même personne dans la soirée, et surtout s'attacher à celles qui paraissent négligées. La plupart des jeunes gens perdent leur plus précieuse fortune, le temps nécessaire pour se créer des relations qui sont la moitié de la vie sociale; comme ils plaisent par eux-mêmes, ils ont peu de chose à faire pour qu'on s'attache à leurs intérêts; mais ce printemps rapide s'avance déjà pour vous, sachez le bien employer. Cultivez donc les femmes influentes, les femmes influentes sont les vieilles femmes; elles vous apprendront les chemins de traverse qui peuvent mener rapidement au but. Elles seront à vous de cœur; la protection est leur dernier amour, quand elles ne sont pas dévotes; elles vous serviront merveilleusement, elles vous prôneront merveilleusement et vous rendront désirable. Fuyez les jeunes femmes! Ne croyez pas qu'il y ait le moindre intérêt personnel dans ce que je vous dis! La femme d'un certain âge fera tout pour vous, la jeune rien; celle-ci veut toute votre vie, l'autre ne vous demandera qu'un moment, une attention. Raillez les jeunes femmes, prenez d'elles tout en plaisanterie, elles sont incapables d'avoir une pensée sérieuse. Les jeunes femmes, mon ami, sont égoïstes, petites, sans amitié vraie, elles n'aiment qu'elles, elles vous sacrifieraient à un succès. D'ailleurs toutes veulent du dévouement, et votre situation exigera qu'on en ait pour vous, deux prétentions inconciliables. Aucune d'elles n'aura l'entente de vos intérêts; toutes penseront à elles et non à vous; toutes vous nuiront plus par leur vanité qu'elles ne vous serviront par leur attachement; elles vous dévoreront sans scrupule votre temps, vous feront manquer votre fortune, vous détruiront de la meilleure grâce du monde. Si vous vous plaignez, la plus sotte d'entre elles vous prouvera que son gant vaut le monde, que rien n'est plus glorieux que de la servir. Toutes vous diront qu'elles donnent le bonheur, et vous feront oublier vos belles destinées.

Les moins rusées des femmes ont des pièges infinis; la plus imbécile triomphe par le peu de défiance qu'elle excite; la moins dangereuse serait une femme galante qui vous aimerait sans savoir pourquoi, qui vous quitterait sans motif, et vous reprendrait par vanité.

La personne que vous aimerez ne devra jamais penser à elle, mais à vous; elle ne vous disputera rien, elle n'entendra jamais ses propres intérêts, elle flairera un danger où vous n'en verrez point et elle oubliera le sien propre. Oui, je vous porte une affection dont l'étendue ne vous sera jamais connue; mon cœur est si creusé par le sentiment dont vous l'avez rempli que vous n'en trouverez jamais le fond. Vous ne saurez jusqu'où peut aller mon dévouement, et vous ne devez pas me suspecter dans les conseils que je vous ai donnés pour bien mener votre vie.

Je vous veux une brillante fortune et pouvoir me dire que j'ai contribué mieux que par le désir à votre grandeur. Cette coopération est le seul plaisir que je puisse me permettre. Nous sommes séparés, vous ne pouvez avoir ma main dans la vôtre; mais vous devez bien avoir entrevu quelle place vous occupez dans mon cœur. Maintenant qu'à notre satisfaction mutuelle j'ai fini mon prêche et toute ma belle morale, je reviens aux termes de votre lettre, que je relis incessamment et qui me préoccupent sans cesse. Je ne puis vous voir, mon ami, je ne puis que vous écrire. Sachez que vous n'êtes ni seul, ni abandonné, songez que je vous aime et que je vis de votre vie. Je vous promets que vous me connaîtrez quand je quitterai Montpellier d'une manière définitive, ce qui sera plus rapproché que nous ne le pensons.

En attendant, vous ferez sans doute un de ces jours la connaissance d'un jeune docteur de mes amis, bonne et douce plante du Nord égarée dans ce pays par la fatalité d'une mauvaise santé et retenue ici par sa mauvaise étoile qui lui a fait épouser une des riches héritières de ce pays. Vous devez le voir au théâtre dans une des loges de seconde, près du milieu, il est avec deux jeunes femmes dont l'une est la sienne et l'autre sa belle-sœur, qui a épousé le fils d'un médecin de Paris. Mon ami est blond, il fait contraste avec son beau-frère qui est noir comme un mulâtre. Il doit faire un voyage (il a, comme vous et moi, l'humeur voyageuse); il me disait dernièrement que dans son voyage il avait à voir quelques officiers d'état-major de ses amis, dont il ne savait pas au juste l'adresse. Je lui suggérai l'idée de s'adresser à vous, de vous demander ce service. Recevez-le bien, c'est un homme d'esprit et de cœur. Je ne le crois pas heureux, faites avec lui l'apprentissage de mes leçons. Je crois que sa nature douce, calme, poétique s'est mal associée avec la nature méridionale et pétulante de sa femme. Il souffre, mais se tait. Il ignore mes sentimens pour vous, je trouverai le moyen de l'interroger adroitement sur vous. Je vous espionne, mon pauvre ami, c'est mal. Écrivez-moi aux mêmes initiales J. C. H. Je suis au lit assez malade; je vous ai pourtant écrit une longue lettre dont je vous prie d'excuser la mauvaise écriture, vu la position que j'occupe. Le style trouvera, je l'espère, grâce à vos yeux. J'enverrai bientôt chercher votre lettre, écrivez-la de suite et dites-moi toutes vos pensées. Bien qu'à l'exemple de cette reine qui aimait tant Calais qu'elle disait qu'on n'aurait qu'à ouvrir son cœur pour y trouver son nom gravé, je puisse dire que votre physionomie est incrustée dans mon cœur, par chacun de ses battemens, cela ne suffit pas, envoyez-moi votre image. Que j'aie quelque chose de vous! A propos de mon ami, je vous conseillerai de ne jamais vous marier ici, si riche que soit une femme.

Je n'en puis plus; je vous quitte en vous disant le nom des personnes auprès desquelles je puis vous être utile par mes relations intimes ou ma parenté.

Je fais une simple énumération : le prince Napoléon, le prince Lucien, le maréchal Forey, Canrobert, le général de Goyon, le baron de Lajas, chambellan de l'empereur; j'omettais le maréchal Vaillant, Persigny, d'Ornano, les sommités scientifiques et quelques bonnes amies.

Adieu, je vous aime.

Je vous ai écrit cette lettre tout d'une haleine, aussi n'en puis-je plus.

Écrivez de suite, surtout cachetez vos lettres. A vous de cœur et d'âme.

Quand vous reverrai-je? Je suis condamnée à la réclusion la plus absolue.

VI

Monsieur, vous savez que dans tous les pays, et en France surtout, le ridicule tue tout ce qu'il frappe; vous avez rendu mon personnage si odieusement ridicule à mes propres yeux, que vous comprenez aisément que je n'ose jamais paraître aux vôtres. Enfin, sur la foi des traités, vous imaginant avoir dans votre acquis tout un arsenal d'épigrammes, vous vous êtes décidé à me les lancer au visage. Si ce n'était quelques vagues sympathies qui me restent pour vous, je ne prendrais pas la peine de vous dire que je déplore amèrement chez vous cette tournure de l'esprit, qui est celle de ceux qui en manquent.

Peut-être vous êtes-vous imaginé que ce genre sarcastique seyait à votre physionomie, et peut-être alors avez-vous voulu mettre votre esprit en harmonie avec votre visage? Cette idée, aussi neuve qu'originale, me sourit assez, mais vous me permettrez de vous dire que vos yeux et votre bouche ont de la bonhomie mais pas de finesse. Enfin, deux fois vous m'écrivez et deux fois vous trouvez le moyen d'être avec moi le plus impertinent du monde. Après la galante exposition de vos bonnes fortunes, après une dissertation sur le caractère des femmes, l'énumération de vos vertus civiles et militaires, vous me traitez à peu près comme une Manon de carrefour. Vous y allez cavalièrement, et, pour mener ainsi la chose à bonne fin, vous daignez me prévenir que vous serez à cheval le lendemain. Là n'est vraiment pas votre élément : à cheval vous êtes défectueux, vous avez de trop en jambes ce qui vous manque en buste.

J'arrive au véritable but de ma lettre, c'est de vous dire que l'amour naît de tout et qu'il meurt de rien. Je vous ai aimé parce que je vous ai supposé le tact de l'esprit et celui du cœur, j'en regrette l'absence, et je suis heureuse de voir que je n'ai rien perdu ni rien compromis mal à propos. Je ne vous en veux pas d'une franchise toute militaire. Je vous montrerai d'ici à quelques mois comment une femme d'esprit se venge. Seulement, comme je suis loyale, je puis vous affirmer qu'il ne vous arrivera rien de désagréable. Nous n'étions pas faits pour nous entendre; nous aurions eu trop d'esprit à nous deux; nous nous appareillerons ailleurs. Je ne suis vraiment pas laide, je n'ai qu'un orgueil, c'est celui de ma main, et il faut que ce soit bien vrai, puisque j'en conviens aussi franchement. Du reste, consolez-vous! vous faites une médiocre perte, je suis patraque, nerveuse, très romanesque et fort capricieuse. Tout bien pesé, je n'étais pas votre fait : il doit vous falloir quelque bonne courtisane, ou quelque jolie fille de magasin au frais minois, qui sera enchantée d'être remarquée par un homme tout doré. Mon incognito cessait dans six semaines; mais adieu tous les rêves! Pardonnez-moi seulement d'être venue sottement me jeter dans votre vie, oubliez-moi, ce qui sera facile. Soyez discret et brûlez mes lettres. Envoyez-moi de suite un adieu et un pardon.

VII

Monsieur, ma surprise a égalé ma joie; j'ai vu avec plaisir que la matière n'avait pas tout absorbé chez vous, et qu'aux grâces irrésistibles de cette dernière vous joignez les grâces de l'esprit le plus attique. Malheureusement vous avez plus d'esprit que de cœur, et surtout de cet esprit acerbe qui flétrit et dessèche tout ce qu'il touche; vous n'êtes donc pas mon fait. Il m'est après tout infiniment plus agréable de passer à vos yeux pour votre bisaïeule, que pour quelque chose de pire.

Vous m'en voulez de mon long factum; pardonnez-le-moi, il m'a aidé à passer une nuit que l'insomnie rendait insupportable. Tout votre esprit ne vous a pas rendu très perspicace; qui vous a dit que je n'ai point tenté une épreuve? Et puis ne faut-il pas vous pardonner quelques petits caprices? Ce jour-là, le vent était chez moi à la morale et à la sentimentalité; le jour suivant m'aurait peut-être trouvée dans une disposition d'esprit diamétralement opposée. Vous savez du reste que la femme est un bien insupportable animal. Tout est donc fini entre nous, je vous dis adieu. Ne m'en veuillez pas du mystère dont je me suis entourée, l'incognito eût cessé à Paris. Je ne suis pas une impo-

sante douairière, je n'ai pas la trentaine, quelque éclat, de jolis yeux, de petites mains et un fort petit pied. Adieu donc, et mille prospérités. Je serai enchantée que vous me donniez encore signe de vie dans un adieu que j'attends.

VIII

Cher monsieur, je n'avais pas besoin de votre lettre si noble, si digne et si calme pour rentrer en moi-même; mes malencontreuses missives étaient à peine sorties de mes mains, que j'eusse donné je ne sais quoi pour être libre d'avoir à les envoyer encore. Je m'humilie devant vous et je vous prie de tout mon cœur de me pardonner, et d'oublier ce que mes expressions ont pu contenir d'impropre et de malsonnant. S'il y a eu quelque chose de blessant pour vous, soyez assez généreux pour n'en conserver aucun mauvais souvenir. Je m'humilie donc devant vous, et je trouve plus de vraie grandeur dans mon humilité qu'en me drapant impitoyablement dans mon orgueil. Que voulez-vous? Je tiens de ma mère un sang allié à toutes les grandes familles d'Espagne. Voilà une première excuse que j'invoque pour plaider puissamment ma cause à vos yeux et pour vous aider à une complète indulgence. J'ai bien d'autres motifs à vous alléguer : mon état maladif, ma surexcitation nerveuse, l'inquiétude immense que me causait l'attente de votre réponse, la désillusion qu'elle m'a apportée, l'indifférence, la sécheresse de cœur que j'ai dû attribuer à votre ton persifleur, devant une nuit consacrée à vous étaler les trésors amassés pour vous en mon cœur. Peut-être l'ai-je fait trop orgueilleusement, je suis punie de ma faute; j'avais tant à cœur de vous plaire; j'espérais y parvenir en vous prouvant combien je m'occupais de vous. En essayant de vous montrer que j'avais de l'intelligence, de l'instruction, je ne suis peut-être arrivée à vous apparaître que sous le grotesque et repoussant aspect d'une pédante ou d'un bas-bleu. J'ai pourtant mordu au fruit de l'arbre amer de la science. Ne frémissez pas trop, je cache ce secret avec le même mystère qu'une honte ou qu'une plaie secrète. Écoutez ma confidence entière, elle est ignorée de tous et elle est pour vous le sûr garant de ma loyale et sympathique estime. (Je tiens essentiellement à vous prouver que je n'ai pour vous ni haine, ni indifférence.) Privée jeune de ma mère, élevée par un père qui m'idolâtrait et qui contrairement à l'opinion générale accordait aux femmes une intelligence au moins égale à celle de son sexe, j'ai dû étudier comme un futur lauréat et développer toutes les dispositions qui paraissaient devoir un jour me rendre le parti le plus désirable.

Si j'ai trouvé de grandes joies dans l'étude, j'y ai trouvé souvent de grandes amertumes. Je sais entre autres choses (ne frémissez pas trop) l'italien, l'anglais, l'allemand, l'espagnol et le français; ces cinq langues me sont aussi familières que leur littérature. J'ai étudié la philosophie, les mathématiques, la chimie, la physique, la théologie, l'histoire. Je sais le latin et le grec. Quelle monstruosité! Si la fortune ne m'eût souri et si je n'eusse été comblée de ses dons, je serais devenue sous-maîtresse ou une George Sand au petit pied. Toutes ces études, toutes ces occupations multiples, quelques longs voyages m'ont amenée à vingt ans, époque à laquelle une grave maladie (qui m'a laissé une santé bien chancelante et bien précaire) a failli m'emporter. J'ai vécu deux ans à Naples; là, j'ai aimé un homme que je n'ai jamais connu et auquel je n'ai jamais adressé la parole. Vous lui ressemblez; de là venait mon indomptable passion. Conservez pour vous tous mes secrets; en vous les livrant j'ai voulu vous prouver mon repentir. En réalité, je n'étais point ce qu'il vous fallait, je ne pouvais et ne voulais vous aimer qu'avec mon âme. Elle est encore à vous, bien à vous, bien à vous et à vous seul. Que vous importe? me direz-vous. Rien; mais la vie est longue et je vous jure de vous servir. Dans le colis que j'ai eu l'audace de vous adresser, j'ai oublié la meilleure partie de mes amies et de mes amis les plus influens, tous seront à votre discrétion, comme je suis à la vôtre. Vous me retrouverez sur votre route; où vous serez j'irai au moins une fois par an. Vous me retrouverez à Paris dans les salons des gens que je vous ai nommés, chez les savans, les médecins célèbres.

Adieu, cher, oubliez-moi donc. Conservez mes secrets, vous me connaîtrez un jour, je vous le jure, et je n'ai jamais manqué à un serment. Je n'oserai plus vous écrire de longues lettres, vous m'avez rendue si ridicule à mes yeux! Me pardonnez-vous sincèrement? Pour me le prouver, écrivez-moi que vous acceptez mes services et mon amitié.

A vous de cœur et d'âme.

MARIE.

Je vous remercie de vos souhaits de bonheur, je vous les rends. Ne croyez pas mon naturel mauvais. Répondez-moi, je suis si près de vous quitter. J'attends un bon et loyal pardon.

Mes confidences sont incomplètes. Votre lettre me dira si je dois aller plus loin.

IX

Rien n'est ici-bas complet que le malheur; la vie, mon ami, ne m'y est mesurée que par la souffrance!!! L'immense joie que m'a causée votre lettre a été payée par d'horribles souffrances, purement physiques, il est vrai... Elles sont les inévitables conséquences du mal qui me tue depuis tantôt sept ans... Il ne me faut ni joies, ni peines, tel est l'ordre irrévocable des princes de la science. Vous voyez, mon ami, à quelle vie automatique je suis condamnée! Ne cherchez pas quant à présent à approfondir le mystère dont je me suis entourée, les indications que vous donneriez ne feraient qu'égarer vos recherches. Vous me connaîtrez, je vous le jure, et avant peu vous aurez la fin de mes douloureuses confidences. Je vous aime. Quelques lignes de vous me seront une fête.

X

Mon ami bien-aimé, avez-vous, suivant ma prière, conservé le secret le plus absolu sur notre correspondance? Suivant mes pressantes instances, n'avez-vous confié à personne cet incident de votre vie, duquel dépend toute la mienne? Un oui ou un non de votre part suffiront pour me rassurer ou pour sauvegarder le nom que je porte.

Dans le cas où votre besoin d'expansion vous aurait forcé à divulguer ce secret, dites-le-moi avec la franchise qui doit être votre apanage, vous serez bien vite absous; mon tribunal ne saurait être sévère pour vous. Peut-être, cher, avez-vous fait mille suppositions défavorables? Ma démarche autorise tout; je le reconnais. J'ai le regret de vous annoncer que je ne suis ni veuve, ni en puissance de mari, et qu'il est désormais superflu de m'affubler du titre de madame, titre tant envié des jeunes filles. Mon ami, je suis demoiselle (un peu vieille, il est vrai). Je suis née à Paris dans le faubourg Saint-Germain, le 25 décembre 183... j'ai pour le moment cinquante mille livres de rentes et je suis à marier. Les causes de mon célibat prolongé vous seront expliquées par la lettre que vous recevrez quand j'aurai lu la vôtre. Je ne suis pas de Montpellier et je crois qu'il vous sera difficile de me connaître, vu le soin que j'ai pris de vivre obscurément. Vous savez déjà une bonne partie de mes secrets, le reste vous sera bientôt connu, et alors tout mystère cessera complètement : à Paris, peut-être même avant.

Quel quartier habitez-vous à Paris? Quelles y sont vos occupations favorites?

Un mot de vous et vous saurez tout; mes confidences n'auront rien d'étrange, il n'y aura pour vous d'inexplicable que ma démarche.

XI

Chère âme, après toutes ces secousses qui me font tant de bien et tant de mal à la fois, je puis encore vous écrire et vous dire toutes les brûlantes impressions que vous m'apportez dans vos lettres. J'ai bien attendu, n'est-ce pas? Il m'en a plus coûté qu'à vous. Cependant, je dois vous continuer ma simple histoire et chercher à vous faire comprendre comment d'un côté je voudrais me donner à vous tout entière, et comment de l'autre je ne le puis encore. Ne m'en veuillez pas si je cherche à vous bien connaître; comme je vous l'ai dit, que sais-je de vous? Je vous aime de toute mon âme, vous êtes la réalité d'un rêve que j'ai fait à Naples, alors que j'y étais transportée mourante.

Mes souffrances, purement physiques d'abord, ont entraîné cet ébranlement général qui me rend si impressionnable et si facile à toutes les sensations: elles les exagèrent, et peut-être cette exagération de plaisir devient-elle de la douleur; c'est comme cela seulement que je comprends que la joie fasse peur. Je suis, mon pauvre ami, en proie à deux inexorables maladies: je suis dévorée par cet horrible mal que l'on nomme la phtisie; quant à l'autre c'est un anévrisme. Vous le voyez, si Dieu m'a fait trop belle part d'un côté, il me l'a faite bien triste de l'autre. Je le remercie cependant souvent de ce qu'il n'y a rien de hideux dans cette souffrance quotidienne (pardonnez, mon Jules, cette coquetterie presque posthume). Tout est élégant et presque sympathique dans mon état maladif; sans avoir encore sur le visage les pâles violettes de la mort, j'ai cette pâleur qui indique une distinction innée, j'ai les mains d'une blancheur diaphane; enfin je n'ai point cet horrible amaigrissement qui accompagne toujours les maladies de consomption; enfin, dois-je vous l'avouer (oui, je le dois, car vous êtes l'époux de mon âme), les jours où ma pâleur est trop grande, je fais comme mes aïeules, je mets en plein jour une pointe de rouge sur mes joues? Que vous dirai-je pour vous bien me faire voir à vos yeux. Je ressemble à une plante dont un insecte noir rongerait la racine; veuillez encore me pardonner cette comparaison prise dans le royaume des fleurs. Je les aime tant et j'aurai tant de peine à les quitter; les verrai-je encore souvent fleurir, je l'ignore, toujours est-il que je vous prie de faire comme dans les premiers jours où je vous ai avoué mon amour, de

porter de temps en temps une rose à votre boutonnière. Peut-être devrais-je aller dans les pays boisés d'arbres verts; là les feuilles ne paraissent jamais pousser, ni jamais tomber; comme ces divers momens de la végétation sont nos momens suprêmes, je n'aurais aucune crainte en ces contrées privilégiées!... Je sais donc ma vie dès longtemps condamnée... C'est, je le crois, ce qui me rattache à la terre... C'est ce qui fait que je vous aime comme je le fais. Dans les premiers temps de ma maladie, j'avais vingt ans, j'aimais faiblement une image; aujourd'hui je vous aime comme et plus que ma vie.

Mon pauvre ami, vous avez souffert aussi, que n'ai-je pu prendre cette part de vos maux et l'ajouter à la mienne!

Que je voudrais vivre cependant et pouvoir vous consacrer ma vie!... Si j'étais seule... si ma perte n'entraînait après elle d'immenses douleurs... si le froid mot de devoir ne m'enchaînait fatalement à tout ce qui porte mon nom, j'irais vous donner mes derniers jours. Je vous aimerais comme vous ne le serez jamais et comme vous ne l'avez jamais été. Mon amour pour vous s'est mêlé à ma vie et l'a teinte pour toujours de sa couleur de flamme! Comment pourrai-je vous reproduire toutes ces mystérieuses agitations de mon âme? Quelles fascinations quand je vous ai aperçu! Combien d'heures ne suis-je pas restée plongée dans une extase ineffable occupée à vous voir encore! Heureuse, de quoi? je l'ignore. Ce n'était pas une admiration, un désir, mais un charme, une fatalité. Rentrée sous mon toit (après vous avoir aperçu) je vous vois indistinctement où vous êtes et je participe à votre vie. Si vous souffrez, je souffre; je n'en veux qu'une preuve: hier jeudi vous avez dû souffrir et être fort triste. Combien de fois n'êtes-vous pas venu au milieu des silences de la nuit, évoqué par la puissance de mon extase! tantôt, soudain comme une lumière qui jaillit, vous paraissez à mon chevet! tantôt je vais moi-même au-devant de vous, dans le monde des apparitions, et là je vous salue comme une espérance, en vous dévorant du regard, puis je me réveille en pleurant. D'autres fois, vous m'êtes apporté mourant et couvert de blessures; d'autres fois encore, je brise mes liens terrestres, mon âme s'envole vers les sphères éthérées et vous emmène avec elle. Enfin, chaque fois que je désire vivement vous voir et que j'en ai le ferme pressentiment, je sors avec cette assurance; trois fois sur quatre mon espérance n'a pas été déçue. Avant que je puisse vous voir, une voix me dit : Il est là! et je reçois dans le cœur une violente secousse. J'ai reçu cette première secousse le jour où à mon arrivée des Eaux-Bonnes je vous ai vu pour la première fois. Si vous êtes dans la foule, mon regard n'hésite pas, mes yeux vous trouvent tout d'abord avec une

lucidité fabuleuse, mon âme vole vers votre vie comme un insecte à sa fleur.

Vous le voyez, mon aimé, mon amour, d'abord source naïve, limpide et claire, coulant sur un lit de sable et de fleurs, est devenu ruisseau, puis torrent dévastateur, puis fleuve, puis océan, et les sensations y sont aussi variées que les divers aspects de celui-ci. Quelles joies j'éprouve dans ces diverses contemplations intimes où je m'occupe sans cesse de votre présent et de votre avenir?

Je ne vous ennuierai pas plus longtemps de l'état de mon âme; si vous n'étiez pas devenu un autre moi-même, je mettrais mieux en application les préceptes que je vous ai dictés; et je vous entretiendrais moins longuement de ma personne. Mon égoïsme est cependant excusable.

Je veux maintenant vous dire mes projets: le 20 décembre prochain, je partirai pour Paris; là, malgré toute la confiance que peut m'inspirer votre tact médical, je consulterai les meilleurs médecins, je leur demanderai avec cette fermeté de volonté à laquelle personne ne se soustrait, leur avis bien et dûment motivé sur mon état de santé. Dois-je vivre? Dois-je mourir? A quelle période en est ma maladie? Puis-je décemment me porter en dot au plus galant homme? En le faisant, ai-je l'espoir de vivre? Si les réponses sont favorables, Jules, je serai complètement à vous comme je le suis déjà si bien par l'intention, sinon vous ne me connaîtrez qu'après moi. S'il y a quelque remède, quelque difficile à accomplir qu'il soit, je le ferai, dussé-je, comme cet Anglais atteint de mon mal, ne respirer que six fois par minute, vivre dans une étable et me nourrir de cresson. Si la volonté pouvait quelque chose, si l'amour était médecin, je serais déjà guérie, mon cher et loyal docteur. A propos de docteur, avez-vous fait connaissance avec le mien (je dis le mien, car il ne fait de médecine que pour moi)? Si quelque médecin était capable de guérir mon mal, ce serait assurément lui; il m'aime tant, il me connaît depuis mon enfance, j'étais toute petite fille qu'il n'était pas un bien grand garçon. Nos familles sont liées depuis que je suis au monde, il ne voit point en moi un sujet, il voit une sœur, une âme malade à consoler. Lui si triste, si mélancolique et si doux, sait seul trouver le moyen de me distraire, il sait dépenser pour moi tous les trésors de son esprit qui est des plus fins, toutes les générosités de son cœur qui est excellent. Il vient avec nous pendant quelques semaines à Paris, et après cet hiver, il retournera définitivement habiter cette belle ville, il voit avec plaisir cesser son exil dans le Midi. J'aimerais qu'il fût votre ami, voilà pourquoi je vous parle si longuement de lui. Il pourrait, à cause de

toutes les relations qu'il a à Paris, vous être aussi utile que moi. Je l'aimerais mieux pour vous que ce commandant d'état-major qui a l'air de trop s'aimer pour aimer quelqu'un. Peut-être mon instinct est-il mauvais juge, peut-être me sert-il mal en cette occasion; je le souhaite, car je voudrais pour vous le bonheur le plus parfait. Ne m'en veuillez pas de mes défiances, elles sont la punition de la faute que j'ai commise en vous écrivant; elles ressemblaient à des remords. En effet, ce secret est le premier que j'aie pour ceux qui m'entourent et qui m'aiment; je n'ai pu le cacher à mon médecin qui a tout deviné aux agitations de mon âme; je n'ai pas voulu avoir de demi-confiance; je lui ai tout dit et je vous ai nommé. Je m'attendais à des reproches, il m'a consolée; je suis donc bien malade!... J'avais chassé si loin toutes mes idées de suicide! Si je meurs, mon bien-aimé, je ne mourrai pas tout entière. J'espère vivre dans votre pensée. Vous aimez mes lettres, m'avez-vous dit; pour vous plaire, j'écrirai comme je le sens, sous forme de roman, la simple histoire de ma vie et de mon amour pour vous. Vous le publierez sous le nom de Marie en y ajoutant le vôtre. Ce mariage mystique de nos deux noms *post mortem* a quelque chose qui me séduit. Vous-même, cher aimé, vous avez été cruel, sans vous en douter, en me disant dans une de vos lettres que l'on pourrait publier les miennes après moi; vous ne saviez encore rien de mon mal, ni de la brièveté des jours qui m'étaient comptés. Vous avez été bien indulgent pour mon style, je n'écris pas trop en français et en le faisant pour vous, je le fais toujours tout d'un jet. Je craindrais de n'être pas moi-même et de dénaturer ma pensée en voulant trop bien l'habiller.

Ne m'en veuillez pas non plus si je vous ai parlé de ma fortune; je ne l'ai fait que pour vous prouver que ce que j'avais était bien à vous. Si vous êtes plus riche que moi, tant mieux, je vous devrais plus; si vous l'êtes moins, tant mieux encore, je vous serai plus obligée de partager mes biens, si vous partagez mes maux. Que n'ai-je un portrait à vous envoyer? Je les ai tous distribués aux eaux; je voudrais vous faire prendre patience et vous récompenser de la bonne lettre que vous m'avez écrite. Quel joli tableau d'intérieur (à la Gérard Dow) m'avez-vous tracé? Je vous voyais à mes pieds, je vous aimais avec tout mon être. Pourquoi allez-vous si tard au théâtre? J'ai un vertueux espion qui me dit tout et qui me tient au courant de vos faits et gestes. Je ne sais que ce que vous faites au vu et su de tous; cela m'intéresse, mais votre vie intime, à laquelle je me mêle si souvent dans le jour, me serait plus précieuse à connaître. Écrivez-moi souvent. Dès que j'aurai mon portrait, je vous l'enverrai; j'attends le vôtre.

Adieu, cher adoré, laissez-moi à défaut d'autres caresses vous donner celle du langage et vous dire que « Je t'aime » de toute mon âme.

A bientôt une lettre de vous; faites connaissance avec mon médecin s'il ne le fait lui-même. Je ne vous ai pas écrit un mot de ce que je voulais vous faire savoir, ni la millième partie de ce que j'aurais à vous raconter. Dites-moi si mes lettres ne vous ennuient pas trop. J'enverrai bientôt chercher votre réponse.

XII

Cher adoré, la personne que j'honore de toute ma confiance est allée vainement à la poste samedi et dimanche; ce n'est que lundi que j'ai été en possession des gracieuses lignes qu'il vous a plu de m'adresser... Je vous en rends mille et mille grâces et j'y répondrai de mon mieux dès que je pourrai le faire. Je ne veux pas, mon cher seigneur et maître, vous astreindre à une correspondance régulière, vous m'écrirez quand bon vous semblera, votre lettre sera assurément retirée de la poste. Dans ce moment de ma vie, les événemens ont l'air de vouloir se heurter en masse et de devoir produire de grands résultats... Un mien cousin maternel, le duc de... grand d'Espagne, vient contre toute attente de nous dénicher à Montpellier (où nous espérions le plus strict incognito) et il veut à tout prix m'épouser sous le fallacieux prétexte que cette union souriait à ma pauvre mère. C'est mon millième prétendant... Comprendra-t-on que je puisse ne pas accepter un cavalier aussi parfait de tournure, d'esprit et de figure? De plus, il me donne mes entrées à la cour d'Espagne comme dame d'honneur de la reine, enfin il a une belle fortune qui n'est point hypothéquée sur des châteaux en Espagne, ni sur les brouillards du Tage. Tout cela est bel et bon, mais je veux rester fidèle au programme de ma vie, programme que je me suis tracé il y a deux mois, et malgré tout, bel ingrat, malgré vous tout le premier, je veux vous aimer... J'omettais de vous dire que mon beau cousin a la prétention de m'adorer... Une déclaration en espagnol est ce que l'on peut entendre de plus solennel!

Comme je ne veux vous écrire que fort brièvement aujourd'hui, je tiens à réparer une erreur tout à fait involontaire et à dire, comme vous, tout le bien qu'il vous plaira d'entendre sur votre supérieur et ami. Je suis heureuse que mon instinct ne m'ait pas mieux servie, et que mes appréhensions n'aient pas été justifiées; je craignais que cet homme s'aimât trop lui-même pour vous aimer un peu; dans tous les cas, je n'ai émis qu'un doute, le doute sage de Descartes. Je lui fais donc amende hono-

rable et d'ores et déjà il est convenu que c'est un cavalier parfait... De plus, il est allé en Crimée, en Italie, en Chine, au Mexique, c'est très bien; on l'y envoyait... Que voulez-vous qu'il fît? Qu'il n'y allât pas. Je ne lui trouve pas non plus un bien grand mérite à être parfait avec sa femme; où je lui en trouve, c'est à l'avoir prise. Peut-être craignait-il qu'elle coiffât sainte Catherine? Dans tous les cas la pauvre dame est toujours singulièrement ajustée, on dirait toujours qu'elle a pris un bain dans l'arc-en-ciel; de plus elle se dispose à contracter au visage cette maladie de peau qu'ont toutes les vieilles Anglaises qui ont abusé des cosmétiques.

Cher, pardonnez-moi cette boutade tout humoristique et n'y voyez rien qu'un petit brin de malice sans méchanceté. Je ne puis vous en écrire plus long, je ne puis que vous répéter que je vous aime et le signer de mes divers noms et de celui de ma mère, celui de mon père n'étant pas à moi seule.

H. M. C. D. S.

Je vous embrasse de toute mon âme, et je vous dirai ce qu'il adviendra de mon beau cousin. Quand connaîtrez-vous mon ami et docteur? Demandez-lui de mes nouvelles, je vous y autorise; vous êtes coquets comme deux femmes. Ou bien donnez-lui un coup de poing, il vous le rendra, c'est une pittoresque manière d'entrer en conversation.

XIII

Mon bel ami, bien que je ne veuille jamais compter avec vous, je suis obligée de le faire aujourd'hui et de mesurer la longueur de ma lettre. Tout cela, cher bon, est inhérent à mille petites causes qui amèneront de bien grands effets. Je me trouve en ce moment en face d'une de ces terribles crises qui vont pour jamais décider de ma vie... Que ne suis-je morte! Avant de vous connaître, j'étais si calme et si résignée vis-à-vis de la mort qui pour moi n'était pas trop cruelle!... Elle me détruisait chaque jour si lentement; de plus, je lui avais une si grande reconnaissance de ne pas trop détériorer ma fragile enveloppe et de respecter cette beauté de laquelle j'ai été si vaine et si fière!... En effet, mon beau chevalier, je n'ai point l'air d'une mourante, je suis dans une langoureuse *morbidezza*, je ressemble à une petite-maîtresse qui veut se pâlir et se faire une nouvelle parure de maux imaginaires. Mais je m'aperçois que je bavarde indéfiniment et que je n'arrive qu'après une foule de circonlocutions au véri-

table but de ma lettre. Comme je vous l'ai annoncé dans ma dernière lettre, nous avons reçu la visite d'un beau cousin d'Espagne, venu tout exprès pour contrarier mes projets et me donner un de ces ennuis les plus cruels que l'on puisse éprouver. Il est venu cet été passer aux Eaux-Bonnes deux saisons avec nous; rien dans sa manière d'être avec moi n'a été que fort normal, j'avais pour lui l'affection d'une sœur, j'étais sensible à tous ses gracieux petits soins... pouvait-il en être autrement? Voilà qu'il juge à propos aujourd'hui de nous arriver à Montpellier avec la passion la plus furieuse, la plus désordonnée, et la promesse de mourir si je n'accepte son cœur, sa fortune et son nom.

Cher adoré, je ne vous ai jamais dit par quel enchaînement de circonstances nous sommes à Montpellier, je le fais aujourd'hui, et je suis assurée que, quand vous le saurez, vous ne pourrez vous empêcher de vous exclamer que le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Nous venions de quitter les Eaux-Bonnes au mois de septembre et notre médecin consultant nous avait conseillé, pendant la convalescence de ma cure thermale, de rester dans une ville du Midi et de ne pas gagner Paris, dans la crainte que la transition de température ne fût trop brusque et ne contrariât de cette manière le bon effet que je devais tirer des eaux sulfureuses que j'avais absorbées sous toutes les formes. J'étais fort contrariée, très ennuyée de ne pas retourner à Paris (où en somme les phtisiques vivent aussi longtemps qu'ailleurs); rien ne me désolait comme cette vie de Juif-errant et comme toutes ces installations provisoires qui n'ont rien que d'attristant et que l'on dresse comme une tente. Nous sommes allés à Toulouse, je n'ai pu y rester; nous sommes venus à Montpellier, j'y étais déjà depuis quelques jours, et malgré l'attachement de mon ami et docteur (qui permettait mon retour à Paris) j'étais décidée à partir quand je vous ai vu... Vous savez le reste... Mais ce que vous ne savez pas, c'est qu'il m'a fallu user de diplomatie pour découvrir votre nom, pour trouver de sages raisons pour rester encore ici, et les rendre toutes très acceptables. Il est vrai, mon bel adoré, que je n'ai pas un bien grand mérite à être diplomate, je suis fille d'un homme qui a occupé une haute position dans ce monde officiel, position qu'il devait non seulement à son éclatant mérite, mais encore au nom vénéré que nous a laissé mon grand-père, lieutenant général sous le premier Empire. Je vous ai donc vu, je vous ai follement aimé, je vous l'ai prouvé, en faisant ce que j'ai fait. J'ai voulu être aimée, seulement j'étais arrêtée par la crainte que ma vie condamnée depuis longtemps ne fût trop courte et ne vous laissât les éternels regrets d'un amour égale-

ment violent, également partagé. Après mûres réflexions, je voulais me taire, mais je vous ai vu si timide, si défiant, j'ai tellement craint que vous ne doutiez de vous-même que j'ai voulu que vous sachiez que vous avez inspiré un noble et saint amour...

... Je n'ai pas voulu mourir tout entière, j'ai voulu revivre dans votre pensée; enfin, moi qui n'ai pas d'avenir, moi qui n'ai pas de lendemain, j'ai voulu veiller sur le vôtre... Si je meurs, je vous lègue à de bons amis qui s'occuperont de vous après moi. Le but principal de mon prochain voyage à Paris est principalement cela... ainsi que la connaissance de mon sort.

Je dois donc aujourd'hui me prononcer d'une manière définitive et dire si j'accepte ou non mon beau cousin. Que ne sommes-nous aux beaux temps de la chevalerie, où l'on aimait son Dieu, son roi, sa dame, où l'on allait à la première réquisition de celle-ci pourfendre ses ennemis? Que ne puis-je vous y envoyer? Cet Espagnol m'effraie avec ses yeux brûlans qui cherchent à lire au fond de mon cœur... Ce qu'il y a de pire en ceci, c'est qu'il a des alliés dans mon camp et que mon père est son complice. Ce dernier me supplie... S'il ordonnait, je saurais résister. Que faire? Tout dire, je le ferais sans crainte si je ne sentais vivant encore dans votre cœur un amour d'autrefois. Je suis trop fière et trop généreuse pour chercher à le chasser. Je vous aimerai donc de loin... Vous me connaîtrez dès que je serai arrivée à Paris, je vous enverrai mon image photographique que je n'ai pas et que j'ai comme vous la coquetterie de ne pas faire faire ici. Quelle journée vais-je passer? Cher noble cœur; si vous m'aimiez, que je serais heureuse!... Mais vous aimez ailleurs. J'attends mon docteur, l'avez-vous vu? Je lui parle sans cesse de vous. Il est si grand de cœur et de pensée qu'il ne croit point descendre en écoutant mes douloureuses confidences. Demandez-lui ce soir comment va Dolorès (c'est le nom qui me convient aujourd'hui). Informez-vous comment votre pauvre et fidèle amie aura passé ce jour. Au revoir, cher adoré, essayez de m'aimer, je vous le rends d'avance. Écrivez-moi, consolez ma misère. Je vous rends de bon cœur tous vos baisers, ma vie ne suffira pas à le faire...

Adieu, chère âme, je vous aime de toutes mes forces.

XIV

Jules, mon bien-aimé, je suis mourante... Dans la nuit de vendredi à samedi j'ai été reprise de crachemens de sang incoercibles, je suis agitée par des battemens de cœur qui rompent ma poitrine. Je suis au lit sans forces, sans courage et voyant à

peine les lignes que je vous trace... tout est en suspens... tout va-t-il finir... J'ai si peur de mourir ici ! En vous quittant, chère âme, je vous demande pardon de mon brûlant amour, des ennuis et des peines qu'il a pu vous donner. Je vous prie, au nom du Roi des cieux, de pardonner mon innocente plaisanterie sur cette pauvre dame que j'aime de tout mon cœur, je puis vous jurer à cette heure qu'il y avait plus de malice que de méchanceté...

... Puis, si vous lisiez dans mon cœur, vous verriez que j'ai essayé de prendre cette tournure d'esprit pour vous plaire... Enfin, si vous aviez été plus clairvoyant, vous auriez vu que je suis jalouse à périr de tout ce qui vous touche... Amitié, relations, tout me porte ombrage, je suis jalouse du vêtement qui vous couvre, de l'air que vous respirez... Je vous aime au point de vous tuer.

Ne me voyez pas trop sévère, pour vous j'aurais été toutes les femmes, depuis la femme orientale, jusqu'à la politique ambitieuse... Je puis beaucoup par mes relations, mes parentés et mes amis... Je vous offre tout cela maintenant, pendant et après moi. Acceptez sans honte, mon amour a été trop grand et trop noble pour que vous rejetiez mes offres. Ne jugez pas comme puérile l'insistance que je mets à vous faire connaître mon ami et docteur. Comme c'est l'homme le plus discret, le plus sûr, que j'ai aimé comme un frère, je vous ai légué à lui. Il sera un trait d'union entre vous et mes relations qui sont les siennes. Il est riche, bien élevé, parfait mari, ami sincère... Il se nomme Léon V..., il est petit-fils du général baron V..., petit-neveu de l'amiral R..., enfin il a été élevé par l'archevêque-cardinal M..., il est ici pour cet hiver, il retourne à Paris; il n'exerce la médecine que pour moi et les pauvres... Sa vie est une longue bonne action, il se cache pour faire le bien comme d'autres le mal. Hier dimanche, il ne m'a quittée qu'à 9 heures du soir, tant j'étais souffrante. Je vais mieux aujourd'hui... Mon père, mon cousin, tout est au désespoir.

Voyez donc demain au théâtre mon docteur, sortez à chaque entr'acte, promenez-vous sur la place du théâtre, il vous abordera et vous donnera de mes nouvelles... Promenez-vous devant la fontaine; je conçois que vous n'osiez vous aborder l'un et l'autre devant une foule d'indiscrets ou d'indifférens. Par amour pour moi, mon adoré, faites la connaissance de celui à qui je vous lègue... je mourrai tranquille.

Au revoir, chère âme, je baise mille fois votre front et votre bouche.

Votre amie.

Dès que je pourrai vous écrire, je le ferai. Vos lettres me

sont une grande joie, j'excepte celle d'aujourd'hui qui m'a fait verser d'abondantes larmes. Vous m'en avez voulu pour un accès de malice ; dire est-il plus courageux qu'écrire ?

XV

Mon ami, je ne vous ai pas donné signe de vie depuis votre dernière et gracieuse missive; vous en savez les raisons; d'un côté, j'ai à disposer de peu d'instans dans la journée, de l'autre j'ai promis, au nom de l'amour que j'ai pour vous, de ne plus vous écrire pendant les longues nuits d'insomnie où je suis si souvent visitée par vous. Enfin, mon Jules, ne faut-il pas que je vive pour toi que je veux rendre si heureux? Que je suis heureuse, mon ami, il paraît que tu es en tout point digne de moi! Je le sais et je le tiens d'un personnage dont on ne peut suspecter ni la bonne foi, ni la sincérité; je le tiens de mon pauvre ami et docteur. Combien il t'aime, combien il t'exalte! Je ne puis donc douter de tout ce qu'il me dit de vous, mon bien-aimé; n'aurait-il pas intérêt à vous parer de vices imaginaires? Ou bien encore sa clairvoyante affection, son admirable dévouement pour moi ne font-ils pas de lui un dangereux observateur? Il ne trouve que du bien à dire de vous et il espère que nous serons, avant peu, deux héros de contes de fées et que nous serons les plus heureux du monde. Sans qu'il me l'ait laissé soupçonner, sans que rien dans sa conduite eût pu me faire deviner son amour, je le savais; je devinais à son maintien des souffrances cachées, d'indicibles tortures, mais que faire devant tant de froide et orgueilleuse dignité? J'admire ce caractère inexorable dans sa droiture, cette délicatesse à m'accabler de soins et de prévenances; si j'avais dû me marier sans amour, c'est bien assurément lui que j'aurais choisi dans mes mille prétendans. C'est te dire, cher adoré, que je dois t'épouser à plus forte raison, puisque je t'aime. Je rougis pour toi de l'étroitesse d'esprit et d'idées que tu prêtes à ta pauvre amie; est-il ici-bas un autre nom que le tien? Peut-être n'as-tu pas encore compris l'immense sacrifice que j'ai fait à mes plus chers sentimens, à la pudeur, à mon légitime orgueil en t'écrivant et en m'offrant à toi? Ne fallait-il pas que la passion qui me dévorait fût bien violente pour que je m'exposasse à perdre en une heure mon repos, celui de mon pauvre père, mon honneur et le sien? Mon amour pour toi était, à cette époque, involontaire, je lui aurais pourtant sacrifié ma vie, et la mort venant de toi m'eût été bien douce. Il n'a rien été de tout cela, tu es, mon ami, un digne et noble cœur, tu as été discret et tu attends avec patience de ton amie le moment de te présenter à elle.

Mais, cher, m'aimes-tu vraiment? Qu'éprouves-tu pour moi? Est-ce de la pitié? A défaut d'autres, je me contenterai de ce sentiment de ta part, pourvu toutefois que ce ne soit pas de l'indifférence. Enfin, l'amie que tu aimes à Paris, tu vas la revoir; Jules, sa présence sera peut-être plus éloquente que mon absence. Dis-moi donc vite le roman que tu m'as promis dans ta dernière lettre, sois avec moi franc et sincère; dis-moi toute ta vie, ta future compagne ne doit-elle pas tout savoir? J'ai pour toi en réserve des trésors de tendresse et d'amour qui sans cesse se renouvelleront dès qu'ils auront été dépensés.

Adieu, cher, je t'embrasse mille fois et je t'aime de toute mon âme.

Tu auras demain une longue lettre de moi. Pour ma part, j'attends avec impatience ton roman. Quand partez-vous pour Paris? Ne m'y oubliez pas et surtout n'y restez pas trop longtemps; quand j'y serai, je vous y ferai bien revenir.

Nous ne partons maintenant que du 1er au 15 février. N'oubliez pas de m'envoyer un de vos portraits, dès qu'ils seront exécutés.

Encore bien des tendresses pour vous.

XVI

Cher, encore quelques jours... et nous serons peut-être à jamais séparés, sans avoir été unis! Que restera-t-il de cette violente passion, de cet envahissant amour que j'ai conçu pour vous?... Peut-être même ne pourrai-je espérer vous revoir? Là est pourtant toute ma vie; en vous, cher adoré, en vous seul, est tout mon avenir. Si depuis quelques jours j'ai cessé de vous manifester par toutes les lignes brûlantes que je pourrais vous adresser, que vous êtes encore dans mon cœur, cela tient exclusivement à ce que j'ai senti que je vous devenais importune et que je vous étais même indifférente. De plus, je ne puis guère vous écrire que la nuit et j'ai promis solennellement, au nom de mon amour pour vous, j'ai promis, dis-je, à celui qui nous aime tant tous les deux, de renoncer à cette funeste habitude. De plus, ne faudra-t-il pas, cher noble cœur, que je renonce un jour ou l'autre à cette douce habitude... et puis vous aimez... vous êtes aimé. Qu'elle est heureuse celle qui possède votre amour!... Je lui pardonnerai de grand cœur, si elle sait vous faire le bonheur que j'aurais tant aimé à vous donner. A quoi suis-je donc bonne maintenant? Est-ce une dernière épreuve qu'il a plu au maître de toutes choses de m'envoyer pour me faire quitter ce monde avec des regrets que je n'avais point alors que je n'aimais pas?...

Maintenant, mon Jules, je veux résister, je veux vaincre le mal, je veux triompher de l'amour que tu as conçu pour une autre, enfin je veux redevenir belle comme aux jours de ma splendeur passée. Je veux t'apparaître alors et te dire : « Jules, mon bien-aimé, me veux-tu pour ta femme? » Rien entre nous deux ne saurait être mesquin; peut-être as-tu voulu être ridiculement délicat, parce que je t'ai annoncé que j'avais quelque fortune. J'ai fait une sottise en te parlant de ces misères.

Que tes lettres sont froides! Qu'elles sont indifférentes! Cela tient-il à tes véritables sentimens? je ne le crois pas et je ne vois dans ta manière d'être qu'un généreux calcul pour déraciner une passion que tu ne veux pas encourager, ou pour n'avoir rien à accepter d'une pauvre fille qui t'apporte avec tous les trésors de son cœur un beau nom et une belle fortune. Fi! monsieur, pourquoi tant de fierté devant tant d'amour? Puis je vous ferais la vie si belle; je suis, vous le savez, perspicace, je ne manque pas de pénétration, je vous ferais aussi grand que je vous trouve beau.

Donc, cher Jules, point d'orgueil, guéris, si tu le peux, la passion qui te ronge; quant à moi, je veux vaincre ma maladie à force de volonté et d'amour; si nous sommes assez heureux pour réussir dans nos cures respectives, nous nous le dirons dans un mois, dans deux, dans quatre s'il le faut; alors mon bon père, à qui je dirai tout, ira te voir et te proposera sa fille.

En attendant, j'ai prêché mon gentil cousin, je lui ai dit qu'il me fallait du temps, enfin que j'aimais quelqu'un, ses pleurs m'ont fait mal... Cet homme est bien grand dans sa douleur; je l'ai consolé; il espère et nous attend à Paris. J'y serai donc bientôt, là, avec mon ami et docteur, je verrai ses illustres collègues, pas un ne le vaudra pour moi; vous ne savez rien de ses bontés, de ses soins, de ses délicates attentions. Que je suis heureuse de vous avoir légué à lui, si je vous manque! Il vous aime, je le sais, et j'en suis presque jalouse; il faut, vilain sorcier, que vous soyez bien irrésistible pour qu'il vous adopte si vite.

Comme vous ne savez rien de ma figure, demandez-lui, de ma part, à voir une photographie qu'il porte en un médaillon ; quant à moi, je vous promets un portrait que je vous peindrai moi-même. Je vais donc rentrer à Paris consulter les oracles, je me soignerai bien en ne pensant qu'à vous. Écrivez-moi de suite, nous aviserons aux moyens à prendre pour notre correspondance de Paris.

Adieu, cher, je t'embrasse mille fois et je t'aime de toute mon âme.

J'embrasserais volontiers mon docteur, quand je sais qu'il vous a vu ou qu'il vous a touché la main. Écrivez donc de suite et demandez-lui à voir mon portrait. Je vous écrirai encore avant mon départ.

XVII

Jules, je souffre cruellement depuis quelques jours; toutes ces souffrances tiennent à la triste incertitude dans laquelle je suis de savoir si vous m'aimez ou non, et, dans le cas où vous m'aimeriez, d'être instruite de quelle manière vous le faites. En effet, cher bon, si je ne vous suis pas tout à fait indifférente, je crains de vous devenir complètement importune. Jules, mon âme aimée, ne m'avez-vous pas avoué que vous aimiez ailleurs? Grand merci de cet aveu, mille grâces vous en soient rendues pour votre loyale franchise, mais depuis ce temps le doute est entré dans mon cœur, je supporte, chaque jour, le torturant martyre de la jalousie; je vous vois à Paris auprès de celle que vous aimez, je vous vois pourchassé par d'autres qui veulent vous arracher à moi. Tout ne conspire-t-il pas à augmenter mes angoisses? tout, depuis notre voyage à Paris, jusqu'à l'absence de vos adorées lettres qui m'aidaient à supporter les horreurs de la séparation. Si vous saviez ou si vous pouviez seulement soupçonner quel bien me font vos lettres, vous les rendriez moins rares ou vous les écririez plus affectueuses. Sauf les premières, qui contenaient quelques gracieuses tendresses adressées à la future héroïne des banales amours que vous attendiez de la jeune fille qui avait tout oublié pour se jeter en pâture à son idole adorée, que m'avez-vous adressé? Ai-je été seulement comprise? N'ai-je laissé en ton cœur aucun souvenir? en ta pensée, aucune favorable impression? Que me reste-t-il donc? Pas même l'espérance; et cependant j'aurais aujourd'hui ce précieux bien, s'il t'avait plu de tracer à la pauvre mourante d'amour quelques-unes des lignes où tu révélerais avec tes secrets tes véritables intentions. Pourquoi suis-je restée en ce pays où je languis, où je n'ai qu'un bonheur, c'est celui de savoir que vous y êtes, pourquoi y suis-je encore? N'est-ce pas pour vous et pour vous seul? Peut-être maintenant, Jules, me haïssez-vous, me méprisez-vous, depuis que je vous ai avoué mes plus intimes pensées à votre endroit? En risquant de pareils aveux, j'ai dû perdre tout prestige à vos yeux!

Tout cela, mon ami, est peut-être lié à mon état maladif, mais je ne voulais rien avoir de caché pour vous, pas même mes mau-

vaises pensées. Je suis donc satisfaite de ce côté, et je puis, cher aimé, arriver à vous parler d'autres choses. Vous me demandez à parler à votre mère de tout ce qui se passe; je ne vous y autorise en aucune façon, et voici pourquoi : je ne veux pas que vous précipitiez rien avant d'avoir réfléchi et de vous être bien demandé s'il n'était pas au-dessus de vos forces de me donner tout l'amour que j'attends de vous; enfin, la chose ne serait-elle pas prématurée? que dirait votre mère de ma manière d'avoir été avec vous? Ce seul aveu apporterait d'infranchissables obstacles à son assentiment. N'ai-je pas audacieusement franchi toutes les barrières, foulé aux pieds toutes les convenances sociales? Non, Jules, non, mon adoré, il n'en sera point ainsi; dès que je saurai d'une manière certaine que je dois vivre, mon cher père ira chez votre mère, lui dira mon amour pour vous, il la persuadera; quant à moi, je me charge du reste. Si ma santé ne doit pas se rétablir tout à fait, si je n'ai que peu de jours à compter ici-bas, je redeviendrai ce que j'étais, douce et calme envers la souffrance, souriante envers la mort et je me laisserai doucement glisser dans la tombe. Quant à toi, mon ami, recueille-toi, réfléchis, vois si tu peux réellement m'aimer; une infidélité de ta part me tuerait aussi infailliblement que mon amour pour toi. Ne te laisse donc point aller au tourbillon, et si tu es trop faible entre les tentations de Paris, si mon souvenir, si mon amour ne te sont point une assez puissante égide, préviens-moi franchement et loyalement; je saurai ce que je devrai faire. Je te serai reconnaissante, mon Jules, de retarder ton départ de six ou huit jours; nous nous retrouverions immanquablement là-bas. Écris-moi donc vite, sois franc, sois loyal, et, quoi que je puisse souffrir, je veux la vérité tout entière; si cruelle qu'elle soit, elle le sera moins que l'incertitude.

Adieu, mon bel ami, mille baisers, mille tendresses.

Ton amie.

Je travaille à votre portrait qui n'avance guère. Surtout soyez gentil pour mon docteur; je trouve qu'il vous aime trop. Est-ce par amour pour moi? Dans tous les cas, si je meurs, je mourrai tranquille en vous laissant un tel ami; il ne vous promettra rien, mais il fera tout ce qu'il pourra pour vous. Comptez donc sur lui et sur votre amie.

Adieu, à toi toutes mes pensées, tout mon cœur et toute mon âme. Si tu savais comme il est bon de t'aimer comme je le fais, tu m'aimerais peut-être à ton tour. Je puis te dire que depuis que ce sentiment m'anime, je suis presque belle; c'est l'avis de mon père qui ne sait encore rien.

XVIII

Votre amour, cher Jules, est donc un bien haut et bien puissant seigneur, puisqu'il a tant de peine à s'humaniser et qu'il reste quand même tout à fait inaccessible aux séductions de cœur, de beauté, d'esprit, de fortune et de noblesse que fait miroiter à ses yeux sa trop vaniteuse amante! Que voulez-vous, mon ami, je le sens, je le devine, tout conspire à me le prouver, vous ne m'aimez pas et vous ne m'aimerez jamais. S'il en était autrement, auriez-vous ajourné indéfiniment les joies que vous saviez devoir me donner, en m'adressant quelques douces lignes, de souvenirs et de pensées? Que voulez-vous, il est rare de se rencontrer en amour, et j'ai eu le tort de mendier un cœur qui n'était plus à vous. Je croyais, dans ma grossière et naïve candeur, qu'il suffisait d'être bonne, d'être belle pour être aimée! Je ne croyais pas faire un vain appel à vos sentimens... Tous mes chagrins, toutes mes souffrances disparaissaient comme par enchantement devant cette passion si neuve, si envahissante pour moi! Je restais en cette ville inhospitalière, privée de société, de parens et d'amis, privée du luxe si nécessaire à mon existence, consolée et soutenue par le seul espoir de vous apercevoir de loin en loin, pendant quelques secondes et à de rares intervalles. J'ai été tant adulée, tant recherchée par mille prétendans, que j'ai cru follement que je n'avais qu'à vous dire mon amour, pour être immédiatement aimée. Je me sais belle, mon miroir me le dit (il est vrai qu'il en a trompé tant d'autres). J'avais l'assurance que vous seriez fier de ma beauté, de mon esprit. Rien de tout cela, cher noble cœur, ne vous a plu; vous êtes resté retranché dans votre amour, et toutes mes séductions ont été vainement déployées. Qu'elle est heureuse celle que vous aimez ainsi! Aimez-la bien et pensez quelquefois à moi; songez de temps en temps aux conseils que j'ai osé vous donner sur la conduite que vous devez tenir dans le monde. J'avais rêvé pour toi, chère âme, une vie si parfaitement belle, si complètement heureuse! Pourquoi te dire maintenant tous mes beaux projets dans cette vie d'égoïsme à deux! Que de choses j'aurais apprises pour te plaire; il n'en est qu'une que je savais par-dessus toutes les autres, c'était t'aimer. Comme je me serais ingéniée à te procurer mille bonheurs, mille plaisirs! Jamais coquette, jamais capricieuse, toujours soumise à tes désirs, j'aurais, suivant ton bon vouloir, suivi tes pas dans la vie aventureuse que tu es exposé à mener. Mais que de folies ne vais-je pas vous dire, mon cher Jules? J'oublie qu'il faut renoncer à tous mes beaux rêves; il faut vraiment que je vous sois bien odieuse pour que

votre indifférence et même votre paresse n'aient pu se secouer pour donner signe d'existence ou d'intérêt à la pauvre exilée, et enfin pour tenir la promesse que vous lui aviez faite de lui raconter toute votre vie.

Adieu, je vous aime et je vous aimerai toujours. Puisque je ne puis être à vous, je ne serai qu'à Dieu. Je vous aime à en mourir et je vous remercie du souvenir que vous avez donné à Léon pour moi, il ne me quittera jamais.

Tout à vous et à vous seul.

Partez maintenant quand il vous plaira, elle et Paris vous réclament. J'ai encore un adieu à vous adresser rue Saint-Lazare.

XIX

Jules, s'il est vrai de dire que les jours se suivent sans se ressembler, il n'est pas moins exact d'avancer que nos impressions, que nos sensations, que les nuances de nos sentimens varient avec la même diversité que les dessins d'un kaléidoscope suivant les mouvemens qu'on lui imprime; comme tout ce qui est changeant et variable ici-bas, nous sommes, nous autres pauvres femmes nerveuses et maladives, plus soumises à cette variabilité que d'autres natures plus fortes et moins éprouvées par la souffrance. Pardonnez-moi donc, chère âme, toutes mes contradictions féminines, toutes mes antithèses, et ne m'accusez pas plus d'inconstante versatilité, qu'on ne doit accuser les hommes si leurs opinions se modifient avec la réflexion, l'âge, l'expérience et la raison; beaucoup cependant ont été exécutés sans jugement.

Excusez, mon ami, cette entrée en matière et cette petite dissertation; elle n'a qu'un but, c'est de vous prouver que je suis dans des dispositions de cœur et d'esprit diamétralement opposées à celles sous l'impression desquelles je me trouvais lorsque je vous ai écrit ma dernière lettre. Loin de m'envelopper aujourd'hui dans le suaire glacial d'une stoïque et irréligieuse philosophie, loin d'accepter la mort à laquelle je suis peut-être fatalement vouée, je veux vivre pour toi, je veux disputer ton cœur aux amours auxquelles tu l'as livré. Je veux vaincre ma rivale, sauf à la faire heureuse après. J'ignorais et j'ignorerais sans doute encore, sans la grâce de votre initiative, tout ce qu'il y a de poétique et de gracieux dans les amours d'une fraîche et douce modiste. Je ne savais pas que ces pauvres filles fussent si dangereuses pour notre

bonheur, et je me flattais follement qu'une patricienne riche d'une belle fortune, riche d'un grand nom, riche d'un grand amour, devait passer avant l'humble plébéienne. Là cesse une illusion que je caresse depuis quelques mois, et si j'eusse fait comme à l'ordinaire usage de ma réflexion, je ne serais point émerveillée de voir que l'on préfère la simple marguerite à la rose altière. Toute fleur n'a-t-elle pas sa poésie, et puis le parfum de la vertu est quelque chose de si suave! Car enfin, quel contraste! L'orgueilleuse patricienne va impudemment et cyniquement se jeter à la tête de l'homme qu'elle aime, tandis que par vertu la pauvre fille se refuse à celui qu'elle aime moins que sa vertu. J'oubliais aussi la poésie d'une main abîmée et sanctifiée par le travail; oui, j'oubliais la distance qui nous sépare; j'avais omis de me remettre en mémoire qu'elle se refusait toujours à vous, quand j'appréhendais de ne pas me donner assez. J'ai donc été bien peu éloquente, ô mon Jules, bien peu persuasive, puisque je n'ai pu vous convaincre de la grandeur de mon amour!

Tous ces sentimens, toutes ces pénibles sensations me tuent et m'accablent. Vous, Jules, vous m'aviez rendue à la vie, je croyais en vous, je savais par Léon, tout ce qu'il y avait en vous de grand, de noble et d'affectueux. Je savais aussi par mon pauvre ami que vous n'aviez que de nobles pensées, que vous viviez de sentimens et par les sentimens. Depuis ce temps, je vous aime mille fois plus que je ne vous le saurais dire, et voilà qu'il faut renoncer à toutes ces brillantes promesses d'avenir, à tous ces beaux rêves des temps passés.

Je ne puis, mon ami, vous chasser de mon cœur, je vous aime tant; soyez donc généreux et compatissant, faites-moi entrer dans le vôtre. Songez, Jules, que vous êtes mon espérance la plus chère, que la vie sans vous m'est désormais impossible. Recueillez-vous pendant le séjour que vous faites à Paris, voyez si vous pouvez m'aimer et que votre réponse soit franche et loyale. Pour tromper les ennuis de l'absence, je ne vous demande pas de longues lettres; quelques lignes tracées à la hâte, lignes où vous me direz vos impressions, vos plaisirs, vos ennuis, suffiront à charmer ma solitude. J'attends avec une bien vive impatience le portrait que je vous ai demandé; si cela ne vous est pas trop désagréable, faites-le tel que je le désire, et envoyez-le à Léon. Oubliez ce que j'ai pu vous dire d'incorrect, je souffre tant et je suis si jalouse vous sachant à Paris. Je vous aime et je vous embrasse de toutes mes forces.

XX

Mon ami, parlez de moi à votre mère, dites-lui toute la vérité, comme je la dirai à mon père. Je ne saurais la tromper et je me conformerai à ses désirs qui seront des ordres pour moi. Dites-lui que j'ai un beau nom, de grandes relations, une grosse fortune. J'attends votre portrait. Je vais presque bien, et vous? Que faites-vous? Écrivez longuement et envoyez ce tant désiré portrait. Léon vous embrasse comme je le fais, il est bien triste et bien souffrant depuis votre départ.

XXI

Cher adoré, je suis seule ici... seule avec ma vieille nourrice, dont le merveilleux dévouement a quelque de chose de sublime; mon père m'a quittée, forcé qu'il a été de faire un voyage précipité pour sauvegarder de graves intérêts de fortune. Que n'êtes-vous à Montpellier, j'aurais pu vous faire connaître enfin votre aimante amie? Ne m'en veuillez donc pas, chère âme, de vous être si souvent importune; penser à vous et vous le manifester par écrit n'est-il pas mon plus doux passe-temps? Puis, vous dirai-je mes plus chères espérances? je crois toujours qu'à force de tendresse, de dévouement et d'amour, je finirai par toucher votre âme. Ne sentez-vous pas que toutes ces lignes que je vous trace à la hâte sont écrites avec le plus pur de mon cœur, avec le meilleur de mon âme? Que n'êtes-vous ici pour consoler votre future compagne! Quel rêve! quel beau rêve!

Votre départ pour Paris, votre séjour en cette cité qui, plus avare que les océans, prend tout et ne rend rien, ne m'ont-ils pas rendu tous mes chagrins, tous mes doutes, toutes mes appréhensions? Aujourd'hui, je sens que ma vie n'est plus en moi, mais en vous. Il n'est plus pour moi qu'une seule personne au monde, comme il n'est qu'une seule pensée dans mon âme. Si mon âme est digne de la vôtre, si mon cœur est assez pur, votre cœur en aura quelque généreux pressentiment et vous me comprendrez. Je ne veux paraître à vos yeux qu'accompagnée du prestige de toutes mes souffrances; n'est-il pas plus actif que celui de la fortune sur de nobles âmes? Je vous tairai donc bien des choses. Oui, j'ai une idée trop belle de l'amour pour le corrompre par des pensées étrangères à sa nature. Il n'est pas dans la destinée de la femme de s'offrir à celui qui la fait croire au bonheur, je le fais cependant; mais votre droit est de refuser

le sentiment le plus vrai, s'il ne s'accorde avec les voix confuses de votre cœur : je le sais.

Si le sort que vous me ferez doit être contraire à mes espérances, Jules, j'invoque les délicatesses de votre âme, aussi bien que votre ingénieuse pitié. Ah ! je vous en supplie à genoux, brûlez mes lettres, oubliez tout ! Ne plaisantez pas d'un sentiment qui est toute ma vie et qui est trop profondément empreint en mon âme pour pouvoir s'en effacer ! Brisez mon cœur, ne le déchirez pas ! Je vous dois de la reconnaissance ; j'ai passé des heures délicieuses occupée à songer à vous en m'abandonnant aux rêveries les plus douces de ma vie ; ne couronnez pas cette longue et passagère félicité par quelque moquerie de jeune homme. Contentez-vous, si vous n'êtes pas touché de tant d'amour, de ne pas me répondre. Je saurai bien interpréter votre silence et vous n'entendrez plus parler de moi. Je garderai le secret de mon amour, comme celui de mes misères. Et adieu ! je vous confie à Dieu que j'implorerai pour vous, à qui je demanderai de vous faire une belle vie ; car, chassée de votre cœur, où je suis entrée furtivement, à votre insu, je ne vous quitterai jamais. Autrement, quelle valeur auraient les paroles de cette lettre, ma première, ma dernière prière peut-être ? Si je cessais un jour de penser à vous, de vous aimer heureux ou malheureux, ne mériterais-je pas mes angoisses ?

Si vous le voulez, pour la vie

Votre ...

Qu'une lettre promptement écrite apaise toutes mes incertitudes, au nom de ma vie, je vous en conjure. J'attends votre chère image. Léon va un peu mieux ; il est plein de courage et de bon vouloir, il vous dit mille choses de cœur et ne me quitte presque pas.

XXII

Jules, mon âme aimée, je sens chaque jour augmenter mon affection pour vous, tandis que je sens chaque jour que s'accroît pour moi votre complète indifférence ! Vous arrive-t-il de me consoler de votre absence par quelque amicale banalité ; vous arrive-t-il encore de me transmettre une seule réponse à toutes les diverses questions que je vous adresse dans mes lettres ? Les lisez-vous seulement ? Depuis votre départ de ce pays, que votre seule présence rendait habitable pour moi, j'ai reçu une première lettre (si l'on peut donner ce nom aux quelques mots plus ou

moins bien reliés ensemble qu'il vous a plu d'y tracer; pas un mot de cœur; et enfin une inutile digression sur la politique et les plaisirs de Paris); puis ce matin un billet de quelques mots gribouillés et tracés tant bien que mal, comme ceux d'un pensum imposé à quelque paresseux lycéen. Je n'ai pas, mon ami, le droit de vous faire des reproches. Vous n'avez pas vis-à-vis de moi, comme vis-à-vis de votre adorée Parisienne, de liens moraux; mais du moins soyez grand en toutes choses, ne promettez pas ce que vous ne sauriez tenir, rappelez-vous mes conseils, et rompez noblement avec moi. Je ne saurais pour cela devenir votre ennemie, je vous serai, tant que je vivrai, entièrement dévouée, je ne veux pas avilir le grand sentiment que vous avez inspiré à celle qui aujourd'hui échangerait bien volontiers son nom, son rang, sa fortune contre l'amour d'un bien ingrat capitaine. Je vous le demande donc comme une prière dernière, mettez-y toute la grâce courtoise de votre exquis naturel, répondez-moi franchement s'il vous plaît ou non de rompre avec moi. Quelle que soit votre réponse (et surtout qu'aucune considération de sentiment n'en altère la sincérité), je vous serai toujours dévouée. Ne vous ai-je pas donné un ami en vous donnant Léon, le meilleur et peut-être le seul vrai de tous les miens? Croyez-vous qu'il ne m'en coûte pas quelque chose, à moi, qui suis presque aussi jalouse en amitié qu'en amour? Eh bien! avez-vous compris cette nature exquise qui se cache pour aimer et souffrir? Non, je n'en veux pour preuve que le billet où vous me dites que vous ne savez pas si vous lui écrirez de sitôt. Pourquoi le lui avoir promis et surtout pourquoi ne pas lui envoyer ce portrait que vous vous étiez engagé à lui envoyer aussitôt? Je vois, méchant enfant, que vous oubliez tous mes sages conseils, et que j'aurai bien à faire pour vous rendre aussi parfait que je vous désirerais. Peut-être m'aimeriez-vous un peu si vous saviez ce que je voulais faire pour vous dans la personne de votre amie; comme elle est bien élevée, m'avez-vous dit, je voulais la prendre pour demoiselle de compagnie et la doter. Elle eût toujours ignoré mon amour pour vous, je lui eusse fait avouer celui qu'elle a ou n'a pas pour vous, et j'eusse avec elle longuement et incessamment parlé de vous. Voyez, mon Jules, que d'événemens devaient se passer sous peu et en peu de jours. Comme je vous l'ai dit dans ma dernière lettre, mon père revient de Madrid dans les derniers jours du mois, et ses gens ont ordre de tenir tout prêt pour notre départ. Mettez donc, si vous voulez me voir, le temps à profit et demandez une prolongation de congé. Il paraît que son voyage augmente ma fortune, mais elle n'aug-

mente pas mon bonheur ; j'ai le cœur brisé, je souffre à en mourir de votre indifférence. A quoi gaspillez-vous le temps? Vous ne savez, sous prétexte qu'il est précieux à Paris, trouver celui de m'écrire une vraie lettre. Où serait votre mérite à me le consacrer, si vous n'en saviez que faire? Je vous dirai que la reine d'Espagne me réclame à sa cour où elle veut me combler de faveurs et d'honneurs, si j'épouse mon cousin ; mon père vient de me consulter, de me conjurer au nom de ma tendresse pour lui d'accepter... J'ai demandé du temps... J'ai refusé... Ce refus m'a coûté bien des larmes, puisqu'il attriste le meilleur et le plus tendre des pères. Adieu donc, les grandeurs humaines, adieu les honneurs, adieu l'avenir que rêvaient pour moi ceux qui étaient plus épris pour moi de la gloire que du bonheur réel ! Maintenant, mon tant aimé, ma gloire est d'être à toi, digne de toi ; mon avenir est tout entier dans l'espérance de te voir ; et ma vie n'est-elle pas déjà confondue dans la tienne depuis que tu m'as dit enfin d'espérer.

Je vous prie instamment de relire toutes les lettres que je vous ai écrites à Paris, je vous supplie d'y répondre par le retour du courrier ; faites le sacrifice de quelques heures qui donneront sans doute bien des jours de bonheur ou de malheur à

Votre .....

J'ai reçu votre portrait, je ne l'aime pas beaucoup, je vous préférerais en tenue militaire ; s'il ne vous plaisait pas de me l'envoyer ainsi, veuillez m'envoyer une meilleure épreuve que celle que j'ai reçue. Mon portrait s'avance, le voulez-vous ? De grâce, répondez de suite.

XXIII

Cher cœur à moi, votre lettre est enfin venue me donner le courage et l'espérance ; vous m'avez dit, Jules, que vous vouliez m'aimer. Je serai donc aimée par vous ! Pour vous faire comprendre mon bonheur, il faudrait vous raconter ma vie. Si vous m'eussiez repoussée, pour moi tout était fini. J'avais trop souffert. Oui, mon amour, ce bienfaisant et magnifique amour était un dernier effort vers la vie heureuse à laquelle mon âme tendait, une âme brisée par mille délicatesses exagérées, consumée par des craintes qui me font douter de moi, rongée par des désespoirs qui m'ont persuadée de mourir. Non, personne dans le monde ne sait la terreur que ma fatale imagination me cause à moi-même ;

elle m'élève souvent dans les cieux, et tout à coup me laisse tomber à terre d'une hauteur prodigieuse. D'intimes élans de force, quelques rares et secrets témoignages d'une lucidité particulière me disent parfois que je puis beaucoup. J'enveloppe alors le monde par ma pensée, je le pétris, je le façonne, je le pénètre, je le comprends ou crois le comprendre : mais soudain je me réveille seule et me trouve dans une nuit profonde, toute chétive ; j'oublie les lueurs que je viens d'entrevoir, je suis privée de secours et surtout sans un cœur où je puisse me réfugier ! Ce malheur de ma vie morale agit également sur mon existence physique.

La nature de mon esprit m'y livre sans défense, aux joies du bonheur comme aux affreuses clartés de la réflexion qui les détruisent en les analysant. Douée de la triste faculté de voir avec une même lucidité les obstacles et les succès suivant ma croyance du moment, je suis heureuse ou malheureuse. Ainsi, lorsque je vous rencontrai, j'eus les pressentimens d'une nature supérieure, je respirai l'air favorable à ma brûlante poitrine ; j'entendis en moi cette voix qui ne me trompe jamais, qui m'avertissait d'une vie heureuse ; mais apercevant aussi toutes les barrières qui nous séparaient, je devinai pour la première fois les préjugés du monde, je les compris alors dans toute l'étendue de leur petitesse, et les obstacles m'effrayèrent encore plus que la vue du bonheur ne m'exaltait ; aussitôt je ressentis cette réaction terrible par laquelle mon âme expansive est refoulée sur elle-même ; le sourire que vous aviez fait naître sur mes lèvres se changea tout à coup en contractions amères et je tâchai de rester froide pendant que mon sang bouillonnait agité par mille sentimens divers. Enfin, je reconnus cette sensation d'angoisse à laquelle tant d'années pleines de soupirs réprimés et d'expansions trahies ne m'ont pas encore habituée. Eh bien ! Jules, les quelques mots par lesquels vous m'avez annoncé le bonheur ont tout à coup réchauffé ma vie et changé mes misères en félicités. Je voudrais maintenant avoir souffert davantage. Mon amour s'est trouvé grand tout à coup. Mon âme était un vaste pays auquel manquaient les bienfaits du soleil, et vous y avez jeté la lumière. Chère Providence ! Vous serez tout pour moi. Vous serez toute ma famille comme vous êtes déjà ma seule richesse et le monde entier pour moi. Ne m'avez-vous pas jeté avec deux mots toutes les fortunes ? Oui, vous m'avez donné une confiance, une audace incroyables. Mais moi pour toi, mon tant aimé, remplacerai-je tout ? Te ferai-je tout à fait oublier celle que tu aimes ? Pourquoi briser le cœur de cette pauvre enfant qui sait si mal t'aimer, mais dont tout le bonheur est son amour ? Ai-je un avenir, moi qui n'aurai peut-

être pas de lendemain? Comment alors pourrai-je être sûre de te faire heureux? Si tu l'aimes, épouse cette pauvre fille; je t'aime tant pour toi-même que je ne saurais être jalouse si elle te fait heureux comme je le désire. Tu vois, cher adoré, tous mes maux, toutes mes misères; tu sais toutes mes pensées. Après moi, tu aimeras mon âme, voilà ma consolation.

Avant de te connaître je souffrais et je dévorais mes pensées, comme d'autres dévorent les humiliations. J'en étais arrivée à maudire mon fatal savoir en lui reprochant de ne rien ajouter au bonheur réel. Depuis votre lettre, tout est changé en moi, ma vie a un but réel. Si je ne puis te donner le bonheur, je convoite pour toi toutes les palmes et tous les triomphes de la gloire.

A vous toutes mes pensées, à vous tous mes baisers.

Mon père est toujours à Madrid, peut-être sera-t-il obligé d'y séjourner encore une quinzaine; vous voyez que nous ne serons guère à Paris avant le 29 ou 30 janvier. Je vous donnerai rendez-vous entre quatre et cinq heures aux Champs-Élysées, le lendemain du jour de mon arrivée. Il faut absolument que vous me voyiez; pour arriver à ce résultat, demandez d'ores et déjà une prolongation de congé de quinze jours. Vous auriez mon portrait si je ne faisais un ouvrage à la Pénélope; je ne fais que faire et défaire ce portrait tant j'ai peur qu'il ne vous plaise pas. Et puis, il m'est impossible de travailler quand je viens de recevoir une lettre de vous.

XXIV

Cette lettre, mon Jules, est une des dernières que vous recevrez de moi... Vous allez, dans quelques jours, décider de mes destinées, comme, en même temps, une consultation composée des meilleurs médecins de Paris, convoquée pour le 4 février, dira si je dois ou non compter sur les chances d'une longue vie, et enfin si je puis vous faire mon époux sans vous faire trop tôt veuf. Comme cette docte assemblée, soyez impartial, soyez sincère et, quelque mal que vous puissiez me faire, qu'aucune considération ne vous arrête... Dites-moi toute la vérité. Si vous avez encore vivante au cœur l'image de celle que vous avez tant aimée, ne me le celez pas. Je puis maintenant mourir avec courage... J'ai aimé.

J'en suis à cet endroit de ma lettre et voici venir chez moi notre ami qui m'annonce que vous lui avez écrit une gracieuse missive dans laquelle vous lui disiez que vous m'envoyez vos pen-

sées les plus secrètes. J'envoie à la hâte chercher cette chère confidente, et dès que je l'aurai lue je continuerai ma lettre.

J'ai lu. Quelles joies! Quelles extases! Comment, cœur chéri, plus d'obstacles! Nous serons libres d'être l'un à l'autre chaque jour, à chaque heure, chaque moment, toujours! Nous pourrons rester heureux pendant toutes les journées de notre vie, enlacés dans les bras l'un de l'autre. Quoi! nos sentimens si purs, si profonds, prendront les formes délicieuses des mille caresses que j'ai rêvées. Je serai toute à toi, tu seras tout à moi! Ce bonheur me tue, il m'accable. Ma tête est trop faible, elle éclate sous la violence de mes pensées. Je pleure et je ris, j'extravague. Chaque plaisir est comme une flèche ardente, il me perce et me brûle!

Mon bien-aimé, écoute certaines choses que je n'osais te dire encore, mais que je puis t'avouer aujourd'hui. Je sentais en moi je ne sais quelle pudeur d'âme qui s'opposait à l'entière expression de mes sentimens, et je tâchais de les revêtir des formes de la pensée. Mais maintenant je voudrais mettre mon cœur à nu, te dire toute l'ardeur de mes rêves, te faire entendre combien je suis avide de je ne sais quel bonheur inconnu! Ne t'effraie pas des larmes qui ont mouillé cette lettre, ce sont des larmes de joie. Mon seul bonheur, nous ne nous quitterons bientôt plus!

Malheureusement, tout ne va pas toujours au gré de nos désirs; vous voyez, mon ami, que j'avais prévu d'avance ce qui nous arrive aujourd'hui et que, pour conjurer le malheur que je pressentais, je vous priais de demander une prolongation de congé. L'ordre est formel, mon père arrive de Madrid le 30 et nous quitterons Montpellier le 31. Je vous laisserai Léon pendant un jour ou deux pour qu'il attende votre retour et surtout pour qu'il s'entende avec vous de nos beaux projets d'avenir. Dans tous les cas, mon adoré, vous ne m'auriez pas vue avant la décision de la Faculté de Paris. Une éventualité fâcheuse détruit tous mes beaux projets, une espérance donnée par eux me fait aussitôt votre femme. Vous viendrez alors à Paris; c'est une affaire dont je me charge quand je saurai que je dois vivre et quand j'aurai tout dit à mon père. Que je serai heureuse et fière d'être à vous! Que de joies! Que d'espérances! Dans peu vous saurez mon nom; ce n'est pas la confiance qui m'a jamais manqué, si je ne vous ai pas livré ce secret, c'est que je n'avais rien dit à mon père. Envoyez-moi votre portrait, je parfais le mien. Léon, qui passera un jour avec vous, vous le remettra. J'aurais encore bien des choses à vous dire, adressez-moi encore une ou deux

lettres. Je vous embrasse et je vous aime de toutes mes forces.

A bientôt de vos nouvelles, songez à moi comme je songe à vous.

XXV

Mon ami, je veux encore vous donner signe de vie et vous dire, si je le puis exprimer, combien vous m'êtes cher et combien vous êtes devenu indispensable à la vie de votre pauvre amie. J'ai quitté ce ciel du Midi sous lequel vous allez vivre de nouveau et sous lequel je vous ai aperçu pour la première fois. Je l'ai quitté, dis-je, avec des larmes bien amères et avec de bien sinistres pressentimens.

J'ai vos portraits, ils ne vous ressemblent en rien... Je les aime cependant; comme tout ce qui me vient et me viendra de vous, ils me sont précieux, mais bien moins que vos lettres où vous peignez avec un adorable laisser aller votre âme si douce et vos sensations si sincères.

Je suis arrivée à Lyon ce soir, je suis très fatiguée, très souffrante... Nous nous y reposerons quelques jours.

Si j'ai bien compté, vous serez demain à Montpellier; vous aurez à votre arrivée ces quelques mots de celle dont le souvenir et les pensées ne vous quittent en aucun moment. Léon est avec moi, mais moins que vous-même. J'ai conservé mon portrait, que je ne pouvais exposer d'une aussi imprudente façon.

Courage, prudence, discrétion et à bientôt.

Quand serai-je à Paris? Une fois arrivée, vous saurez où m'écrire, car je vous le dirai. Léon me parle souvent de vous, je le fais plus souvent encore, sa patience est adorable.

(La dernière partie au prochain numéro.)

MANNING

II (1)

LES ANNÉES CATHOLIQUES (1851-1892)

I

A 44 ans, après dix-huit ans de ministère, onze ans dans les dignités de l'Église anglicane, Manning se retrouvait seul, hors cadre, dépouillé, sans fonctions, sans amis, presque sans relations. Dans ces douloureuses expériences, il crut voir un avertissement de Dieu contre les attachemens humains : il se mit en garde contre les affections exclusives. Ce n'était certes pas que les sources de l'amour fussent taries dans cette âme, où nous les verrons plus tard jaillir assez abondamment jusqu'au soir de sa vie. Détaché des affections purement humaines et terrestres, il n'avait pas encore trouvé dans la pratique de la charité héroïque ou surnaturelle l'emploi de sa force d'aimer. Ce qui dominait toutefois en lui, c'était la joie, une joie céleste, l'allégresse d'une âme inondée par les flots de la grâce enfin sans obstacles.

Sa vocation sacerdotale n'avait pas subi l'ombre d'une hésitation. Moins de dix semaines après son abjuration, le dimanche de la Trinité, le cardinal Wiseman l'ordonna de sa propre main dans sa chapelle particulière, et le lendemain Manning, rapidement initié par le Père Faber, de l'Oratoire, à ce cérémonial qu'il ne sut jamais à fond, célébrait sa première messe à l'église des

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

Jésuites et y avait pour assistant le Père de Ravignan. Bien qu'il eût déjà des vues sur lui, le cardinal consentit à le laisser aller étudier à Rome. Pie IX l'y accueillit par ces mots partis du cœur : *Vi benedico con tutto il mio cuore in tuo egressu et in tuo ingressu*, le traita en fils, voulut s'entretenir familièrement avec lui une fois par mois et le plaça à l'*Academia ecclesiastica*.

Ce séjour de Rome, encore qu'il y eût quelque chose de mortifiant pour un homme de son âge à rentrer à l'école, à revenir, comme il le disait, au *biberon* et aux *lisières* du séminariste, laissa une trace lumineuse dans sa vie. En dehors de ses études et du privilège de ses rapports avec le pape, il s'y lia avec les principaux personnages de la Curie, avec le *Gesu*, avec le Père général Beckx, avec le grand théologien Perrone, le Père Passaglia, qui lut avec lui la *Somme* de saint Thomas d'Aquin. Au bout de trois ans, il fallut que Pie IX, qui aurait voulu le garder auprès de lui, le rendît aux instances réitérées de Wiseman.

Le cardinal-archevêque, en l'appelant à son secours, obéissait à une très juste vue des nécessités de la situation. Le catholicisme anglais traversait une grande crise. En butte pendant plus de deux siècles à une persécution tantôt sanglante, tantôt tracassière, il avait, en la personne de ses prêtres, héroïques réfractaires de la religion d'Henri VIII et d'Élisabeth, ou de ses laïques, livrés, comme victimes du complot catholique, aux monstrueux mensonges d'un *Titus Oates*, fourni d'innombrables martyrs à l'intolérance protestante. Il n'avait pas seulement subi ces souffrances qui portent avec elles leur compensation pour les âmes hautes. Frappé d'incapacités civiles et politiques, il avait éprouvé ce qu'il y a de plus cruel dans la persécution : ce resserrement, ce rétrécissement qu'elle opère à la longue dans l'esprit et le cœur de ses victimes. La révocation de l'édit de Nantes ou la Terreur révolutionnaire cueille la fleur d'une nation ; elle la jette au dehors ou la parque au dedans, dans une sorte d'exil à l'intérieur, et elle fait de cette élite une coterie infectée de l'esprit du refuge ou de l'émigration.

Le catholicisme anglais n'échappa pas à cette loi. Ses prêtres étaient les chapelains de quelques grandes familles. Les laïques étaient immobilisés, comme les légitimistes français, dans une sorte d'émigration à l'intérieur. Point de classes moyennes. Le peuple ne comprenait guère que des immigrés irlandais. A Londres, l'aristocratie fréquentait les chapelles des légations et ambassades catholiques ; les quartiers pauvres n'avaient que d'humbles et pauvres salles de mission. Ailleurs c'était pis encore. A Liverpool, quatre chapelles et quatorze prêtres pour plus de cent mille fidèles. Quatre grands événemens, qui marquèrent en

quelque sorte les étapes d'une longue évolution, vinrent changer la face des choses.

La révolution française, en supprimant les collèges de Douai et de Saint-Omer, ramena le jeune clergé sur le sol natal pour s'y préparer au sacerdoce en même temps que l'exemple plein de dignité des prêtres français émigrés et le sentiment tout nouveau de la solidarité des Églises et des aristocraties contre la puissance de destruction affaiblissaient le préjugé protestant et insulaire. L'émancipation des catholiques irlandais en 1828, l'invasion en coup de vent d'O'Connell et de ses *barbares*, c'est-à-dire de la démocratie et de ses procédés, dans le paisible bercail où le *petit troupeau* avait jusque-là brouté, sans s'écarter, des herbes un peu fades, inaugurèrent une ère nouvelle. Il y eut un catholicisme anglais auquel ne suffit plus la dédaigneuse tolérance accordée à une minorité inoffensive; il eut conscience de la grandeur et de la force de son principe; il porta la guerre dans le camp de l'anglicanisme officiel ou du protestantisme militant. Wiseman en fut le chef et le champion. Dans le même temps le mouvement d'Oxford, en remettant le catholicisme en honneur dans l'Église anglicane et en jetant dans l'Église catholique Newman, Faber, Ward, Oakeley, Dalgairn, Coffin, Manning, tant d'autres, transformait l'atmosphère morale. Une terre frappée de stérilité depuis trois siècles portait de nouvelles moissons, une tige desséchée se remettait à fleurir. Redevenue conquérante, l'Église releva la tête. Les nouveaux venus, exaltés par la lutte, n'avaient pas abâtardi leur courage dans une lâche oisiveté. Nulle tare exotique, nul accent réfugié ne les marquait. Ils ne croyaient pas que la conquête de la vérité, au prix des plus douloureux sacrifices, dût les exclure de l'arène des nobles combats.

Dans le catholicisme anglais, il y eut désormais deux catégories, deux classes, deux partis : les timides et les vaillans, les muets et les éloquens, les passifs et les actifs, les vieux et les nouveaux catholiques. Si le partage ne s'opéra pas toujours d'après les origines, s'il y eut des catholiques de la vieille roche parmi les ardens et des convertis, — l'un surtout, le plus grand de tous, — parmi les modérés, ce classement n'en fut pas moins en gros exact. Il était naturel que les anciens protestans fussent épris dans leur nouvelle Église de tout ce qui leur avait manqué dans l'ancienne, de l'autorité présente et visible, de l'infaillibilité vivante, de l'obéissance alerte et joyeuse. Si tous n'allaient pas aussi loin que Ward, qui aurait souhaité recevoir chaque matin, avec son journal, à l'heure de son déjeuner, une encyclique pontificale avec définitions dogmatiques, ils étaient du moins tous par vocation ce qu'il est convenu d'appeler des ultramontains. Un

conflit était inévitable avec le semi-gallicanisme et la réserve timide des catholiques de naissance.

Pie IX le hâta en rétablissant la hiérarchie ecclésiastique et en substituant aux vicariats apostoliques un archevêché et quatorze évêchés. En proclamant l'Angleterre mûre pour le retour à l'organisme normal de la vie ecclésiastique, la bulle *Vineam domini* répudiait du même coup le chimérique espoir de voir l'Église anglicane en corps, son clergé et ses prélats à sa tête, se soumettre au vicaire de Jésus-Christ. Cet acte provoqua une explosion de fanatisme protestant auquel lord John Russell crut devoir s'associer en faisant voter *ab irato* une loi, tacitement abrogée avant même d'avoir été appliquée, pour interdire aux évêques catholiques l'usage de titres territoriaux. Au sein de l'Église elle-même, le mouvement offensif de propagande et de conquête en reçut une vive impulsion. En la personne de Wiseman, créé cardinal et nommé archevêque, le Saint-Siège avait un lieutenant dévoué. Par malheur l'épiscopat comptait trop de membres remplis de l'ancien esprit pour qu'une parfaite unité pût régner dans le commandement.

Les dix années qui s'écoulèrent entre le retour de Manning à Londres et son avènement au trône archiépiscopal furent toutes remplies de tristes luttes entre les deux principes contraires, encore compliquées de déplorables questions de personnes. L'étude minutieuse de ces querelles présenterait sans doute un grand intérêt pour l'historien de l'Église. Pour ce qui touche Manning, il suffit de noter qu'il y fut forcément mêlé par la nature de ses opinions, par son tempérament, et par la confiance de son archevêque. Nommé en 1857 prévôt du chapitre de Westminster, il eut à combattre l'opposition presque factieuse d'une majorité des chanoines. Chargé de représenter Wiseman à Rome dans la longue affaire de la destitution du coadjuteur *cum spe successionis*, que l'archevêque s'était laissé donner en un jour de faiblesse, et avec qui n'avait pas tardé à éclater une incompatibilité d'humeur radicale, Manning dut résider fréquemment dans la capitale de la chrétienté. Il y fut bientôt sur le pied d'un personnage important. L'affection de Pie IX pour lui ne se démentit pas.

Il avait dans la personne d'un camérier du pape, d'un converti anglais, Mgr Talbot, un correspondant et un agent infatigable qu'une communauté de sentimens et de situation avait rapproché de lui et qui le servait avec un zèle sans égal. On a fait un crime à Manning de cette correspondance dans laquelle il tenait le pape au courant de tous les faits de la vie ecclésiastique et religieuse de l'Angleterre. Peut-être y a-t-il lieu de regretter

la nécessité où s'est trouvé l'ami de Mgr Talbot de recourir à un intermédiaire plus dévoué qu'éclairé pour faire arriver jusqu'à Pie IX les informations et les jugemens qu'il croyait utiles. Quand on voit l'usage que les adversaires faisaient de leur influence sur le collège de la Propagande et le cardinal Barnabo, on ne saurait contester la légitimité des moyens de défense mis en œuvre par Manning. Il ne faut pas croire en effet que la cause de l'archevêque ou celle de l'ultramontanisme fut toujours et facilement triomphante. Au contraire elle avait affaire à forte partie et elle subit bien des échecs, surtout d'intolérables délais. Si Pie IX, après quatre ans de lutte, finit par évoquer l'affaire du coadjuteur et par la trancher par un *colpo di stato di Dominidio* en exigeant de Mgr Errington, déjà privé de ses fonctions d'assistant, la renonciation à son *jus successionis*, le cardinal fut battu sur plusieurs points essentiels, comme son droit d'inspection sur les séminaires diocésains en qualité de métropolitain. Manning fut enveloppé dans la défaite infligée à son chef sur la question de l'emploi des prêtres de la communauté des Oblats de Saint-Charles, qu'il avait fondée, au séminaire de Saint-Edmond. C'était là l'œuvre qui lui tenait le plus à cœur. Pendant huit ans, il vécut dans la maison de Bayswater, où il avait débuté modestement en 1857. Il y subit de cruelles épreuves, il y livra de rudes combats : ce n'en furent pas moins, il l'écrivait en 1875, les huit plus heureuses années de sa vie. Son nom était resté inscrit sur la porte de sa chambrette, et le cardinal-archevêque de Westminster aimait parfois à s'y retirer.

Au reste, pendant cette période de luttes, il n'avait jamais senti défaillir son courage. Il avait dans l'autorité du Saint-Siège une confiance robuste, imperturbable, qui ne se distinguait pas aisément de sa foi. Elle en avait les qualités morales, elle en rendait le son plein et pur. Aussi bien, chez Manning, cet ultramontanisme qu'on lui a tant reproché, bien loin d'appartenir au domaine de la politique, même ecclésiastique, et du contingent, était le fruit même de sa piété, de ses convictions lentement élaborées, de ses expériences religieuses. L'homme qui a pu écrire ces lignes, destinées aux seuls yeux d'un confident intime : « La vérité, la vérité qui m'a seule sauvé, c'est l'infaillibilité du vicaire de Jésus-Christ, en tant que forme unique et parfaite de l'infaillibilité de l'Église, et par conséquent de toute foi, de toute unité et de toute obéissance », cet homme a pu se tromper ; il n'a point adopté ces théories pour flatter un souverain pontife de qui dépendait sa carrière.

Chez lui, on ne saurait trop le répéter, l'ultramontanisme ne fut que le dernier terme, l'issue logique d'un développement de

vie interne et de piété dont les autres fruits furent une foi sans défaillance, une charité sans bornes, et un rigoureux ascétisme personnel. Ne faudrait-il pas plaindre ceux à qui l'esprit de parti fermerait les yeux à cette origine toute spirituelle et religieuse du catholicisme très romain de Manning, ou qui se refuseraient à voir dans sa conception particulière du christianisme la source toujours jaillissante de ce large amour de l'humanité et de cette vue hardie des droits et des devoirs de la société dont s'inspira la dernière partie de sa carrière? C'est ici le cœur même de notre sujet : disons-le donc encore une fois, si paradoxale qu'en puisse sembler l'assertion, l'ultramontanisme de Manning fut une forme de sa piété, une étape de son progrès spirituel, et c'est en lui qu'il trouva l'inspiration de son socialisme chrétien, le mobile de son activité populaire, le ressort et le régulateur de ses généreuses témérités de pensée, de langage et de conduite. Il serait absurde de forcer la note et de prétendre tirer de ce fait des conclusions générales, mais c'est un fait que Manning fut ultramontain dans la mesure où il fut un grand chrétien, et qu'il fut l'apôtre du catholicisme réformateur et de la réforme sociale dans la mesure où il fut ultramontain.

Là est l'unité de sa vie. C'est aussi le message d'espérance et de consolation qu'il a voulu laisser à une génération lasse des négations du rationalisme et épouvantée des problèmes de la misère et du mal. Réconcilier en les faisant couler dans un même lit les deux grands courans opposés, dont l'un a abouti au concile du Vatican et à la proclamation du dogme de l'infaillibilité, pendant que l'autre, après avoir ébranlé ou renversé tous les postulats de la foi et tous les principes de la certitude, venait battre de ses flots furieux les fondemens de la société elle-même ; faire du pape, proclamé et reconnu le gardien incorruptible du dépôt de la révélation chrétienne, le chef d'une Église redevenue l'asile des souffrans et des opprimés ; montrer au peuple, désabusé des fictions du libéralisme doctrinaire, écrasé sous le poids des réalités du libéralisme économique, l'incomparable puissance d'affranchissement, de réparation et de régénération d'une religion tout ensemble de liberté et d'autorité ; en un mot faire de l'évangile du Christ, interprété et appliqué par son vicaire et par les successeurs des apôtres, la charte de l'humanité ; agenouiller l'Église devant la Croix et le monde devant l'Église, tel était le plan qui se formait peu à peu dans l'esprit de Manning.

Avec la même sincérité et la même passion qu'il défendait l'autorité spirituelle du Saint-Siège, il défendit son autorité temporelle. La politique insensée de Napoléon III venait de faire surgir dans toute sa gravité la question du pouvoir temporel.

L'Italie venait de se constituer avec l'aide militaire et diplomatique de la France. Fondé au nom de ce trop fameux principe des nationalités, mis en honneur par le chef du seul État peut-être qui n'eût rien à en attendre et tout à en redouter, le jeune royaume ne s'arrêtait en frémissant devant le patrimoine de Saint-Pierre que sur le *veto* du vainqueur de Solferino, devenu le factionnaire du Vatican. Pendant que ces contradictions irritaient également Italiens et partisans de la légitimité, le libéralisme vulgaire se laissait conter que la séparation du spirituel et du temporel exigeait l'assujettissement du chef d'une Église universelle au chef d'un État particulier.

Manning entra en lice par deux séries de conférences qu'il réunit en volumes, dont on commença par louer le zèle à la Propagande et qui faillirent, un peu plus tard, lui faire une mauvaise affaire. Ce qui déconcerta, c'était l'esprit infiniment plus religieux que politique de ce champion du Saint-Siège, qui protestait contre toute assimilation des droits sacrés du pape au principe terrestre et contingent de la légitimité, et qui condamnait presque l'emploi des moyens matériels et le recours à la force pour défendre une cause toute divine.

Non tali auxilio nec defensoribus istis!

On menaça de mettre à l'index cet ouvrage téméraire. Comme Fénelon, il était tout prêt à se soumettre avec une sorte d'âpre plaisir, « heureux, non pas de s'être mis dans le cas de subir ce jugement, mais d'avoir eu l'occasion de donner, à son temps et à son pays, un exemple de docilité en matière d'opinion. » Cette épreuve lui fut épargnée. Quelques légères erreurs de forme n'empêchèrent ni la *Civilta cattolica* de parler favorablement de son ouvrage, ni un nouveau livre de lui sur les *Gloires du Saint-Siège au temps présent* de recevoir un accueil plus chaleureux encore.

Ce fut à ce moment que survint la mort si longtemps attendue et escomptée du cardinal Wiseman. Rappelé télégraphiquement de Rome, Manning eut la consolation de lui dire adieu avant de lui fermer les yeux, le 3 février 1865. La crise était d'autant plus grave qu'une grande incertitude régnait sur cette succession. Wiseman, guéri du goût pour les coadjuteurs par une seule expérience, s'était obstinément refusé jusqu'au bout à en recevoir un nouveau. Un parti existait qui soutenait le droit indéfectible de Mgr Errington, en dépit de sa renonciation. Il s'agissait de savoir qui l'emporterait, du vieux catholicisme sectaire, immobile, effrayé de son ombre, ou du jeune catholicisme ardent, actif, agressif. Tout dépendait du choix que ferait Rome. Le cha-

pitre de Westminster avait à présenter une liste de trois candidats, sur lesquels les évêques devaient rédiger un rapport confidentiel. Il semblait certain que si ce corps évitait d'offenser le pape en lui soumettant le nom d'Errington, le coadjuteur destitué, et s'il était assez bien conseillé pour inscrire sur sa liste le nom de l'évêque de Birmingham, Ullathorne, le choix de ce prélat modéré, conciliant, ne ferait pas difficulté. Le chapitre fut prévenu de l'exclusion prononcée contre Errington. Il n'en tint compte et il mit le comble à sa faute en ne trouvant pas place pour Mgr Ullathorne à côté de l'ex-coadjuteur, des évêques de Clifton, Mgr Clifford, et de Southwark, Mgr Grant.

Dès lors, l'issue de la crise devenait beaucoup plus difficile à prévoir. Le gouvernement anglais, tout hérétique et schismatique qu'il fût, crut devoir intervenir en faveur de Grant, bien vu des ministres depuis ses démêlés avec Wiseman. Mgr Clifford n'en tenait pas moins la corde. Si on l'appelait un peu familièrement à Rome *un buon ragazzo*, sa naissance, ses liaisons, son tempérament, lui assuraient l'appui dévoué de tout l'ancien catholicisme et des chefs de file de l'aristocratie laïque. Le cardinal Antonelli, esclave de la raison d'État, tout enfoncé dans la politique, peu touché de l'intérêt spirituel, inclinait à tenir grand compte des recommandations de l'agent britannique officieux, M. Odo Russell; mais l'estampille de lord Palmerston et de lord John Russell ne pouvait suffire à faire agréer la candidature de Mgr Grant, de cette *piccola testa e pettegola*, comme on disait à Rome; de ce prélat gâté, selon Mgr Talbot, par dix-sept ans de séjour sur les bords du Tibre, qui lui avaient donné le goût pour l'intrigue et la duplicité du caractère italien sans sa noble fidélité pour le Saint-Siège.

Tout cela agitait fort la capitale de la chrétienté en ce printemps de 1865. Les cardinaux de la Propagande, Barnabo en tête, ne se souciaient guère d'assumer la responsabilité d'une tâche ingrate. Au fond, tout dépendait du parti que prendrait le pape d'évoquer l'affaire ou de la laisser suivre son cours. Un religieux anglais, présent à Rome, le Père Coffin, souhaitait tout haut ce qu'il appelait spirituellement, non un coup d'État, mais un *colpo del Spirito Santo*. Mgr Talbot ne restait point inactif. Bien que Manning eût poussé le respect du serment de discrétion qu'il avait prêté jusqu'à refuser de lui télégraphier les choix du chapitre et qu'il eût suspendu sa correspondance avec lui trois semaines et plus, au moment critique, du 24 février au 18 mars, le camérier secret était assez tenu au courant par le prévôt lui-même, par Patterson, par Morris, pour être à même de balancer auprès de Pie IX l'influence des agens des Searle, des Errington,

des Grant, des Clifford et des Ullathorne. S'il se fit un peu trop de fête et s'attribua plus d'importance qu'il n'en avait, s'il eut même un instant la délicieuse naïveté de croire que le saint-père avait jeté les yeux sur lui et de le dire à son ami Manning, il n'en eut pas moins son utilité à son rang et à sa place.

Des rumeurs sourdes commençaient à désigner Manning. Celui-ci dut subir ces alternatives d'espoir et de doute qui sont si cruelles pour les ambitieux. Il écrivait, un jour, de mauvaises nouvelles : « Si je disais que pas une fois cette perspective ne s'est offerte à ma pensée, je mentirais; mais en affirmant que pas un instant je ne l'ai crue probable, ou raisonnable, ou concevable, je ne dis que la stricte vérité. Dieu sait que pas une fois mes prières ne lui ont exprimé l'ombre d'un tel vœu... L'œuvre à laquelle je travaille ne dépend de la faveur ou de l'approbation de qui que ce soit, en dehors de Notre-Seigneur ou de son vicaire... Si le saint-père souhaite jamais la destruction de mon œuvre, elle n'existera plus avant le coucher du soleil : autrement, personne au monde ne saurait la détruire... J'ai offensé protestans, anglicans, catholiques gallicans, catholiques nationaux, catholiques mondains, et le gouvernement, et cette opinion publique qui, en Angleterre, combat, tout le long du jour et par tous les moyens, l'Église et le Saint-Siège. Vous savez si c'est là le chemin qui mène aux récompenses d'ici-bas; j'espère y persévérer jusqu'à la fin, sûr que rien n'émousse le tranchant de la vérité. » Quelle déclaration d'indépendance pourrait passer en noblesse et en fierté cette profession de foi d'une âme qui mettait sa dignité et trouvait sa liberté dans l'obéissance? Manning pouvait attendre de pied ferme une décision qui pouvait changer sa destinée, mais non son état d'âme.

Pie IX, après avoir hésité, après avoir parlé du choix de Clifford comme s'il devait se faire en dehors de lui, s'était résolu, peut-être sur l'impression toute chaude de l'*insulto al papa* qu'était à ses yeux la présentation du nom d'Errington, à intervenir personnellement. Il ordonna des prières et des messes spéciales pendant un mois pour appeler les lumières du ciel. La réponse ne se fit pas attendre trop longtemps. C'est le pape lui-même qui le conta à Manning quelques semaines plus tard : *C'est proprement une inspiration à laquelle j'ai obéi en vous nommant. J'entendais sans cesse une voix qui me répétait : Nomme-le, nomme-le!* A ce message divin Pie IX ne crut pas devoir résister. Le 30 avril 1865, il choisit Henry-Edward Manning pour succéder au cardinal Wiseman comme archevêque de Westminster.

II

Le 8 mai au matin, Manning venait de dire sa messe à la chapelle de sa communauté de Sainte-Marie des Anges, à Bayswater, lorsqu'il reçut le pli officiel du secrétaire de la Propagande. Son premier mouvement fut d'aller s'agenouiller devant le saint sacrement. Il avait conscience des responsabilités écrasantes qu'il allait assumer, mais il avait foi en l'aide de Celui qui avait tout fait. Sa première pensée fut pour la portion de son nouveau troupeau qui lui tenait le plus à cœur : les vingt mille enfans pauvres de Londres, encore en dehors de l'action de l'Église, pour lesquels il espérait faire quelque chose. Ses débuts furent naturellement marqués par l'esprit de conciliation : l'archevêque de Westminster pouvait tendre la main aux adversaires du prévôt Manning. Il fut touché de l'empressement que mirent à saluer son élévation ceux-là mêmes qui devaient le plus la déplorer. Le chapitre espéra faire oublier par sa déférence six ans d'opposition acharnée. Avant deux jours, tous les supérieurs d'ordres, — sauf celui des jésuites de Farm-Street, qui permit seulement à quelques Pères de suppléer à son abstention, — tous les chefs de paroisses, 190 prêtres sur 214, étaient venus rendre hommage au nouvel archevêque. L'accueil ne fut pas moins chaleureux de la part des évêques : Mgr Ullathorne, dont le nom avait été mis en avant pour cette grande succession, voulut être le premier à féliciter son nouveau métropolitain.

Le plus vif désir de Manning eût été de se faire consacrer à Rome par le pape en personne. Il y renonça pour faire de son sacre le symbole et le gage de cette heureuse réconciliation. Après une retraite au couvent des Passionnistes de Highgate, il fut consacré le jeudi de Pentecôte, 8 juin 1865, quatorze ans après son ordination. La cérémonie se fit à la pro-cathédrale de Moorfields ; l'officiant fut Mgr Ullathorne, de Birmingham, les assistans, les évêques Grant de Southwark et Clifford de Clifton. Trois cents prêtres se pressaient dans la nef. Quand on vit entrer processionnellement le nouvel archevêque, avec son corps amaigri, sa figure pâle, presque transparente, encore émaciée par un jeûne rigoureux, une vieille Irlandaise, perdue dans la foule, s'écria : « Quel dommage de prendre toute cette peine pour trois semaines ! » L'échéance n'était pas si proche. Manning, qui entendit cette exclamation, se donnait à lui-même quinze ans d'activité : Dieu lui en accorda plus de vingt-cinq. Le Père Vaughan, l'ami, le futur successeur de Manning, lui écrivait que le fardeau ne pouvait être plus lourd, mais que le découragement n'était pas pour

l'*apôtre du Saint-Esprit* en Angleterre. Wiseman avait achevé son œuvre quelques années avant de mourir. Celle de Manning devait être, dans la pensée de son correspondant, tout ensemble plus ecclésiastique et plus spirituelle. Il devait donner à l'Angleterre son saint Charles Borromée et son saint Barthélemy des Martyrs. Manning se sentait très fort avec sa devise *sentire cum Petro*. Pie IX lui donna à Rome, en septembre, le pallium et lui recommanda paternellement la prudence.

Entre ces deux hommes les rapports n'avaient rien d'officiel. Pie IX aimait tendrement l'archevêque, l'appelait l'homme de la Providence, le suppliait de se ménager, d'imiter ce prélat américain qui avait pris pour règle de ne jamais faire lui-même ce qu'un simple prêtre pouvait faire à sa place. Quant à Manning, en dehors de ses convictions sur le dogme de l'infaillibilité, il professait pour la personne du pape un attachement mêlé de vénération. Mgr Talbot lui ayant écrit un jour : « Le saint-père est un fort bon homme, mais, je vous l'ai dit, il n'est pas un saint; il a ses faiblesses », Manning, qui appelait Pie IX la personnalité la plus surnaturelle qu'il eût approchée, répliquait : « Savez-vous bien que j'ai dans l'idée que le pape est un saint et que les *miserie umane*, que nous pouvons découvrir en lui, existaient tout autant chez un saint Vincent Ferrier. » S'il y avait quelque exagération dans cette vue, il ne s'y mêlait néanmoins aucune flatterie. L'ultramontanisme de Manning n'était pas une doctrine d'emprunt, adoptée pour se mettre bien en cour; c'était, le produit non pas même d'un pur travail d'esprit, mais d'une lente élaboration de conscience. Pour cette âme longtemps ballottée sur les flots troublés du protestantisme, c'était au pied même du rocher de saint Pierre, — de ce roc sur lequel le Christ lui-même avait dit qu'il fonderait son Église, — qu'avaient jailli les sources de la certitude, de la joie et de la vie. Il me reste, en retraçant la carrière épiscopale de Manning, à montrer comment cet ultramontanisme, ce catholicisme rigoureux et absolu, a été la voie royale par laquelle ce précurseur d'un grand mouvement est allé à la rencontre de l'humanité moderne, de ses besoins, de ses souffrances et lui a offert le seul remède efficace, l'Évangile éternel. Chez lui la largeur de l'action fut en proportion de ce que ses adversaires appelaient l'étroitesse de la doctrine. Il fit voir par son exemple l'erreur de ceux qui veulent abaisser, rapetisser le christianisme, le dépouiller de ses caractères surnaturels, pour le faire agréer à l'esprit du siècle. La religion qu'il crut faite pour une génération sceptique, douloureuse, accablée et pourtant éprise de son mal, en garde contre les panacées de charlatans, revenue des promesses pompeuses et trompeuses de la

toute-science, mais façonnée aux méthodes sévères de la science et de la critique, ce n'est point un christianisme au rabais, ravalé au niveau d'une morale ou d'une philosophie humaine, c'est le christianisme des apôtres et des saints, c'est la folie de la croix, c'est le scandale de l'Évangile avec sa révélation et ses miracles, c'est l'Église, maîtresse de foi et dompteuse d'erreurs. Pour Manning, le catholicisme, qui offrira un refuge et un port à une génération ballottée sur un océan sans rivage et sans fond, lasse de tout et surtout d'elle-même, ce n'est pas un catholicisme mitigé, édulcoré, revu et corrigé *ad usum Delphini*, réduit aux sonores inanités du *Génie du Christianisme*, prêt à toutes les transactions avec l'État ou avec la raison : c'est le catholicisme des grands papes et des grands moines; le catholicisme de l'unité, de l'autorité, de l'infaillibilité; le catholicisme de Joseph de Maistre ou du premier Lamennais. L'humanité, suivant une belle parole, n'est satisfaite que par ce qui la dépasse; elle n'accepte que ce qui s'impose à elle; elle ne s'incline que devant ce qui commande avec autorité. Après tout, ce n'a jamais été la méthode du christianisme de s'adresser à la raison toute seule pour la convaincre. Il a toujours fallu s'élever au-dessus de la région des nuages, des doutes, des divisions, des malentendus, des orages, monter sur les sommets de la foi et des certitudes divines pour atteindre la zone des sources pures et des vastes horizons. Manning détestait cette mensongère largeur qui, sous prétexte de faciliter l'accès de la cité de Dieu, en détruit les remparts et en livre les portes à l'ennemi. A ses yeux il était des étroitesses sacrées, des attachemens à des causes impopulaires, qui sont la condition même de la vraie largeur.

Telle est la raison profonde de l'espèce de dualisme que l'on a cru pouvoir signaler dans sa carrière épiscopale. Il n'y a point eu là de contradiction, surtout rien qui ressemble à la diplomatie d'un homme d'Église essayant de racheter par l'exagération de ses avances à la démocratie laborieuse l'excès de son dévouement à la papauté. Les deux parties de cette vie se tiennent comme la racine et la tige, comme l'arbre et le fruit. Il a fallu d'abord affirmer hautement un dogmatisme intransigeant, le faire triompher dans l'Église, au risque de se brouiller peut-être irrémédiablement avec l'opinion, avant d'apporter à une société malade les promesses et les consolations d'un catholicisme libérateur.

Déjà alors, le rétablissement de l'unité dans la chrétienté était à l'ordre du jour. Le scandale de ces divisions préoccupait à juste titre les disciples du maître qui a dit : *un seul troupeau, un seul berger*. Une société s'était fondée en 1857 pour travailler par la prière à la restauration de l'unité. A côté de deux cents mem-

bres du clergé anglican on y comptait quelques catholiques plus zélés qu'éclairés. Le Saint Office, consulté en 1864, avait condamné la théorie, chère aux partisans d'une sorte de fédération des Églises, d'après laquelle il y a trois branches du christianisme : l'Église romaine, l'Église d'Orient et l'Église anglicane. Une protestation fut adressée au cardinal Wiseman, au saint-père lui-même. Manning n'ignorait pas que ce faux idéal de la réunion *corporative*, c'est-à-dire la négociation d'égal à égal d'une sorte de traité entre les Églises, est souvent le principal obstacle à la réunion *individuelle*, c'est-à-dire la soumission pure et simple à l'autorité légitime. De fait, quelques sophismes que masquent les formules édifiantes des champions de ce fédéralisme bâtard, il n'y a que deux conceptions possibles : celle de l'Église visible, une, infaillible, qui exige la soumission, — c'est celle du catholicisme ; celle de l'Église invisible ne réalisant jamais au dehors son unité, se contentant de la communion mystique des âmes, — c'est celle du protestantisme. Entre les deux se glisse la notion hybride de l'anglicanisme, qui emprunte au protestantisme son refus de reconnaître le droit divin du centre de l'unité et qui prend au catholicisme sa théorie de l'Église pour l'appliquer, non sans une usurpation manifeste, à la plus insulaire, à la plus locale, à la plus dépendante des Églises. Pour ces prétentions déplacées, Manning, qui en avait fait l'expérience, était impitoyable. Il déclarait tout net qu'une seule âme conquise valait mieux à ses yeux que tous ces *clergymen* si désireux de négocier. Le pape écrivit en quelque sorte sous sa dictée une réponse qui n'accordait pas même, de crainte d'encourager des illusions, le titre de *Révérends* à ces ecclésiastiques et Manning exposa la doctrine catholique dans sa lettre pastorale de 1866. Il y affirmait qu'il s'agissait non pas de rétablir l'unité de l'Église, — il n'y a qu'une Église, et les promesses du Christ lui ont garanti l'indéfectibilité de son unité aussi bien que l'immutabilité de sa foi, — mais de faire rentrer dans cette Église, seule digne de ce nom, tous ceux qui, en restant déjà séparés d'elle, commettent le péché de schisme. Cette rigueur déplut fort aux anglicans, surtout aux anciens amis de Manning.

Ils ne comprenaient pas cette attitude à l'égard d'une Église que Manning jugeait d'autant plus coupable qu'elle était plus près de la lumière et que ses faux semblans et ses beaux dehors retenaient plus d'âmes loin de la vérité. Manning en était venu à préférer de beaucoup l'état d'âme des sectes dissidentes, purement protestantes, à celui de l'anglo-catholicisme. Il estimait que les premières sympathies de l'Église devaient aller *à ces millions errans çà et là comme des brebis sans berger*, à ces classes qui forment *le cœur de la nation anglaise, à ces âmes pour qui le Christ est mort, et*

qui ont été volées de leur héritage par ce schisme anglican duquel elles se sont légitimement séparées à leur tour, et qui, malgré les préjugés de l'éducation, apportent souvent *plus de sincérité, de candeur et de générosité dans la controverse* que les membres de l'Église. Dans ces paroles, il y avait tout un programme d'action, bien fait pour scandaliser les anglicans. Manning leur donna un nouveau grief par son attitude dans la grave question de la fréquentation des Universités d'Oxford et de Cambridge par la jeunesse catholique. La suppression du caractère confessionnel de ces établissemens, — la laïcisation pour employer le terme technique, — semblait autoriser les pères de famille catholiques à ne pas priver plus longtemps leurs enfans du double privilège de la haute éducation intellectuelle et de la participation à cette vie universitaire qui est le meilleur apprentissage de la vie du monde. Newman n'avait cessé d'avoir une sorte de mal du pays de ces lieux où il avait vécu ses plus beaux jours et régné en souverain absolu. Depuis l'échec du projet de fondation d'une Université catholique à Dublin, il vivait retiré à l'oratoire d'Edgbaston, voué à la direction d'une école secondaire. Il avait été question de le replacer à Oxford à la tête d'une maison de sa communauté, pour y exercer, sur le théâtre de son ancienne gloire, une activité missionnaire. Il avait même acquis un terrain à cet effet. Le projet grandit peu à peu. On rêva l'établissement d'un collège catholique affilié à l'Université; Newman, frémissant d'une ardeur bien naturelle, oublia que lui-même, à Dublin, en 1851, il avait fait interdire à la jeunesse catholique le séjour des Universités protestantes. Les adversaires de la co-éducation s'émurent. Ils firent condamner à Rome la fréquentation des Universités protestantes et, bien plus sévèrement encore, celle des Universités laïcisées, par les jeunes gens catholiques. Manning avait beaucoup travaillé à obtenir cet arrêt. Frappé des graves inconvéniens du plan de Newman, mais peu au courant des difficultés pratiques d'une telle entreprise, il rêvait déjà la création de cette Université catholique qu'il devait fonder à Kensington sous la direction de Mgr Capel, qui devait lui causer tant de tracas, lui coûter si cher — moralement et pécuniairement — et aboutir à un si piteux échec. Pour le moment, cette défense, à laquelle Manning avait eu tant de part, fut très sensible à Newman. De là date le refroidissement permanent des relations de ces deux hommes, cette brouille fameuse sur laquelle il importe d'autant plus de s'expliquer nettement que les perfides insinuations de M. Purcell en ont davantage dénaturé l'histoire, au détriment de Manning.

Déjà depuis des années les deux grands convertis étaient constamment mis en opposition l'un avec l'autre. Sous une analogie

superficielle se masquait un contraste presque absolu de natures, de tempéramens, de destinées. Il était impossible que des amis trop zélés ne relevassent pas avec quelque amertume le changement survenu dans la position respective de Newman et de Manning depuis leur abjuration. Avant, Newman était le roi d'Oxford, l'oracle de l'anglo-catholicisme ; Manning n'était qu'un adjudant, un allié de campagne. Après, Newman vivait dans la retraite, dans une sorte de disgrâce, à la tête d'un collège de jeunes garçons; Manning était l'archevêque de Westminster, le primat d'Angleterre, l'intime confident, le conseiller écouté du pape. Une telle différence dans leur sort devait, à elle seule, valoir à l'un toutes les faveurs, à l'autre toutes les sévérités de l'opinion. Comment celle-ci n'aurait-elle pas prodigué ses marques de bienveillance au grand esprit, à l'écrivain éminent, l'honneur des lettres anglaises, qui passait pour s'être attiré la demi-disgrâce dans laquelle il végétait par son courage à défendre des causes chères à la nation britannique? Comment n'aurait-elle pas réservé ses rigueurs pour un homme qui semblait prendre à tâche de la braver en épousant les causes les plus impopulaires et dont on attribuait le rapide avancement à la gratitude de la Cour de Rome? Les anglicans, les protestans, les libéraux eux-mêmes s'attendrissaient volontiers sur le grand homme qui se voyait récompensé de tant d'incomparables services rendus à l'Église par une sorte d'ostracisme. Ils sentaient vaguement, au fond, que Newman était resté l'un d'entre eux; qu'il ne l'avait même jamais plus été que depuis sa conversion ; qu'Anglais jusque dans la moëlle de ses os, il avait été rejeté vers les solutions moyennes d'une sorte de gallicanisme anglican depuis qu'il s'était trouvé en contact direct avec les réalités du catholicisme. Ils se vengeaient, d'autre part, de l'intransigeance de Manning, de son audace à jeter au public le défi de sa défense du pouvoir temporel et de l'infaillibilité, de son catholicisme agressif et offensif, en attribuant à l'ambition ses convictions et à l'intrigue ses succès. C'était sous cet aspect qu'on le voyait alors. Disraeli lui-même, qui l'admirait sincèrement et qui se lia plus tard avec lui, dans le portrait un peu brillanté et monté en couleur qu'il a donné de lui dans son roman de *Lothair*, appuie sur ce trait et fait de son cardinal Grandison un invraisemblable alliage d'ascétisme et de machiavélisme. Les amis, naturellement, devaient s'employer à envenimer la querelle. Newman, bon gré mal gré, était le centre de l'opposition à tout ce qui se faisait à l'archevêché. Manning ne réprima peut-être pas assez certaines imprudences de langage de son entourage. Les occasions de conflit ne manquaient pas : réunion de la chrétienté, l'éducation universitaire, controverses relatives au

pouvoir temporel, au *Syllabus*, à l'infaillibilité. Toutefois toutes ces divergences n'auraient point laissé de traces si entre ces deux hommes il n'y eût eu incompatibilité de tempérament. J'ai déjà esquissé ces deux physionomies avec leurs différences essentielles : l'homme de cabinet, à la pensée subtile, maître passé dans la plus savante escrime d'esprit, ennemi juré des généralisations téméraires et des assertions mal délimitées, au fond sceptique de nature comme tous les intellectualistes ; l'homme d'action, toujours sur la brèche ; n'ayant ni ne prenant le temps de polir sa pensée ou de limer sa phrase, allant droit au but : le salut des âmes ; aimant à procéder par affirmations massives et carrées, haïssant les déductions et les argumentations. Newman a été l'un des rénovateurs de l'apologétique, un dialecticien de haute volée ; s'il a beaucoup combattu, humilié fréquemment la raison, il l'a aussi beaucoup aimée et lui a fait souvent appel. Manning croyait que la mission du prêtre est de rendre témoignage par sa parole, mais surtout par sa vie, aux vérités surnaturelles de la révélation.

Ces profonds dissentimens théoriques n'auraient pas suffi à brouiller ces deux champions du catholicisme, sans le choc des caractères. Si Manning était homme d'autorité, s'il demandait à ses subordonnés l'obéissance loyale qu'il pratiquait envers ses supérieurs, Newman avait fini par perdre un peu le sens de la réalité dans l'atmosphère artificielle où il se confinait. Plus que jamais l'idole d'un cénacle ; toujours entouré d'élèves qui devaient le croire sur parole et de disciples prêts à jurer *in verba magistri ;* légèrement enivré, — qui ne l'eût été ? — de l'encens qui lui venait de toute part et même des protestans et des libéraux, Newman devait voir une certaine malhonnêteté, explicable seulement par l'intérêt personnel, dans l'état d'un esprit en opposition radicale avec le sien sur toute chose, encore qu'il eût suivi, sur ses pas, la même voie. L'élévation de Manning semblait confirmer cette vue injuste. Entre l'archevêque infaillibiliste et l'oratorien infaillible, les bonnes relations étaient difficiles. Il résulte, du moins, des lettres publiées par M. Purcell que Manning fut toujours le premier à chercher une réconciliation, le dernier à y renoncer. Il sollicita la présence de Newman à son sacre ; celui-ci consentit à venir, mais par la plus mal gracieuse des réponses. Chaque fois qu'il eut à adresser quelques congratulations à l'archevêque, il sut, avec quelque chose de l'art des inimitiés dévotes, y glisser des épigrammes aigres-douces. Quand enfin Manning voulut un jour dissiper, par une franche explication de vive voix, ces pénibles malentendus, il se heurta à un refus, et il reçut de son ancien ami, dont il était après tout le

supérieur hiérarchique, un acte d'accusation presque outrageant. Newman y déclarait son incurable défiance; il y dénonçait une constante contradiction entre le langage et la conduite du prélat; il finissait en disant fortement que chaque fois qu'il avait affaire à l'archevêque de Westminster, il ne savait s'il était sur sa tête ou sur ses pieds. En oubliant ainsi la charité et le respect, l'auteur de ce réquisitoire s'exposait à une cruelle réplique : n'avait-il pas été lui-même constamment accusé de jésuitisme, de casuistique et de duplicité, et n'avait-il pas dû répondre par son *Apologia* aux odieuses calomnies de Kingsley? Manning ne répondit pas tout à fait sur ce ton, mais il dut rétorquer à son correspondant quelques-unes de ses imputations. Ce dialogue peu édifiant se poursuivit encore quelque temps par de longues explications de Manning, par de brèves et âpres répliques de Newman. Il prit fin le jour où, suivant l'exemple de ce prélat du *Lutrin*, qui renvoie les chanoines éperdus *et bénis*, l'illustre oratorien lança à son adversaire ce trait de Parthe : « En attendant, j'ai le dessein de dire sept messes à votre intention, au milieu des difficultés et des anxiétés de vos devoirs ecclésiastiques. » Manning, quoique surpris, répondit du tac au tac : « Je vous suis fort obligé de votre aimable projet de dire sept messes à mon intention, et j'aurai grand plaisir à en célébrer une à votre intention, chaque mois, pendant l'année qui vient. »

Ce patelinage de sacristie ne fut heureusement pas tout à fait le dernier mot entre deux hommes de cette espèce. Après l'avènement de Léon XIII, quand on s'employa à réparer la longue injustice de la cour de Rome pour le grand athlète de la restauration intellectuelle du catholicisme, l'archevêque de Westminster ne fut pas le dernier, ni le moins zélé, à demander la pourpre cardinalice pour le reclus d'Edgbaston. Par malheur un regrettable malentendu faillit transformer en nouveau motif de querelle cette occasion naturelle de réconciliation : Manning crut trop vite que les scrupules d'un homme, qui ne détestait pas de se faire prier ni de poser ses conditions, étaient un refus définitif; Newman eut le tort plus grave de voir un double jeu de l'archevêque dans une erreur née de la difficulté de déchiffrer les hiéroglyphes de sa subtile casuistique. Tout finit par s'expliquer et par s'arranger. Plus tard, les deux cardinaux sortis de l'anglicanisme se rencontrèrent deux fois à Londres. Il est caractéristique de ces deux hommes que, tandis que Manning ouvrait les bras pour embrasser l'adversaire qui lui avait porté, d'une rapière si affilée, des coups si pénétrans, Newman, rentré à l'oratoire d'Edgbaston, ne trouva à exprimer à ses amis que de l'étonnement de cette fraternelle accolade.

Cependant, l'archevêque de Westminster s'était trouvé appelé, sur le théâtre des grandes affaires, à jouer un rôle de premier ordre. La définition du dogme de l'infaillibilité personnelle du souverain pontife était à l'ordre du jour. Cette histoire est encore si proche de nous qu'il est difficile de l'écrire avec toute l'impartialité qui convient. Jusqu'ici, le grand public l'a peut-être trop vue à travers les récits des adversaires. L'opposition s'était recrutée en grande partie dans le camp de ce catholicisme libéral dont les nobles champions, les Montalembert, les Gratry, les Dupanloup, les Lacordaire, ont à si juste titre conquis les sympathies de tous les esprits généreux. Sans doute, en France, presque tous ceux qui avaient combattu la définition se soumirent, en enfans dociles de l'Église : en quoi, du reste, ils eurent d'autant moins de peine qu'ils ne faisaient après tout que leur devoir élémentaire de catholiques, et que la plupart d'entre eux n'avaient contesté que l'opportunité de cette décision. Il n'en est pas moins resté, chez beaucoup, une sorte de préjugé défavorable contre les principaux promoteurs du décret du concile. Deux considérations semblent pourtant assez propres à affaiblir cette impression. Tout d'abord, le développement ultérieur des destinées du vieux catholicisme, c'est-à-dire de cette fraction des opposans, surtout en Allemagne, qui ne s'inclinèrent pas devant la proclamation du dogme, n'est guère de nature à éveiller de bien vives sympathies. Si jamais Église ou secte s'est appuyée de tout son poids sur le pouvoir civil, si jamais schisme naissant crut pouvoir profiter, non seulement des faveurs de l'État, mais encore d'une persécution contre l'Église rivale, comme le fut le *Kulturkampf*, ç'a bien été le vieux catholicisme allemand. Il y a, certes, dans le clergé et parmi les laïques de ce petit troupeau, des hommes profondément respectables : le nom de Dœllinger était à lui tout seul un drapeau. On ne peut, toutefois, se dissimuler que cette prétendue réforme a avorté, — bien plus, qu'elle a mérité d'avorter, — comme tous les mouvemens soi-disant spirituels qui font appel au bras séculier et qui lui offrent, en échange de sa protection, les services d'une religion d'État. D'autre part la définition du dogme de l'infaillibilité n'a nullement produit les résultats que prédisaient ses adversaires. Il a pu paraître, au contraire, à toute une grande école, que cette consommation de l'œuvre de la concentration de l'autorité spirituelle entre les mains du vicaire de Jésus-Christ avait eu quelque chose de providentiel. A la veille des événemens qui devaient dépouiller le Saint-Siège de son patrimoine et réduire la papauté à l'état d'une puissance purement idéale, il n'était pas indifférent qu'autour du front d'un pontife qui n'est plus qu'un vieux et faible prêtre, il y eût l'auréole

d'une divine prérogative. Et depuis lors n'a-t-on pas vu ce pouvoir, du reste, si soigneusement entouré de garanties et de limites par la constitution *De romano pontifice*, servir surtout à la réalisation du rêve généreux qu'avaient formé les catholiques libéraux, c'est-à-dire les adversaires de ce dogme? Le pontificat de Léon XIII, grâce à ce grand œuvre du pontificat de Pie IX, ne prépare-t-il pas l'accomplissement de l'idéal trop tôt conçu et surtout poursuivi avec une trop impérieuse arrogance par Lamennais et les rédacteurs de l'*Avenir?* Une papauté assez au-dessus de la région des intérêts, des passions et des rivalités égoïstes pour prendre la haute direction du mouvement de réforme sociale, sans cesser d'être la clef de voûte de l'édifice de la société humaine; — une Église assez solidement assise sur le roc de l'unité, assez sûre de son divin mandat pour offrir à une génération souffrante le remède à tous ses maux, — n'était-ce pas proprement ce que cherchaient avec ardeur tous ces catholiques épris de la réconciliation du christianisme et du siècle? Quelque jugement que l'on porte sur la réalisation de ce beau rêve, l'homme qui a nettement conçu l'étroite solidarité des deux parties de ce programme, — l'homme qui a voulu la papauté maîtresse dans l'Église et l'Église servante de l'humanité, mérite bien que pour apprécier son œuvre on se dégage de l'esprit de parti et de ses préjugés.

Manning fut avant, pendant et après le concile, l'un des plus ardens champions de la définition. Il aimait à rappeler le surnom de *Diabolus Concilii* que lui avaient donné ses adversaires. Au jubilé de saint Pierre, en 1868, présent à Rome avec 520 de ses collègues, il avait, avec l'évêque de Ratisbonne, fait vœu de procurer la proclamation du dogme de l'infaillibilité et de dire chaque jour des prières spéciales à cet effet. Bien que la bulle de convocation, du 13 septembre 1868, ne posât pas expressément la question, l'archevêque de Westminster ne s'empressa pas moins de présenter au pape deux pétitions en faveur de la définition, émanées de son diocèse et signées par le chapitre et par la maison de l'Oratoire de Brompton. Pendant quatorze mois, la préparation de ces grandes assises que la chrétienté n'avait pas vues depuis trois siècles, depuis la clôture du concile de Trente, passionna l'Europe. La presse retentit de polémiques virulentes auxquelles se mêlèrent surtout la *Gazette d'Augsbourg*, *la Civilta Cattolica* et l'*Univers*, et où se jeta à plein corps l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup. Quatre grandes commissions de cardinaux et de prélats, respectivement présidées par Leurs Éminences Bilio, Caterini, de Reisach et Bizzari, élaboraient les *Schemata* relatifs au dogme, au droit canon, aux questions mixtes politico-reli-

gieuses et aux réguliers. Le choix des théologiens consulteurs, appelés à assister les Pères du concile, était une grosse affaire. Mgr Dupanloup souhaita vainement avoir pour le sien Newman. Les évêques anglais l'avaient laissé de côté, soit qu'ils eussent ajouté foi à un bruit invraisemblable d'après lequel le pape voulait avoir directement recours à ses lumières, soit que son opposition au dogme de l'infaillibilité l'eût mis en trop mauvaise odeur à Rome. La lutte s'annonçait singulièrement vive, obstinée, d'une issue encore douteuse. Dœllinger ne se contentait pas de recourir aux armes légitimes de la théologie, de l'érudition, ni même de dénoncer le triomphe des jésuites, en reprochant à Manning un zèle de converti. Il ne se faisait pas scrupule de faire appel au pouvoir civil et de réclamer, au nom d'un soi-disant libéralisme et dans l'intérêt des principes de la société moderne, la résurrection du *veto* des couronnes. Les évêques allemands, dans l'adresse qu'ils adoptèrent à Fulda, se placèrent sur le terrain plus circonscrit de l'inopportunité de la définition. Mgr Maret publiait son grand ouvrage, derrière les savantes et lourdes dissertations duquel on croyait discerner la menace d'une intervention de ce parti catholique libéral qui venait d'arriver au pouvoir en France avec le ministère Ollivier-Daru. Mgr Dupanloup ne tarissait pas en éloquentes protestations. Manning avait lancé une lettre pastorale sur le sujet brûlant. Il fut tout simplement accusé d'hérésie par l'évêque d'Orléans; et il fallut répondre à ce bouillant polémiste, qui ne savait pas l'anglais, qu'il avait condamné une faute de traduction de M. Louis Veuillot.

L'heure du concile approchait; Manning se mit en route. A Paris, il vit M. Thiers, qui lui fit les professions de foi du plus édifiant déisme et lui dit spirituellement : *Ne nous faites pas la vie trop dure! Ne condamnez pas les principes de 89!* M. Guizot déclara que *le pouvoir temporel était le dernier pilier de l'ordre européen*, et qu'il voyait dans le concile *la seule puissance morale capable de rendre la paix au monde*. La première affaire de cette assemblée était d'élire des députations ou commissions où l'épiscopat de chaque nationalité comptait un ou plusieurs représentans. Ce ne fut pas sur Manning, mais sur Grant, que se porta le choix des évêques anglais. Les Italiens en dédommagèrent l'archevêque de Westminster en l'élisant. Il ne saurait rentrer dans mon dessein de retracer en détail l'histoire du concile du Vatican. Je dois me contenter d'y caractériser le rôle de Manning. Ce rôle fut triple : au dedans, parmi ses collègues, dans les travaux préparatoires et les discussions générales; au dehors, auprès du pape et auprès du spirituel et distingué agent que l'Angleterre entretenait sans l'accréditer à Rome. Son activité fut immense. Elle

égala celle de son grand adversaire Mgr Dupanloup, qu'il s'émerveillait de voir expédier chaque jour des ballots d'écrits. Chez tous les deux, c'était affaire de conscience : si l'un déclarait *verser des larmes de sang à la pensée de toutes les âmes que perdrait une définition inopportune*, l'autre croyait sincèrement que le salut de l'Église et du monde dépendait de la promulgation de cette vérité. A l'intérieur du concile, Manning lutta avec énergie, d'abord pour faire signer et présenter le *postulatum* ou la proposition qui devait inscrire la question à l'ordre du jour, puis pour obtenir un rapport favorable de la délégation *de postulatis* ou commission d'initiative, ensuite pour écarter les demandes d'ajournement ou les amendemens et faire voter sur le fond. Sur ce terrain, il déploya toutes les qualités qui eussent fait de lui un parlementaire de premier ordre. En même temps, au dire de bons juges, il se montra le *prince des diplomates*. L'accès familier que lui accordait la bonté paternelle de Pie IX, lui assurait de précieux avantages dont il n'eut garde de ne point user. Il avait l'entrée d'un escalier dérobé et d'une porte secrète des appartemens du pape au Vatican, et il a décrit lui-même la stupéfaction des diplomates ou des ecclésiastiques qui attendaient patiemment leur tour d'audience dans les antichambres du souverain pontife, en voyant sortir ce visiteur qu'ils n'avaient pas vu entrer. Il se servit à plusieurs reprises de ce privilège pour faire entendre au pape des conseils énergiques ou provoquer des partis décisifs ; il ne s'en servit jamais plus utilement que le jour où, ayant appris que Dœllinger, mis par l'opposition en possession du *schema* de la constitution, se préparait à pousser le gouvernement du roi de Bavière à prendre l'initiative d'une intervention préalable des puissances, il courut demander au saint-père de le relever de son serment de secret afin de pouvoir communiquer à M. Odo Russell le véritable état des choses, et de le mettre à même d'empêcher une fâcheuse décision du cabinet Gladstone.

C'est dans ses relations avec M. Odo Russell que Manning fit surtout preuve des qualités qui auraient fait de lui un ambassadeur ou un homme d'État éminent. Il s'était lié avec ce diplomate grand seigneur qui remplissait depuis dix ans avec distinction à Rome une mission sans caractère officiel. Tout whig et protestant qu'il fût, le neveu de lord John Russell avait pris un goût passionné pour la Ville Éternelle, ne souhaitait que d'y prolonger son séjour, et était devenu partisan convaincu du maintien du pouvoir temporel et de la définition du dogme de l'infaillibilité. Un tel état d'esprit chez le représentant de Sa Majesté britannique le rendait précieux à cultiver. En dehors des entrevues et des entretiens de la semaine, chaque samedi, jour où le concile chômait,

l'archevêque et le diplomate se donnaient rendez-vous pour faire à pied une grande promenade dans la campagne. La conversation y touchait à tout, depuis les grands problèmes éternels jusqu'à ces bagatelles qui faisaient la pâture de ce que Louis Veuillot appelait les *commères du concile*. Manning y disait à son interlocuteur, et par lui à lord Clarendon ou à Gladstone, tout ce qu'il pouvait et devait leur dire. Ce fut un beau succès que de se faire un instrument docile et sûr du diplomate qui devait plus tard, à Berlin, jouer sans trop d'inégalité des parties serrées avec ce rude adversaire qui s'appelait Bismarck. L'activité dévorante de l'opposition était condamnée à l'insuccès, du moment que les gouvernemens, en qui elle avait mis son espoir, s'abstenaient. Dans le cabinet anglais, il avait fallu tout le crédit de M. Odo Russell auprès de son chef, lord Clarendon, pour contre-balancer dans l'esprit de M. Gladstone l'influence des conseils de sir John Acton, l'ami de Dœllinger et le grand meneur de la campagne de presse en Angleterre et en Allemagne, qui appuyait énergiquement la proposition d'intervention du cabinet de Munich. La France, d'abord tentée de faire jouer à Napoléon III le rôle d'héritier de Louis XIV, en faisant revivre le *veto* des couronnes, était absorbée par les graves préoccupations du plébiscite et de la politique étrangère. En vain la minorité se roidit, entretint au dehors une agitation menaçante, pratiqua au dedans une sorte d'obstruction, épuisa tous les moyens d'ajournement, fit parade du chiffre probable de ses voix, — qu'elle estimait à 140 ou 150, en ajoutant aux *non placet* les *juxta modum*, — tâcha enfin d'intimider la majorité en exaltant la force morale d'une opposition, composée pour plus de la moitié des évêques de France et d'Allemagne et recrutée parmi les gloires de l'Église. Il ne paraît pas que, dans les débats, cette supériorité un peu trop sûre d'elle-même ait éclaté sans conteste. Le cardinal Bilio mettait le discours prononcé, dans la discussion générale, par l'archevêque de Westminster au rang des harangues des Strossmayer et des Dupanloup. Manning lui-même disait finement : « Ils étaient sages : nous étions fous. Eh bien! chose étrange, il s'est rencontré que les sages avaient toujours eu tort et les fous toujours raison. » Les événemens se précipitaient. Déçus dans l'espoir d'une intervention du pouvoir civil, et battus sur leur proposition de proroger le concile *sine die*, les évêques opposans quittaient Rome ou se décidaient à l'abstention. Le 14 mai 1870, la discussion générale s'était ouverte sur le *schema de Romano Pontifice*. Le 13 juillet, une majorité de 451 voix contre 88 *non placet* et 62 *placet juxta modum* adoptait en congrégation générale le chapitre sur l'infaillibilité pontificale et la juridiction immédiate du Saint-Siège. Le pape, supplié par

une délégation de la minorité d'intervenir en faveur de la conciliation, ne croyait pas pouvoir se rendre à ce vœu. Cinq jours plus tard, le concile tenait sa quatrième session et ratifiait par 533 *placet* contre 2 *non placet* son vote précédent.

Le lendemain, 19 juillet, la guerre était déclarée entre la France et l'Allemagne. Dans le tourbillon de ces événemens tragiques, la question proprement religieuse semblait reléguée à l'arrière-plan. On pouvait croire que la Providence n'avait permis à la papauté d'atteindre le dernier terme d'une lente évolution que pour la précipiter de plus haut dans l'abîme : *ut lapsu graviore ruat.* Les troupes italiennes, docilement attachées aux talons des Prussiens victorieux, entraient à Rome le 20 septembre par la brèche peu glorieuse de la *Porta Pia.* Était-ce la fin de l'autorité spirituelle en même temps que du pouvoir temporel du Saint-Siège ? Était-ce le châtiment de la proclamation de l'infaillibilité? Manning n'en crut rien. Tout en maintenant la protestation du droit violé contre l'usurpation sacrilège du patrimoine de saint Pierre, il vit d'emblée qu'une ère nouvelle s'ouvrait, où la papauté, dépouillée de ses domaines temporels, réduite à sa seule prérogative spirituelle, allait devenir l'arbitre des peuples et des rois, si elle savait user de sa royale misère et de sa puissance idéale. A ses yeux la définition du dogme de l'infaillibilité à la veille de cette brutale invasion était providentielle au plus haut point. Peut-être, dans les dernières années de sa vie, quand ses idées se furent tout à fait mûries et que sa haine des alliances néfastes entre les causes terrestres, les principes contingens, comme celui de la légitimité, et la cause de Dieu et de son Église, se fut fortifiée, n'aurait-il pas fallu beaucoup le presser pour lui faire avouer que la destruction du pouvoir temporel avait aussi quelque chose de providentiel? Non qu'il rêvât d'impossibles et de déshonorantes transactions entre le Vatican et le Quirinal, ou qu'il fléchît dans l'imprescriptible revendication de la souveraineté nécessaire du chef de l'Église catholique. Certes, ce n'était pas chez l'archevêque de Westminster, — converti, comme il l'était, par la virile pratique du régime de la pauvreté et de l'indépendance d'une Église entièrement séparée de l'État, à la doctrine de la liberté pure et simple, comme en Angleterre et en Amérique, — ce n'est pas chez lui qu'il eût fallu chercher un partisan de ces concordats bâtards qui réduiraient le père commun des fidèles au rôle d'un chapelain de la maison de Savoie. Fils dévoué, ami fidèle de ce Pie IX, qui le récompensa de tant de zèle en l'élevant au cardinalat en 1875 et dont il eut la consolation de recevoir un tendre adieu : *Addio, carissimo,* à son lit de mort, avant de lui fermer pieusement les yeux, Manning aurait cru trahir son bien-

faiteur et son propre passé en se prêtant à la diplomatie louche de ces grands conciliateurs qui sacrifieraient tous les droits de la conscience à un sourire des puissans de ce monde.

Son sentiment était bien différent. Il l'a exprimé dans son journal intime où il répudie également les deux écoles qui aboutissent toutes deux à l'abdication spirituelle aussi bien que temporelle de la papauté, l'une en feignant de compter sur un miracle, l'autre en prêchant l'inaction comme le plus sacré des devoirs. « Il faut savoir, s'écriait-il dès 1876, si nous devons nous enfermer dans une nouvelle arche comme Noé ou si nous ne devons pas plutôt, comme tous les pontifes depuis Léon le Grand, agir sur le monde. » Et il ajoutait : « La parabole de la brebis perdue suffit à trancher la question. » Ainsi cette fois encore la source de la politique de Manning, le secret de l'évolution qui allait faire du champion du pouvoir temporel et de l'infaillibilité, dans la dernière partie de sa carrière, l'apôtre de la papauté réformatrice et du catholicisme social, c'est dans les profondeurs d'une conscience vraiment sacerdotale, c'est dans l'ardent désir de sauver des âmes qu'il faut les chercher.

Cette noble conception de la papauté se libérant en libérant l'Église, conquérant le monde à force de le servir, fut l'inspiration des vingt dernières années de cette vie. Naturellement elle amena Manning à quitter davantage le terrain proprement ecclésiastique. Il y livra pourtant encore de rudes combats. L'adversaire le plus redoutable avec lequel il dut croiser le fer, ce fut M. Gladstone, qui profita de sa rentrée dans la vie privée en 1874 pour soutenir, dans son *Vaticanisme* et d'autres brochures, l'impossibilité pour les catholiques, en acceptant le dogme de l'infaillibilité, de garder une loyale allégeance à leur souveraine. Il en coûta à Manning de se jeter dans cette controverse qui interrompit de nouveau pour quinze ans une amitié jadis déjà suspendue par sa conversion et peu à peu renouée depuis 1865. Pas plus que de coutume il ne se déroba à ce pénible devoir. C'est bien le même zèle juvénile qu'il continua de porter dans l'administration de son diocèse et dans l'exercice de ses fonctions spirituelles, particulièrement dans la prédication, dans la direction des consciences et dans l'éducation du clergé, si chère à son cœur. Si ses voyages à Rome devinrent un peu moins fréquens, il faut surtout l'attribuer aux progrès de l'âge. Promu cardinal en 1875, il sut porter la pourpre avec une dignité simple qui en rehaussa encore l'éclat. Ascète pour lui-même, il suivait un régime d'une frugalité absolue et ne buvait que de l'eau, mais il tenait à déployer pour les autres une hospitalité sans faste, mais conforme à son rang. En Angleterre, les hostilités du

début n'avaient pas toutes désarmé; plus d'une haine de dévots couvait sous la cendre; mais les voix ennemies s'étaient tues; son autorité parmi les catholiques égalait presque sa popularité au dehors. A Rome, bien qu'il souffrît d'y constater une certaine décadence, un certain rétrécissement d'esprit, il était toujours une puissance. On le vit bien non seulement sous Pie IX, mais, après la mort de ce pontife, au conclave où une réunion de cardinaux italiens, parmi lesquels figuraient Leurs Éminences Franchi, Bilio, Bartolini, Monaco et Nina, offrit en toute sincérité la tiare à l'archevêque de Westminster, et où il fut l'un des principaux promoteurs et auteurs de l'élection du cardinal Pecci. Ce simple fait nuit fort à la légende de l'antagonisme de Léon XIII et de Manning. S'il n'y eut pas entre eux l'amitié unique qui lia celui-ci avec Pie IX, le nouveau pape eut soin de prodiguer au cardinal-archevêque de Westminster, lors du voyage qu'il fit *ad limina apostolorum* depuis son avènement, les marques d'une confiance et presque d'une déférence bien méritées, et de suivre ses avis sur les personnes et les choses de l'Angleterre. Il suffit de rappeler la part que prit Manning au triomphe des idées du cardinal Gibbons devant le tribunal suprême où elles avaient été traduites et de signaler l'accord profond des grandes encycliques de Léon XIII avec toutes les conceptions religieuses et sociales de l'archevêque de Westminster pour réfuter ces sottes inventions.

III

Manning, depuis que le concile du Vatican eut réalisé son programme ecclésiastique, put, sans craindre d'être attaqué par derrière ou de voir le sol s'effondrer sous ses pas, poursuivre la réalisation de son programme social. Il avait été tout naturellement amené à cet ordre de préoccupations par l'exercice d'une charité qui l'avait mis en contact avec toutes les souffrances de notre temps. Dans ces affreux repaires de l'East-End de Londres, il avait appris à connaître cette misère, dont la pauvreté matérielle et le dénuement de tout ne sont qu'un des traits, et non le pire; qui est dégradée par les conditions de son existence, à qui l'excès même de ses besoins interdit l'espoir de remonter à la surface, et qui est rendue criminelle malgré elle par l'infamie des circonstances qu'elle subit. Il était descendu au fond de cet enfer auprès duquel celui du Dante est un séjour de bienheureux. Là, il s'était rencontré avec ce héros de la charité protestante : lord Shaftesbury. On goûte la plus pure et la plus haute des joies à voir ces deux grands chrétiens, placés aux antipodes de la pensée et de

la vie, l'un cardinal-archevêque de la sainte Église romaine et ultramontain, l'autre protestant intraitable et tout plein d'une indignation biblique contre la *grande prostituée de Babylone*, se tendre la main et communier ensemble au nom de cet amour de l'humanité dont la religion du Christ a fait la charité. Tous deux conservateurs d'origines, de position, d'instinct, d'esprit, ils contractèrent l'un et l'autre au contact de ces réalités un socialisme *sui generis* contre lequel s'émoussèrent, impuissantes, les démonstrations de l'économie politique. Personne n'ignore la part glorieuse qu'a prise lord Shaftesbury à la législation protectrice de l'enfance et du travail. Il me reste à dire ce que fut, dans cet ordre, l'activité de Manning.

Son humeur, les circonstances aussi, l'avaient longtemps tenu, après son abjuration, à l'écart des associations non confessionnelles. En 1871, il fut appelé à siéger dans le comité qui avait été formé à Mansion-House pour venir en aide aux besoins de Paris, après le siège. Ce fut son début. Depuis lors il n'y eut guère d'œuvre philanthropique ou moralisatrice, en dehors du terrain sur lequel les Églises rivales déploient leurs drapeaux, où l'archevêque de Westminster ne fût membre-né. Le spectacle était curieux et instructif de voir l'accueil fait, le rang accordé à ce prince de l'Église romaine dans un pays tout protestant et où la loi, la veille encore, ne connaissait le prêtre catholique que pour le frapper d'incapacité civile et politique. Personnellement, Manning ne se souciait guère de ces hommages : il n'y attachait de prix qu'à titre de précédens pour fixer la position de son successeur ou relever la condition de ses collègues. Il portait si loin ce sentiment de solidarité que, plus tard, quand les dernières barrières se furent abaissées devant lui et qu'il fut invité à la cour ou chez le prince de Galles, il n'accepta ces aimables attentions de la reine ou de l'héritier de la couronne qu'en tant qu'elles ne s'adressaient pas à sa personne, exceptionnellement, mais à sa dignité, et que ses frères en l'épiscopat en pourraient profiter. Une autre innovation fort grave, ce fut d'appeler ce cardinal-archevêque à siéger dans plusieurs de ces commissions royales auxquelles les gouvernemens anglais aiment à confier des enquêtes sur des sujets d'intérêt public. Manning fit partie avec le prince de Galles de celle qui étudia d'une façon si approfondie la question des logemens ouvriers et il y joua un fort grand rôle. Les ministres de la Reine eurent également recours à ses lumières en matière de législation contre l'intempérance. A toutes ces tâches surérogatoires qui s'offraient, il ne se croyait pas libre de se soustraire, d'abord et surtout à cause de leur utilité intrinsèque, puis aussi en vue du triomphe manifeste que sa seule

présence dans ces corps officiels assurait aux principes de la tolérance. Son cœur, toutefois, était moins dans ces travaux d'ordre en quelque sorte administratif que dans ses propres œuvres de relèvement et d'assistance.

On ne saurait trop le dire, parce que cela répond à certaines assertions doctrinaires d'après lesquelles le dévouement théorique à la réforme sociale serait toujours en proportion inverse de l'activité pratique pour le soulagement de la misère : c'est par la voie royale de la charité ; c'est en accomplissant le précepte fondamental de l'Évangile ; c'est en suivant d'aussi près que possible les pas de Jésus-Christ que Manning arriva à cette vue large et hardie des maux de notre société et de la meilleure manière d'y remédier. La première œuvre à laquelle il se voua, ce fut celle de la tempérance. Il avait vu, de ses yeux vu, touché de ses mains les effets de l'alcoolisme, du plus grand fléau peut-être de notre civilisation : la famille détruite ; les enfans, héritiers innocens de toutes les tares du corps et de l'âme et victimes de l'abandon ou des mauvais traitemens ; les buveurs, esclaves d'un tyran impitoyable, peu à peu ruinés dans leur santé, dégoûtés du travail, oubliant le chemin de l'atelier et celui de l'église ; — bref l'enfer sur la terre, au milieu de nos grandes villes. Devant un tel état de choses Manning n'était pas homme à se croiser les bras. Il ne fit pas seulement appel à toutes les ressources de la religion, — ce fut toujours, dans cette croisade sainte, le meilleur de ses forces, — il eut recours à tous les moyens d'action, à l'association, à l'enthousiasme, à tout ce qui réveille la conscience et la fortifie, à tout ce qui émeut et ébranle l'âme populaire. Il fonda, il propagea la *Ligue de la Croix*. Il porta sur les estrades de réunions publiques sa robe de cardinal. Au début, pendant longtemps, il ne trouva que répugnance et hostilité dans les rangs du clergé et des laïques pieux. Ses procédés résolument modernes et populaires effrayaient les sages et les raisonnables, révoltaient les délicats. On lui reprochait d'emprunter quelque chose de ses bruyans moyens de propagande à cette *armée du Salut*, pour laquelle, du reste, dans les limites prescrites par son impeccable orthodoxie, il professait hautement une vive sympathie. On lui en voulait de se rendre trop familier à ses *ligueurs*, surtout à ces lieutenans éprouvés dont il avait fait *la garde du corps du cardinal*. Sa fête annuelle de la Ligue de la Croix au palais de Cristal, avec cette organisation quasi militaire, ces bannières, ces corps de musique, ces rubans distinctifs, cette espèce de revue passée par le général en chef, ce prince de l'Église haranguant la foule, ces acclamations frénétiques, tout cela troublait et indignait ces pharisiens gourmés et empesés

dont l'horizon n'a jamais dépassé les murs d'une sacristie. Bien plus : quelques docteurs émirent des doutes sur la parfaite correction doctrinale d'un mouvement qui semblait donner à la tempérance, à l'abstinence même, une place disproportionnée dans le catalogue des vertus théologales.

Manning laissait dire. *Si hominibus placerem, non essem servus Dei :* c'était toute sa réponse à ces critiques. Il poursuivait son chemin, consacrant à cette propagande tous ses momens de liberté : même, pendant plusieurs années, — excès vraiment dangereux, — ses courtes vacances d'été ; pratiquant lui-même l'abstinence ; se rendant accessible à toute heure à son état-major ou même au premier buveur repentant qui venait lui demander aide et conseil. Un tel zèle devait avoir sa récompense. Peu à peu, à mesure que l'œuvre grandissait, les objections tombèrent. Les prêtres séculiers par centaines, les ordres religieux en masse s'associèrent à cette activité. La Ligue de la Croix multiplia ses branches sur toute la surface du pays, compta ses membres par dizaines de milliers. Les gardes du corps du cardinal étaient 1400. Les enfans s'enrôlaient en grand nombre. Un jour, en face de la mort, Manning put écrire : *L'une de mes plus grandes joies, c'est d'avoir sauvé beaucoup de pauvres ivrognes.*

La seconde branche de son activité sur laquelle il convient d'appeler ici l'attention, c'est celle qui a trait à l'enfance. Celle-ci eut toujours les premiers droits sur lui. Quand il fut nommé archevêque, son premier mouvement fut de penser avec joie à tout ce qu'il allait pouvoir faire pour ces pauvres enfans privés des secours de l'Église dont il estimait le nombre dans son diocèse à vingt mille. On sait comment, à la grande indignation de ces chrétiens qui préfèrent un monument en pierres de taille à un édifice d'âmes vivantes, Manning ne crut pas devoir achever la construction de la cathédrale projetée et commencée par Wiseman, mais se contenta de la pro-cathédrale temporaire en faisant porter tout son effort et celui des donateurs sur l'éducation de l'enfance. C'était le temps où l'Angleterre, sous le ministère Gladstone et sous la direction de M. Forster, adoptait ce grand système d'éducation populaire qui devait donner un si puissant élan à la diffusion des lumières, mais qui posait sous une forme urgente, aiguë, la question de conscience. L'opinion n'en était pas encore arrivée à saisir cette grande vérité que la liberté de conscience et les droits des pères ne sont pas moins lésés par une éducation publique, distribuée au nom de l'État et aux frais des contribuables, d'où le nom de Dieu et la religion sont bannis, que par un système d'éducation confessionnelle imposé à tous. Il fallait donc maintenir et même développer les écoles confessionnelles,

surtout pour une minorité comme les catholiques : ce fut l'œuvre de Manning. La preuve qu'il y réussit, c'est d'abord le spectacle de ces grandes et belles écoles où il y a place pour tous les enfans catholiques du diocèse. C'est ensuite le rôle important que l'archevêque de Westminster joua dans la grande commission d'enquête sur l'enseignement primaire où il fut vraiment l'inspirateur des conclusions du rapport en faveur de l'amendement de la loi de 1870. C'est enfin le projet qui vient d'être déposé à la Chambre des communes et où le cardinal Vaughan et ses suffragans, en dépit de beaucoup de lacunes, saluent un effort sincère pour donner satisfaction aux revendications de l'Église.

Manning, du reste, ne se borna point à cette activité en quelque sorte professionnelle. L'homme qui disait qu'*une larme d'enfant non essuyée criait à Dieu aussi haut que le sang répandu à terre*, était le patron-né de toutes les œuvres de protection, de sauvetage et de défense de l'enfance. Il collabora, en particulier, avec un zèle sans égal avec la grande société non confessionnelle fondée et dirigée par un pasteur dissident, le révérend Benjamin Waugh, pour prévenir et réprimer la cruauté contre les enfans. Quand le rédacteur de la *Pall Mall Gazette* entreprit sa campagne contre la sensualité criminelle et ses attentats contre les mineurs, M. Stead n'eut pas de caution et de garant plus intrépide que le cardinal-archevêque. Cette façon de se commettre avec quiconque se montrait animé d'un esprit vraiment généreux et paraissait disposé à servir l'humanité, scandalisait fort une partie de l'entourage de Manning. Ceux qui s'imaginèrent pouvoir lui donner une leçon sur le danger de ces accointances n'y revinrent pas : le prêtre, le prélat, le prince se redressa et les remit à la place qu'ils n'auraient pas dû quitter.

Cependant toute cette activité ne pouvait manquer de porter ses fruits dans un esprit comme celui de Manning, accessible jusqu'à la fin aux enseignemens de l'expérience. En politique, son point de départ avait été celui d'un conservateur pur, d'un tory de la stricte observance. Tant qu'il demeura anglican, il resta fidèle à ce parti. Il envisageait toutes les questions sous le rapport de l'église nationale. L'ecclésiasticisme étouffait en lui le christianisme et ses inspirations. Tout changea après sa conversion. Il n'était plus membre de l'*Église d'Angleterre*, mais de l'*Église en Angleterre*. Le pouvoir civil n'était plus pour lui le protecteur-né, en même temps que le régulateur du pouvoir spirituel. Avec la logique de son esprit, il ne tarda pas à modifier profondément ses conclusions sur tous les points. Il s'appelait lui-même un *radical mosaïque*, un disciple de Moïse, pour indiquer à la fois le conservatisme fondamental de ces opinions avancées

et leur origine biblique. Ce n'est pas la première fois que l'Ancien Testament est responsable d'une transformation de ce genre : Voltaire ne disait-il pas irrévérencieusement d'un prophète dont les socialistes de nos jours auraient peine à égaler le franc parler : « *Ce gaillard d'Amos est capable de tout* »?

Parmi les nouveaux sentimens que Manning puisa dans sa nouvelle religion, il faut placer en première ligne son amour pour l'Irlande. Il commença par vénérer en elle l'île des saints et la terre des martyrs, arrosée du sang que l'Angleterre, associant l'esprit de persécution à l'esprit de domination, y a fait couler à flots. Bien qu'il eût dénoncé le fenianisme, ainsi que toutes les sociétés secrètes, comme un péché, il ne tarda pas, dans ses relations quotidiennes, intimes et familières avec une race qui formait l'immense majorité de son troupeau, à s'éprendre pour elle de cette affection à la fois enthousiaste et compatissante que les Irlandais n'ont jamais manqué d'inspirer à qui les connaît. Le premier parmi les Anglais, il adopta dans son for intérieur l'idée du *home rule*, c'est-à-dire de l'autonomie limitée, comme la solution d'un problème peut-être insoluble. Quand Gladstone se rallia en 1886 à une politique qu'il avait loyalement combattue tant qu'il avait pu croire au succès de la seule alternative acceptable pour un libéral, c'est-à-dire de la réalisation d'un programme de réformes organiques, Manning se rapprocha de son ancien ami, avec lequel il était resté en froid depuis leur polémique sur le vaticanisme. Les Irlandais des grandes villes l'adoraient. A la fête annuelle de saint Patrick, dont il avait fait le patron d'une *trêve des buveurs*, destinée à arracher quelques victimes à l'alcoolisme, le nom de l'archevêque était acclamé. Le jour où il célébra le jubilé du vingt-cinquième anniversaire de son épiscopat, tous les députés nationalistes irlandais, protestans et catholiques, Parnell, un hérétique, en tête, vinrent lui offrir leurs congratulations à l'archevêché. Cette démarche fut un sujet d'affliction pour tous ces catholiques, — et ils sont nombreux en Angleterre comme ailleurs, — qui n'ont pas su distinguer la cause de Dieu et de l'Église de celle de l'ordre social, du conservatisme politique et de la légitimité. Il est vrai que dans ses dernières années Manning leur donnait tant de sujets de scandale qu'un de plus n'importait guère. Volontiers aurait-on mis ces incartades du cardinal sur le compte de l'âge et de l'isolement où il se confinait de plus en plus ; mais l'allure pleine de vigueur de Manning quand il officiait, l'éclat de son regard d'aigle, la majesté de son air, l'infatigable verve de son esprit interdisaient ces allusions perfides à l'apoplexie de l'archevêque de Grenade. En fait, le cardinal réservait à ses détracteurs une bien plus désagréable surprise. Il

allait dans les dernières années de sa vie prêcher en paroles et en actes cette doctrine du socialisme catholique ou plutôt du catholicisme social, qui est bien la plus haïssable des nouveautés dont puissent se courroucer des fidèles accoutumés à voir dans l'Église la gardienne de leurs intérêts et dans la religion la meilleure sauvegarde de la propriété.

Nouveautés : je me trompe, car précisément l'un des mérites de Manning, ce fut de remettre en lumière la doctrine du catholicisme sur ces points essentiels et d'emprunter à saint Thomas d'Aquin, dont la sagesse éclairée par la révélation n'est pas plus à court sur ce chapitre que sur les autres, les principes féconds d'une science sociale qui n'est point viciée par le matérialisme de ses prémisses et par la partialité de ses déductions. Je ne puis que donner un crayon très léger des nombreux et remarquables écrits que le cardinal consacra à ce sujet, soit sous la forme d'articles dans les grandes revues, ou de lettres polémiques dans les colonnes du *Times*, soit même sous celle de lettres pastorales. Sa théorie reposait sur quelques idées générales très simples. Pour lui l'économie politique était une science morale et les conclusions de l'étude abstraite de la richesse n'avaient de valeur qu'autant qu'elles étaient subordonnées aux lois universelles de la conscience. A ses yeux, le travail, trop longtemps relégué au second rang, privé de la protection dont il avait un besoin si urgent, devait être traité sur le même pied que l'avait été le capital. La seule unité économique, la quantité sociale essentielle, c'était l'homme, l'individu humain avec ses besoins physiques et moraux, ses aspirations, ses droits. La fin de la société n'était nullement la production de la richesse, mais la production du plus grand bonheur possible du plus grand nombre sous l'empire de la loi morale. Parmi les axiomes sociaux, rien n'était plus chimérique, suivant lui, que de faire figurer le prétendu dogme du *laissez faire* ou de la non-intervention de l'État. Toute l'histoire économique de l'humanité avait consisté à violer ce soi-disant principe, il est vrai, surtout au profit des capitalistes. De notre temps, la législation protectrice du travail à laquelle lord Shaftesbury a si glorieusement attaché son nom, avait commencé à rétablir l'équilibre. Manning jugeait d'autant plus déplorable de s'arrêter dans cette voie sous prétexte d'un culte à rendre aux fictions d'une certaine économie politique, qu'il y a encore énormément à faire en ce sens et que la justice n'est pas moins intéressée que la sécurité de nos sociétés, à la continuation de cette entreprise.

Dès 1873, Manning s'était inspiré de ces idées d'autant plus hardies à cette date que le *socialisme de la chaire* allemand débutait

à peine, pour accorder son patronage à la fondation des Trade-Unions agricoles par Joseph Arch. Une conférence qu'il fit en 1877, sur les droits et la dignité du travail, contenait l'exposition de ces principes. Il y esquissait cette organisation sociale dont le pressentiment le hantait et qui, par bien des traits, se rattache au régime corporatif de jadis. Tout en répudiant toute sympathie révolutionnaire, il y concluait nettement en faveur de la fixation légale de la durée normale de la journée de travail et, après avoir peint quelques-uns des effets de la concurrence illimitée et du jeu sans frein de l'offre et de la demande, il terminait par ces mots : « Ces choses ne peuvent pas, — elles ne doivent pas durer. L'entassement des richesses, énormes comme des montagnes, entre les mains de certaines classes ou de certains individus, ne saurait continuer indéfiniment si un remède n'est pas apporté à la condition du peuple. Une société ne saurait reposer sur de tels fondemens. » Dans une lettre pastorale de 1880, il signalait l'existence « au milieu de nos grandes villes, non pas de la pauvreté, qui est un état honorable, mais du paupérisme, qui en est la corruption et l'avilissement des pauvres ; » et il peignait sous les plus sombres couleurs « ces inégalités de notre état social, ces abîmes creusés entre les classes, ces contrastes abrupts entre des lots de délices et des destinées de misère. » Dans ses articles de la *Contemporary*, de la *Fortnightly Review*, du *Nineteenth Century*, dans ses lettres au *Times*, il ne reculait ni devant les pensées audacieuses, ni devant les mots téméraires. Son *droit au vol*, enté sur le droit au travail et à l'assistance, bien qu'en réalité emprunté à la théologie la plus orthodoxe de l'Église, était bien fait, sans doute avec préméditation, pour faire bondir tout économiste. Du reste, Manning ne fuyait pas plus les relations compromettantes que les idées mal vues. Le célèbre socialiste américain Henry Georges, les chefs du néo-trade-unionnisme, les Tom Mann, les Ben Tillett, les John Burns, reçurent un accueil cordial à l'archevêché. Cette maison était devenue le rendez-vous, non seulement du clergé et des fidèles de son diocèse, mais d'une foule de rêveurs, d'agitateurs, de réformateurs, voire de révolutionnaires, qui, venus une première fois en visiteurs, revenaient parfois en pénitens. Manning, par sa Ligue de la Croix, par ses rapports avec les Irlandais, était entré en contact direct avec le peuple, avec les classes laborieuses. C'était de ce côté qu'il voulait que s'orientât l'Église. Il croyait que chercher à s'appuyer sur les gouvernemens ou sur les classes dirigeantes c'était aller au-devant de cruelles désillusions. Quand le pape Léon XIII envoya un délégué spécial, Mgr Persico, étudier la question du *plan de campagne* et de l'agitation agraire en Irlande, l'archevêque de Westminster regretta

qu'il se mît en communication avec les ministres et les landlords au lieu d'aller droit au peuple et de consulter les députés nationalistes, le clergé patriote et les évêques. Il soutint de tout son pouvoir à Rome la cause de l'archevêque Gibbons, de Baltimore, accusé de favoriser le socialisme et de se montrer trop indulgent pour les Chevaliers du Travail. Enfin et surtout il joua un rôle décisif dans la grande grève des Docks de Londres, aux mois d'août et de septembre 1889.

Cet épisode de la guerre du travail et du capital avait une haute importance. C'était la mobilisation de la couche inférieure des classes ouvrières, de cet *unskilled labour* resté jusqu'alors en dehors des cadres du trade-unionnisme. Avec ces élémens, il y avait lieu de craindre que, dans l'atmosphère surchargée d'électricité de Londres, la grève ne dégénérât en une vraie guerre civile. Par bonheur les ouvriers des docks avaient pour chefs des hommes de tête, Burns, Mann, Tillett, et ils leur obéissaient avec une admirable discipline. Ce ne fut que seize jours après l'inauguration de la lutte que le cardinal fut appelé à s'associer aux efforts qui étaient tentés en vue de la conciliation. Dans une entrevue avec les directeurs, il les supplia de céder sur la question de salaire au nom de leurs intérêts, de l'imminence d'une révolution, et surtout des souffrances des pauvres. Un comité fut formé sous la présidence du lord-maire, où siégèrent le cardinal, l'évêque anglican de Londres qui ne tarda pas à répudier de trop lourdes responsabilités, M. Sidney Buxton et quelques autres. Ce fut sur Manning et Buxton que retomba tout le poids des négociations. Convaincus de la justice des principales revendications des grévistes, ils s'employèrent avec une rare énergie à obtenir de larges concessions des administrateurs. Un compromis fut suggéré : les ouvriers devaient obtenir le taux de salaire qu'ils demandaient, — le fameux *tanner*, ou 60 centimes par heure ; — mais le nouveau tarif ne devait entrer en vigueur que le 1er mars 1890, c'est-à-dire après un délai de six mois. Burns et Tillett déclarèrent qu'il serait impossible de faire accepter à leurs camarades une pareille attente. Manning se fit fort d'obtenir des directeurs la date du 1er janvier. C'était la dernière limite des concessions de ceux-ci. Il s'agissait de faire sanctionner la transaction par les grévistes, qui accusaient déjà leurs chefs de trahison. Le cardinal, accompagné de M. Buxton, se rendit au quartier général des *Dockers*, dans le quartier populaire de Poplar. Une réunion se tint dans la salle d'école de l'église catholique de Kirby Street. L'auditoire était houleux. Tous ces grévistes goûtaient pour la première fois aux fruits de la solidarité. Ils se croyaient sûrs de la victoire. Leur demander d'attendre plus de trois mois le résultat sonnant et tré-

buchant de ces semaines de privations et de sacrifices, c'était faire appel à la raison contre l'instinct chez des êtres de premier mouvement. D'autre part, le cardinal, tout pénétré qu'il fût de la justice de leur cause, savait que c'était là le seul moyen de la faire triompher et que les directeurs ne cherchaient qu'un prétexte pour reprendre leurs concessions. Pendant près de cinq heures — de cinq à dix heures du soir — ce vieillard de 83 ans, ce prince de l'Église, plaida avec une éloquence familière et passionnée dans l'intérêt des ouvriers et de leurs familles. Il finit par tirer des larmes des yeux les plus secs en faisant un appel éloquent à leur amour pour leurs femmes et leurs enfans. Sa cause était gagnée. L'émotion était intense parmi ces hommes simples et grossiers. L'un d'eux crut voir la Madone suspendue au-dessus de la tête vénérable de l'orateur donner un signe d'approbation. Le vrai miracle, c'était la conquête de ces esprits simples et de ces cœurs rudes par ce vieux prêtre qui ne servit jamais mieux le Christ qu'en procurant la paix en cette occasion.

C'est sur cette scène finale qu'il convient de quitter Manning. Il ne lui restait plus que quelques mois à vivre. Les ombres du soir tombaient de plus en plus épaisses sur son chemin. Sa santé était trop faible pour lui permettre de quitter sa résidence pour se rendre à ce club de l'Athenæum, où il aimait tant à se délasser dans la société d'un Ruskin, d'un Bryce, d'un Gladstone ou même de quelque prélat anglican. Bien qu'entouré de l'amour de tout un peuple, de la vénération de son Église, de quelques fidèles affections, il se sentait isolé. Sa pensée retournait volontiers vers le passé. Il se livrait à un examen de conscience prolongé. Il repassait le cours de sa longue vie. Il rendait grâce à Dieu de lui avoir révélé « la plénitude de sa vérité. » Il s'humiliait pour ses erreurs et ses fautes. Il s'énumérait à lui-même, quand il se sentait découragé par la comparaison de sa carrière avec celle d'un Shaftesbury, d'un Gladstone ou d'un Macaulay, les cinq grandes vérités auxquelles il lui avait été donné de rendre témoignage : l'unité de l'Église, la règle de foi divine, l'infaillibilité de l'Église et de son chef, l'office du Saint-Esprit, le pouvoir temporel du vicaire de Jésus-Christ, — et aussi les trois grandes causes auxquelles il s'était consacré : l'éducation religieuse des enfans, la tempérance et l'éducation du clergé. Une lassitude de vivre l'envahissait, mais, du moins, la crainte de la mort ne le visita jamais. « Il est des gens, disait-il, qui n'aiment pas à parler de leur fin. Pour moi, j'aime à le faire, cela aide à se préparer et cela enlève toute tristesse et tout effroi. C'est une bonne chose de se remplir la pensée de la lumière et de la beauté du monde par delà le tombeau. C'est ce qui inspirait à saint Paul son *désir de dé-*

loger. » Cette foi simple, candide, radieuse, était bien le sentiment qui devait accompagner et faciliter la mort de ce grand chrétien. Pendant près de deux ans il vit avec sérénité sa faiblesse grandir. Au commencement de l'année 1892 il comprit que la dernière heure avait sonné. Il reçut les derniers sacremens et il fit sa profession solennelle de foi devant le chapitre de Westminster, le 13 janvier. Pendant sa dernière nuit il fut veillé par trois amis, Mgr Vaughan, son successeur, le chanoine Johnson, son secrétaire, et le docteur Gasquet, son médecin. A l'aube du 14, pendant que Mgr Vaughan disait la messe dans son oratoire, l'âme d'Henry Edward Manning, cardinal-archevêque de Westminster, fut rappelée auprès de Dieu.

Presque en même temps mourait un jeune prince, dans la ligne directe de la succession à la couronne d'Angleterre, le duc de Clarence. Ce deuil national ne fit pas tort à l'immense explosion de douleur qui salua la disparition de cet octogénaire. On eût dit que le Londres ouvrier, populaire, pauvre, se sentait orphelin. Dans la foule qui défila en rangs serrés dans la chapelle mortuaire où étaient exposés les restes mortels de l'archevêque, revêtus de la pourpre cardinalice, on vit, à côté de ses collègues dans l'épiscopat, des membres de son clergé, des laïques de son troupeau, des néophytes qu'il avait amenés à l'Église, des pénitens dont il était le directeur, des amis qu'il recevait, avec sa bonne grâce habituelle, et des individualités de toute espèce, de toute opinion, et de toute origine, qui avaient goûté sa généreuse et tolérante hospitalité, une foule anonyme en partie décemment vêtue, en partie hâve et déguenillée, venue pour voir une dernière fois les traits émaciés du patron des pauvres, du cardinal du peuple. Ses funérailles furent célébrées le 21 janvier à l'Oratoire de Brompton. Dans ce vaste sanctuaire s'assemblèrent pour lui rendre les derniers devoirs tous les représentans de l'Église, de l'aristocratie, de la politique, des classes dirigeantes. Ce fut au dehors que se fit la manifestation la plus imposante. Les rues étaient remplies des masses profondes du peuple. La Ligue de la Croix, avec ses bannières, la Ligue nationale irlandaise, l'Alliance de tempérance du Royaume-Uni, les Trade-Unions de Londres, les sociétés des ouvriers des docks, des Bons-Templiers, les Bandes de la Miséricorde, des groupes d'enfans, des confréries religieuses, des associations politiques, des corporations ouvrières, la grande armée des travailleurs, et, par derrière, en files plus serrées encore, cette grande armée des misérables qui n'émerge d'ordinaire à la lumière qu'aux heures sombres de trouble et d'orage, — cette foule disparate faisait la haie sur le long parcours de l'oratoire au cimetière. Sur plusieurs points

des musiques jouaient des marches funèbres. Quand le corbillard passa, toute cette multitude, catholiques et protestans, socialistes et révolutionnaires, s'agenouilla ou s'inclina. On eût dit que, pour un jour, par-dessus ce cercueil où dormait un grand serviteur du Christ, les deux mondes, entre lesquels notre civilisation matérialiste et mercantile a creusé un abîme, se tendaient la main en pleurant et se réconciliaient dans un deuil commun.

Telles furent les obsèques d'Henry Edward Manning, cardinal prêtre de la sainte Église romaine, du titre des saints Grégoire et André sur le mont Cœlius, archevêque de Westminster, primat d'Angleterre. Notre siècle en a sans doute vu de plus pompeuses : il n'en a pas vu de plus émouvantes. C'était vraiment tout un peuple qui les faisait. Manning n'a pas besoin d'autre oraison funèbre.

J'ai essayé de dire sa vie : ce long effort vers la vérité, ce sacrifice héroïque de tout ce qui est cher à l'homme, cette passion de certitude qui le jeta aux pieds de l'Église infaillible et, dans cette Église, aux pieds du vicaire de Jésus-Christ, gardien incorruptible du dépôt de la foi. J'ai essayé de dire aussi cette noble tentative pour ramener l'humanité à l'Église et pour rendre à l'Église conscience de sa mission d'affranchissement, de consolation et de salut pour les sociétés comme pour les individus. Devant cette grande figure, faite d'austérité et d'amour, d'ascétisme et de charité, devant la mémoire de cet homme qui a aimé le pouvoir, mais pour le consacrer au plus noble des emplois, le mot qui monte involontairement aux lèvres pour résumer toute cette histoire, n'est-il pas celui de l'Écriture : *Ecce sacerdos magnus ;* voilà une âme vraiment sacerdotale ?

FRANCIS DE PRESSENSÉ.

MARIE-ANTOINETTE

ET MADAME DU BARRY

L archiduchesse Marie-Antoinette avait épousé, le 16 mai 1770, le Dauphin petit-fils de Louis XV. Elle avait trouvé installée à la Cour la comtesse du Barry, présentée au mois d'avril de l'année précédente. Au souper de la Muette, la veille du mariage, la favorite s'était assise avec la famille royale, et Marie-Antoinette ayant demandé la charge de cette dame, on lui avait répondu qu'elle avait pour fonction « de distraire le Roi ». « Alors, avait répondu la jeune fille avec la candeur de ses quinze ans, je veux être sa rivale. » Une rivalité s'engageait, en effet, tout autre qu'elle ne l'attendait, entre cette innocence et ce vice, une lutte sourde d'abord, bientôt visible et touchant aux plus hauts intérêts de la politique. Des documens récemment parus et quelques autres inédits encore permettent de compléter les anciens récits de ces curieux épisodes de l'histoire du règne (1).

Il y a maintenant deux femmes à la cour de Louis XV pour appeler en même temps et presque sur le même rang l'attention publique. Elle s'y passionne vite et devient curiosité sympathique ou dénigrement, suivant les intérêts, les vues politiques, les habitudes morales de chacun. Avant l'arrivée de Marie-Antoi-

(1) Le fond de la narration reste la correspondance de Mercy-Argenteau, publiée par M. d'Arneth et Geffroy et qu'on n'a pas encore, semble-t-il, utilisée complètement; on peut la contrôler aujourd'hui par l'important appendice de la nouvelle correspondance publiée par MM. d'Arneth et Flammermont. Nous n'avons pas à mentionner ici les autres sources imprimées, mais il est juste de reconnaître le précieux contrôle trouvé dans *le Secret du Roi*, de M. le duc de Broglie, et *la Question d'Orient au XVIII[e] siècle*, de M. Albert Sorel. Les sources inédites consultées pour cet article se réduisent au journal de Hardy, à la Bibliothèque nationale, et à quelques dossiers de la série O[1] des Archives nationales (lettres de Louis XV, de la duchesse de Villars, correspondance du directeur général des Bâtiments du Roi).

nette, on ne parlait que de Mme du Barry; c'est un soulagement pour beaucoup d'honnêtes gens de pouvoir songer, en se tournant du côté de Versailles, à une figure sans souillure, à une jeune et pure image qui laisse place à tous les rêves, à tous les espoirs des bons citoyens. On se met à voir dans l'enfant venue d'Allemagne, étrangère à toutes les intrigues et d'une grâce accueillante et fière qui gagne les cœurs, la contradiction vivante de la favorite. La politique aidant, la Dauphine prenant Choiseul en amitié et en aversion Mme du Barry, les esprits se groupent naturellement autour des deux noms féminins que la Cour leur offre, et ce choix d'étendard semble bien d'accord avec les mœurs de ce siècle où règne la femme. C'est ainsi que Marie-Antoinette, ignorante des choses de France et peu soucieuse de politique, devient presque sans le savoir l'idole de la nation ardente et sentimentale qu'elle est appelée à gouverner. Un danger sortira pour elle de cet excès même : elle aura été jetée trop tôt, par les circonstances, dans la lutte des partis, elle aura semé, Dauphine encore, la rancune à côté du dévouement, et tous ces germes divers lèveront un jour autour de son trône.

I

Mme du Barry entre, dès les premiers jours, dans la vie de Marie-Antoinette. Aux plus anciennes lignes conservées de la correspondance avec Marie-Thérèse, on lit ce nom qui y reparaîtra si souvent : « Le Roi a mille bontés pour moi, et je l'aime tendrement, mais c'est à faire pitié la faiblesse qu'il a pour Mme du Barry, qui est la plus sotte et impertinente créature qui soit imaginable. Elle a joué tous les soirs avec nous à Marly ; elle s'est trouvée deux fois à côté de moi, mais elle ne m'a point parlé et je n'ai point tâché justement de lier conversation avec elle ; mais quand il le fallait, je lui ai pourtant parlé. » Et dans la même lettre : « J'ai écrit hier la première fois au Roi ; j'en ai eu grand'peur, sachant que Mme du Barry les lit toutes, mais vous pouvez être bien persuadée, ma très chère mère, que je ne ferai jamais de faute ni pour elle, ni contre elle. » On verra ce que va peser dans l'avenir cette très sage résolution.

Le séjour de Marly était difficile pour la jeune Dauphine et plein de petites embûches pour sa candeur. Tous les yeux étaient fixés sur elle, et chaque regard demandait comment elle allait se comporter envers une femme de qui ni son âge ni son éducation ne lui permettaient de se faire une exacte idée. Louis XV surtout était impatient de s'assurer qu'il n'y aurait pas discordance d'humeur entre la favorite devenue nécessaire à ses habitudes et

l'aimable princesse qui venait ramener un peu de jeunesse et de vie dans le milieu longtemps assombri de sa famille. Le château où on avait conduit Marie-Antoinette, quelques jours après le mariage, était fort petit; toute la famille royale y vivait réunie, un peu à l'étroit, et si le Roi avait fait choix de cette résidence, ce n'était pas seulement pour distraire l'archiduchesse de ses regrets de fille et de sœur, mais encore pour voir de plus près et à chaque instant sa nouvelle petite-fille et l'habituer à fréquenter la favorite.

Avec Louis XV, tout allait bien; l'enfant avait cette gaieté spontanée qu'aucun souci grave n'avait altérée, un besoin irrésistible d'aimer, de plaire, d'enthousiasmer, un désir d'être joyeuse qui s'épanouissait au premier rayon. Mise à l'aise par des bontés paternelles, par les attentions que le Roi charmé multipliait, elle se laissait aller à de naïfs sentimens de reconnaissance; elle lui disait « mon papa » et lui sautait au cou. Mais près de Mme du Barry, cette femme d'un ton si différent des autres personnes de la Cour et si familière avec le Roi, Marie-Antoinette se sentait une gêne d'instinct et de répulsion. En vain la folâtre comtesse, qui savait endosser le respect en même temps que le grand habit, se montrait avec elle d'une déférence aisée, d'une prévenance toujours en éveil; cette charge mystérieuse, qui n'avait pas d'équivalent à la cour de Vienne et dont on ne parlait autour d'elle qu'avec des moues et des réticences, lui inspirait une défiance, une hostilité qui s'irritait de l'inconnu. Les trois Mesdames, ses nouvelles tantes, les seules personnes de la famille royale dont l'exemple pût guider son inexpérience, n'adressaient jamais la parole à Mme du Barry, évitaient de la regarder, de s'approcher d'elle et, en présence même de leur père, prenaient des mines effarouchées au moindre propos d'une dame de sa société particulière.

Du Dauphin, semble-t-il, aucun conseil à tirer : c'est un esprit taciturne, sauvage, qui a l'air d'obéir aveuglément à M. de la Vauguyon, son gouverneur, et comme il ne parle jamais à aucune femme, il ne marque pour Mme du Barry nulle sorte de sentiment. L'abbé de Vermond et M. de Mercy, admis librement auprès de la Dauphine par égard pour l'Impératrice, n'ont pas cru lui devoir un conseil particulier sur le cas qui la préoccupe; ils ont simplement déclaré que Son Altesse Royale devait traiter également bien toutes les dames présentées à Sa Majesté, sans tenir compte des rivalités ou des antipathies qu'on pourrait lui faire connaître. Faute de mieux, Marie-Antoinette a suivi d'abord cet avis un peu vague. Elle a été naturelle, c'est-à-dire aimable; elle n'y a point eu de peine dans ce milieu nouveau où tout lui sourit. Le Roi en a été enchanté, et Mme du Barry, qui zézaye avec grâce dans la

liberté des cabinets, a déclaré que « cette petite rousse » était « sarmante ».

On était revenu à Versailles pour les derniers préparatifs avant le voyage de Choisy et le grand voyage annuel de Compiègne, quand, le 8 juillet, un dimanche après les offices, le Dauphin eut avec sa femme une conversation inattendue. Il y avait sept semaines que le mariage avait eu lieu, et aucune intimité n'existait encore entre les époux. Le jeune mari, faisant un grand effort sur lui-même, dit à Marie-Antoinette, avec une émotion qu'elle trouva très douce, qu'il savait très bien les exigences de l'état du mariage et que, s'il avait attendu pour lui témoigner la vivacité de son affection, il lui en donnerait sûrement les preuves à Compiègne. Était-ce la glace de la timidité qui commençait à se fondre dans le cœur du Dauphin sevré, depuis qu'il était orphelin, des joies de la pleine confiance? Marie-Antoinette, non moins inexpérimentée et non moins isolée que lui, saisit cette occasion de les lui donner et de les obtenir à son tour : « Puisque nous devons vivre ensemble, dit-elle, dans une amitié intime, il faut que nous causions de tout avec confiance »; et le propos tomba aussitôt sur Mme du Barry.

Alors le prince, pour la première fois de sa vie, parla de l'intérieur de la Cour. Sans jamais en rien dire à personne, il avait deviné et appris bien des choses. Il savait fort bien ce qu'était Mme du Barry, qu'il venait de voir de près aux soupers de Saint-Hubert. N'écoutant que son goût pour la chasse, il avait demandé, le mois précédent, à être des parties que le roi faisait à ce pavillon près de la forêt de Rambouillet; on y soupait; Mme du Barry présidait la table avec un sans-gêne choquant et une licence de propos que tout le monde imitait. Ses tantes avaient pris peur de le voir en si mauvaise compagnie, et afin de lui inspirer le dégoût de cette du Barry, elles lui avaient raconté, par le détail, d'où elle sortait et la vie qu'elle avait menée avant de paraître à la Cour. C'étaient des infamies que M. de la Vauguyon ne lui avait jamais laissé soupçonner. Cet éducateur, qui avait toujours à la bouche la religion et les bons principes, n'était donc qu'un hypocrite, puisqu'il engageait son élève à bien traiter cette femme, la visitait, la flattait, la soutenait en toute occasion, aussi plat devant elle que M. d'Aiguillon, qui avait besoin d'elle pour devenir ministre, ou que M. de Richelieu, qui n'avait pas plus de croyances que Voltaire lui-même. Du coup, le jeune homme en avait perdu le respect que lui inspirait son gouverneur; il le montrait bien maintenant, livrait tout ce qu'il avait sur le cœur, détestait cette Cour où on ne voyait que des méchans, des intrigans, des cupides, des gens qui trompaient le

roi. Il ne s'y trouverait, ajoutait-il, aucune consolation pour un prince honnête et désireux avant tout de faire son devoir, s'il n'y avait Mesdames, qui avaient connu son père si généreux, sa mère si sainte, et qui étaient, selon lui, femmes d'expérience et de bon conseil.

Quand le Dauphin eut fini, Marie-Antoinette parla à son tour. Il était bien fâcheux que le roi eût été entraîné à cette liaison qui mettait tant de désordre à la Cour: mais ne pouvait-on croire que tout cela s'était tramé pour amener le renvoi de M. de Choiseul? C'était la première fois qu'elle prononçait devant son mari le nom du ministre qui avait négocié son mariage et que, de longue date, elle s'était accoutumée à considérer comme son bon génie en France. Au nom de Choiseul, le Dauphin se rembrunit. La Dauphine ne sait donc pas ce qu'est M. de Choiseul, ni ce qu'il a fait pour arriver au poste qu'il occupe? Lui aussi a intrigué par le canal d'une favorite; tout ce qu'il est, il le doit à ses bassesses pour Mme de Pompadour. Le prince ne disait pas tout; peut-être lui revenait-il à la pensée, outre ce qu'il avait pu deviner de la haine de Choiseul pour son père, tant de calomnies abominables insinuées à son oreille par La Vauguyon, dans les longues causeries de l'éducation. La Dauphine sentit combien le sujet était épineux et que ces préventions étaient plus profondes qu'on ne le lui avait dit. Elle ajouta simplement qu'on attribuait des talens au ministre et qu'on l'estimait dans les pays étrangers; s'il avait intrigué avec Mme de Pompadour, cela ne pouvait se comparer aux horreurs présentes qu'elle remerciait son mari de lui faire connaître (1).

C'est le lendemain de cet entretien que Marie-Antoinette écrivait à sa mère son jugement sévère sur Mme du Barry et sur une « impertinence » qu'elle n'avait pas pu remarquer elle-même. Elle ajoutait: « Pour mon cher mari, il est changé de beaucoup et tout à son avantage. Il marque beaucoup d'amitié pour moi, et même il commence à marquer de la confiance. » Du même jour, le sauvage garçon, qu'il lui était permis d'aimer enfin, avait gagné son cœur d'épouse et détruit ses illusions sur les hommes.

Hors le Dauphin, qui n'était aussi qu'un enfant et qui n'était pas de caractère à renouveler souvent ses confidences, Marie-Antoinette n'avait autour d'elle personne à qui se fier dans les circonstances nouvelles où la plaçaient ses découvertes. La femme mûre qu'on avait mise auprès d'elle comme son mentor, la comtesse de Noailles, avait le mérite de ne pas intriguer, mais était

(1) Cet entretien décisif, confié par Marie-Antoinette à Vermond, est facile à reconstituer par les lettres VI, VIII et IX du recueil d'Arneth-Geffroy.

flatteuse, complimenteuse, un peu sotte au demeurant, et, de cette très honnête personne, il n'y avait rien à tirer que les enseignemens de l'étiquette. Parmi les dames de sa maison, la duchesse de Chaulnes était trop légère, malgré son âge, la princesse de Chimay trop sérieuse, et les autres tenaient plus ou moins leurs fonctions de La Vauguyon ou de la favorite.

L'isolement la rapprochait de Mesdames, les bonnes tantes que lui recommandait le Dauphin. Sa mère aussi ne lui avait-elle pas dit : « Ces princesses sont pleines de vertus et de talens; c'est un bonheur pour vous; j'espère que vous mériterez leur amitié. » Parole excessive, conseil imprudent que Marie-Thérèse, mieux informée, ne tardera pas à regretter et qu'elle cherchera en vain à reprendre. Pendant dix-huit mois, par dégoût du mal révélé, par besoin croissant d'un reflet au moins de la tendresse maternelle, la Dauphine appartiendra à Mesdames de France.

On la vit arriver avec joie. Le caractère impérieux de Madame Adélaïde avait asservi entièrement Madame Sophie et guidait, au moins pour les petites choses, la bonne Victoire. C'était chez elle, au rez-de-chaussée qu'avait occupé Mme de Pompadour, que se réunissaient les sœurs et que se tenait leur petit cercle. Le Roi y descendait chaque matin, ou le soir au retour de la chasse. L'entretien était insignifiant, tout en niaiseries, car il n'aimait pas les sujets sérieux, et Mesdames, du reste, n'osaient les aborder avec lui; elles préféraient écrire, fût-ce pour une nomination ou une faveur quelconque; et le père, qui allait les revoir une heure après, répondait de la même façon. Le nom de Mme du Barry n'était jamais prononcé en sa présence; à peine sorti, on ne parlait que d'elle et des intrigues de ses partisans. M. de Choiseul ne dédaignait pas de venir faire, de temps en temps, sa cour à Mesdames, qui l'accueillaient maintenant après l'avoir tant détesté, réunies à lui dans une communauté de haine. Dans le cercle, une femme menait la conversation, intelligente et hautaine, très sûre des usages, très âpre à soutenir les manies de préséance de Madame Adélaïde, dont elle était dame d'atours; c'était la comtesse de Narbonne, qui avait un fils à pousser dans le monde et se sentait prête à tout pour ses intérêts maternels. Si Madame Adélaïde menait ses sœurs, Mme de Narbonne, avec sa décision et sa souplesse, menait Madame Adélaïde. Elle mettait quelque passion dans ce clan aigri de vieilles filles inoccupées, timides et irritables, qui vivaient de futilités gourmées et de médisances.

Tel était le milieu où Marie-Antoinette se mit à vivre, faute de mieux trouver dans sa nouvelle famille. Mesdames, qui aimaient à jouer aux mamans avec leurs petites-nièces Clotilde et

Élisabeth, quand Mme de Marsan le leur permettait, furent enchantées de voir une nièce plus grande rechercher leur compagnie et accepter leur direction. Sa bonne volonté méritait une récompense; elle fut gracieusée, flattée, choyée; on lui confia la clef d'un passage de l'appartement, pour qu'elle y pût venir sans suite et à toute heure; on s'ingénia à lui trouver des amusemens, à lui proposer des promenades, à lui donner des habitudes. De là à confisquer son initiative, à mettre au second plan la princesse qui devait être au premier, il n'y avait qu'un pas; Madame Adélaïde, qui rêvait toujours de gouverner, compta bien y atteindre un jour et commença par dicter à la Dauphine ses moindres jugemens sur les gens et les choses de la Cour.

Marie-Antoinette avait d'autant moins de peine à adopter les antipathies de ce milieu qu'elle les ressentait instinctivement elle-même et qu'elles étaient d'accord, sauf pour Choiseul, avec celles de son mari. Parmi tant d'intrigues dont elle se voyait entourée, Mesdames, avec des travers et des petitesses qu'elle n'apercevait pas encore, représentaient certainement l'honnêteté. Mais n'y avait-il pas péril, pour une nouvelle venue dans la famille, à suivre trop ardemment la conduite de Mesdames envers la favorite de leur père? Louis XV n'admettait pas qu'on discutât ses amours et jusqu'à présent n'avait toléré que de ses filles seules certaines marques apparentes de désapprobation. Marie-Antoinette, impétueuse de franchise et toute de premier mouvement, était incapable de dissimuler son dégoût. Par bonheur, la Cour à Compiègne avait plus d'espace qu'à Marly ou à Choisy; la Dauphine ne voyait Mme du Barry que de loin, à la messe, à la chasse, au grand couvert, et le Roi qu'en présence de Mesdames. Les occasions dangereuses étaient donc rares. Mais à M. de la Vauguyon et à sa sœur, Mme de Marsan, qui presque chaque jour venaient lui faire leur cour, Marie-Antoinette marquait une froideur d'autant plus blessante qu'elle était aimable pour tous. L'hypocrisie de ces dévots d'ambition la révoltait et elle tenait chez ses tantes, très hardies elles-mêmes à portes closes, les propos les plus vifs sur ces sortes d'honnêtes gens. Mme de Narbonne, fière d'une si auguste recrue au camp de Mesdames, faisait sonner au dehors les malices d'une princesse qu'il lui souciait peu de compromettre; et déjà le parti Du Barry savait qu'outre l'hostilité du Dauphin, il fallait compter désormais avec celle de la petite Dauphine.

Mme du Barry comblait l'irritation de Marie-Antoinette par une maladresse qu'elle dut regretter ensuite, mais qui touchait trop directement la jeune femme et intéressait trop de gens autour d'elle pour qu'on pût la pardonner. Pendant un court séjour à

Choisy, le Roi, pour amuser la Dauphine, fit jouer ses comédiens au petit théâtre du château, trop resserré pour contenir aisément tout le service et la suite de la famille royale. Un soir, les dames du palais s'étant emparées des premiers bancs, refusent de faire place à trois retardataires; c'était Mme du Barry et ses deux inséparables, la maréchale de Mirepoix et la comtesse de Valentinois. Ces contestations, sous les yeux des spectateurs, amènent aisément d'extrêmes excitations de vanité; des propos s'échangent, vifs et cinglans; une dame de la Dauphine, la comtesse de Gramont, tient tête à Mme du Barry. Le lendemain, celle-ci porte plainte au maître et Mme de Gramont, par une de ces petites lettres de cachet qu'expédie La Vrillière, se trouve exilée à quinze lieues de la Cour. Cette punition cause une grande rumeur. Voilà tous les Choiseul en colère; la comtesse de Gramont est belle-sœur de la duchesse et fort liée à leur parti; ils demandent à la Dauphine d'intercéder auprès du Roi, faisant ainsi dès les premiers jours contre la favorite l'essai d'une jeune influence qu'ils risquent de briser. Marie-Antoinette brûle de se prêter à l'expérience; mais M. de Mercy survient à temps pour retenir son imprudence, et suggère une réclamation bornée au seul point où elle ait chance d'être admise. La princesse, inquiétée par cet avis, témoigne à son grand-père qu'elle est peinée d'une faute commise par une dame de sa maison; elle ne cherche pas à connaître cette faute, ni à l'excuser, elle regrette seulement que l'exil ait eu lieu sans qu'elle ait été avertie de la volonté du Roi. Louis XV, toujours gauche devant une explication directe, heureux pourtant que le fond du sujet ne soit pas abordé, avoue que M. de la Vrillière aurait dû prévenir la Dauphine d'une mesure touchant une de ses dames, et joint maint propos affectueux à cette demi-excuse.

Peu après, pendant Fontainebleau, l'exilée écrit à sa maîtresse qu'elle est malade, obligée de solliciter par elle son retour à Paris pour se faire soigner. Marie-Antoinette intercède cette fois; elle parle au Roi après un souper public, où toute la famille est réunie; et comme il se montre sérieux, froid, parce que Mme du Barry n'a pas pardonné : « Quel chagrin pour moi, mon papa, dit-elle, si une femme attachée à mon service venait à mourir dans votre disgrâce! » Le Roi sourit, désarmé, et promet de se rendre à cette prière. Il est certain pourtant qu'elle n'a pas suffi; ce n'est qu'après des certificats de médecin dûment dressés que l'autorisation de retour est accordée, et la Cour reste absolument interdite à la coupable. Mme du Barry a exigé cet exemple et fait reconnaître, à son profit, un nouveau crime de lèse-majesté. Triomphe, si l'on veut, mais que Marie-Antoinette, blessée, ne lui pardonnera jamais; l'exil de sa dame du palais,

frappée si durement parce qu'elle est Choiseul, reste dans ses souvenirs les plus profonds comme une offense personnelle.

II

L'aventure de la comtesse de Gramont n'était qu'une escarmouche dans la lutte entre la favorite et le ministre; on attendait et on sentait approcher la grande bataille. Choiseul s'y préparait. Il avait beau affecter pour le pouvoir une noble et philosophique indifférence, il y était trop ardemment attaché pour ne pas saisir les occasions de fortifier une situation qu'ébranlaient, sans qu'il en connût le détail, les attaques secrètes des petits appartemens. Il crut avoir trouvé un appui décisif dans la Dauphine et se fit préparer par Mercy un entretien avec elle. Il ne pouvait guère causer de politique avec ses quinze ans; mais il avait quelque droit à les éclairer d'avis respectueux, qui lui assureraient dans tous les cas une posture de conseiller bonne à tenir. Plaire au Roi par l'empressement et la gaieté; prendre une assurance naïve à lui parler directement et sans crainte de tout ce qui la regardait; rester en bonne intelligence avec Mesdames sans se laisser gouverner par elles : telles furent les directions de M. de Choiseul, d'accord avec celles que Vermond ou Mercy apportaient de leur côté à la Dauphine. Il y joignit des détails sur les intrigues courantes, les buts secrets, les moyens qu'employaient les divers personnages pour réussir auprès du roi. Marie-Antoinette l'écoutait avec intelligence, le questionnait avec sûreté, l'étonnait d'un jugement déjà personnel et averti. Le ministre sortit de cette audience tout enflammé : « Ce n'est que d'aujourd'hui, disait-il à Mercy, que je connais Madame la Dauphine. Sur votre parole, je me suis livré à elle et je lui ai dit ce que je sais. Je suis dans l'enthousiasme de cette princesse; on n'a jamais rien vu de pareil à son âge. Quand vous en aurez occasion, je vous prie de lui dire que pour la vie et la mort je suis à ses ordres, et qu'elle doit disposer de moi en tout et partout comme il lui plaira. » Ne sent-on pas, dans ces impressions toutes vives d'un sceptique manieur d'hommes, apparaître déjà cette séduction du dévouement que Marie-Antoinette, aux jours heureux comme aux jours tragiques, exercera jusqu'à la fin?

La Dauphine n'avait pas longtemps à disposer d'un si chaud enthousiasme; mais c'était désormais, dans tous les salons où passait Choiseul, un bruit prolongé de ses louanges, une réputation d'intelligence qui s'établissait pour elle, et que tout un clan nombreux de parens, d'amis, de cliens, avaient intérêt à répandre, à augmenter, à exagérer, aux dépens de la « créature » qui menaçait

le ministre. Quand Mme du Deffand raconte à Walpole : « Il n'y a qu'une voix sur Madame la Dauphine ; elle grandit, elle embellit, elle est charmante », c'est l'opinion générale qu'elle se plaît à enregistrer. L'écho de ces succès arrivait à Vienne et eût consolé Marie-Thérèse, si des voix discordantes ne se fussent élevées, déjà malveillantes et venimeuses : « On débite ici, écrivait-elle dès la fin d'octobre, tout plein de choses peu favorables à ma fille ; on dit que le Roi devient réservé et embarrassé avec elle, qu'elle heurte de front la favorite, que le Dauphin est pire que jamais et plus qu'indifférent pour ma fille. » Et l'Impératrice faisait dire à Marie-Antoinette de ne pas se laisser griser par ses heureux débuts et qu'il était plus difficile, dans un pays comme la France et une cour comme Versailles, de durer que de réussir.

Ces premiers mois de mariage donnaient à la Dauphine une fête continuelle de curiosité et de mouvement. C'était devant ses yeux un perpétuel changement de décor que ces visites à toutes les résidences royales ou princières, qu'ennoblissaient les arts de sa patrie nouvelle à leur moment de raffinement le plus exquis. Le prince de Condé, qui avait sollicité l'année précédente la visite de Mme du Barry, avait invité le Roi à s'arrêter encore à Chantilly en quittant Compiègne, et Marie-Antoinette s'était montrée joyeuse de voir cette demeure illustre qui tenait, dans l'histoire de France qu'elle avait apprise, à peine moins de place que Versailles même. Mais la Cour se souciait moins qu'elle des bosquets de Sylvie et des souvenirs du vainqueur de Rocroy : « Presque tout le monde reviendra dimanche de Compiègne, écrit Mme du Deffand, le Roi ira le mardi à Chantilly avec madame la Dauphine, Mesdames et les dames de leur suite, Mme du Barry et sa suite. Il en pourra résulter quelque événement, c'est-à-dire quelque lettre de cachet. » On pouvait même craindre des froissemens plus graves qu'entre dames, car la favorite allait vivre pendant deux jours avec la famille royale. Les fêtes heureusement multipliées évitèrent les occasions de choc. La Dauphine ne fut pas une seule fois dans le cas de parler à Mme du Barry ; le Roi fut plein d'attentions pour elle ; c'était lui, semblait-il, qui faisait à l'archiduchesse les honneurs de Chantilly. Le prince de Condé avait du reste en tête divers soucis et se montrait auprès de Mme du Barry d'un empressement qui donnait à penser à quelques personnes.

Au retour à Versailles, ce fut une autre journée de fêtes à Chilly, chez la duchesse de Mazarin, puis la prise d'habit de Madame Louise au Carmel de Saint-Denis, où Marie-Antoinette présenta le scapulaire et le manteau. Enfin on pensa au voyage de Fontainebleau. La famille royale, partie de Versailles le matin,

arriva le soir pour souper avec le Roi. Le lendemain, Marie-Antoinette, n'ayant pas encore tous ses équipages qui étaient en route, fit une promenade de trois heures à pied dans le parc et les environs du château. Accompagnée de M. de Marigny et des architectes des Bâtimens, elle se fit expliquer les diverses époques de la construction depuis les anciens rois jusqu'au roi régnant, et ses guides s'émerveillèrent d'être aussi gracieusement interrogés. Les jours suivans ce furent, les après-midi, des parties d'âne dans la forêt, les parades de la Maison du Roi, la chasse suivie en calèche avec Mesdames; le soir, le spectacle ou le jeu tantôt chez Mesdames, tantôt chez la Dauphine. Mme du Barry ne se montra que de loin. Le duc de Choiseul travaillait comme d'habitude avec le Roi, venait au conseil, était invité aux soupers; quand il lui arrivait au jeu d'être le partenaire de la favorite, elle multipliait moqueries, haussemens d'épaules, « petites vengeances de pensionnaire », qui l'irritaient en amusant le Roi. Mais les regards agressifs s'avivaient d'un triomphe, d'autant plus inquiétant pour le ministre que la politique du royaume entrait dans une de ces périodes chargées d'orage où la foudre est dans l'air, prête à tomber.

Depuis que la Dauphine était à Versailles, elle avait entendu deux fois parler d'une grande cérémonie présidée par le Roi et qu'on appelait un lit de justice. On avait attaché beaucoup d'importance autour d'elle à cette cérémonie, une des plus solennelles du gouvernement. Si elle interrogeait Mesdames à ce sujet, elle apprenait qu'il s'agissait de mettre à la raison des sujets rebelles qui, parce qu'ils portaient des robes rouges fourrées d'hermine, prétendaient contrôler les ordres de Sa Majesté. Cette prétention lui semblait sans doute un grand crime, mais elle ne pouvait s'empêcher de trouver étrange que ce Parlement de Paris tant décrié se montrât précisément, dans l'occurrence, l'adversaire acharné de M. d'Aiguillon, en soutenant la condamnation portée par le Parlement de Bretagne contre les exactions du protégé de la du Barry; comme on disait de plus, assez ouvertement, que M. de Choiseul dissimulait seulement par convenance sa sympathie pour l'assemblée qui l'avait servi contre les Jésuites, la Dauphine cessait de comprendre des affaires aussi embrouillées. Rien dans son éducation ne pouvait l'y aider : jamais on n'eût pu voir, dans les royaumes de sa mère, une réunion de magistrats tenir en échec les décisions souveraines par un refus de les enregistrer; jamais, d'autre part, M. de Kaunitz ne se fût mis dans le cas d'être accusé de soutenir et de fomenter telle rébellion. C'était pourtant ce que M. de Richelieu avait reproché en face à M. de Choiseul, en plein Compiègne, à propos d'un voyage fait dans le Midi par

la sœur du ministre. La duchesse de Gramont prétendait voyager pour sa santé, pour aller prendre les eaux à Barèges; en réalité, c'était pour visiter les magistrats des provinces, leur porter un mot d'ordre, unir étroitement les Parlemens de Provence et de Languedoc à ceux de Bretagne et de Paris, et, par le soulèvement général des robins de France, intimider les adversaires de Choiseul, détruire le chancelier Maupeou et faire reculer le Roi. La violente dispute du premier gentilhomme et du ministre avait fait du bruit à la Cour; tout le monde avait pris parti, et sans doute le Roi lui-même y avait fait allusion devant la Dauphine, car celle-ci, malgré ses sentimens pour Choiseul, s'était montrée fort indisposée contre la duchesse de Gramont. La seule règle un peu fixe qu'elle eût dès lors pour juger de la politique intérieure était qu'on devait au souverain l'obéissance aveugle des bons sujets, et que les rois de France, sauf sans doute en leurs affaires de cœur, étaient incapables de se tromper.

M. de Choiseul avait nié effrontément la conduite de sa sœur. Il sentait le danger de prêter flanc à des attaques sur un sujet qui intéressait aussi personnellement le Roi que sa querelle avec les Parlemens. Le moins bruyant de ses ennemis, non le moins perfide, le chancelier Maupeou, qui soutenait seul le poids de cette lutte, le guettait dans le Conseil, les yeux dans les yeux, à l'affût du faux pas, de la parole imprudente qui devait le lui livrer. Il importait à Choiseul de séparer tout à fait sa cause de celle des parlementaires. Sous les coups répétés du chancelier, le vieux Parlement de Paris se déracinait. Peu de jours après l'algarade de Richelieu, Louis XV arrivait brusquement dans sa capitale, entouré de ses mousquetaires; les magistrats étaient convoqués à l'improviste au Palais; le chancelier leur adressait les réprimandes royales les plus sévères, les plus rudes qu'eussent jamais écoutées les Chambres assemblées. On enlevait les minutes de la procédure contre d'Aiguillon, les arrêts étaient effacés des registres, toutes les pièces anéanties, et défense était faite de jamais plus s'occuper de cette affaire. Quelle que fût désormais l'attitude du Parlement, décidé à protester contre la force et à suspendre ses fonctions, cette journée marquait le triomphe définitif de l'ancien gouverneur de Bretagne; et le souper de Mme du Barry dut être, ce soir-là, plus joyeux encore que de coutume.

Tout le monde trembla autour de Choiseul. Le duc et son cousin, M. de Praslin, ministre de la marine, n'avaient été prévenus que la veille des graves intentions du Roi. C'était une marque de méfiance, un indice significatif. Il apprenait aussi qu'on discutait sérieusement, chez la favorite, la date de sa disgrâce, de l'événement escompté depuis si longtemps et qu'empêchaient

seuls, il le savait bien, l'indécision du Roi et son goût d'habitude pour les gens qui le servaient. Mais l'intrigue se resserrait autour de Louis XV. Les habiletés de Choiseul se retournaient contre lui. On présentait au Roi des billets non datés où le ministre poussait le Parlement à la fermeté, et qui se rapportaient à la vieille affaire des Jésuites; on dénonçait le double jeu par lequel il avait essayé un moment, pour se rendre nécessaire, de pousser l'Espagne, alliée de la France, à faire la guerre à l'Angleterre; on insinuait enfin que Choiseul, insatiable de pouvoir, aspirait à régner sous un nouveau prince et s'était assuré dans ce dessein l'attachement de la Dauphine. Le chancelier, dont le Roi ne pouvait se passer dans le conflit parlementaire, offrait sa démission si Choiseul était gardé. Enfin Condé, tout acquis à la favorite, venait de Chantilly lui porter son appui et satisfaire une récente rancune contre le ministre qui avait fait manquer à son fils la riche dot de Mademoiselle de Penthièvre. Après un entretien avec le prince, le Roi se décidait. Le 24 décembre au matin, M. de La Vrillière allait chez MM. de Choiseul et de Praslin demander leurs démissions et porter les ordres d'exil.

On connaît les incidens qui suivirent la disgrâce de Choiseul et le triomphal adieu que lui fit la capitale. Peut-être sait-on moins la rage qui s'empara de lui et la longue colère qui le rongea. Personne ne vit le ministre avant son départ pour Chanteloup : Mmes de Choiseul, de Gramont, de Beauvau, purent établir aisément la légende de sa sérénité philosophique. Quelques jours après, l'attitude était prise; on se mettait à jouer fort convenablement les Cincinnatus pour le Parlement et pour Ferney. L'opinion, d'ailleurs, se prononçait ardemment en faveur du vaincu de Mme du Barry. Jamais événement n'avait amené une protestation aussi générale contre le pouvoir absolu. Mais dans ce petit monde à part qu'était Versailles, il n'en allait pas de même. Le parti vainqueur, déjà puissant, s'y fortifiait à l'instant de toutes les trahisons et de toutes les lâchetés. Le nom des disgraciés cessait, selon l'usage, d'être prononcé devant le roi. Lui seul se permettait, de temps à autre, quelques petites férocités de parole, qui allait ranimer les irritations de Chanteloup et faisait taire autour de Louis XV toute voix d'excuse, toute sympathie pour l'exilé.

Ce qui intéressait la Cour à présent, c'était la conduite qu'allait tenir la Dauphine. L'homme de l'alliance, l'auteur du mariage disparaissait de la scène; on savait l'affection que Marie-Antoinette avait pour lui et celle aussi de Marie-Thérèse, qui venait de lui envoyer, en amie, du tokay impérial; on attendait une impru-

dence, une incorrection, une faute. La malignité, pour cette fois, fut déçue. L'enfant avait bien été indignée; livrée à son propre sens, elle se fût compromise aussitôt et pour longtemps. Mais, sans perdre une minute, Mercy lui a fait parvenir par Vermond des avis très pressans : laisser paraître son déplaisir du départ d'un ministre honoré des bontés de sa mère, le plaindre du malheur d'avoir déplu au Roi, éviter toute justification, toute allusion à ses ennemis, ignorer surtout les moyens qu'ils ont employés pour le perdre et la main de femme qui les a conduits. Marie-Antoinette, sentant la situation grave, tremblant pour l'alliance, devinant les anxiétés de sa mère quand elle apprendra la nouvelle, obéit à ses conseillers. Elle se contient; à peine laisse-t-elle échapper quelques vivacités chez ses tantes, exaspérée de voir Madame Adélaïde, du jour au lendemain, abandonner Choiseul et dauber sur les vaincus. En somme, aucune maladresse sérieuse, aucun mot dangereux, que les oreilles aux aguets puissent retenir pour le Roi.

Il sort cependant, pour Marie-Antoinette, de la disgrâce de Choiseul un résultat que les auteurs n'en ont pas prévu. Elle devient, pour l'opinion soulevée, le symbole d'une revanche future; elle porte en elle les espérances de tout un parti, le plus actif de la nation, le plus remuant et le plus nombreux, « cette immense et puissante société de M. de Choiseul », dont le prince de Talleyrand a si bien dénombré les forces. Le parti va compter sur elle, et sur elle seule, pour un temps qui ne peut être bien éloigné. Le Dauphin n'a rien laissé voir de ses sentimens sur l'acte accompli; mais on ne doute pas que la Dauphine ne prenne sur lui assez d'empire pour exiger, le jour où il sera le maître, le retour du grand homme au gouvernement.

De leur côté, les vainqueurs du moment ne songent pas sans inquiétude que Marie-Antoinette, autant que l'annonce le caractère du Dauphin, est la puissance de l'avenir. Le Roi vieillit chaque jour; il a de fréquentes indigestions, des alourdissemens. S'il «dételle», comme l'y engage son médecin, il peut se dégoûter de sa maîtresse; un retour à la religion serait pour elle et pour les siens un signal d'exil. Or, Marie-Antoinette, qui a su inspirer à Louis XV un goût durable, de qui il aime baiser les jeunes mains, cette petite fille élégante et gracieuse le ressaisira un jour ou l'autre, en même temps qu'il reviendra aux honnêtes mœurs. La force qui est en elle, et qu'elle ignore elle-même, ne peut aller que grandissant. En dépit de ses froideurs, de ses propos chez Mesdames, qu'on peut croire inspirés par Mesdames seules, on espère apprivoiser sa sauvagerie, désarmer sa malveillance. Il serait, en tous cas, d'une mauvaise politique de la heurter de

front et de s'en faire une adversaire irréconciliable. Ainsi, exaltée par les uns, ménagée par les autres, la petite Dauphine apparaît désormais à l'opinion publique comme l'arbitre mystérieux de l'avenir.

Cette opinion, devenue une puissance et qui de jour en jour se sent plus forte, reçoit presque en même temps, cet hiver de 1770-71, deux défis du pouvoir. Après l'exil de Choiseul, vient celui des membres du Parlement, saisis une nuit dans leur lit par deux mousquetaires et dispersés dans les provinces les plus lointaines. Au petit coup d'État de Louis XV succède le grand coup d'État de Maupeou. Dans le milieu de la Cour où tout a son écho, mais où tout se rapetisse, le choc des grands intérêts du dehors se trouve réduit aux proportions des rivalités de cercles féminins. Mesdames confisquent de plus en plus le jugement de la Dauphine, excitent son animosité pour la du Barry, et la répulsion réunie de toutes ces femmes contre sa sensualité impénitente cause au Roi autant de souci que la révolte même de son Parlement. C'est l'opposition dans la famille, sourde et insaisissable, que n'atteignent pas les lettres de cachet et qu'on ne met pas à la Bastille. Elle le gêne parfois plus que l'autre, car il lui suffit, pour réduire la magistrature, de laisser aller son chancelier, tandis que pour réprimander Mesdames ou conseiller la Dauphine, il faut intervenir de sa personne, et c'est ce qu'il déteste le plus. Toute sa vie, il a préféré supporter ce qui lui a déplu chez ses filles, plutôt que d'exprimer un reproche, un avis même. Mme du Barry respecte d'ordinaire cette faiblesse du Roi pour Mesdames, et cette manie d'écrire qui éloigne de lui toute explication précise et ennuyeuse. Pour la Dauphine, elle conseille une autre conduite, assurée en tous cas de ne point réussir plus médiocrement qu'avec les princesses.

L'occasion vient du Dauphin. Ces soupers qu'il a lui-même sollicités, il ne s'y présente plus, affecte de les éviter, avec des mines d'humeur et de mépris pour la comtesse qui en fait les honneurs. Ce sont Mesdames qui ont inquiété leur neveu sur le danger que court son salut en des réunions aussi équivoques. La société particulière accuse de ce changement d'attitude la Dauphine, dont l'influence devient de plus en plus visible sur un mari qui commence alors d'être amoureux.

Mercy, qui sent gronder l'orage, voudrait que l'explication ait lieu avec le Roi, et a fait sa leçon en conséquence; Mme du Barry, pour d'autres raisons, souhaite également que Louis XV s'adresse à Marie-Antoinette; mais le Roi s'en tire par un moyen terme et fait appeler Mme de Noailles. Depuis longtemps, dit-il à la dame d'honneur, il désire causer avec elle sur le chapitre de Madame la

Dauphine. Ses qualités et son charme méritent tous les éloges, sauf sur trois points pour lesquels il conseillerait quelque changement : un peu trop de vivacité dans le maintien public, en tenant la cour par exemple ; quelque familiarité à la chasse, quand elle distribue des provisions aux jeunes gens qui se réunissent autour de sa voiture ; enfin, troisième grief et le seul trop évidemment qui motive cette audience : « Madame la Dauphine se permet, dit-on, de parler trop librement de ce qu'elle voit ou croit voir, et ses remarques un peu hasardées pourraient produire de mauvais effets dans l'intérieur de la famille. » A ces reproches inattendus, la dame d'honneur répond, avec les grandes phrases à queue qu'elle manie fort bien, que sa maîtresse n'a qu'un vif désir, celui de réussir à plaire en toutes choses à Sa Majesté, et qu'il sera facile de rectifier les petites fautes que son âge lui peut faire commettre, pour peu que Sa Majesté veuille l'en avertir ou autoriser qu'on l'en avertisse. Le Roi essaie alors de la questionner sur les conseils que reçoit la Dauphine : « Elle n'en reçoit pas toujours de bons, ajoute-t-il ; j'en connais la source, et cela me déplaît fort. »

Quand Mesdames sont informées de ce qu'a dit le Roi, elles commencent par s'échauffer, par suggérer des imprudences. Marie-Antoinette n'est-elle pas assez grande pour choisir ses conseils ? A sa place, elles écriraient au Roi pour demander si une dauphine doit avoir une gouvernante et si on va nommer à cette charge Mme de Noailles. Mercy, qui est à Versailles ce jour-là et qui y vient autant qu'il le peut, obtient une conduite moins écervelée. Au lieu d'écrire, Marie-Antoinette parle au Roi le même soir. Elle se montre affligée de ce que « son papa » n'a pas assez de confiance en elle pour causer directement de ce qui peut lui être agréable ou lui déplaire ; et comme elle met, sans aucune gêne, sa bonne grâce mutine dans ce filial reproche, Louis XV, embarrassé et ravi, l'assure de son amitié, lui baise tendrement les mains, et n'entre en détail sur aucun sujet. Il ne demande au fond qu'à être rassuré sur les dispositions de sa dauphine, et cette causerie, dont il paraît fort satisfait, fait taire pour un temps la cabale de son entourage.

Marie-Antoinette, bien femme déjà en ce petit triomphe, ne change rien du tout, quoi qu'elle ait dit, à sa manière d'être. Elle se refuse obstinément, par exemple, à parler à Mme du Barry. Il faut, pour obtenir d'elle un mot banal au duc d'Aiguillon, l'insistance de Mercy qui voit monter l'étoile du personnage et devine que l'ambassadeur de l'Impératrice pourra un jour avoir besoin que l'Archiduchesse n'ait trop vivement blessé personne. M. d'Aiguillon, qu'on jugeait impossible six mois avant à aucun départe-

ment, marche maintenant à grands pas vers la succession de Choiseul. La volonté de la favorite ne met de suite tenace à d'autres affaires qu'à l'avancement de ses amis, et la chronique donne un caractère d'amitié particulièrement tendre à son goût pour d'Aiguillon. Il faut du reste que le Roi se décide à nommer des ministres. Les affaires extérieures surtout sont importantes à pourvoir ; bien que toute chance de guerre soit écartée, assez de questions occupent l'Europe du côté du Nord et de l'Orient pour que l'interrègne ministériel ne se prolonge pas sans danger. On a grand besoin aussi de rassurer l'Europe ou au moins la partie de l'Europe intéressée à la prospérité de la France et qui suit avec inquiétude les progrès de son anarchie intérieure. Ce royaume, écrit Mercy à Kaunitz, « est sans justice, sans ministère et sans argent. » Si l'argent et même les magistrats sont difficiles à trouver, les candidats au ministère le sont moins. Le comte de Broglie, par exemple, y pourrait compter, lui qui a si longtemps dirigé, au temps de Choiseul, la diplomatie secrète de Louis XV; mais le Roi vieillissant s'est dégoûté de son « secret », et M. de Broglie, trop honnête pour n'être pas un peu gauche, attiré chez Mme du Barry, n'a pas été assez habile pour y plaire et y fixer sa fortune. D'Aiguillon ne possède ni son talent, ni ses connaissances, ni sa droiture, ni même, comme ce rival, l'estime et la confiance du Roi ; il reste pour tout le monde « entaché » par l'arrêt du Parlement, que l'opinion se refuse à annuler ; mais il a pour lui l'alcôve, et il est l'homme nécessaire du « parti dévot. »

III

Le siège du gouvernement à Versailles, pendant les six mois d'hésitations qui aboutiront à la nomination du duc d'Aiguillon, n'est plus dans le Cabinet du Roi ; il est chez Mme du Barry, ce petit logis doré à neuf, pimpant et frais, placé au-dessus des appartemens royaux, et qui a été jadis celui de Mme de Pompadour. Elle avait reçu cette marque suprême de sa fortune au moment même où les Choiseul quittaient pour jamais Versailles. Elle y avait fait transporter les belles pièces d'art qu'elle tenait du Roi ou que son caprice avait choisies, et dont la liste permet de remeubler en pensée ces pièces encore conservées et dont les boiseries sont fanées à peine. La Dauphine, qui vivait dans le mobilier de la feue reine, ne trouvait chez elle rien de comparable. La favorite avait, en effet, mis ici sa commode de porcelaine peinte à Sèvres d'après Watteau, sa table, son secrétaire, son forte-piano, marquetés de bois de rose et revêtus de bronzes de Gouthière, ses coffrets et paravens de vieux laque, son baro-

mètre de Passemant, dont la cage de bronze doré était garnie de médaillons de Sèvres, la pendule de Germain pour la chambre à coucher, où la flèche d'un Amour indiquait l'heure, une bibliothèque de maroquin toute aux armes et à la devise, un meuble de salon de bois doré et de satin blanc brodé de soie ; enfin des scènes flamandes de Van Ostade et de Téniers, et toute une collection de jeunesses de Greuze, que présidait le buste du seigneur du Parc-aux-Cerfs. C'était, dans ces chambres au plafond bas, éclairées en mansardes, un entassement de magnificences ou de raretés, une réduction de Louveciennes (1).

Louis XV n'avait qu'un escalier à prendre pour aller de chez lui chez sa maîtresse, et, de sa bibliothèque même, un passage secret qu'on venait d'ouvrir, l'introduisait dans la chambre, où la comtesse, enfouie dans les dentelles, sur son lit de bois doré, donnait ses audiences du matin. Ses grands repas d'apparat, ses fêtes vraiment royales, c'était à Louveciennes que les offrait Mme du Barry, dans ce beau vestibule de marbre que représente la célèbre aquarelle de Moreau le jeune. Ici, dans l'étroit appartement, voisin des cabinets où le Roi s'amusait à cuisiner lui-même, c'étaient les petits soupers servis par Zamor, la vie familière un peu bourgeoise, et aussi la continuelle obsession des affaires, qui montaient chaque jour l'escalier derrière le Roi. Mme du Barry ne détestait pas, à l'occasion, les occupations sérieuses ; il y en avait auxquelles elle prenait goût et qu'elle considérait comme de son ressort. Elle fixait le répertoire des spectacles de la Cour et même de la Ville ; elle jugeait les différends entre les comédiens du Roi, que lui soumettaient messieurs les premiers gentilshommes ; elle étudiait, sur les plans d'architectes protégés par elle, la reconstruction de la Comédie-Française. Les commandes aux artistes, les décisions pour les maisons royales passaient par ses mains. L'intendant des Menus venait prendre ses ordres pour les fêtes de la Cour, et quand le directeur des Bâtimens manquait d'argent pour ses travaux, ce qui arrivait sans cesse, il recourait à son intervention, la seule qui pût entr'ouvrir les coffres sonnant creux de l'abbé Terray. Marie-Antoinette ne pouvait deviner que les demandes de sa fantaisie étaient portées tout d'abord chez cette étrange rivale et qu'elle lui en devait plus

(1) Ce résumé est fait d'après les inventaires publiés par MM. de Goncourt et Ch. Vatel. La jolie description donnée par les historiens de *la Du Barry* est placée dix-huit mois trop tôt. Nous écartons de la nôtre le fameux *Charles Ier* de Van Dyck, destiné à inquiéter Louis XV sur son Parlement ; l'exiguïté des panneaux où on aurait pu placer le tableau est une des raisons qui permettent de rejeter cette légende. D'autres points que nous considérons comme légendaires, à propos de la favorite, seront reconnus plus loin par le lecteur, ne fût-ce qu'au silence de notre texte.

d'une fois la réalisation. Mais elle savait qu'on aimait à y parler d'elle, et il lui arrivait, en montant en carrosse, de chercher d'un furtif regard ces fenêtres de la cour de marbre, aux volets dorés ouverts dans les sculptures des combles.

C'est en se faisant accueillir de la favorite qu'on était le plus assuré de gagner les bonnes grâces du Roi. Le prince héritier de Suède, qui allait être Gustave III, après avoir dansé au bal de la Dauphine, venait porter des hommages plus intimes chez Mme du Barry et laissait au petit chien un riche collier de diamans pour rappeler le souvenir de ses entretiens politiques. En revanche, les boudeurs et les austères qui n'y paraissaient jamais, amassaient des menaces sur leur tête. L'aimable « muse » dont Drouais préparait le portrait pour le Salon n'était point méchante de sa nature, aigrie seulement par les sarcasmes qui l'empêchaient de jouir paisiblement de sa fortune; c'était une vengeance de ses longues angoisses d'avant la présentation, que ce rôle de malfaisance où lui étaient livrées noblesse, armée, magistrature. Les rancunes d'elle et des siens se satisfaisaient aisément par une signature distraite prise au Roi pendant qu'il surveillait son café dans la cafetière d'argent. « La dame du Barry, écrit Mme du Deffand, a déclaré qu'elle voulait qu'on éloignât de la Cour tous les amis de M. de Choiseul, qu'on leur ôtât toutes les places et emplois qu'il leur avait donnés... La dame est plus souveraine que ne l'était sa devancière et même le cardinal de Fleury... Ce temps-ci est affreux; on ne peut prévoir où il finira. » Si M. de Breteuil n'obtenait pas l'ambassade de Vienne, si M. d'Usson était révoqué de celle de Suède, si l'évêque d'Orléans, qui tenait la feuille des bénéfices, était exilé, si M. de Beauvau attendait d'un moment à l'autre le retrait de son gouvernement du Languedoc, qui vint en effet, c'est qu'ils étaient tous plus ou moins Choiseuls; et ce n'étaient que les victimes les plus éclatantes de cette petite Terreur, dont Mme du Deffand, la comtesse d'Egmont et bien d'autres font la chronique indignée.

La Dauphine fut présente à l'acte le plus solennel de ce régime nouveau, au grand coup public frappé par le chancelier en ce lit de justice du 13 avril tenu dans la grande salle des gardes du château de Versailles. On y installa cette Cour improvisée, bien vite appelée Parlement Maupeou. De la « lanterne » dressée pour la famille royale dans un angle de la salle tendue de fleurs de lis, Marie-Antoinette assista à la condamnation d'un parti qui ne lui voulait aucun mal, à l'écrasement définitif de tout ce qui se réclamait de M. de Choiseul. A l'issue de cette cérémonie, elle vit exiler de la Cour les princes du sang qui ne s'y étaient pas rendus, ne pouvant, avaient-ils écrit au Roi, donner leur suffrage

à ce qu'on se proposait d'y faire. Cela satisfaisait les secrètes rancunes de Mesdames, et la Dauphine se réjouissait naïvement avec elles des sévérités répétées du Roi : « Il y a à cette heure, écrit-elle, beaucoup de train ici. Il y a eu samedi un lit de justice pour affirmer la cassation de l'ancien Parlement et en mettre un autre. Les princes du sang ont refusé d'y venir et ont protesté contre les volontés du Roi; ils lui ont écrit une lettre très impertinente signée d'eux tous, hors du comte de la Marche, qui se conduit très bien dans cette occasion-ci. Ce qui est le plus étonnant à la conduite des princes, c'est que M. le prince de Condé a fait signer son fils qui n'a pas encore quinze ans et qui a toujours été élevé ici; le Roi lui a fait dire de s'en aller, de même qu'aux autres princes, à qui il a donné défense de paraître devant lui et devant nous. » C'est bien là de la politique de petite princesse, déjà batailleuse et prompte à épouser les querelles de son entourage ; on l'explique à coup sûr, et même on n'en comprendrait pas d'autre; mais elle n'entrevoit pourtant pas assez quelle énorme et nouvelle victoire enregistrent le chancelier et la favorite.

A côté de l'intimidation et des coups de violence, le trio Maupeou-d'Aiguillon-Du Barry s'affirmait dans la distribution des faveurs. C'est là surtout le département de la femme, ministère apparent de l'amabilité et de la grâce, au fond officine vénale et louche de la corruption. Jamais les bassesses qui sollicitent les gens en place n'avaient reçu si large et si prompte récompense. On payait comptant les dévouemens, d'où qu'ils vinssent. Y avait-il une place vacante, régiment, évêché, ambassade, le choix de plus en plus aveugle de Louis XV était toujours celui que la favorite, à sa toilette, lui jetait par-dessus l'épaule. Le mariage du comte de Provence fut la grande curée des profitables déshonneurs : ce fut Mme du Barry qui dressa la liste des charges de la maison qu'on créait pour la princesse savoyarde. Une de ses premières amies, Mme de Valentinois, fut dame d'atours; le comte de Modène, l'âme damnée de La Vauguyon, entra dans la maison du comte de Provence comme gentilhomme d'honneur. Quant aux places secondaires, on en multipliait le nombre, tant il y avait d'avidités à satisfaire. Toutes ces créatures avaient pour rôle d'acquérir la comtesse de Provence à Mme du Barry, d'obtenir d'elle, à force de flatteries et de mensonges, ce soutien ou au moins ces égards qu'on avait vainement demandés à la Dauphine; pour le mari, on comptait utiliser avant tout la jalousie qu'il portait à son aîné et qui lui faisait prendre volontiers le contre-pied de sa conduite.

Marie-Antoinette, informée de ces intrigues, disait qu'elle avait bien peur de voir sa future belle-sœur, « si elle n'a pas

beaucoup d'esprit et n'est pas prévenue, tout à fait pour Mme du Barry. » Elle sut bientôt que la cabale avait formé un plan plus grave pour elle, celui de lui opposer en toutes circonstances la princesse de Savoie et de se servir de celle-ci pour l'éclipser. Déjà l'état de maison fastueux, auquel La Vauguyon avait décidé le Roi, était en tout l'équivalent de celui du couple aîné. Les fêtes du mariage, malgré la pénurie des finances, eurent un éclat presque égal à celles du mariage du Dauphin, et le même ordre des journées y fut suivi. Partout Mme du Barry fut au premier rang, au souper de Choisy, au milieu des plus grandes dames de France, aux spectacles, dans sa loge réservée à côté de la grande loge royale. La Dauphine brillait, il est vrai, de son charme vif et ingénu, et aussi par contraste avec la laide et gauche comtesse de Provence, qui manquait décidément de ce côté aux méchantes espérances. Mais elle ne tenait pas la première place pour la curiosité publique; Mme du Barry s'y étalait orgueilleusement, et nul ministre à présent ne lui portait ombrage. Elle avait fixé le programme, choisi les acteurs, ordonné les dépenses; elle savourait devant tous sa puissance, en ces fêtes qu'elle semblait présider: ce scandale suprême était son triomphe.

Avril avait eu le lit de justice, mai, le mariage du comte de Provence; l'événement de juin fut l'arrivée d'Aiguillon au ministère. Ce n'avait pas été sans peine qu'on avait décidé le Roi; la dame avait pleuré tout un soir pour obtenir cette grâce promise depuis des mois. Quoi qu'il en fût, c'était la décisive victoire du parti Du Barry, qui donnait son Choiseul à la nouvelle Pompadour et mettait la monarchie à sa merci. Il pouvait en sortir, pour la Dauphine, de fâcheuses conséquences. Non que l'alliance fût sérieusement menacée : Louis XV tenait à son œuvre et l'état de l'Europe ne permettrait pas au nouveau ministre, quel que fût son désir secret, de tenter pour le moment d'autres combinaisons que celles de son prédécesseur. Mais il y avait bien des façons de nuire à la fille de Marie-Thérèse, et de lui faire expier les leçons d'honnêteté allemande qu'elle s'était permis de donner à Versailles. A présent que l'influence de la Du Barry n'avait plus de contrepoids, le crédit de la Dauphine sur le Roi allait être miné sourdement par l'insinuation, la médisance, les silences perfides. On pouvait, au dehors, la dépeindre légère, folle de plaisirs et bien inquiétante comme reine future, détruire en ce mobile miroir de l'opinion la rayonnante image qui s'y était tracée. Les pamphlets qui traînaient dans la boue la favorite pouvaient servir à jeter sur la blanche robe de la Dauphine quelques légères éclaboussures, plus dangereuses pour l'inno-

cence que tant d'ordures débitées en vain n'avaient su l'être pour le vice. On pouvait enfin éloigner d'elle, sous divers prétextes, les bons conseillers qui l'avaient sauvée de plusieurs mauvais pas et remplir sa Maison de créatures hostiles, désignées par la Du Barry.

Ce dernier point était, en ce moment, le plus grave. La comtesse de Noailles, bien qu'on y pensât, était difficile à déloger de sa charge de dame d'honneur; mais Marie-Antoinette comprit le danger quand il s'agit de nommer une survivancière à sa dame d'atours, la duchesse de Villars. Fort d'un engagement obtenu de Marie-Josèphe de Saxe, M. de La Vauguyon a proposé sa belle-fille, la duchesse de Saint-Mégrin. C'est organiser l'espionnage du parti au milieu même de l'appartement de la Dauphine, au second poste de sa maison. Elle s'en irrite chez Mesdames, déclare qu'elle ne souffrira pas cette indignité. Mais elle n'ose point parler au Roi : la timidité de Mesdames la gagne ; depuis l'affaire de la comtesse de Gramont, elle a perdu son aisance d'enfant, et l'image de Mme du Barry est sans cesse entre elle et son grand-père. Elle attend donc, tremble, perd du temps. De l'autre côté, on fait agir toutes les influences, dans la fièvre des candidatures traversées. Mme de Villars, très malade, dicte pour le Dauphin une lettre pressante : « Le zèle et l'attachement de M. de La Vauguyon pour votre personne depuis votre enfance semblent donner à sa belle-fille les plus grands droits à votre protection. Mais la parole positive de feue Madame la Dauphine est, si j'ose le dire, une obligation pour vous de solliciter auprès du Roi l'exécution de ce qu'il a bien voulu permettre lui-même. C'est une dette de votre auguste mère que vous acquitterez. » Le Dauphin ne se soucie plus de contenter son vieux gouverneur, mais le souvenir de sa mère ne le laisse pas indifférent; sans rien dire à Marie-Antoinette, il demande au Roi la nomination de Mme de Saint-Mégrin. En même temps que sa lettre, le Roi en reçoit une de la Dauphine, le suppliant avant tout d'écarter un tel choix et de désigner la survivancière parmi ses dames. Les deux réponses partent ensemble : « Mon cher fils, avec la répugnance que vous savez que Madame la Dauphine a dans ce moment-ci, et qui est personnelle à Mme de Saint-Mégrin, voudriez-vous lui donner ce chagrin-là? » Du côté de Marie-Antoinette, le Roi consent à l'exclusion demandée, la duchesse proposée étant trop jeune pour une charge aussi importante, mais il ajoute que sa chère fille est elle-même bien jeune pour choisir sa dame d'atours. Mme de Villars meurt et Marie-Antoinette se décide à parler au Roi : « Papa, j'espère que vous me donnerez une de mes dames. — Non, sûrement, dit le Roi, et je compte que vous recevrez mon choix avec

respect. » La princesse reste tout agitée, craignant Mme de Valentinois, Mme de Montmorency, Mme de Laval, toutes les soupeuses. Enfin, un simple billet paternel l'avertit que M. d'Aiguillon vient d'être envoyé à Paris pour offrir la charge à Mme de Cossé-Brissac. La duchesse de Cossé, à vrai dire, n'est pas de « la clique » ; c'est une jeune mère de famille sans reproche et peu désireuse de vivre à la Cour ; mais le duc est un ami personnel de Mme du Barry, un des favoris de la sultane ; c'est lui qui a sollicité la place et obligé sa femme à l'accepter. M. de La Vauguyon a donc pris sa revanche et Marie-Antoinette est consternée. Mercy rédige sa réponse au Roi, en y laissant les gaucheries qui feront croire qu'elle est spontanée : « Aussitôt que j'ai reçu votre billet, mon cher papa, j'ai écrit à Mme de Cossé pour lui apprendre votre choix. Elle m'a répondu fort honnêtement ; elle ne pourra venir ici que samedi ; j'espère qu'elle justifiera votre choix et tout le bien qu'on vous a dit d'elle. » Quand Marie-Antoinette a transcrit ces lignes, qu'elle sait qu'on lira chez Mme du Barry, elle se retire pour être seule et pleurer de rage. Ses désillusions grandissent tous les jours ; cette cour de Versailles, qu'elle a rêvée si belle, où elle devait tenir le premier rang, il ne lui reste même plus le droit d'y désigner les dames avec qui elle doit vivre. Hors les futilités de plaisirs, ses désirs les plus fermes ne comptent pas ; c'est toujours la même puissance capricieuse, la même volonté cachée qui gouverne, dans les petites comme dans les grandes choses, qui nomme les dames d'atours aussi sûrement qu'elle défait les ministres.

Ces cabinets où régnait la favorite, cet antre ténébreux où se tramaient, selon Marie-Antoinette, tant de complots contre sa dignité et son repos, M. de Mercy y pénétra un jour et, en bon diplomate qu'il était, s'avisa qu'il serait ingénieux de s'y faire lui-même une place. Ce n'est pas sans quelques précautions qu'il fit part pour la première fois à l'Impératrice, dans ses lettres de Compiègne, de cette nouvelle façon de servir les intérêts de sa fille : « J'étais prié à souper chez la comtesse de Valentinois ; je m'y rendis avec le nonce et l'ambassadeur de Sardaigne. Nous y trouvâmes le duc et la duchesse d'Aiguillon, le duc de la Vrillière, une dame du palais, d'autres dames du service de Mme la comtesse de Provence, et la comtesse du Barry. C'était la première fois que je me trouvais vis-à-vis de cette femme. L'ambassadeur de Sardaigne lui parla d'abord comme à une personne avec laquelle on est en connaissance ; le nonce marqua beaucoup d'empressement à se mêler à la conversation ; je crus devoir observer plus de réserve, et ce ne fut qu'après que la favorite m'eut adressé la parole que je me livrai à causer tout naturelle-

ment avec elle. Je reçus de sa part plus de distinctions que n'en avaient éprouvé les autres. Je ne me suis point mis à table, et la comtesse du Barry, sous prétexte qu'elle devait être rentrée chez elle avant onze heures, ne soupa pas non plus. La conversation fut interrompue par le duc d'Aiguillon qui, en me prenant à part, m'apprit que le Roi voulait me parler en particulier, et qu'il était chargé de me proposer de me rendre le surlendemain au retour de la chasse chez la comtesse du Barry, où Sa Majesté me verrait. Je répondis sans hésiter que je me rendrais partout où le Roi l'exigerait. » Mercy ne douta point, et le dit en souriant à d'Aiguillon, que le but réel du Roi ne fût de le faire aller chez la favorite. Le surlendemain, la Dauphine, recevant le matin les ambassadeurs, s'approche de Mercy et lui dit à mi-voix : « Je vous fais compliment de la bonne compagnie où vous avez soupé dimanche. — Il y aura aujourd'hui même, répond-il, un événement bien plus remarquable, dont j'aurai l'honneur de rendre compte demain à Votre Altesse Royale. » Cet événement est l'audience du Roi, qui doit être précédée de l'entrevue savamment combinée avec Mme du Barry. L'ambassadeur se prête au piège ; ce tête-à-tête diplomatique avec une jolie femme ne l'effraye point, et il se prépare à mettre tous les madrigaux dont il dispose au service de son Impératrice.

« Le duc d'Aiguillon, raconte-t-il, m'avait donné rendez-vous au château à sept heures ; il vint m'y trouver, et me disant que le Roi, de retour de la chapelle, achevait de s'habiller, il me conduisit chez Mme du Barry. Elle me pria de m'asseoir à côté d'elle. Le duc d'Aiguillon, sous prétexte de voir un portrait qui était dans la pièce voisine, y emmena trois personnes qui se trouvaient présentes. La favorite prit ce moment pour me dire qu'elle était très aise que l'idée du Roi de me parler chez elle la mît à portée de faire ma connaissance. Elle voulait s'en prévaloir pour me confier un sujet de peine qui l'affectait beaucoup ; elle n'ignorait pas que depuis longtemps on s'était occupé à la détruire dans l'esprit de Madame la Dauphine, et que pour y parvenir on avait eu recours aux calomnies les plus atroces, en osant lui attribuer des propos peu respectueux sur la personne de Son Altesse Royale ; bien loin d'avoir à se reprocher une faute aussi énorme, elle s'était toujours jointe à ceux qui faisaient les justes éloges des charmes de Madame l'Archiduchesse ; quoique cette princesse l'eût constamment traitée avec rigueur et une sorte de mépris, elle ne s'était jamais permis de plaintes contre Son Altesse Royale, mais uniquement contre ceux qui lui inspiraient ces mouvemens d'aversion. Enfin le Roi allait venir, et elle me priait de vérifier ce qu'elle m'avait dit pour sa justification. »

Mercy proteste ignorer des sentimens de la Dauphine si contraires à son caractère, et qui seraient fort injustes pour la belle personne qui les inspirerait. Il met peu à peu la causerie sur un ton de galanterie qu'on devine; et, tout heureuse de ne pas rencontrer d'hostilité, la Du Barry devient familière, raconte à l'ambassadeur comment elle s'est établie à Versailles, ce qu'elle sait du caractère du Roi, ce qu'elle imagine pour le désennuyer, ce qu'elle pense de tels ou tels gens de la Cour. Jamais peut-être elle n'en a tant dit à un étranger; mais sa belle-sœur, la surveillante qui la garde à vue pour le compte de M. d'Aiguillon, a été cette fois écartée d'autorité, et sa légèreté la ramène au bavardage aimable et banal qui lui est naturel. C'est un moment de la conversation que M. de Mercy ne racontera pas à Marie-Thérèse, mais dont il compte bien tirer avantage par la suite.

Les confidences sont interrompues par l'entrée du Roi qu'on entend monter le petit escalier. « Dois-je me retirer, Monsieur? » dit Mme du Barry. Le Roi, qui ne semble aucunement gêné d'être appelé ainsi devant l'ambassadeur, dit en effet qu'il veut être seul et, dès que la favorite est sortie, entame un discours embarrassé, tout d'allusions et de réticences : « Jusqu'à présent, monsieur, dit-il à peu près à Mercy, vous avez été l'ambassadeur de l'Impératrice; je vous prie d'être le mien au moins pour quelque temps. J'aime Madame la Dauphine de tout mon cœur, je la trouve charmante; mais étant jeune et vive, ayant un mari qui n'est pas en état de la conduire, il est impossible qu'elle évite les pièges que l'intrigue lui tend. Je sais que l'Impératrice vous accorde sa confiance; cela me détermine à vous donner la mienne, et je m'en rapporte à vous des soins que vous croirez pouvoir prendre pour surveiller un objet qui intéresse mon bonheur et celui de la famille royale. — Sire, répond Mercy, les préceptes de conduite données à Madame la Dauphine à son départ de Vienne se bornent à deux points, celui d'aimer, de respecter Votre Majesté et de lui marquer obéissance en tout, Sa Majesté Impériale sachant trop ce qu'elle devait se promettre de l'amitié de Votre Majesté dans l'usage qu'elle ferait de son autorité sur Madame l'Archiduchesse. Le second point recommandé a été de chercher à se concilier la tendresse, l'estime et la confiance de M. le Dauphin, de vivre en bonne amitié avec la famille royale et de s'unir à elle pour contribuer au bonheur de Votre Majesté. Si Madame la Dauphine s'est écartée en quelque chose de ce précepte, je crois pouvoir assurer qu'il n'y entre ni projet, ni moins encore de mauvaise volonté, et si Votre Majesté veut bien lui expliquer elle-même ses intentions, il trouvera à coup sûr l'empressement le plus tendre à lui obéir et à lui plaire. »

C'est riposter avec adresse et parer à la fois de tous les côtés. Le Roi, mis au mur, avoue qu'il répugne à avoir des explications avec ses enfans, mais qu'il remarque chez la Dauphine des préventions, des haines qui lui sont évidemment suggérées; elle affecte de traiter mal des personnes qu'il admet dans sa société particulière ; sans s'étonner de ses préférences, on lui demande d'accorder à toute personne présentée le traitement que celle-ci est en droit d'attendre; le contraire donne lieu à des scènes et échauffe l'esprit de parti : « Voyez souvent Madame la Dauphine, conclut le Roi; je vous autorise à lui dire tout ce que vous voudrez de ma part; on lui donne de mauvais conseils, il ne faut pas qu'elle les suive. Vous voyez ma confiance, puisque je vous dis ce que je pense sur l'intérieur de ma famille. »

Voilà une confiance embarrassante, bien qu'aucun nom ne soit prononcé, ni celui de Mme du Barry, ni celui de Mesdames; et M. de Mercy essaie vainement, avec toutes les ressources de sa parole de diplomate, de faire comprendre à Louis XV que ce n'est pas à lui, ministre étranger, que le roi de France devrait s'adresser pour faire savoir à sa petite-fille des choses aussi délicates. Le Roi, de plus en plus gêné, rappelle Mme du Barry et M. d'Aiguillon, qui se tiennent à l'écart dans le passage d'un cabinet de toilette, et la conversation dure encore un peu sur la famille impériale, sur le roi de Prusse, sur la guerre que les Turcs font à la Russie : « Il est tard, dit le Roi, je vais souper avec mes enfans. » Et comme il sort et que Mercy va se retirer, la maîtresse et le ministre insistent pour qu'il revienne souvent, aussi simplement qu'il est venu, causer d'affaires avec le Roi.

Il entre dans les secrets désirs de l'ambassadeur de profiter jusqu'au bout de cette aventure. Déjà même, il est plus avancé qu'il ne l'avoue dans le récit arrangé pour sa souveraine; il est devenu en deux jours l'ami de Mme du Barry et le confident du Roi, et en marque sa surprise à M. de Kaunitz, avec qui il est plus à l'aise : « Quoique je passe ma vie ici à voir des choses extraordinaires, je ne puis souvent me les représenter que comme des rêves. » Il ajoute que les conversations qu'il a eues avec Mme du Barry lui permettent sur elle un jugement sérieux : « Elle a un assez bon maintien, mais son langage tient très fort de son ancien état. Elle paraît avoir peu d'esprit, beaucoup de sensibilité sur tout ce qui peut tenir aux petites vanités des femmes de son espèce. Elle n'a aucune apparence de penchant à la méchanceté, à la vengeance ou autres passions haineuses; en sachant s'y prendre, il est très facile de la faire parler, et on pourrait de ce côté-là en tirer parti dans bien des occasions... Tout son désir, c'est que Madame la Dauphine lui adresse une fois la parole. »

Telle est, en effet, la seule affaire pour laquelle, dans les petits appartemens, on ait besoin du comte de Mercy : complimens, cajoleries, audiences intimes, familiarités du Roi, coquetteries de la dame, tout n'a qu'un but : obtenir que Marie-Antoinette, à n'importe quel moment, au cercle par exemple, en faisant « son tour », dise un mot, quel qu'il soit, à Mme du Barry et reconnaisse ainsi son existence de femme de la Cour.

L'ambassadeur s'est bien promis de décider Marie-Antoinette à satisfaire le Roi. Il lui rapporte l'entretien et l'embarrasse dans un dilemme : « Si Madame l'Archiduchesse veut annoncer par sa conduite publique qu'elle connaît le rôle que joue à la Cour la comtesse du Barry, sa dignité exige qu'elle demande au Roi d'interdire à cette femme de paraître désormais au cercle. Si au contraire elle veut sembler ignorer le vrai état de la favorite, il faut la traiter sans affectation comme toute femme présentée, et lorsque l'occasion s'offrira, lui adresser, ne serait-ce qu'une fois, la parole, ce qui fera cesser tout prétexte spécieux de récriminations. » Mercy conseille avant tout une explication de quelques minutes avec le Roi, où Marie-Antoinette sera bien moins embarrassée que lui devant son désir filial de le contenter; elle y verrait quelle facilité elle aurait à s'emparer de ce cœur, pour peu qu'elle cessât de le blesser.

La jeune femme, très docile pour écouter, comprenant à merveille, mais d'adhésion toujours rebelle, n'obéit pas à ce conseil. Vainement l'occasion se présente, quand, à la chasse, le Roi vient auprès d'elle, monte dans sa calèche, l'assied sur ses genoux, cherchant à l'incliner ainsi à une moins farouche humeur. Mercy revient à la charge tous les jours, en personne ou remplacé par l'abbé de Vermond. Mais chaque soir leur œuvre est détruite par Mesdames : « Avant tout, pas un mot au Roi. » La peur qu'elles inspirent l'emporte; Marie-Antoinette déclare à Mercy que « le courage lui manque », et tout ce qu'elle peut promettre, c'est d'adresser, une fois, la parole à la favorite.

Le dimanche suivant, il y a, comme d'habitude, grand couvert et jeu. Mme du Barry, avertie par l'ambassadeur des dispositions nouvelles, vient au cercle avec Mme de Valentinois. Aucune femme ne lui parle, Mesdames et la Dauphine donnant le ton. Marie-Antoinette appelle son conseiller : « J'ai bien peur, monsieur de Mercy; mais soyez tranquille, je parlerai. » Elle l'envoie causer avec la favorite, car le jeu va finir et elle veut le trouver au point difficile du salon quand elle y arrivera elle-même. Elle commence, en effet, sa tournée, dit un mot à chacune des dames; elle approche, n'est plus qu'à deux pas, quand Madame Adélaïde,

qui se doute de quelque faiblesse et ne la perd pas des yeux, élève la voix : « Il est temps de s'en aller, partons ; nous irons attendre le Roi chez ma sœur Victoire. » A ce mot, Marie-Antoinette, rougissante, tourne le dos, suit sa tante. Tout le monde regarde Mme du Barry, qui dévore un affront de plus.

IV

Cette petite bouche fière qui reste fermée et dont le silence trouble un roi, sa favorite, ses ministres, donne à penser à l'Europe entière, quelle force saura l'ouvrir? Si Marie-Antoinette a manqué de parole à M. de Mercy, elle est sûre du moins de n'avoir pas manqué à sa propre dignité. Son hostilité ne vient pas seulement de Mesdames, comme il plaît à l'ambassadeur de le dire ; c'est la révolte inévitable de l'innocence contre les vilenies qui lui ont révélé le mal, c'est la répulsion de l'hermine à certains contacts. Marie-Antoinette suit un sentiment semblable à celui qui dicte leur attitude à tant de femmes désintéressées de l'intrigue et simplement honnêtes, à cette comtesse d'Egmont, qui refuse son portrait à son ami Gustave III s'il ne prend l'engagement de n'avoir jamais chez lui celui de la Du Barry ; à cette Mme de Brancas, qui se fait renvoyer du service de la comtesse de Provence pour avoir dit tout haut ce que tant de gens pensent tout bas. Il n'y a pas autre chose chez la Dauphine qu'une répugnance d'honnêteté native, contre laquelle viendra échouer l'habileté de Mercy, si bien intentionnée soit-elle. Elle a été trop bien élevée, en des principes trop solides de conduite, pour admettre les compromis qu'on lui propose. Il n'y a qu'une autorité au monde qui puisse l'y décider, celle-là même qui lui a enseigné la droiture et qui a veillé sur la pureté de son cœur. Et voici Marie-Thérèse elle-même appelée en scène et se croyant le devoir de gronder sa fille, d'appuyer, par des conseils précis qu'on s'étonne de rencontrer sous sa plume, les honteuses demandes de Louis XV.

Marie-Antoinette savoure encore la petite satisfaction du dépit causé à la Du Barry, quand elle reçoit de Vienne des gronderies : « Cette crainte et embarras de parler au Roi, le meilleur des pères! Celle de parler aux gens à qui on vous conseille de parler! Avouez cet embarras, cette crainte de dire seulement le bonjour. Un mot sur un habit, sur une bagatelle vous coûte tant de grimaces ; pures grimaces, ou c'est pire. Vous vous êtes donc laissé entraîner dans un tel esclavage que la raison, votre devoir même, n'ont plus de force de vous persuader. Je ne puis me taire.

Après la conversation de Mercy et tout ce qu'il vous a dit que le Roi souhaitait et que votre devoir exigeait, vous avez osé lui manquer! Quelle bonne raison pouvez-vous alléguer? Aucune. Vous ne devez connaître ni voir la Du Barry d'un autre œil que d'être une dame admise à la Cour et à la société du Roi. Vous êtes la première sujette de lui, vous devez l'exemple à la Cour, aux courtisans, que les volontés de votre maître s'exécutent. Si on exigeait de vous des bassesses, des familiarités, ni moi ni personne ne pourrait vous les conseiller; mais une parole indifférente, de certains égards, non pour la dame, mais pour votre grand-père, votre maître, votre bienfaiteur! »

En son français ordinairement pur, mais irrité ici jusqu'à l'incorrection, Marie-Thérèse se montre bien dure. Chez sa fille, le sang de Lorraine s'émeut, elle court s'enfermer dans son cabinet et, toute respectueuse qu'elle soit : « Vous pouvez être assurée, répond-elle, que je n'ai pas besoin d'être conduite par personne pour tout ce qui est de l'honnêteté. J'ai bien des raisons de croire que le Roi ne désire pas de lui-même que je parle à la Barry, outre qu'il ne m'en a jamais parlé. Il me fait plus d'amitiés depuis qu'il sait que j'ai refusé, et si vous étiez à portée de voir comme moi tout ce qui se passe ici, vous croiriez que cette femme et sa clique ne seraient pas contens d'une parole, et ce serait toujours à recommencer... Je ne dis pas que je ne lui parlerai jamais, mais ne puis convenir de lui parler à jour et heure marqués pour qu'elle le dise et en fasse triomphe. Je vous demande pardon de ce que je vous ai mandé si vivement sur ce chapitre; si vous aviez pu voir la peine que m'a faite votre chère lettre, vous excuseriez bien le trouble de mes termes. »

M. de Mercy, qui a trouvé le moyen de gagner Mme du Barry et de devenir pour elle, en peu de temps, une sorte d'officieux et de confident, est moins heureux, dans sa diplomatie féminine, auprès de la petite princesse à qui il prodigue son dévouement avec plus de sincérité. Cet honnête homme d'ambassadeur, habitué à entretenir des filles d'opéra, ne pénètre pas aisément une âme qui est encore une âme de jeune fille. Il ne comprend pas que Marie-Antoinette conçoive d'elle-même son devoir autrement qu'on ne le lui montre. Il s'imagine que sa résistance vient de Mesdames et qu'il suffira de la détacher d'elles pour que tout s'arrange. Désormais ses principales démarches vont à ce but : rapports à l'Impératrice, instructions à l'abbé de Vermond, longues audiences chez la Dauphine, tout est destiné à détruire l'influence contraire à la sienne : « La conduite de Mesdames, répète-t-il à Marie-Antoinette, n'a jamais été que légèreté, inconsé-

quence et faiblesse; ont-elles jamais su gagner la confiance de leur père ni l'affection de personne? incapables de se diriger elles-mêmes, comment pourraient-elles guider autrui? elles sont versatiles autant que mal inspirées; n'a-t-on pas vu Madame Adélaïde, après avoir détesté sans mesure Mme de Pompadour, se jeter ensuite dans ses bras et recevoir un confesseur de son choix? N'en fera-t-elle pas autant avec Mme du Barry, laissant la Dauphine seule aux prises avec les haines soulevées ensemble? Ne met-elle pas déjà la princesse sur la brèche, à tout propos, et non sans ménager en sous-main les gens de la favorite? »

Il n'arrive de Vienne qu'une répétition de ces propos. Le prince de Kaunitz n'a pas dédaigné, entre deux négociations avec la Prusse sur les affaires de Pologne, de rédiger toute une consultation sur le cas de Mme du Barry, la façon de considérer « ces sortes de personnes », et la pernicieuse influence que subit la chère archiduchesse. Les lettres de Marie-Thérèse sont pleines de Mesdames. Elle admirait autrefois leurs vertus et leurs talens; le ton a maintenant bien changé : « Vous n'agissez que par vos tantes. Je les estime, je les aime, mais elles n'ont jamais su se faire aimer ni estimer, ni de leur famille, ni du public, et vous voulez prendre le même chemin! » « Le chapitre de vos tantes est cause de tous vos faux pas... A force de bonté et coutume de se laisser gouverner par quelques-uns, elles se sont rendues odieuses, désagréables et ennuyées pour elles-mêmes, et l'objet des cabales et tracasseries... Est-ce que mes conseils, ma tendresse méritent moins de retour que la leur? Je l'avoue, cette réflexion me perce le cœur. »

Marie-Antoinette élude d'abord ces attaques émues, puis, quand il faut enfin répondre : « Quand je vous ai écrit, dit-elle, ma chère maman, que je ne prenais pas d'avis pour l'honnêteté, je voulais dire que je n'avais pas consulté mes tantes. Quelque amitié que j'aie pour elles, je n'en ferai jamais de comparaison avec ma tendre et respectable mère. Je ne crois pas m'aveugler sur leurs défauts, mais je crois qu'on vous les exagère beaucoup. » Ainsi ce jeune cœur reconnaissant défend de son mieux les vieilles filles égoïstes pour l'accueil qu'il a reçu d'elles et qui a réchauffé un peu son premier isolement.

Ce sont Mesdames encore que poursuit, chez Mme du Barry, ce Mercy dont Marie-Antoinette ne soupçonne pas les médisances adressées à Vienne. Ce sont toujours les tantes qu'il charge, au bénéfice de sa princesse, dans les causeries répétées qu'il obtient de la favorite : il fait croire à celle-ci que la Dauphine n'a pour elle ni penchant ni haine, et ne lui donnerait jamais lieu de se plaindre,

si elle n'était subjuguée. Mme du Barry s'imagine aisément ce qu'elle désire et tourne son animosité contre Mesdames et la comtesse de Narbonne. Ce sont des plaintes au Roi, des pleurs, des scènes; elle cherche à présent, n'ayant pu vaincre leurs répugnances, à détacher le père de ses filles. En attendant, les grâces demandées par les princesses sont uniformément refusées, et on parle de les exclure des petits voyages, que leur mauvaise humeur continuelle rend insupportables.

La Dauphine échappe encore à ces menaces, et d'ailleurs n'aurait pas à craindre, d'une femme comme la favorite, une haine bien farouche ni bien suivie dans ses desseins. Mais les hommes qui vivent de la liaison royale, et tout d'abord M. d'Aiguillon, donnent à Mercy des inquiétudes singulières. Son rapport du 19 décembre 1771 jette un jour sinistre sur la situation déjà faite à la Dauphine Marie-Antoinette par l'âpreté des luttes de Versailles : « Eu égard au caractère des gens qui gouvernent le Roi, on ne saurait étendre trop loin les soupçons sur les effets possibles de leur méchanceté. Le Roi, sans être vieux par le nombre des années, l'est beaucoup par une suite de la vie qu'il mène; il s'affaisse, il pourrait manquer dans peu. Le parti dominant ne peut envisager cette époque sans frémir, surtout en supposant à Mme la Dauphine une haine et un esprit de vengeance que ces gens-là mesurent sur leur propre façon de penser et d'agir. Ils voient d'ailleurs que Mme la Dauphine prend un empire décidé sur M. le Dauphin et que par conséquent leur sort sera un jour entre ses mains. Ces réflexions, fondées sur la peur qu'occasionne toujours une mauvaise conscience, peuvent produire d'étranges effets de la part de gens atroces qui ne verraient plus de moyens de se sauver et qui n'auraient plus rien à ménager. »

A ces graves considérations, il est difficile de donner d'autres interprétations que celle-ci : Si la princesse paraît animée elle-même d'une haine implacable, annonçant à de tels adversaires un avenir sans pardon, elle peut s'attendre à toutes les extrémités; pour se défaire d'une dauphine qui est bien peu de chose tant qu'elle n'a pas donné d'héritier au trône, on aura recours à la dénonciation de l'alliance, au renvoi, ou même, s'il le faut, à ce moyen terrible dont on a parlé tant de fois, sans l'avoir jamais reconnu, et qui épouvante depuis des années la cour de France : le poison.

Marie-Antoinette a grand'peine à s'inquiéter d'un avenir qui lui semble aussi lointain, et à deviner « cette noirceur qui fait trembler ». Mais à force d'y revenir et d'y fixer son esprit flottant, ses conseillers sont parvenus à éveiller ses craintes sur la rupture

de l'alliance. Or, tout ce qu'elle sait de politique et tout ce qui lui tient au cœur se résume en cette union des deux maisons qu'elle personnifie et qu'on lui montre dangereusement menacée par sa faute. Cette intimidation réussit. L'enfant prend une grande résolution et parle à Mme du Barry, le 1er janvier 1772. « Madame ma très chère mère, je ne doute point que Mercy ne vous ait mandé ma conduite du jour de l'an et j'espère que vous en aurez été contente. Vous pouvez bien croire que je sacrifie toujours tous mes préjugés et répugnances, tant qu'on ne me proposera rien d'affiché et contre l'honneur. Ce serait le malheur de ma vie, s'il arrivait de la brouillerie entre mes deux familles; mon cœur sera toujours pour la mienne, mes devoirs ici seront bien durs à remplir. Je frémis de cette idée; j'espère que cela n'arrivera jamais et qu'au moins je n'en fournirai jamais le prétexte. »

Qu'avait donc fait Marie-Antoinette pour consolider à nouveau l'alliance de la Maison de France et de la Maison d'Autriche? Le jour de l'an, au grand défilé chez elle des dames de la Cour, quand Mme du Barry s'était présentée avec la duchesse d'Aiguillon et la maréchale de Mirepoix, la Dauphine avait d'abord parlé à la duchesse, puis, passant devant la favorite, elle avait dit en la regardant : « Il y a bien du monde aujourd'hui à Versailles. » « Il y a bien du monde ! » à ces simples paroles, la Cour entière est en révolution ; le soir, le Roi accueille la Dauphine les bras tendus pour l'embrasser et l'accable de démonstrations de tendresse; chez le duc d'Aiguillon, on célèbre sa bienveillance, sa grâce, sa modération. Chez Mesdames, au contraire, c'est une indignation violente, et l'exaltée comtesse de Narbonne parle de trahison. On y fait si fâcheuse mine à Marie-Antoinette qu'elle dit à Mercy, déjà presque au repentir : « J'ai parlé une fois, mais je suis bien décidée à en rester là ; cette femme n'entendra plus le son de ma voix. »

Un grand pas cependant a été fait par Marie-Antoinette. Elle a secoué le joug de ses tantes, et c'est le commencement d'une nouvelle vie où elle accepte de suivre exactement les vues de sa mère. Ce que Mercy et Vermond lui présentent comme un acte d'indépendance, comme la première œuvre de sa réflexion personnelle, n'est au fond qu'un changement de tutelle. De ce mobile esprit d'enfant, plein de générosité, mais peu capable encore de volonté, on va faire pour longtemps l'aveugle instrument d'une grande politique. Le but poursuivi par Vienne est enfin atteint. Le vieux chancelier Kaunitz, ainsi que le nouvel ami de la Du Barry, ont surtout envisagé l'Archiduchesse envoyée à Versailles comme un atout de choix parmi leurs cartes. Ce qui les impa-

tientait le plus dans la résistance de cette candeur indignée, c'était le temps qu'elle faisait perdre à leurs combinaisons, les difficultés qu'elle jetait dans leur diplomatie. Que de fois Mercy avait écrit à son chef : « Si Madame la Dauphine était moins légère, moins obstinée dans sa conduite envers la favorite, et qu'elle voulût me donner un peu de jeu... » Et Kaunitz répondait du même ton : « Je regarde Madame la Dauphine comme un mauvais payeur, dont il faut se contenter de tirer ce que l'on peut. » Sous une forme moins imagée, mais au fond non moins brutale, Marie-Thérèse elle-même demandait à Mercy d'amener sa fille, « à se mettre sur un pied plus conforme à la situation des affaires et *à mes intérêts.* » Voilà bien les gages qu'on attend de Marie-Antoinette, ce qu'on lui réclamera plus impérieusement que jamais quand elle sera reine, ce qu'on lui reprochera toujours de ne pas donner assez, alors que tant d'autres voix la dénonceront pour en donner trop. Tout en elle désormais, sa beauté, sa popularité, sa maternité même, devra servir, à l'heure nécessaire, les intérêts de la politique autrichienne.

Il est grand temps, d'ailleurs, que la Dauphine se décide à devenir, pour sa mère et son frère, un agent docile. Voici qu'on a besoin de ses services. Il se passe, à l'orient de l'Europe, des événemens fort graves et pour lesquels l'Autriche doit endormir, autant que possible, la vigilance du nouveau cabinet français. Quelque incapable que soit le duc d'Aiguillon, neuf aux affaires, cheminant à tâtons dans les ténèbres des traités et des négociations, il a trouvé sous ses ordres, pour l'avertir, des agens et des commis fort instruits et attachés aux traditions françaises. Il ne peut ignorer, par exemple, l'importance qu'avait en Pologne l'influence de la France et l'appui qu'elle apporte encore à l'indépendance de ce royaume. Choiseul lui-même n'a-t-il pas, à ses heures, soutenu les confédérés polonais, animé le Turc à cette guerre contre la Russie qui contrarie les ambitions de Catherine sur la Dvina? D'Aiguillon envoie à son tour des subsides à Varsovie; mais depuis bien des années, et surtout depuis la chute de Choiseul, la France ne compte guère dans les conseils de l'Europe, et c'est son alliée même, l'Autriche, qui va se charger de le prouver. Les troubles intérieurs du royaume de Stanislas-Auguste ont fourni prétexte à ses puissans voisins, Catherine et Frédéric, d'intervenir plus durement que jamais, de resserrer, sur un territoire traité en pays conquis, les cordons de troupes qui garnissent les frontières. Décidés déjà à dépecer la Pologne, ils ont besoin de la complicité de l'Autriche et lui laissent toute liberté de choisir

sa part. La loyauté de Marie-Thérèse se refuse longtemps à commettre ce qui s'appelle, dans le privé, un vol du bien d'autrui, et, en politique, un rétablissement d'équilibre; mais l'ambition de Joseph II se prête sans hésitation à des négociations qui stipulent par avance les compensations de l'Autriche et sont, bien entendu, tenues secrètes pour la France. M. de Kaunitz est enchanté d'avoir pour ambassadeur du roi très chrétien le jeune prince Louis de Rohan, prélat fastueux et fat dont raffolent toutes les Viennoises et qui n'incommode pas les chancelleries. Rohan finit cependant par être informé de ce qui se trame entre les trois complices; il en fait part à M. d'Aiguillon, qui perd son temps à hésiter. Et c'est une grande émotion en France quand on apprend l'entrée en Pologne d'une armée autrichienne et l'occupation de Lemberg par le maréchal de Lacy, aboutissement bien inattendu de cette alliance si prônée et, avait-on assuré, imposée aux répugnances nationales par des intérêts supérieurs.

Louis XV est moins surpris que ses sujets; il sait depuis longtemps à quoi s'en tenir sur la question polonaise et les projets des puissances. Ils lui ont été présentés bien à temps par l'entremise du comte de Broglie, peu avant la nomination de M. d'Aiguillon. Un jour, chez la dame d'honneur de la Dauphine, M. de Mercy a pris à part le chef de la diplomatie secrète, dont sa cour a pénétré le mystère, et l'a entretenu de deux sujets sur lesquels il souhaiterait faire savoir au Roi le sentiment de Marie-Thérèse. Il a révélé d'abord les vues exactes de l'Autriche sur la Pologne et les sollicitations dont l'assiégeaient la Russie et la Prusse. Puis passant à un second sujet, en apparence bien différent, il a parlé de la froideur de Marie-Antoinette pour Mme du Barry, des conseils tout contraires qu'elle recevait de l'Impératrice, et de la facilité qu'un bon ministre des affaires étrangères pourrait avoir de les rendre plus vifs et plus fructueux. M. de Broglie a fort bien compris, sans que l'ambassadeur l'eût indiqué, le marché qui se cachait sous ces communications si correctes. Son maître a su dès lors que Marie-Thérèse consentait comme mère à imposer à Marie-Antoinette l'attitude qu'elle avait acceptée elle-même jadis auprès de Mme de Pompadour, et qu'elle attendait en échange, comme impératrice, un redoublement d'amitié du roi de France dans les circonstances difficiles qu'elle traversait. Louis XV était touché au point sensible de son cœur par l'habileté de sa vieille amie; on avait payé d'avance son silence pour la Pologne.

Cet épisode mystérieux du « secret » du Roi éclaire les ménagemens de Louis XV, explique sa façon de prendre si aisément son

parti des événemens qui se précipitent et marquent un nouvel effacement de l'influence française. En badinant avec Marie-Antoinette, il lui dira un jour : « Il ne faut pas parler des affaires de Pologne devant vous, parce que vos parens ne sont pas du même avis que nous. » Ce sera sa seule protestation. Mais toute difficulté n'est pas écartée pour le cabinet autrichien par cette faiblesse du Roi; l'écrasement des anciens cliens de la France et le partage annoncé de leurs dépouilles font au duc d'Aiguillon un triste début de ministère. A défaut de sentimens plus nobles, l'amour-propre du personnage peut s'irriter, devenir gênant, le pousser à s'entendre de son côté avec la Prusse, qui de toutes parts pêche en eau trouble. L'alliance elle-même, le fameux système si précieux à l'Autriche vers l'ouest de l'Europe, n'est-elle pas destinée à sombrer dans cette tempête soulevée en Orient? « Pour empêcher ces maux pour la monarchie et la famille, écrit Marie-Thérèse à Mercy, il faut employer tout, et il n'y a que ma fille, la Dauphine, assistée par vos conseils et connaissances du local, qui pourrait rendre ce service à sa famille et à sa patrie. Avant tout, il faut qu'elle cultive par ses assiduités et tendresses les bonnes grâces du Roi, qu'elle tâche de deviner ses pensées, qu'elle ne le choque en rien, qu'elle traite bien la favorite. Je n'exige pas de bassesses, encore moins des intimités, mais des attentions dues en considération de son grand-père et maître, en considération du bien qui peut en rejaillir à nous et aux deux cours. Peut-être l'alliance en dépend ! »

Comment de telles supplications n'auraient-elles pas d'écho? Marie-Antoinette reçoit cette lettre des mains de Mercy, dans son cabinet de Compiègne. Elle la lit lentement, la médite, et après un silence : « Comment puis-je faire, dit-elle, pour gagner l'esprit du Roi? On nous l'enlève et on ne nous le laisse pas voir, et dans les égards à observer, comment Mme du Barry peut-elle entrer pour quelque chose? » Mercy n'a point de peine à démontrer que Mme du Barry a une influence toute-puissante sur les objets les plus graves; il ajoute mainte instruction sur la façon de la ménager, ainsi que les ministres, et, pour fortifier le tout, il flatte l'honnête vanité de l'enfant par l'honneur qui lui est fait de coopérer à l'union des deux cours et d'être choisie par l'Impératrice pour l'entretenir. Après cette leçon de politique de trois quarts d'heure, elle écrit à Marie-Thérèse : « Mercy m'a montré sa lettre, qui m'a fort touchée et donné à penser. Je ferai de mon mieux pour contribuer à la conservation de l'alliance et bonne union. Où en serais-je s'il arrivait une rupture entre mes deux familles? J'espère que le bon Dieu me préservera de ce malheur

et m'inspirera ce que je dois faire; je l'en ai prié de bon cœur. »

La docilité de la Dauphine est désormais acquise aux moindres prescriptions de Mercy. Ce voyage de Compiègne de 1772 est la contre-partie de celui de l'année précédente. Elle rencontre chez le Roi l'homme qu'elle a le plus en horreur, d'Aiguillon, surmonte sa répugnance, s'approche de lui et lui parle longtemps. Elle suit la recommandation reçue « de ne jamais laisser voir aux gens qu'on les a démasqués. » L'orgueil maladif de d'Aiguillon entrevoit les plus flatteuses espérances; brouillé qu'il est avec les Rohan et le chancelier Maupeou, inquiet de l'ambition croissante de ce dernier, sentant surtout que Louis XV subit ses services sans s'y habituer, il envisage une chance de se consolider par la faveur de la Dauphine. Un simple entretien de salon en a fait un ministre des affaires étrangères qui ne travaillera pas contre l'Autriche.

Le résultat n'est pas moins heureux du côté de la favorite. M[me] du Barry se présente, à l'heure de la cour, avec la duchesse d'Aiguillon, chez la Dauphine. Celle-ci, prévenue le matin par Mercy, s'est préparée à lui parler; elle ne le fait pas directement, mais, tournée de son côté, dit quelques mots sur le temps, sur les chasses... M[me] du Barry peut croire ou laisser croire que ces précieux propos se sont adressés à elle aussi bien qu'à la duchesse. Elle se retire enchantée et va conter au Roi qu'on s'est adouci pour elle. Il y a plus : Louis XV soupe tous les jeudis au pavillon du Petit Château, dont la favorite fait les honneurs et où naturellement les princesses ne vont point; le Dauphin, qui était de ces parties les autres années, a refusé d'y retourner, et ce dédain a affecté le Roi. Mercy, qui surveille les occasions de faire agir son Archiduchesse, la supplie de décider son mari à reparaître à ces soupers. Elle y parvient, et le comte s'empresse de faire savoir à M[me] du Barry qu'elle doit ce retour à la Dauphine. Le Roi en est touché; un jour de chasse dans la forêt, comme il est monté dans la calèche de Marie-Antoinette, on arrive par hasard au carrefour où il l'a rencontrée pour la première fois à son arrivée d'Allemagne ; il déclare aussitôt qu'il veut célébrer à la même place le souvenir de cette heureuse journée, et embrasse à plusieurs reprises l'aimable Dauphine qui cherche maintenant à lui complaire.

Tous ces menus actes, qui semblent indifférens à la politique, servent, presque autant que les négociations de M. de Kaunitz, les vues du cabinet de Vienne. Le parti Du Barry, que les grands soucis nationaux n'inquiètent guère, n'a plus d'intérêt à combattre l'Archiduchesse, s'il a l'espoir de se l'acquérir, et il en a

au contraire beaucoup à ne point désobliger l'Autriche. La paresse de Louis XV aidant, les mains de ses alliés restent libres vers l'Est. L'opinion française se soulèvera en vain en faveur de la Pologne; en vain multipliera-t-elle les brochures, et ces estampes satiriques où se verra la carte de Pologne, ce « gâteau des rois », morcelée et livrée en partage aux avidités cyniques ou hypocrites des monarques. En vain la comtesse d'Egmont écrira à Gustave III : « Je suis indignée du sang-froid avec lequel on voit le brigandage que trois puissances prétendues civilisées exercent contre la malheureuse Pologne. Il n'y eut jamais une telle chose dans l'univers : trois puissances qui se réunissent pour en dépouiller une contre laquelle nulle des trois n'est en guerre! » Ce sont là démonstrations platoniques que compensent d'autre part les flagorneries de Voltaire.

L'essentiel, pour les royaux complices, est que le roi de France se taise et qu'aucune protestation ne s'élève du cabinet de Versailles. Ce résultat, qui surprend à Vienne même et qu'on n'eût pas obtenu de M. de Choiseul, est en grande partie dû aux manœuvres de Mercy. Sa présence familière chez Mme du Barry a préparé les voies; les concessions qu'il a su obtenir de son Archiduchesse ont levé les derniers obstacles. C'est ainsi que Marie-Antoinette a été amenée à jouer un rôle, sans le savoir, dans les événemens qui ont rendu possible le premier partage de la Pologne. C'est pendant ce séjour de Compiègne, marqué par ses docilités extrêmes, qu'on signait le traité de Pétersbourg et que l'œuvre d'iniquité s'accomplissait.

V

Pendant que des millions d'hommes, au loin, dans les plaines slaves, passaient sous le joug ennemi, qui allait devenir si cruel, la Dauphine de France, pour qui la Pologne ne fut jamais qu'une expression géographique, n'était même pas mise au courant des remords qui assiégeaient la grande âme de sa mère. Frédéric II, incapable de les comprendre et toujours heureux de souiller quelque chose, écrivait à d'Alembert : « L'impératrice Catherine et moi sommes deux brigands; mais cette dévote d'Impératrice-Reine, comment a-t-elle arrangé cela avec son confesseur? » Marie-Thérèse, entraînée dans une situation plus forte que ses desseins, n'avait pas agi sans honte, sans larmes de repentir, sans une juste vision de la tache qu'elle imprimait à son règne. L'Autriche, disait-on, pour se faire payer d'apparens scrupules, avait pris au pillage la plus grosse part; cette considération, qui

rassurait peut-être Joseph II, ne suffisait pas à consoler Marie-Thérèse. Mais, une fois son parti décidé, après la crise d'honnêteté et d'indignation, la femme politique avisée avait reparu, avec ses idées nettes et fermes, toutes dirigées au maintien et à l'honneur de ses couronnes. Du côté de la France, après de brèves félicitations à Marie-Antoinette, toute fière « de contribuer à conserver l'union des deux maisons », elle reprenait ses conseils maternels, plus impérieux que tendres, qui troublaient et intimidaient sa fille. Elle voulait à présent qu'elle écoutât dans les moindres détails M. de Mercy : « La crise politique exige toute votre attention », écrivait-elle à l'enfant comme à un ministre plénipotentiaire. Et Marie-Antoinette, qui pensait à un bal, à un spectacle, à ses promenades à cheval, préféra longtemps livrer la direction de ses actes à M. de Mercy plutôt que d'écouter de trop longs développemens sur la « crise politique ».

Il lui en coûtait cependant de plier ainsi contre sa nature et les secrets instincts de sa conscience. A mesure que les difficultés disparaissaient du règlement des affaires d'Orient, elle sentait moins l'obligation de se faire violence pour des intérêts aussi peu précis pour elle. Elle avait fini, d'ailleurs, par juger Louis XV avec cette sévérité sans nuance de la jeunesse, qui entrevoit les vices dans leur horreur sans être portée à les excuser. Il a perdu son prestige à des yeux qui le voient à présent tel qu'il est en réalité, indifférent, égoïste, « avec un détachement général de tout sentiment qui peut intéresser l'âme et la rendre sensible ». C'est le jargon du temps, qu'il est facile de traduire en clair langage : Marie-Antoinette ne respecte plus, n'estime plus le caractère de son grand-père, et les grands mots de devoir filial, d'autorité royale n'obtiendront rien sur ce nouvel état d'esprit. M. de Mercy, effrayé, avoue à sa maîtresse que « Madame la Dauphine n'a que trop de perspicacité à s'apercevoir de certaines choses », et qu'il est plus prudent avec elle de ne pas user de mauvaises raisons ; tout ce qu'on peut souhaiter d'obtenir, c'est que sa réflexion ne s'appesantisse pas sur ces dangereux sujets.

Ce changement dans les jugemens de Marie-Antoinette la ramène inévitablement à son indépendance de conduite. Le retour est facile à suivre dans les derniers temps du règne, où, sous des apparences dociles, elle ne prend plus des injonctions maternelles que ce qu'elle veut. Elle consent bien, parce que cette faveur ne lui coûte pas, à désigner l'amie de la favorite, la maréchale de Mirepoix, pour la suivre à la revue du Régiment-Dauphin ; mais elle se refuse à adresser la parole à M. d'Aiguillon, chaque fois que l'ambassadeur lui demande cette attention. Ses

répugnances contre le personnage se réveillent avec colère, avec « une horreur passant toute mesure », alimentées par les insinuations du comte de Provence, par les scabreuses anecdotes colportées à la Cour par ce qui reste du parti Choiseul. Très obligeante pour transmettre les sollicitations aux autres ministres, elle refuse de se charger de celles qui regardent le département de d'Aiguillon. Pour Mme du Barry, qui ne suit pas l'avis de Mercy et se présente un peu trop souvent chez la Dauphine (quatre ou cinq fois l'an aurait dû suffire), c'est toujours avec des transes que Marie-Antoinette apprend qu'elle lui viendra faire sa cour. Comme c'est d'ordinaire après la messe du Roi, le dimanche, que se présentent les dames, elle passe tout son temps d'église à prier Dieu de l'éclairer, de lui révéler si elle doit parler ou ne pas parler. C'est chaque fois, pour Mercy, une bataille à livrer, et plus d'une est sans succès, comme au jour de l'an de 1773, où Marie-Antoinette, devant les grâces de la Du Barry attifée de diamans et entourée de ses amies, ne se décide pas à desserrer les dents.

A la Cour, les hostilités contre la favorite ne désarment pas et saluent avec triomphe ces courtes reprises, bien personnelles cette fois et un peu fantasques. Parmi les dames de Marie-Antoinette, la révolte est décidée, et celle qui la mène est précisément cette Mme de Cossé que Mme du Barry a fait nommer dame d'atours sans qu'elle l'eût sollicité. Après une visite obligatoire, faite en s'installant à Versailles, la charmante duchesse, qui a autant de séduction d'esprit que d'intransigeante vertu, a déclaré qu'elle ne reparaîtrait plus chez l'amie de son mari. Un jour, le duc, commandant des Cent-Suisses, a l'idée de faire faire un uniforme de son régiment pour son jeune fils, qui marche à peine, et d'en amuser la favorite et le Roi. Mme de Cossé accepte cette fantaisie; Marie-Antoinette, comme il est naturel, reçoit d'abord le petit soldat, et, en ayant beaucoup ri, l'amène avec sa mère chez Mesdames et chez la comtesse de Provence. Quand il s'agit de monter chez Mme du Barry, Mme de Cossé déclare à son mari qu'elle ne saurait en être, et comme Mme du Barry s'obstine à vouloir sa présence, l'enfant y perd d'être présenté au Roi. Un acte public de la duchesse menace de devenir plus grave : elle refuse de souper chez le duc de la Vrillière, parce que le souper est offert à la favorite. Devant les reproches irrités de Mme du Barry, M. de Cossé, ne sachant comment excuser sa femme, assure qu'elle agit par les ordres de la Dauphine. La Cour entière est émue par l'incident, qui grossirait vite, si Mercy, pour dégager l'Archiduchesse, ne dénonçait partout le mensonge de

M. de Cossé. Celui-ci exige de sa femme, par lettre, des réparations pour M[me] du Barry : la duchesse répond que rien ne l'y peut obliger et qu'elle préfère remettre la démission de sa charge. Sans avoir peut-être l'aveu formel de sa jeune maîtresse, l'aimable Cossé est sûre que ces bravades ne sont pas pour lui déplaire.

Les principes de conduite de la dame d'atours lui permettent de donner un exemple que suivent, avec plus d'aigreur et moins d'autorité, des femmes moins irréprochables qu'elle. Il faut bien qu'on sente l'affaiblissement du Roi et l'appui tacite de la famille royale pour se permettre les mauvais procédés dont on irrite sans cesse la pauvre comtesse. Elle paye chèrement, dans le milieu où l'on se refuse à l'accepter, le pouvoir occulte, presque absolu, dont elle jouit dans les cabinets. Les femmes les plus affichées médisent à l'envi de ses mœurs, et les plus laides aiment à l'appeler « la guenon ». Le plus grand nombre continue à ne lui point parler. C'est une par une seulement que se comptent les défections, accueillies avec empressement dans l'intérieur du Roi, moquées au dehors de façon assez dure pour décourager les ambitieuses. Écoutons M[me] du Deffand raconter à Chanteloup celle de la brillante comtesse de Forcalquier, la « bellissima », conquise enfin par la duchesse d'Aiguillon : « M[me] de Caraman envoya chez moi me dire de deviner quelle était la nouvelle dame que M[me] d'Aiguillon avait menée la veille à Choisy. Je dis d'abord : Ce ne peut être M[me] de Forcalquier. — Pardonnez-moi, me dit-on, c'est elle. Je fis prier M[me] de Caraman de venir prendre le thé chez moi et de me raconter tout cela ; elle y vint et me dit qu'ayant soupé la veille chez M[me] de la Vallière, il y était venu plusieurs personnes successivement qui avaient dit que cette dame était à Choisy. M[me] de la Vallière voulut le nier... et consentit à croire qu'elle y était allée, mais seulement pour la comédie où devait jouer la nouvelle actrice, et qu'elle l'aurait vue dans une loge grillée. — Non, non, madame, elle y doit souper. — Souper ! ah ! je suis bien sûre que non ; je sais ce qu'elle pense et je parierai contre qui voudra. — Ne pariez point, madame, rien n'est plus certain... La dame n'y a point couché, mais elle y couchera ; elle ne s'est pas engagée à être de tous les voyages, ce n'est pas une femme de tous les jours. Il y avait huit dames à ce souper, quatre de chaque côté, l'une à côté de l'autre : à la droite, madame la comtesse, mesdames d'Aiguillon, de Forcalquier et de Mazarin... » M[me] de Forcalquier est payée, suivant l'usage, et nommée dame d'honneur de la future comtesse d'Artois ; mais tout le monde lui fait mauvaise mine, et M[me] de Choiseul, une ancienne amie, l'exécute en quelques mots secs : « Quant à M[me] de Forcalquier, je ne suis

point étonnée qu'une sotte et une bégueule, qui n'a de principes que sa prétention du moment, dise des absurdités et fasse des inconséquences. »

Mme du Barry a essayé de faire venir la Cour, au moins par curiosité, dans le pavillon de Versailles, qu'elle vient de faire construire sur l'avenue de Paris, et où elle a donné une fête merveilleuse. L'argent a été dépensé à pleines mains, sans crainte d'insulter à la misère publique; il y a eu des ballets, des comédies, des divertissemens composés par l'abbé de Voisenon, enfin un bal auquel il ne manquait que des danseuses. Pour quatre spectacles et cent comédiens, la favorite a réuni chez elle quatorze dames! La fête donnée pour elle par le duc d'Aiguillon, dans l'espoir d'augmenter le nombre de ses liaisons, a eu un échec presque aussi décourageant. Les étrangers restent étonnés de cet ostracisme persistant et plus encore de l'aveuglement de Louis XV devant une opinion aussi décidée, car le croquis pris sur le vif par Mme de la Marck est toujours exact : « Je fus hier à Marly, où le Roi est depuis huit jours. On jouait au lansquenet; une seule réjouissance fut de douze cents louis, et tout le monde meurt de faim! Mme du Barry jouait à la table du Roi entourée de la famille royale. Personne, ni à la table, ni dans le salon, ne lui parla de la soirée, si ce n'est le Roi et son neveu, le petit du Barry. Ce courage général devrait ouvrir les yeux du roi. »

L'introduction à la Cour d'une nouvelle du Barry est le signal d'une recrudescence d'hostilités féminines. Une fille pauvre du Vivarais, de très noble sang et belle à ravir, Mlle de Tournon, épouse, en juillet 1773, ce vicomte Adolphe du Barry, fils du Roué, dont parlait Mme de la Marck. Le Roi et toute sa famille signent au contrat; Marie-Antoinette a dû signer aussi, et son nom précède de quelques lignes, sur la même page, celui de la favorite; c'est une secrète irritation, dont elle se promet vengeance en humiliant à son tour la tante et la nièce. Le jour de la présentation de la jeune vicomtesse, jour qui rappelle, par l'encombrement des galeries et la curiosité malveillante de Compiègne, un jour fameux dans l'histoire de la comtesse, la Dauphine les reçoit toutes les deux sans leur parler, et adoptant pour une fois l'usage taciturne de Mesdames, se borne à répondre à leurs révérences. Le Roi, paraît-il, n'a rien dit non plus, ce qui est un beau prétexte pour faire de même. Quant au Dauphin, il causait dans l'embrasure d'une fenêtre, lorsque est arrivée la présentation; il a détourné à peine la tête et a continué à parler et à jouer de l'épinette sur la vitre. Le soir, au jeu de la Dauphine, le lendemain matin, à sa toilette, où les mêmes dames viennent faire

leur cour selon l'étiquette, même silence glacial de Marie-Antoinette. Elle écrit quelques jours après, essayant de mettre de bonnes raisons de son côté : « Madame ma très chère mère, la présentation de la jeune Mme du Barry s'est très bien passée. Un moment avant qu'elle vînt chez moi, on m'a dit que le Roi n'avait dit mot ni à la tante ni à la nièce ; j'en ai fait autant. Mais au reste je puis bien assurer à ma chère maman que je les ai reçues très poliment; tout le monde qui était chez moi est convenu que je n'avais ni embarras ni empressement à les voir sortir; le Roi sûrement n'a pas été mécontent, car il a été de très bonne humeur toute la soirée avec nous. Le voyage finira beaucoup mieux qu'il paraissait d'abord, nous n'entendons plus parler de mouvement ni d'intrigue. »

On prêtait à la favorite, suivant la tradition de la grande marquise, l'intention d'utiliser, pour plaire au Roi, l'éblouissante beauté de sa nièce. Ce calcul avait dû être raconté à Marie-Antoinette pour soulever sa répulsion. Le Dauphin en était indigné. On avait parlé du vicomte Adolphe pour la place vacante de premier écuyer, qui donnait le droit de débotter au retour des chasses le Roi et le Dauphin : « Qu'il ne s'approche pas de moi, avait dit le prince; je lui donnerais de ma botte sur la joue! » Si Marie-Antoinette eût mieux connu la jeune vicomtesse du Barry, elle aurait jugé peu généreux de faire expier à cette innocente fille le malheur du nom qu'elle venait de prendre. Elle s'acharnait au contraire, refusait de l'admettre parmi les dames qui la suivaient à la chasse à tour de rôle dans les calèches de la Cour, défendait à sa dame d'honneur de l'appeler jamais à ses bals, et la nouvelle mariée, venue à Versailles, paraît-il, sans rien connaître de la famille où ses parens, les Soubise, la faisaient entrer, dévorait tout le long du jour les sourires à double entente et les ironiques pitiés. Il en était de même pour une autre parente par alliance de la favorite, Mlle de Fumel, qui venait d'épouser le marquis du Barry, et qu'on avait attachée à la Cour comme dame de la nouvelle comtesse d'Artois. Personne de la famille royale ne lui parlait, et, par suite, la moitié de la Cour affectait de l'ignorer. Elle traînait dans les fonctions de sa charge un de ces désespoirs de vanité qui rongent si profondément le cœur des femmes. Marie-Antoinette elle-même, touchée de compassion pour cette malheureuse, finissait un jour, sur les prières de Mercy et malgré l'âpre obstination de Mesdames, par lui montrer qu'elle s'apercevait de sa présence. Si elle restait impitoyable pour la vicomtesse Adolphe, c'est sans doute que les soupçons répandus lors du mariage avaient mis en elle un insurmontable dégoût.

Les bruits de la défaveur de Mme du Barry devenaient assez forts pour paraître dans les dépêches diplomatiques. On prétendait que Madame Louise, du fond de son couvent, aidée par l'archevêque de Paris et le chancelier, s'occupait de faire reprendre à son père le projet de mariage avec une archiduchesse. Il fallut bientôt démentir tout cela; ce n'étaient, cette fois encore, que les désirs de ses ennemis trop vite pris pour réalités. On le vit bien au mariage du troisième frère, le comte d'Artois, qui eut lieu en novembre 1773. Les récits des nouvellistes, aussitôt répandus partout, purent montrer à ceux qui comptaient sur la chute de la déesse, la vanité de leurs espérances: « On ne peut décrire, dit l'un d'eux, les beautés du banquet royal. L'Olympe peut seul en donner une idée. Le sieur Arnoux, machiniste plein d'imagination, a inventé un surtout d'une mécanique admirable; le milieu en était une rivière qui a coulé pendant tout le repas; son cours était orné de petits bateaux et autres décorations du mouvement d'une rivière... On sait qu'à ce banquet la seule famille royale et les princes sont admis. En face de Sa Majesté se remarquait Mme la comtesse du Barry, radieuse comme le soleil et ayant à elle seule pour cinq millions de pierreries sur sa personne. Pendant tout le repas, elle n'était en contemplation que de Sa Majesté, et le Roi ramenait sans cesse sur elle des yeux de complaisance et lui faisait des mines remarquables. On a cru que Sa Majesté était très aise de démentir ainsi publiquement les bruits de défaveur qu'on faisait courir sur le compte de cette dame, dont la reconnaissance et le profond respect n'éclataient pas moins sensiblement. »

Ce plat bavardage de journaliste mondain passe sous silence Marie-Antoinette. Elle avait pourtant su prendre, cette fois, sa vraie place dans ces fêtes du mariage fraternel où elle remplissait un rôle dont la pensée faisait sourire Marie-Thérèse, « celui de la vieille maman ». Mme du Barry avait dû elle-même s'incliner devant les charmes de sa jeunesse épanouie et devant cette fierté déjà souveraine qui lui donnait, parmi les princesses de tout âge, l'autorité du geste et de la grâce.

Comme le complot en faveur de la comtesse de Provence avait échoué devant la médiocrité de cette rivale, comme les avances adressées à la comtesse d'Artois se heurtaient à l'opposition violente du jeune mari, c'est vers la Dauphine que revenait Mme du Barry quand elle cherchait un appui dans la famille royale. Si la favorite conservait, sans crainte sérieuse de le perdre, l'empire que l'habitude lui donnait sur Louis XV, elle ne se dissimulait pas que la force s'en était amortie peu à peu. Le Roi, lucide même dans l'orgie, jugeait fort bien les gens au milieu desquels on le

faisait vivre et savait à quels désordres aboutissaient les complaisances arrachées à ses faiblesses. Il trouvait dans ces pensées mêmes son châtiment et l'aggravation de plus en plus lourde de son ennui. Pour désennuyer le Roi et distraire ses propres alarmes, Mme du Barry songeait à Marie-Antoinette.

La Dauphine consentirait-elle à être des petits voyages aux maisons de campagne, à ces parties d'un jour ou deux, qui remplissaient la vie du Roi et que les saillies d'une compagnie légère mais monotone ne suffisaient plus à égayer? Les deux femmes auxquelles il paraissait tenir le plus pourraient-elles s'entendre un jour pour arracher à ses humeurs noires un prince qu'elles aimaient, en somme, toutes les deux? Ces idées se présentent ainsi à l'esprit de la favorite, qui, dans sa bonne volonté et ses inquiétudes, habituée d'ailleurs au familier laisser aller du Roi, perd tout sentiment des distances et des rangs. Elle profite d'un temps de calme où la Dauphine s'abstient de propos mortifians pour tenter auprès d'elle l'effet d'une prévenance que ses habitudes personnelles lui font juger irrésistible : « Un joaillier de Paris, raconte Mercy à Marie-Thérèse, possède des pendans d'oreille formés de quatre brillans d'une grosseur et d'une beauté extraordinaires; ils sont estimés sept cent mille livres. La comtesse du Barry, sachant que Madame la Dauphine aime les pierreries, persuada le comte de Noailles de lui faire voir les diamans en question et d'ajouter que si Son Altesse Royale les trouvait à son gré et voulait les garder, elle ne devait point être embarrassée ni du prix ni du payement, parce que l'on trouverait moyen de lui en faire faire un cadeau par le Roi. Madame l'Archiduchesse répondit simplement qu'elle avait assez de diamans et qu'elle ne se proposait point d'en augmenter le nombre. Quoique cette démarche soit à bien des égards déplacée, peu convenable et maladroite de la part de la favorite, il n'en résulte pas moins une preuve de son grand désir de s'insinuer dans les bonnes grâces de Mme la Dauphine. » Ce refus n'a rien d'irritant pour Mme du Barry; mais il coupe court aux projets sentimentaux de réconciliation pour le bonheur du Roi, et aux rêves de petits voyages.

Le duc d'Aiguillon, de plus en plus menacé par le chancelier, essayait à son tour de se maintenir au pouvoir en enchaînant la reconnaissance du Roi et de Mme du Barry. Il leur promettait de concilier à la favorite Madame Adélaïde et par suite, croyait-il, toute la famille, en achetant la comtesse de Narbonne. La mairie de Bordeaux pour le fils, un intérêt dans les fermes générales pour la mère, voilà Mme de Narbonne retournée; et Madame Adélaïde, tout acquise, écrivant au Roi qu'elle se charge de ramener ses

enfans à la soumission complète à ses volontés. M. de Mercy, qui tient maintenant à son d'Aiguillon et à sa du Barry, l'Autriche ayant besoin de complaisances du côté des affaires turques, ne cache point ses vœux pour le succès des combinaisons du ministre. Mais on a compté sans l'obstination de Marie-Antoinette; elle devine, dans le brusque changement de sa tante, une intrigue de M. d'Aiguillon. Toute la famille se révolte avec elle; le Dauphin déclare qu'il met son devoir à ne laisser approcher de sa femme aucun scandale; Madame Victoire reproche à sa sœur aînée de parler sans mandat au nom de tous, et de mettre leur honneur au prix d'un marché particulier de sa dame d'atours. Madame Adélaïde abandonne ses projets; Mme de Narbonne dit à d'Aiguillon de n'y plus compter; celui-ci entre en colère, se déclare trahi, va faire chez la favorite une scène de plaintes inutiles. Le roi, qui avait espéré le voir réussir, lui tourne le dos, et le public, qui savait la petite intrigue, le raille d'en avoir triomphé trop tôt.

Telle fut la dernière tentative de Mme du Barry pour entrer en grâce auprès d'une famille dont elle ne comprenait pas qu'elle fût haïe. L'autorité de plus en plus grande qu'y prenait Marie-Antoinette montre bien que ce fut elle qui démasqua le plan du duc d'Aiguillon. A cette date, dit le duc de Croÿ, « Madame la Dauphine menait tout dans cet intérieur-là .» L'entourage du ministre put prévoir dès lors quel sort l'attendait si elle devenait reine, et qu'un de ses premiers actes politiques serait d'exiger que l'ami de la favorite fût exilé comme l'avait été Choiseul. Quant à Mme du Barry, elle savait d'avance qu'elle serait frappée plus vite encore, et que le nouveau roi chasserait, le jour même, de la Cour, pour ne les y plus laisser reparaître, tous ceux qui portaient le nom exécré, le nom de la honte suprême de son grand-père.

PIERRE DE NOLHAC.

REVUE LITTÉRAIRE

ROME DE M. ÉMILE ZOLA [1].

Une monographie complète de Rome; — la Rome antique avec toute son histoire depuis l'époque de la fondation jusqu'au temps des invasions des Barbares, avec la nomenclature des monumens et la description des ruines; — la Rome des papes avec l'histoire de la papauté depuis saint Pierre jusqu'au pape d'aujourd'hui, qui est le deux cent soixante-troisième de la série ; — la Rome de la Renaissance, avec une histoire des beaux-arts et des vues sur Michel-Ange, Raphaël et Botticelli; — la Rome moderne avec l'histoire de l'unité italienne depuis Cavour et Victor-Emmanuel jusqu'à M. Crispi et la triple alliance, la constitution de l'Église, son organisation et son administration, l'action de Léon XIII, la lutte du Vatican et du Quirinal, les rapports du christianisme et de la démocratie, de la religion et de la science, du dogme et de la raison, la question ouvrière, le socialisme d'État et le socialisme chrétien, le mysticisme, l'anarchie, la diplomatie du Vatican, la vie et les mœurs de l'aristocratie romaine, la misère à Rome, l'agiotage à Rome, l'amour à Rome, enfin le passé et l'avenir de l'Humanité, la destruction de Ninive et de Babylone, la découverte de l'Amérique et les progrès de la race jaune, — tels sont quelques-uns des points qu'aborde M. Zola dans son nouveau roman. En vérité cela est colossal. On reste confondu devant l'énormité de la matière. Pour mener à bonne fin cette œuvre gigantesque, qui résume à la fois les travaux de Joseph de Maistre et de Mommsen, de Lamennais et de De Rossi, de Veuillot et de Burckhardt, de Stendhal et de Gioberti, d'Ampère et de Rosmini, ceux de Ranke, de Havet, de Renan et

(1) 1 vol. (Charpentier et Fasquelle.)

de beaucoup d'autres, il semble qu'il n'eût pas suffi d'un historien doublé d'un archéologue, mais qu'il fallût encore un politique, un économiste, un philosophe. L'idée d'un pareil sujet ne pouvait germer que dans un cerveau unique pour la variété de l'érudition, la souplesse des facultés, et la puissance de synthèse, ou peut-être dans une imagination tout à fait étrangère à nos méthodes d'infinie division du travail. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'un homme, d'esprit simplement cultivé, ne l'aurait jamais conçu. Un lettré n'aurait pas même songé à écrire ce livre.

J'ajoute que l'immensité du sujet n'était pas la seule difficulté à laquelle dût se heurter le romancier. Les mérites dont il y fallait faire preuve sont en parfaite opposition avec ce que nous savons de la complexion intellectuelle de M. Zola, de ses habitudes de travail et des qualités d'esprit que nous ne faisons nullement difficulté de lui reconnaître. Car il se peut bien qu'il suffise d'une huitaine de jours pour visiter Lourdes et ses environs, et qu'on atteigne en six semaines jusqu'à l'âme même de Plassans ; il faut un peu plus de temps pour nouer avec Rome une connaissance intime. C'est ici une terre d'histoire, où les siècles, en se succédant, ont mis lentement leur empreinte : c'est de même lentement qu'on se sent gagné par le charme qui s'en dégage, enveloppé par l'atmosphère très spéciale. Mais M. Zola n'est guère de nature à se prêter à cette sorte de lent envahissement : il préfère les enquêtes rapides, en homme pressé. L'Italie est la contrée chère aux artistes, aux dévots de la forme, aux amans de la Beauté. M. Zola est surtout attiré par le spectacle de la laideur ; ses livres prouvent surabondamment qu'il est insensible aux questions de mesure, de proportion, d'harmonie, et enfin à tout ce qui est de pure forme ; au surplus, il est clair que l'auteur de l'*Œuvre* peut avoir d'autres mérites, il est dénué du sentiment des choses de l'art. On s'est accordé de tout temps à admirer la diplomatie du Vatican pour sa complication savante et sa subtilité. M. Zola ne se pique pas de subtilité. Il aime les simples de cœur. Et les natures les plus simples sont aussi bien celles qu'il a su le mieux représenter, celles des Gervaise ou des Lantier ou de cet oncle Macquart qui, pour s'être trop imbibé d'alcool, prit feu par l'intérieur et fut réduit en un petit tas de cendres. La papauté est le grand pouvoir idéal agissant sur les âmes. Or M. Zola a bien vu d'autres choses ; mais ce qui se passe dans les âmes lui a toujours échappé, et le domaine de la psychologie lui est resté constamment fermé. Dans un livre sur Rome il était impossible de ne pas faire une grande place à l'idée religieuse. Or M. Zola a toujours pris nettement parti pour la science contre la religion ; il l'a fait comme il fait toutes choses, très franchement, avec un zèle bruyant et compromettant. Sa morale, telle qu'il l'a maintes fois exposée et telle qu'on la retrouve dans *Rome*, est

la morale des braves gens, celle qui conseille de se donner du plaisir quand ça ne fait d'ailleurs de mal à personne, et de s'accoupler quand l'envie vous en prend, sans déranger le maire ni le curé : ce n'est pas la morale chrétienne. L'auteur de *Rome* devait être ou un croyant, ce à quoi M. Zola ne prétend pas, ou un penseur d'une grande largeur d'esprit. Mais les livres de critique de M. Zola prouvent supérieurement que s'il a d'autres dons, il est, comme cela arrive souvent aux créateurs, tout à fait dépourvu d'intelligence critique. Je pourrais prolonger cette énumération. Mais on voit assez pour quelles raisons il était permis de craindre que *Rome* ne fût fort au-dessous de n'importe quel chapitre de l'histoire des Rougon-Macquart.

L'événement n'a pas justifié cette crainte. Je m'empresse de le reconnaître; et cela démontre une fois de plus qu'en critique comme ailleurs il faut se défier de l'*a priori*. Le nouveau roman de M. Zola n'est pas sensiblement inférieur aux précédens. S'il est plus ennuyeux, c'est surtout qu'il est plus long. Il est plus long que *Lourdes* de cent cinquante pages, et de trois cents pages plus ennuyeux que la *Bête humaine*. A mesure qu'ils se succèdent, les livres de M. Zola deviennent plus copieux. Plus il va et plus l'auteur devient incapable de se contenir. C'est là entre ce dernier volume et ceux qui l'ont précédé la seule différence appréciable. A tous les autres points de vue, l'identité est absolue. Pour décrire la ville des papes, M. Zola n'a pas cru qu'il fallût d'autres moyens que pour décrire l'assommoir du père Colombe ou le magasin de nouveautés d'Octave Mouret. Homme à système, il a un système qu'apparemment il trouve bon et dont il ne se soucie donc pas de changer. Il a des gaufriers d'où il tire toujours les mêmes gaufres. Il a des cadres tout prêts : il les bourre tantôt avec une substance et tantôt avec une autre, tantôt avec des histoires d'ivrognes ou de filles publiques, d'artistes ou de boursiers, de bourgeois ou de paysans, de maraîchers ou de chauffeurs mécaniciens, tantôt avec des récits de miracles ou d'intrigues de sacristie : il en sort toujours le même roman. On a beau faire observer respectueusement à M. Zola que tout ici-bas doit se renouveler et qu'il risque de nous lasser, il a beau se rendre compte lui-même que personne ne le suit plus et qu'on le laisse dans sa solitude, il s'obstine à refaire avec entêtement la même chose.

C'est un remarquable exemple de fidélité à soi-même, et qui a, si l'on veut, sa beauté, quelque peu mélancolique. Maintenant que personne ne se passionne plus pour ou contre le naturalisme, que les discussions auxquelles il donna lieu se sont apaisées, et qu'aux colères de jadis a succédé l'indifférence ou même une sorte de bonhomie amusée, il peut être curieux d'en dresser le bilan. Ce qui fut le roman naturaliste est aujourd'hui assez éloigné de nous, assez relégué dans le passé, pour que nous puissions l'envisager avec ce recul nécessaire

à qui veut bien juger. Nous l'étudierons d'après le nouveau spécimen qui nous en est offert. Le caractère nous en apparait désormais avec netteté. Ç'a été une entreprise, couronnée de succès, pour appliquer au roman, au lieu des méthodes toujours périlleuses et incertaines de la composition littéraire, des procédés ayant la simplicité, la rapidité, la sûreté et d'ailleurs l'insuffisance des procédés mécaniques.

Nous appartenons à un temps où les conditions de la vie ayant changé, les intérêts de la masse primant ceux de l'élite, les besoins de confort et de bien-être s'étant répandus, les industries de luxe ont dû se transformer pour nous livrer à meilleur compte et en plus grande quantité des objets qui aient encore les dehors de l'élégance et l'apparence du bon goût. La qualité est inférieure, le travail est plus grossier, il n'y faut pas regarder de pres; mais, pourvu qu'on se mette à distance, cela fait illusion, cela joue le vrai. Le problème de la production à bon marché est celui qui domine toute l'époque moderne. Le roman naturaliste a réalisé le problème de la littérature à bon marché.

Aujourd'hui on veut dans le roman de l'observation. Rien n'est plus difficile que d'observer. Il y faut un don, fait de justesse de coup d'œil et de pénétration intellectuelle : le nombre est très petit des gens qui savent voir. Il faut en outre de l'étude, de l'application, de l'effort. Ceux mêmes qui étaient le mieux doués pour l'observation, n'arrivent de coutume à connaître qu'un très petit coin du monde, celui où ils ont vécu, avec lequel l'habitude et la sympathie les ont rendus familiers. Mais on n'écrit guère quand on n'écrit que de ce qu'on connait bien et à fond. Et de vivre confiné dans son coin, ce n'est plus la mode au temps des chemins de fer. L'abbé Pierre Froment prend le train, descend à Lourdes, fait un pèlerinage, et remonte en wagon muni de tous les documens pour un livre qu'il n'a plus qu'à écrire. Ce livre, à cause peut-être de cette documentation un peu trop hâtive, contenait des inexactitudes qu'on eut la méchanceté d'y relever. Il enfermait aussi des théories qu'on eut le tort de reprocher à ce prêtre, d'ailleurs incrédule. L'abbé Pierre Froment ira lui-même plaider sa cause en cour de Rome. Il reprend le train, débarque à Rome, où il a l'intention de ne passer qu'une quinzaine de jours; il y reste trois mois, son affaire ayant traîné en longueur. Il met le temps à profit, se promène en suivant scrupuleusement les indications du *Guide du promeneur dans Rome*, s'informe, questionne les gens, va partout où il peut aller et où on veut bien le recevoir. Il prend des notes à mesure et remplit avec la conscience la plus louable le métier de reporter où il s'est improvisé. Au retour, il n'a plus qu'à « rédiger » ses impressions. Il rédige avec abondance et sérénité, sans se douter qu'il puisse y avoir de la différence entre une visite et un séjour, entre une excursion et un voyage,

entre un voyage économique et un voyage véritable. Il a fait de l'observation à prix réduits.

Le résultat d'une observation sérieuse, et le signe auquel on reconnaît un auteur en possession de son sujet, c'est le choix qu'il fait entre tous les matériaux qui s'offrent à lui. Il écarte les notions rebattues, qui traînent partout, dégoûtantes de banalité ; il élimine les détails accessoires ou inutiles, ce qui ne fait que gêner, encombrer, masquer la vue ; il retient uniquement ce qui est caractéristique, ce qui est typique et essentiel. Ce travail de subordination et de classification, l'abbé Pierre n'a pas le loisir de s'y livrer. Il transcrit le pêle-mêle de ses notes, il nous confie les remarques qu'il a faites, sans y chercher malice et à la bonne franquette. Il nous fait part de ses étonnemens, qui sont nombreux et relate tout ce qui lui a paru curieux : c'est par exemple que les cardinaux ont des bas rouges et que les fenêtres du Vatican ont vue sur Rome. Comme il est naturel, ce qu'il ne connaissait pas il le croit inconnu de tous, nouveau et inouï. Ça n'avait jamais été dit. « Personne n'avait dit, personne ne semblait savoir que ce palais dominait Rome et que de sa fenêtre le pape voyait le monde. » Pour lui il veut tout dire, faire un résumé complet, ou, comme il s'exprime en son jargon, « total ». Il décrit avec rage, il énumère avec frénésie. La Rome d'autrefois et celle d'aujourd'hui, les monumens en ruines et les édifices en construction, la campagne et la ville, le Corso, les quartiers neufs, les faubourgs et les bouges, les quais, les places, les rues, tout y passe. Voici le Capitole, le Forum, l'arc de Septime Sévère, le Colisée, les catacombes, le stade, le couloir souterrain où Caligula fut assassiné. Voici les musées avec mention des tableaux et des marbres que Bædeker marque d'une astérisque : au musée des antiques le Laocoon, l'Apollon, le Méléagre, le torse d'Hercule, au musée du Capitole la Vénus et le Gaulois mourant. Voici les églises, dont on ne compte à Rome pas moins de quatre cents, les tombeaux des papes, les palais, les villas, les fontaines, les places. Voici la liste des congrégations : de l'Index, de la Propagande, des Évêques, des Rites, du Concile, la Consistoriale, la Daterie, la Sacrée Pénitencerie. Et voici la liste des ordres religieux : les Franciscains, les Dominicains, les Jésuites, les Carmes, les Trappistes, les Minimes, les Barnabites, les Eudistes, les Missionnaires, les Récollets, les Observantins, les Capucins. J'abrège. Mais M. Zola ne nous fait grâce d'aucun des renseignemens qu'il a trouvés dans les répertoires, comme jadis il épuisait pour nous la collection des Manuels-Roret, celui du chasublier brodeur dans *le Rêve* ou, dans *le Ventre de Paris*, celui du parfait charcutier, cataloguant les galantines, les saucisses et les saucissons, les boudins, les jambons, les saindoux, toutes les variétés de chapelure et toutes les espèces de lard.

De même pour ce grand déballage de connaissances historiques. On nous sert par petites tranches l'histoire romaine et l'histoire de la papauté. Nous nous reposons de la description d'un arc de triomphe par un peu de chronologie et la biographie alterne avec la topographie. L'abbé, dont l'éducation première a décidément été peu soignée, ouvre ses livres, y trouve des notions qui le ravissent et nous les rapporte dans toute leur fraîcheur. Il y a dans Rome des phrases qui sont de simples points de repère commodes pour les étudians : « Dès Constantin Rome a une rivale, Byzance, et le démembrement s'opère sous Honorius... » Cela est bon à savoir. Ailleurs c'est un résumé de l'histoire des douze Césars. Il y est, je vous assure, et vous pouvez y aller voir. Du reste, à quoi sert-il pour l'ordonnance générale du livre? on serait un peu embarrassé de le dire. Pour tels autres détails nous voyons tout de suite ce qui les a fait relever. Quand nous faisions nos classes ce n'étaient pas toujours les dates les plus importantes ni les noms les plus fameux qui nous frappaient : nous retenions plutôt certaines particularités amusantes, certains noms qui se gravaient dans notre mémoire grâce à leur consonance inusitée. Ainsi fait l'abbé Pierre : s'il note qu'un concile a été tenu au Septizonium, c'est qu'il a été séduit par l'aspect savant de ce mot, et s'il nous entretient de l'élection du pape Gélase II, c'est que cela l'amuse de songer que des papes aient eu l'idée bizarre de s'appeler Gélase. Je ne nie pas que tout cela ne soit instructif. C'est de « l'érudition », au même titre où les dictionnaires sont des ouvrages d'érudition. C'est de l'histoire, comme les *Abrégés historiques*, comme les *Précis*, comme la *Petite histoire de l'Église* à l'usage des catéchismes de persévérance est de l'histoire.

Un roman ne peut être exclusivement une œuvre de science, c'est par essence une œuvre d'imagination. Il faudrait être bien injuste pour prétendre que M. Zola n'a pas d'imagination ; il en a, au contraire, et de la plus follement romanesque ; il se pourrait même que ce fût là ce qui chez lui est fondamental. Il a un cerveau bizarrement construit, et non pas du tout une caboche nette, ronde et solide. La réalité, en y passant, s'y déforme, s'y teinte d'étranges couleurs. Il a le goût de l'extraordinaire, la passion de l'invraisemblable, la fureur du merveilleux, une tendresse de cœur pour l'abracadabrant. De là ces épisodes mélodramatiques qu'on retrouve dans chacun de ses romans. D'instinct, il se représente la vie à la manière des grandes machines de l'Ambigu. Aussi l'Italie du roi Humbert n'a pas cessé d'être pour lui l'Italie des Borgia. Des conspirations s'ourdissent dans l'ombre, des complots se trament dans les ténèbres, des traîtres se drapent dans des manteaux couleur de muraille. « Il soupçonna une influence secrète, quelqu'un dont la main menait tout vers un but ignoré. » On se souvient

de tirades pareilles lues dans *Angelo, tyran de Padoue*. En fait, la Rome de M. Zola n'est que la Venise romantique, la congrégation de l'Index y tenant lieu du Conseil des Dix et les jésuites faisant fonction de sbires. Certes, nous n'ignorions pas qu'il se nouât beaucoup d'intrigues dans le voisinage du Vatican; et même, qu'il y eût autour d'un pape de quatre-vingt-six ans d'ardentes compétitions et des convoitises de candidats impatiens, cela ne nous semblait pas très étonnent. Mais ce que nous ne savions pas, avant que M. Zola, renseigné à de bonnes sources, ne fût venu nous l'apprendre, c'est le rôle que joue le poison dans les élections pontificales. Combien de cardinaux morts jeunes et dont la mort ne fut pas naturelle! « Vous êtes tous empoisonnés, Messeigneurs!... » Et longuement M. Zola nous conte une histoire d'empoisonnement par les figues, qui n'est qu'une variante de ce thème littéraire si connu et d'emploi si facile : empoisonnement par les gants, dans un verre d'eau ou dans un verre de tisane, par une drogue, par une poudre, par un parfum.

Sur cette histoire d'empoisonnement se greffe une histoire d'amour. Comme on le devine, elle ne pouvait être « quelconque »; il la fallait assortie au milieu. On ne fait pas l'amour en Italie comme au Spitzberg ou chez les Lapons. C'est ici de l'amour pour pays chauds. Il est de toute nécessité que cela flambe. Il faut à toute force du lyrique, du passionné, de l'emporté, de l'envolé, de la volupté impudique et de l'impudeur chaste. Voyez Stendhal. Ce chapitre, qui aussi bien s'imposait, est celui des amours de Dario et de Benedetta. Cette charmante Benedetta, ayant épousé un homme qui lui déplaît, s'est refusée à lui; maintenant elle poursuit devant la Cour de Rome l'annulation de son mariage pour impuissance du mari. Le mariage a-t-il été réellement consommé? et, s'il ne l'a pas été, d'où et de qui est venu l'empêchement? Question savoureuse et sur laquelle on peut se fier à M. Zola pour avoir complaisamment et pesamment traîné notre imagination. Jusqu'ici il n'y a encore ni ombre de drame ni soupçon de lyrisme. Mais c'est à quoi il sert d'avoir la cervelle inventive. M. Zola s'avise de faire manger par Dario les figues assassines. Ces figues ne lui étaient pas destinées; ç'a été une erreur, ou plutôt c'est la Fatalité. Le poison agit avec une rapidité foudroyante. Dario agonise. C'est alors que les assistans, plus émus que surpris, purent voir Benedetta se dévêtir tranquillement et, s'étant couchée auprès du moribond, lui faire don tant bien que mal d'une virginité qu'elle lui avait précieusement gardée. Après quoi tous deux meurent d'une même pâmoison. Avouez que cela n'est pas banal! Violemment nous nous sentons transportés hors de la médiocrité moderne vers une humanité de Décaméron. Cela est tout à fait « genre Renaissance ». C'est ce qu'on appelle, dans le langage de l'ébénisterie, du meuble de style.

A cet épisode des amours de Dario et de Benedetta M. Zola est redevable de quelques-unes des plus heureuses trouvailles de son livre. Je cite textuellement. Il est de ces perles, brillant d'un pur éclat, et qu'on se doit d'isoler. L'abbé Pierre rencontre pour la première fois Benedetta qui l'accueille de quelques paroles aimables. « Pierre s'excusa, remercia : « Madame, je suis confus, j'aurais voulu dès ce matin vous dire combien j'étais touché de votre bonté trop grande. *Il avait hésité à l'appeler « Madame » en se rappelant le motif allégué dans son instance en nullité de mariage.* » Il a hésité, le malheureux! Un autre mot lui venait aux lèvres. Il ne l'a pas lâché. C'est du savoir-vivre... Au surplus il se pourrait que la jeune femme n'eût pas été autrement choquée de cette étourderie trop renseignée. Un peu plus tard elle nous conte qu'elle s'est décidée à subir la visite de deux médecins, que ces médecins ont rédigé un certificat en latin, et que cela la chiffonne de ne pouvoir entendre ce latin technique. Donc elle a songé au jeune prêtre pour lui en demander l'explication. « Ah ! ce latin ! monsieur l'abbé ! J'aurais bien désiré savoir, tout de même, et j'ai songé à vous pour que vous ayez l'obligeance de me le traduire... » Est-ce une aimable espièglerie ? Je pense que M. Zola a voulu plutôt nous faire admirer une conscience droite, uniquement désireuse de s'instruire, et qui ne voit pas de mal à ce qui est dans la nature. Cela nous renseigne sur la qualité des âmes avec lesquelles on nous fait vivre. Cela nous éclaire sur l'espèce de leurs sentimens. On a reproché à M. Zola de tomber dans la sensualité. C'est bien à tort. Il s'arrête à l'incongruité.

Il y avait dans *Rome* une grande scène à faire et vers laquelle toute l'œuvre s'acheminait comme à son couronnement : c'était l'entrevue avec le pape. Déjà à plusieurs reprises, et pour nous préparer, on nous avait laissé entrevoir la figure de Léon XIII, comme on voit dans la *Débâcle* passer et repasser la silhouette de Napoléon III. L'abbé Pierre l'a déjà aperçu derrière une fenêtre du Vatican ; et il l'a rencontré trois fois. « Il l'avait vu par un beau soir, dans les délices des jardins, souriant et familier, écoutant les commérages d'un prélat favori, tandis qu'il s'avançait de son petit pas de vieillard, un sautillement d'oiseau blessé. Il l'avait vu dans la salle des Béatifications, en pape bien-aimé et attendri, les joues rosées de contentement, pendant que les femmes lui offraient des bourses, des calottes blanches pleines d'or, arrachaient leurs bijoux pour les jeter à ses pieds, se seraient arraché le cœur pour le jeter de même. Il l'avait vu à Saint-Pierre, porté sur le pavois, pontifiant, dans toute sa gloire de Dieu visible que la chrétienté adorait, telle qu'une idole enfermée en sa gaine d'or et de pierreries, la face figée, d'une immobilité hiératique et souveraine. » Entre temps il s'est enquis de détails sur sa personne, sur l'emploi de ses

journées, du goût qu'il avait jadis pour chasser au « roccolo », de la manie qu'il a conservée de s'enfermer dans sa chambre pour compter et recompter son trésor d'avare, mettre en bon ordre les rouleaux d'or, glisser les billets de banque dans des enveloppes par petits paquets égaux, puis tout ranger, tout faire disparaître au fond de cachettes connues de lui seul, comme une manière d'Harpagon. Ce qui le frappe maintenant, c'est l'aspect chétif, frêle, du vieillard « avec son cou mince de petit oiseau malade ». Le pape a près de lui un verre d'eau sucrée qu'il remue lui-même avec une cuiller d'argent, et où il boit à petits coups. Il prise. Il tient son mouchoir sur ses genoux. Il a une soutane malpropre, tachée de tabac. Et toujours ce cou extraordinaire! « le fil invraisemblable, le cou d'un petit oiseau très vieux et très blanc. » Dans cette tendance à n'apercevoir d'une figure que ses laideurs et ses trivialités, dans cette insistance à mettre en relief un trait frappant, nous retrouvons les recettes mêmes introduites par le naturalisme dans la peinture de portraits. C'est le portrait du pape sorti du même atelier que celui de Coupeau, « gai, content, avec sa face de chien joyeux. » C'est Léon XIII en pendant avec « ce louchon d'Augustine. »

Je n'accuse d'ailleurs nullement M. Zola d'avoir usé, vis-à-vis du successeur de saint Pierre, ni de parti pris, ni de représailles. Il ne lui est pas étroitement hostile. Il ne se pose pas en adversaire, en tombeur de Léon XIII. Il lui reconnaît des mérites réels et des qualités solides. Il veut rester impartial. C'est dire qu'il ne consent pas davantage à aliéner la liberté de son esprit. Il regarde le [pape bien en face, dans les yeux, et, comme dit l'autre, d'homme à homme. Et nous allons assister à une lutte d'idées, à un tournoi oratoire. C'est la « grande scène » de l'entrevue, la scène à grand orchestre. Il faut la lire attentivement et sauter, si l'on veut, quelques-uns des feuillets qui précèdent, mais ici s'arrêter et savourer. Le dessin lui-même et le mouvement de la conversation sont admirables. C'est l'abbé qui prend d'abord la parole, et, comme il est en verve, nullement gêné, désireux plutôt de profiter d'une occasion qui ne se représentera pas, il va, lancé à fond de train, place un véritable discours, fait la leçon au pape, lui trace une ligne de conduite, le renseigne abondamment sur ses devoirs, sur l'attitude qu'il serait décent pour lui d'observer. Il est stupéfiant. Son interlocuteur ne l'est pas moins. Mis à l'aise par l'évidente sincérité de son partenaire, il n'essaie même pas de jouer au plus fin et de faire le mystérieux, il expose ses projets, dévoile ses plans, développe ses idées sur le dogme, sur le pouvoir temporel, sur l'unité de l'Église, sur le socialisme, sur les corporations ouvrières, sur le « libéralisme frondeur » et l' « appétit d'aventures sentimentales », et il va, incapable lui aussi de s'arrêter, coulant des bribes d'encycliques dans la phraséologie des Rougon-Macquart. Je dirais que le Saint-père se débonde, si j'osais à

mon tour parler le langage de la maison. Au début l'abbé a essayé de s'opposer à ce débordement d'éloquence, il a tâché de discuter. Bien vite il s'est rendu compte que cela ne servirait à rien, que « ce pape », comme il l'appelle, ne pouvait tenir un autre langage, qu'il disait ce qu'il devait dire. Il renonce à le convertir. Il nous est arrivé à nous tous de nous trouver au cours d'une discussion en présence de gens entêtés dans leurs idées, et à qui il n'y a pas moyen de faire entendre raison. Nous nous sommes désintéressés de la lutte, et nous avons feint de dire comme eux, crainte de les exciter. Ainsi fait l'abbé Pierre. Un moment il avait eu la tentation de crier : « Eh bien! c'est fini de vous, de votre Vatican et de votre Saint-Pierre. Tout croule sous l'assaut du peuple qui monte et de la science qui grandit. Vous n'êtes plus, il n'y a plus ici que des décombres. Mais il ne prononça pas ces paroles. Il s'inclina et dit : Saint-Père, je me soumets et je réprouve mon livre. Sa voix tremblait d'un amer dégoût... » Le pape ne sent même pas ce qu'il y a de dédaigneux dans cette apparente soumission. En somme, le beau rôle reste à l'abbé. Comment en aurait-il été autrement? Celui-ci est un homme de bon sens, de raison, de belle santé morale : c'est, pour tout dire, un prêtre incrédule. Il a très vite jugé la situation. Il a vu clairement qu'il n'y avait rien à faire avec « ce pape ».

Aussi bien, et quelle que soit l'impartialité dont on se pique, on ne peut s'empêcher de laisser percer son sentiment intime. Il est assez aisé de deviner la querelle que, au fond de lui, M. Zola fait au pape. Il lui en veut de ne pas faire assez de concessions sur les points essentiels. Pour sa part il pense que le mieux serait de jeter bas tout l'édifice. « N'aurait-il pas mieux valu mettre la pioche dans tout ce passé pourrissant, tombant en poudre, pour que le soleil entrât librement et rendît au sol purifié une fécondité de jeunesse? » Il en veut au pape de ne pas se prêter à cette opération radicale. Il lui reproche de rester orthodoxe, au lieu de se faire protestant ou copte. Il lui reproche d'être Léon XIII quand il pourrait être le Père Loyson.

M. Zola a-t-il d'ailleurs dans sa peinture du monde ecclésiastique commis des inexactitudes? Cela n'intéresse que les gens compétens. Quelles sont, sur l'avenir de la religion et sur les problèmes de la foi, ses idées personnelles? Cela n'intéresse personne. Mais il peut être amusant pour les curieux de lettres de savoir quel est le livre qui, d'après M. Zola, doit remplacer les livres inspirés, quelle est cette Bible de l'avenir, quel cet Évangile des temps nouveaux. Et comme, suivant les apparences, vous ne le devineriez jamais, j'aime mieux vous dire tout de suite que c'est le *Manuel du baccalauréat ès sciences*. N'est-ce pas là, en effet, que se trouvent résumées les connaissances inscrites aux programmes et requises pour les examens? N'y trouve-t-on pas, sous forme élémentaire, toutes les sciences, mathématiques, physiques,

chimiques, naturelles? Une ou deux fois au cours du roman il avait été question de cet ouvrage modeste, et nous n'y avions pas fait beaucoup d'attention. Mais le voici reparaître aux dernières pages et, cette fois, dans une lueur d'apothéose et dans une gloire. Car il est « le seul redoutable, l'ennemi toujours triomphant qui renversera sûrement l'Église! » Les bacheliers seront un peu étonnés, et sûrement flattés, d'apprendre qu'ils sont de si importans personnages. Mais tel est donc le *Credo* de M. Zola! Ce chercheur passionné pour la question de l'hérédité, cet âpre théoricien de l'expérimentation prend pour de la science, la science du *Manuel!* Pourquoi se plaît-il à nous enlever lui-même une illusion où nous aimions à nous entretenir? Si nous discutions chez lui les mérites de l'écrivain, nous nous inclinions devant le savant. Et lui-même il nous force à nous apercevoir que sa science est pareille à sa littérature : c'est de la science pour tous.

Il me resterait à parler de la façon dont M. Zola compose ses livres, et ici je ne pourrais m'associer aux éloges qu'on lui adresse volontiers, On loue l'ordonnance régulière et la symétrie de ses développemens. Je vois bien en effet que cela n'est pas laissé au hasard et que l'auteur a ses procédés; je les distingue d'autant mieux qu'ils sont en petit nombre et reviennent avec une lassante monotonie. Le premier consiste dans l'amoncellement des détails; un autre est la juxtaposition d'élémens disparates. Car jamais on ne découvrira quel rapport il peut y avoir entre la description du Colisée, le procès en annulation de mariage pour impuissance du mari, et la politique de Léon XIII. C'est l'entassement au lieu du choix et l'incohérence au lieu de l'harmonie. Les anciens comparaient l'œuvre d'art à un être vivant auquel on ne peut enlever un membre sans le mutiler. On pourrait dans les livres de M. Zola supprimer telles parties et l'œuvre serait allégée d'autant; on pourrait en déplacer d'autres qui sont mal raccordées, laissant des trous entre les joints. Dans un livre tel que *Rome*, l'art fait totalement défaut; et c'est bien pourquoi la lecture en est si pénible : les matériaux semblent à peine dégrossis, les figures ne sont pas à leur plan, les êtres ne s'animent pas, gisent dans l'attente du souffle qui aurait dû les soulever et qui n'est pas venu. L'art est absent; c'est pourquoi il manque la vie. — Pour ce qui est du style, si je n'en dis rien, c'est qu'il n'y a rien à en dire. Il est, en dépit de ce qu'on pourrait croire, d'une rare indigence. Certaines tournures reviennent à satiété. « Ah! cette toute-puissance d'Auguste... Ah! cette voie Appienne, cette antique reine des routes!... Ah! ces catacombes des premiers chrétiens... Ah! ces marbres polychromes... Ah! ce Jehova... Ah! ce musée... » Certaines épithètes : gros, total... sont employées à tout propos. Parfois telle est l'impropriété des termes qu'on hésite sur le sens de la pensée pourtant rudimentaire de l'auteur. C'est moins un style qu'un à-peu-près de style,

faisant songer à ces vêtemens de confection qui vont à peu près à tout le monde et ne vont bien à personne, étriquant les gras, ballant sur les maigres.

J'espère n'avoir ni exagéré, ni surtout diminué la valeur des romans de M. Zola. C'est une valeur exclusivement commerciale. A ce titre elle est considérable. Ce point de vue explique tout. On se rend compte que l'œuvre de M. Zola est venue à son heure et qu'elle était dans le courant du siècle : car, plus encore que celui des progrès scientifiques, ce siècle est celui des applications à l'industrie. Nous ne sommes plus au moyen âge où l'artisan achevait patiemment le chef-d'œuvre unique ; nous sommes dans le XIX[e] siècle, un siècle où les machines ont rendu la main-d'œuvre inutile, où les usines ont inondé le marché de leurs produits défiant la concurrence. On comprend l'abondance des productions de l'auteur et le succès auprès du public. Et on n'est plus tenté d'être difficile sur la qualité : à vrai dire, la question d'art ne se pose pas et la littérature n'est pour rien dans l'affaire. Un livre de M. Zola est à la littérature ce qu'est la chromolithographie à la peinture, la maçonnerie à l'architecture, une statue de la rue Saint-Sulpice au marbre d'un sculpteur, un bronze de commerce à une œuvre d'art. C'est du roman au mètre, du feuilleton à la toise. L'introduction du naturalisme dans le roman, ç'a été la déroute de l'art mis en fuite par la fabrication industrielle.

RENÉ DOUMIC.

REVUE MUSICALE

Opéra : *Hellé*, opéra en 4 actes ; paroles de MM. du Locle et Nuitter, musique de M. Alphonse Duvernoy. — Opéra-Comique : *Le Chevalier d'Harmental* ; opéra-comique en cinq actes ; paroles de M. Paul Ferrier, d'après Dumas et Maquet, musique de M. André Messager.

Si « c'est une entreprise hardie que d'aller dire aux hommes qu'ils sont peu de chose », on ne risque pas moins à leur dire que leurs œuvres sont peu de chose également. Et l'ennui, les scrupules d'une telle démarche s'accroissent, lorsque l'œuvre est d'un homme pour lequel on éprouve la plus amicale sympathie... Je crains qu'à ce début vous n'ayez deviné tout ce qui va suivre.

« Les paroles de cet opéra ont paru généralement mauvaises et la musique médiocre. » C'est en ces termes concis que le *Mercure de France*, en 1779, rendait compte d'une *Hellé* du sieur Lemonnier pour les paroles et du sieur Floquet pour la musique. Cela semble écrit d'hier, et de la nouvelle *Hellé* je ne vois malheureusement guère autre chose à dire. De celle-ci encore, les paroles ont paru mauvaises : livret sans intérêt ni vraisemblance, personnages sans caractère et sans vie. On a difficilement admis la conservation jusqu'au milieu du XIVe siècle, et l'exercice aussi prolongé par une congrégation de femmes, du culte antique de Diane, fût-ce en un pli caché du golfe thessalien. Dans l'âme surtout de la prêtresse, les vœux et la foi païenne ont semblé des ressorts que le temps devait avoir singulièrement affaiblis. C'est peu de n'avoir contre l'amour, brutal ou chevaleresque, d'autre défense qu'un sacerdoce aussi attardé. C'est peu pour résister d'abord, et quand on a cédé, c'est peu encore pour en mourir. Quoi qu'il en soit, apprenez qu'Hellé résista longtemps, et d'une double résistance. Au père, pour

commencer : à cet aventurier de terre et de mer, à certain Gauthier de Brienne qui l'avait arrachée à son temple, à sa déesse, à ses compagnes, et traînée de Grèce en Italie, à Florence par lui conquise et asservie. Plus que jamais farouche, la vierge résistait désespérément au tyran et cherchait sa vengeance. Elle la trouva dans le fils même du ravisseur. C'est de lui, c'est de Jean qu'elle souhaita l'amour, se promettant d'ailleurs de n'y jamais répondre... Et le reste se devine. Forte contre le père et d'abord aussi contre l'enfant, Hellé succombe pourtant en ce deuxième et trop cruel effort. Entre les bras du jeune homme elle oublie enfin sa déesse. Le père surprend les coupables, les maudit; ils s'enfuient et meurent ensemble : l'une de son remords sacerdotal, l'autre, d'avoir vu la bien-aimée mourir.

On a généralement jugé médiocre, — et j'ai peur qu'on ait bien jugé, — la partition de M. Duvernoy. Mais on a fondé ce jugement sur des raisons contre lesquelles il est permis de protester et de s'inscrire. Raisons de doctrine, de théorie et de prétendus principes; en réalité raisons de système et d'un système étroit autant qu'arbitraire. Œuvre médiocre, dites-vous, parce qu'elle n'est pas un drame lyrique, mais un opéra; parce qu'elle s'éloigne, à reculons, du type ou de l'idéal qui prévaut aujourd'hui, et qu'à vous entendre, toute musique de théâtre sera désormais selon cet idéal ou ne sera pas. Voilà la prétention exorbitante et l'insupportable tyrannie.

Elle s'autorise en vain de la réforme wagnérienne et de l'esprit nouveau. Lorsque l'éternel Esprit descendit autrefois sur les hommes, ce fut pour leur révéler toutes les langues et non pour leur en imposer une seule. On croit trop, ou du moins on veut trop faire croire que Wagner a créé la forme, la catégorie désormais unique du drame musical. Le maître de Bayreuth a modifié prodigieusement certains rapports essentiels, c'est-à-dire certaines lois de son art; il n'a pas, le premier et pour jamais, établi les lois. Différens et, si l'on veut, opposés, d'autres rapports, qui préexistaient jadis, peuvent coexister encore avec ceux que Wagner a établis.

On s'est demandé, pendant les entr actes d'*Hellé*, pourquoi l'œuvre était impuissante à nous charmer. Les uns, accusant le poème, oubliaient que la musique est accommodante, et que de pauvres livrets ont suffi à d'immortelles partitions. D'autres, — les plus nombreux, — reprochaient au compositeur sa résistance, ou sa réaction contre les procédés et les formules hors desquelles on ne voit plus aujourd'hui de salut. Eh quoi! pas de *leitmotive*, pas de mélodie infinie, aucun asservissement des voix à l'orchestre, nul développement de thèmes par la symphonie! « Voilà, criait-on à M. Duvernoy, pourquoi votre fille est muette. Voilà pourquoi votre musique ne nous dit rien. » — Ils oubliaient, ceux qui parlaient ainsi, tant de chefs-d'œuvre exempts

de *leitmotive* et partagés en morceaux définis. Ils oubliaient que ni dans les opéras de Gluck ni dans ceux de Mozart, ni dans *Fidelio*, ni dans le *Freischütz*, ni dans *Guillaume Tell* ou *les Huguenots*, on ne trouverait trace, — une trace profonde, — de ce que depuis Wagner seulement nous entendons par la symphonie dramatique et le développement. Ils oubliaient enfin que la beauté — et la médiocrité pareillement — peut être égale à elle-même par des moyens, sous des formes diverses et presque contradictoires.

Qu'on cesse donc de s'en prendre à la forme choisie par l'auteur d'*Hellé*. Le mal, ou le malheur, n'est pas que le musicien adopte tel ou tel cadre, mais qu'il n'ait pas de quoi le remplir. Libre à lui de couper, — à l'ancienne mode, — sa partition en morceaux nettement distincts, pourvu que de ces morceaux chacun ait une valeur individuelle, et, à la rigueur, indépendante. S'il lui plaît d'écrire des chœurs, — fussent-ils de prêtresses ou même de soldats, — que ce soit d'une main plus légère ou plus vigoureuse ; qu'il y ait moins de vulgarité dans les rythmes, plus d'intérêt dans les thèmes, dans les combinaisons vocales plus d'abondance et de variété. Ce peut être, même en notre siècle de symphonie, une admirable chose que la déclamation à peine accompagnée ; encore faut-il que la ligne en soit pure, et chaque note riche de pensée et de signification. Il n'est pas jusqu'au ballet dont le drame lyrique ne soit capable de s'accommoder ; mais à la condition que le ballet serve l'action, qu'il y coopère et que par la plastique et la danse s'achève la signification de la musique, et sa beauté.

Ainsi les défauts et les faiblesses d'*Hellé* ne sont pas dans le genre ou le type de l'œuvre. Il les faut chercher plus au fond et jusque dans les élémens constitutifs de la musique. Je ne reprocherai pas à M. Duvernoy, — je l'en féliciterais plutôt, — d'avoir voulu conserver entre les voix et l'orchestre certaines proportions qu'on altère systématiquement aujourd'hui. Mais je regrette que de l'orchestre, de son orchestre, la composition ne soit pas plus équilibrée, que les timbres, mieux assortis et fondus, n'y soient pas employés avec plus de discernement ; qu'un hautbois, — fût-ce celui d'un virtuose tel que M. Gillet, — y joue un rôle exorbitant et aussi contraire que possible à la nature et à la vocation plus discrète de l'instrument. De l'harmonie comme de l'orchestration, la trame a semblé souvent inégale. On y sent tour à tour des aspérités et des trous. En certain cantabile du premier acte (Gauthier de Brienne à Hellé) la magnifique voix de M. Delmas se heurte, — sans broncher du reste — à d'inutiles rudesses. Telle ritournelle du troisième acte, accompagnant l'entrée du ténor, est d'une écriture lâche et qui laisse trop de vide entre les deux parties extrêmes. Enfin, et pour en venir à l'élément premier, au corps simple de la musique : la mélodie, celle-ci, paraît dans *Hellé* plus abondante qu'originale. Le rappel des motifs, —

qu'il ne faut pas confondre avec le *leitmotiv* — y est pratiqué ; mais c'est le rappel des motifs d'autrui. Presque jamais la pensée du compositeur n'est assez forte pour qu'il s'affranchisse d'une influence et s'abstienne d'une citation.

On alléguera l'inanité d'un semblable reproche, et que tout est dans tout. On répondra que les plus authentiques chefs-d'œuvre, voire les plus personnels, offrent des exemples, parfois singuliers, de réminiscences inattendues et formelles. L'auteur d'une étude récente sur ce sujet a pu signaler de curieuses rencontres entre des pages de musique ancienne ou moderne : entre un chœur célèbre de la *Passion selon saint Mathieu* de Bach et le *scherzo* du *Songe d'une nuit d'été* de Mendelssohn ; entre le couvre-feu des *Huguenots* et le thème de la huitième fugue du *Clavecin bien tempéré ;* entre la cavatine de *Faust* et le motif principal de l'*adagio* du concerto en *ut* mineur de Beethoven (1). Nous-même, il y a peu de jours, écoutant M. Van Wœfelghem jouer sur la viole d'amour un menuet d'un certain Milandre (?), nous y avons trouvé le point de départ du finale de la symphonie en *ré* de Beethoven. — Oui, mais le point de départ seulement. L'important, c'est que de deux motifs analogues, identiques même, naissent deux œuvres et deux impressions différentes. Il ne faut rien emprunter que pour le transformer et le faire sien. M. Duvernoy manque malheureusement de l'énergie et de la personnalité nécessaires à cette appropriation. Il reflète, il n'absorbe pas. A son foyer ne brûle pas la flamme où les élémens étrangers se fondent en un métal nouveau qui rendra des sons inconnus.

L'écrivain que nous citions plus haut distingue avec raison deux sortes de réminiscences : les réminiscences de procédés, — il entend par là les analogies de système ou de plan général, de composition ou de conception esthétique — et les réminiscences d'idées, c'est-à-dire de mélodie, d'harmonie ou d'instrumentation. A cette seconde catégorie appartiennent les réminiscences d'*Hellé*. Non seulement elles sont nombreuses, mais elles sont en quelque sorte multiples et comme à double, triple ou même quadruple percussion. Elles éveillent dans la mémoire des groupes ou des familles d'images sonores, et toujours avec un souvenir principal, toutes les harmoniques de ce souvenir. Au premier acte, certaine imprécation d'Hellé rappelle en même temps le premier motif de la Fonte des Balles dans le *Freischütz* et tel motif sinistre de *Lohengrin*, à la fin du duo d'Ortrude et de Telramund. Quant à l'agréable cantilène, si purement soupirée par M[me] Caron toute blanche dans la nuit bleue, qui dira ce qu'elle doit aux stances du

(1) Voir la brochure de M. Jean Hubert : *Des réminiscences. De quelques formes mélodiques particulières à certains maîtres ;* Paris, Fischbacher, 1895.

Songe d'une nuit d'été d'Ambroise Thomas, à celles d'*Herculanum*, à celles de *Sapho*, à telle phrase de *Sigurd* et même de *Dimitri!* Mais que servirait-il de le dire? De telles confrontations sont vaines. En outre elles ont toujours quelque chose d'incivil, d'ingrat, et je reconnais qu'à la longue elles sentent un peu le pédant.

Aussi bien, nous approchons ici de l'élément irréductible et de l'impénétrable mystère. Si nous laissons de côté le plus ou moins d'originalité d'une mélodie, et, par exemple, de cette mélodie d'*Hellé*, que chante au premier acte Mme Caron; si, renonçant à discerner ce qu'elle possède en propre et ce qui lui vient d'ailleurs, nous recherchons seulement ce qui lui manque pour être belle, sommes-nous assurés que cette recherche ne sera pas vaine? Est-ce donc que la phrase musicale est trop brève? qu'elle n'égale pas en ampleur celle de Shakspeare dans l'opéra-comique d'Ambroise Thomas, encore moins celle d'Hélios dans l'opéra de Félicien David? Mais il est d'admirables mélodies, qui sont plus courtes encore. — Se plaindra-t-on qu'elle module à peine? Mais entre la tonique et la dominante, rien que dans cette modulation, la plus simple de toutes, il y a place pour un trait de génie. Les grands maîtres classiques l'ont mainte fois prouvé. Qu'est-ce donc alors? C'est l'éternelle, c'est l'indéfinissable inconnue. C'est que la beauté des choses, comme le destin des hommes, ou celui des empires même, tient à des riens, qui sont et qui font tout. C'est une note, une seule, altérée; un rythme précipité ou ralenti d'une demi-seconde. C'est le grain de sable de Cromwell; c'est le nez de Cléopâtre : « S'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé. »

Le plus magnifique opéra ne pourrait être mieux chanté en ce moment à Paris que ne l'est celui de M. Alphonse Duvernoy. Mme Caron, selon son habitude, est la prêtresse par excellence, la prêtresse en soi. Elle n'a pas de rivale dans le genre hiératique et farouche, et rien ne lui sied, à elle tout entière : à sa voix, à son chant, à sa démarche, à son visage, à ses moindres gestes, comme d'être insensible — ou sensible seulement à la longue et sans entrain, — à ce qui fait en général la joie et la durée de l'espèce humaine. Avec moins de réserve et plus d'emportement, M. Delmas n'a pas moins de mérite. Il se donne tout entier, comme toujours, à un rôle qui lui donne peu en retour. Quant à M. Alvarez, il faut lui savoir gré de faire des progrès et de devenir un artiste. Avec cette admirable voix plus d'un ténor n'y aurait pas même prétendu. Celui-là est en train d'y réussir.

Ainsi les interprètes ont été très supérieurs à l'œuvre qu'ils ont défendue sinon sauvée. Et tel me paraît un peu le cas de l'auteur lui-même. La musique d'*Hellé* n'est pas excellente; mais, virtuose et professeur émérite, juge très ferme et très sensé des choses de son art,

l'auteur d'*Hellé* n'en est pas moins un excellent musicien. C'est ce qu'il fallait, non pas démontrer, mais en tout cas retenir.

« Et maintenant, messieurs, comme disait Mélingue au beau temps du mélodrame, chez la duchesse du Maine! » Sous les charmilles de Sceaux, vous verrez se nouer la double intrigue, amoureuse et politique, que le très fin musicien de *la Basoche* et de *Madame Chrysanthème* eut peut-être le tort de choisir pour sujet de comédie lyrique.

La conspiration de Cellamare, avec participation du chevalier d'Harmental, constitue le côté historique de ce livret; l'élément sentimental en est fourni par les amours du chevalier et de Bathilde, une orpheline, la fille adoptive du brave gazetier Buvat. La découverte du complot, l'arrestation du chevalier et sa condamnation à mort forment la péripétie, et quel dénouement était possible, sinon l'héroïne en pleurs aux pieds du Régent, la clémence de Philippe et l'hymen des deux amans?

Il n'y avait pas grand'chose là pour la musique, ou plutôt il y avait pour elle trop de choses. Et pourtant, il y a là plus de musique, — je veux dire en plus grande quantité, — que dans l'une ou l'autre des deux précédentes partitions de M. Messager. Il y en a même trop pour une pièce de cette nature, toute d'action et de mouvement.

C'est en vieux style qu'il eût fallu traiter ce vieux sujet, dans le style de l'ancien opéra-comique, mêlé de dialogue et de chant. On a beau se moquer du « parler » d'autrefois; il avait du bon. Il abrégeait, il allégeait, il « déblayait ». Il débarrassait la musique de ce qui l'encombre et la retarde; il eût raccourci d'une bonne heure *le Chevalier d'Harmental*. On veut à présent que tout soit musique, que rien ne se dise, ne se fasse qu'en musique. En musique les préparations, les explications, les conversations; l'action non moins que le sentiment, les faits autant que les âmes. Il faut que tout soit chanté, et accompagné plus encore. Pour une mince et superficielle comédie, pour un *Chevalier d'Harmental*, cinq actes, une partition de trois cents pages, un orchestre qu'on prendrait à certains momens pour celui des *Maîtres Chanteurs*. Sous le moindre récit ou le dialogue le plus insipide, les recherches de l'harmonie et de l'instrumentation la plus raffinée. Tout cela soigné d'ailleurs, ingénieux, habile; mais trop de travail peut-être, trop d'intentions et de prétentions; pas assez de désinvolture et d'aisance cavalière. L'autre soir, on en était presque à regretter « le père Auber ». Celui-là du moins se moquait, et n'était point dupe, fût-ce de lui-même.

Mais sans remonter, — d'aucuns diraient sans descendre, — jusqu'à Auber, il est un autre maître, il est un autre opéra-comique dont nous nous sommes souvenu. C'est Hérold, et c'est son chef-d'œuvre, *le*

Pré aux Clercs. Chef-d'œuvre du genre historique pourtant, chef-d'œuvre d'action, de mouvement, d'intrigue même, non moins que de sentiment et de caractère. Serait-ce donc, comme nous le disions plus haut à propos d'*Hellé*, que décidément le livret n'a pas tant d'importance, et que rien au fond n'est radicalement incompatible avec la musique. Vous connaissez le mot de Grétry : « Il y a chanter pour chanter, et il y a chanter pour parler. » Il y a aussi, — du moins il y avait en notre art lyrique français, — parler pour parler, et je connais peu d'opéras-comiques ou de comédies musicales, — le mot n'importe guère, — où soient, plus heureusement que dans le *Pré aux Clercs*, combinés et conciliés ces trois modes d'expression. En relisant hier la partition d'Hérold, j'admirais une fois encore avec quel art, quelle entente des proportions et des alternatives harmonieuses, le compositeur a distribué pour ainsi dire les pleins et les vides, comme il a su répartir et ménager sa musique : la sacrifier là où elle n'a que faire ; lui tout sacrifier au contraire quand il le faut ; enfin, quand il le faut aussi, l'atténuer, la réduire à n'être plus qu'une parure, un agrément léger de l'action ou du discours. Il y a relativement peu de musique en cette partition du *Pré aux Clercs*, d'un tiers moins volumineuse que celle du *Chevalier d'Harmental ;* mais que ce peu est donc significatif et efficace ! Comme avec sobriété, mais avec justesse, tout est marqué de l'accent, de l'empreinte nécessaire et suffisante !

Le moindre personnage est « posé » : celui de la reine Margot en trois ou quatre phrases, pas davantage, et n'eussiez-vous jamais vu cette princesse que sous les espèces de Mlle Chevalier, interprète ordinaire des grandes dames à l'Opéra-Comique, aujourd'hui de la duchesse du Maine, vous conserveriez d'elle pourtant le plus délicieux souvenir. Parmi ces phrases de la reine, rappelez-vous, au second acte, les instructions données au tremblant Cantarelli, pour assurer, à la faveur de la mascarade, l'enlèvement d'Isabelle par Mergy :

A la fête Isabelle
Va se rendre avec vous ;
Prévenons avec zèle
Les soupçons du jaloux.
Sur un mot de colère
Que m'a lancé le roi,
J'ai dit devant ma mère
Que je restais chez moi.
Il faut, pendant la danse,
A cette porte-ci
M'amener en silence
Notre tendre Mergy ;
Dans ce jour de folie
Vous commandez à tout,
Et votre seigneurie

Peut se glisser partout,
Ce soir la mascarade
Peut encore vous servir,
Voilà votre ambassade,
Et courez obéir.

Je cite longuement, non pour la beauté des vers, mais pour préciser le mérite de la musique en cette page. C'est du mouvement, cela, et de l'action, encore une fois, c'est de l'intrigue; c'est même un complot, — sujet ingrat par excellence, — tout comme au premier acte du *Chevalier d'Harmental*. Mais il est mené d'un autre train. Et voilà, quand il le faut, comment une phrase, une période, une voix, un orchestre, doivent et savent courir. Voilà un modèle achevé du style de la comédie musicale.

Il a semblé que la veine mélodique même fût moins abondante et moins claire dans le *Chevalier d'Harmental* qu'elle ne l'était dans *Madame Chrysanthème* et dans la *Basoche*. Au premier acte, l'air de Bathilde: *Je suis la reine de la Nuit*, rappelle vaguement certaine cantilène de la petite mousmé, sans en avoir le pur contour, la couleur pittoresque, ni les transparentes sonorités. Rien non plus d'égal, pour la sensibilité, la grâce émue et furtive, à quelques scènes du premier acte de la *Basoche;* pour la verve un peu lâchée, mais entraînante, rien enfin de comparable à certaine valse éperdue que, dans la *Basoche* toujours, le cordial M. Fugère chantait. Partout en somme des teintes un peu grises et neutres, une pâleur générale; bon style, bonne facture, de la correction, voire de l'élégance, sans assez de relief et de vie.

Mais un acte se détache des autres et mérite d'être retenu. On y retrouve l'invention facile et sans banalité, l'agrément à la fois très léger et très vif des meilleures pages de M. Messager. Le livret ayant laissé quelque répit au musicien, celui-ci s'est accordé une halte charmante, et d'une comédie presque toujours en mouvement, la scène la mieux venue est une scène en quelque sorte immobile. Rien ne s'y passe, ou presque rien.

C'est la nuit, une nuit de lune, et dans la rue des Bons-Enfans, sous les fenêtres du Palais-Royal, les conjurés attendent le Régent. Vêtu en simple garde-française, avec deux joyeux compagnons, Philippe sort du palais et monte souper chez une belle voisine. Et vous savez comment il rentra chez lui cette nuit-là : par les gouttières, à la barbe des guetteurs obstinés et deux fois déconfits. De cette faction prolongée et vaine, de ce coin de Paris nocturne, le musicien a fait un très pittoresque tableau. Il en a marqué par des thèmes, des rythmes, des harmonies, des timbres tous caractéristiques et tous efficaces, les lumières et les ombres. Les ombres, c'est un petit chœur à l'unisson et plein de mystère; ce sont des sonorités étouffées et qui semblent

parfois même un peu plus d'église que de carrefour ; c'est un dessin d'orchestre, un trait, une gamme, quelques mesures symphoniques accompagnant la fuite effarée d'un passant. Les lumières, ou plutôt les lueurs seulement, c'est un *scherzo* à trois voix dans le goût harmonique et rythmique du quintette de *Carmen;* puis une excellente chanson de soldat ; enfin, se détachant sur le fond obscur par la tonalité, le mouvement, et le timbre clair des flûtes, c'est le motif allègre de l'Altesse en bonne fortune. Décidément, le musicien de la *Basoche* et de *Madame Chrysanthème* a montré parfois plus de sensibilité ; je doute qu'il ait jamais plus qu'ici fait preuve de vivacité, d'élégance et d'exactitude. Tout cela est spirituel, tout cela est précis, tout cela est charmant.

Mais tout cela, dit-on, est peu de chose, tout cela n'est pas une œuvre. Hélas ! je ne crois pas l'heure prochaine où une œuvre nous sera donnée. Je ne vois même pas en ce moment de quel côté, de quel point de l'horizon elle pourrait venir. « Et quel temps fut jamais *moins* fertile en miracles ? » Nous traversons des années de disette, et les vaches maigres se succèdent mélancoliquement. Musiciens, public, tout le monde est incertain, tout le monde est las. Il faudrait peut-être décréter une trêve et que tout le monde se reposât un peu. Pendant quelque temps on ne jouerait rien de nouveau et l'on reprendrait seulement les chefs-d'œuvre. Qu'en pensez-vous ?

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Notre situation intérieure s'est très heureusement éclaircie depuis quinze jours. Nous annoncions dans notre dernière chronique la constitution, à peu près achevée déjà, du ministère Méline; mais ce ministère n'avait pas encore comparu devant la Chambre, et les radicaux et les socialistes mettaient une fière assurance à prédire que, dès sa première rencontre avec le parlement, il serait renversé. Sa chute, à les entendre, était une question d'heures. Il n'y avait pas à se préoccuper beaucoup de ces sombres pronostics, car ils se produisent généralement à la naissance de tout nouveau ministère, et ils ne se réalisent pour ainsi dire jamais. La Chambre a l'habitude d'ouvrir un crédit plus ou moins long à chacun des cabinets qui se succèdent devant elle; tantôt il se compose de mois et tantôt seulement de semaines; mais il se prolonge toujours quelque temps. C'est ce qui est arrivé pour le ministère radical présidé par M. Bourgeois. On n'a pas oublié qu'un des membres les plus modérés de la Chambre a manifesté tout haut l'intention de le laisser et même de le faire vivre, afin de lui assurer le loisir de bien montrer ce dont il était capable, faculté dont M. Bourgeois et ses collaborateurs ont usé pendant les quatre premiers mois de leur existence au milieu d'une admirable tranquillité. Si tous les ministères ne sont pas aussi heureux, presque tous profitent de cette espèce de trêve par laquelle on accueille leurs débuts. Il est vrai que le ministère actuel est venu au monde dans des circonstances particulières. Son prédécesseur n'a pas été renversé par la Chambre, mais par le Sénat. Nous nous garderons bien de reprendre la discussion qui s'est élevée à ce sujet, et qui a mis en cause les droits respectifs des deux assemblées; on n'est pas parvenu à y intéresser le pays; mais les radicaux espéraient qu'ils y intéresseraient suffisamment l'amour-propre de la Chambre des députés pour provoquer dans son sein un mouvement de mauvaise humeur et même de colère dont le cabinet Méline deviendrait l'innocente victime. Cela serait peut-être arrivé s'il y avait eu, au Palais-Bourbon, le moindre regret du cabinet déchu. Les radicaux croyaient que le ministère Bourgeois jouissait sincèrement de la faveur de la Chambre, parce qu'il avait jusqu'au bout recueilli ses votes. Erreur profonde! La Chambre,

elle ne l'a que trop prouvé, n'osait pas renverser le cabinet radical, mais elle en était de plus en plus excédée. L'agitation que ce ministère était parvenu à créer en province, quelque artificielle qu'elle fût, exerçait sur son esprit une double impression ; elle en était sérieusement inquiète pour la marche de nos affaires ; elle en était aussi préoccupée pour elle-même, et l'arrogance chaque jour croissante de la presse et des comités radicaux ne laissait pas d'exercer sur elle une certaine intimidation. Malgré tout, la majorité du ministère diminuait chaque jour, et elle ne se serait pas maintenue longtemps au Palais-Bourbon quand même le secours ne serait pas venu d'ailleurs; mais il y a lieu de croire, en dépit des apparences, que la Chambre n'a pas été fâchée que le Sénat lui ait épargné la responsabilité de renverser le ministère Bourgeois. Au fond de l'âme, elle en a été satisfaite. Certaines susceptibilités intimes, qui tiennent à l'idée qu'elle aime à se faire de la supériorité de ses pouvoirs, ont pu sur le premier moment être mises en éveil : le lendemain, elles étaient calmées. Voilà pourquoi, lorsque M. Goblet est venu apporter à la tribune la critique à la fois véhémente et acerbe de la manière dont le ministère avait été constitué, il a rencontré sur presque tous les bancs de la Chambre une froideur qu'il n'a pas réussi à vaincre.

Les modérés affirmaient, quelques jours auparavant, que le ministère Bourgeois était inconstitutionnel parce que, mis en minorité par le Sénat, il persistait à vivre. M. Goblet, au nom des radicaux, a soutenu de son côté que le ministère Méline était inconstitutionnel, parce qu'il n'avait pas été pris dans la majorité de la Chambre. Mais où est la majorité de la Chambre? Nous nous le demandions il y a quinze jours, et nous avions quelque peine à le dire. La Chambre seule pouvait faire à cette question une réponse valable. A quoi bon discuter indéfiniment sur la majorité de la veille, au lieu de s'assurer si elle vivait encore? Toute l'argumentation de M. Goblet s'effondrait devant le vote par lequel le débat devait se terminer. Ce vote a donné à M. Méline une majorité de 34 voix. Dès lors, même en se plaçant au point de vue où s'étaient mis les radicaux, il était impossible de prétendre plus longtemps que le ministère était inconstitutionnel. Il ne l'était pas moins de soutenir que les droits du suffrage universel, c'est-à-dire de la Chambre, avaient été sacrifiés aux prétentions du suffrage restreint, c'est-à-dire du Sénat, puisque la Chambre avait confirmé à son tour la déchéance de l'ancien ministère en donnant la majorité au nouveau. Les radicaux et les socialistes, exaspérés de ce résultat, ont annoncé dès le lendemain la fondation d'une grande Ligue ayant pour objet la défense du suffrage universel, comme si qui que ce soit le menaçait. M. Bourgeois a pris la direction de cette Ligue, entreprise assez puérile, à laquelle on peut prédire un échec certain. L'attitude de M. Léon Bourgeois dans l'interpellation adressée

au ministère n'a d'ailleurs pas contribué médiocrement à la consolidation de celui-ci. Personne n'a reconnu M. Bourgeois sous la forme nouvelle, violente et agressive, qu'il a donnée à son opposition. Ce n'était plus l'homme qu'on avait connu, ou qu'on avait cru connaître. Il avait montré jusqu'alors une humeur facile, indulgente pour tous les systèmes, accueillante pour toutes les personnes; on le soupçonnait de quelque scepticisme, celui des hommes d'esprit; on le regardait volontiers comme supérieur au rôle qu'il avait joué, et surtout à la plupart des collaborateurs que les circonstances lui avaient peut-être imposés; on hésitait à croire que la politique suivie par lui était vraiment la sienne, et on ne désespérait pas de le voir revenir un jour à une autre, plus conciliante et plus large. Aussi l'étonnement a-t-il été général lorsqu'on l'a entendu prendre et développer à son compte le programme radical, dont il s'appliquait à mettre en relief les arêtes les plus aiguës. Il avait l'air lui-même préoccupé, presque sombre, pourtant résolu. L'âme du vieux Madier de Montjau semblait respirer en lui, et personne n'aurait été surpris qu'il eût terminé son discours en prononçant à son tour le fameux cri de guerre : « Sus au Sénat! » C'est, en effet, contre le Sénat qu'a été tournée toute sa harangue, comme si le Sénat avait, en le renversant, commis un crime inexpiable et mérité par là d'être à son tour renversé, revisé, privé de ses droits essentiels, ou mis désormais dans l'impossibilité de les exercer. Rien n'obligeait M. Bourgeois à intervenir dans le débat, et les précédens le lui déconseillaient. Il est d'usage qu'un ministre, au lendemain de sa chute, soit le premier à accorder à ses successeurs le temps de répit dont nous avons parlé plus haut. Mais M. Bourgeois a changé les usages. Après tout, nous ne le lui reprochons pas ou plutôt ce n'est pas cela que nous lui reprochons. Il a eu le mérite de faire un ministère homogène, et de sortir de cette promiscuité gouvernementale que nous avons pratiquée et dont nous avons souffert assez longtemps. Il a imposé à son successeur la nécessité de faire à son tour un ministère homogène, en interdisant à ses amis d'y entrer : c'est encore un service qu'il a rendu. Les ministères homogènes ne se succèdent pas seulement, ils se remplacent. Ils sont le contraire les uns des autres, ceux-ci radicaux, ceux-là modérés. Dès lors, quoi de plus naturel que l'opposition franche et déclarée qu'ils se font mutuellement? Nous sommes entrés dans une période politique nouvelle, où des mœurs nouvelles doivent prévaloir. Que M. Bourgeois ait tout de suite attaqué ses successeurs, soit; il a peut-être bien fait; en tout cas, rien n'était de sa part plus légitime. Qu'il adopte aujourd'hui le programme radical dans son intégralité, alors qu'il avait auparavant réclamé le droit d'y faire un choix judicieux et, pour le moins, d'en ajourner certaines parties, cela le regarde et ne regarde

que lui. Mais où il a dépassé la mesure, c'est lorsqu'il a enjoint à M. Méline d'exécuter ce même programme, et de commencer par la revision. Il s'exposait à une réponse trop facile, et à laquelle il n'a pas échappé : — Pourquoi n'avez-vous pas fait vous-même ce que vous nous demandez de faire ?

Déjà M. Paul Deschanel, dans un discours vif, pressant, éloquent, avait mis au jour, point par point, l'impuissance où s'était trouvé le cabinet radical d'exécuter le moindre article de son programme. La démonstration n'était pas nouvelle, mais elle était plus opportune que jamais. Elle n'était pas nouvelle parce que M. Deschanel ne s'était pas privé, pour son compte personnel, du plaisir de la présenter déjà. Dès le début de son ministère, il avait mis M. Bourgeois au défi de réaliser une seule des réformes qui constituent le bagage politique du radicalisme : il était donc mieux que personne en situation de constater l'absolue stérilité du gouvernement radical, et c'est une tâche dont il s'est fort bien acquitté. Après cela, M. Bourgeois était mal venu à demander à M. Méline de faire quoi ? précisément ce qu'il n'avait pas osé faire lui-même. De toutes les promesses du radicalisme, celles qui se rattachent à la revision de la Constitution ne sont certes pas les plus faciles à tenir. Aussi, en arrivant au pouvoir, M. Bourgeois s'était-il bien gardé de les renouveler ; il avait ajourné la revision ; il s'était refusé à la mettre dans son programme. Mais il exige maintenant qu'elle figure dans celui de M. Méline. On conviendra que la prétention est singulière. Elle le serait en tout temps ; elle l'est plus encore à l'heure où nous sommes. M. Bourgeois est mort du conflit qu'il a eu l'imprudence et la maladresse d'ouvrir avec le Sénat. Ne pouvant pas le prolonger plus longtemps, il a donné sa démission. Le lendemain, que demande-t-il à M. Méline ? De continuer, en l'aggravant, cette même politique sous le poids de laquelle il a succombé. En l'aggravant, disons-nous : il est clair, en effet, que toute proposition de revision serait en ce moment un acte d'hostilité directe contre le Sénat, et que le Gouvernement qui en prendrait l'initiative se mettrait à l'égard de la haute assemblée dans une situation encore plus mauvaise que celle où était hier M. Bourgeois. Si celui-ci a pu croire que M. Méline tomberait dans le piège, il a été bientôt détrompé. En quelques mots empreints de cet accent d'honnêteté politique qui fait toujours impression sur les Chambres, M. Méline a refusé de suivre son prédécesseur sur le terrain où il voulait l'attirer. Il est venu, non pas pour faire durer le conflit, mais pour y mettre fin ; non pas pour maintenir le désaccord entre les pouvoirs publics, mais pour y rétablir l'harmonie ; non pas pour agiter les passions, mais pour les apaiser. On ne pouvait mieux dire, et dès ce moment M. Méline a été sûr d'avoir la majorité dans la Chambre. Mais on se demande encore ce que s'est proposé et ce qu'a espéré M. Bourgeois.

Certainement, il n'a pas espéré que M. Méline se ferait docilement le simple continuateur de sa politique, et qu'il en tirerait les conséquences devant lesquelles il a lui-même reculé. Alors, quel a été son but? En mettant désormais la revision en tête de son programme, la revision ayant pour objet d'infliger au Sénat les amputations les plus douloureuses, M. Bourgeois rendait son retour au pouvoir beaucoup plus difficile dans l'avenir : nous devons donc penser qu'il a voulu le rendre immédiat, et qu'il a cru y réussir. Il s'est trompé sur la profondeur des susceptibilités que le rôle important joué par le Sénat avait pu provoquer dans la Chambre. Celle-ci avait déjà affirmé sa prépondérance par un vote rendu au cours de l'interrègne ministériel ; il s'est imaginé qu'elle ne se contenterait pas d'une démonstration platonique, et qu'elle irait jusqu'à renverser *ab irato* un gouvernement qui représentait la victoire sénatoriale. Il a fait ce qui dépendait de lui pour entretenir, pour aviver dans la Chambre les sentimens de jalousie constitutionnelle qui devaient, selon lui, l'entraîner à un acte d'emportement et de violence. La Chambre a résisté à la tentation. S'il en avait été autrement, que serait-il arrivé? Le soir même, M. Bourgeois aurait été de nouveau président du Conseil; il serait rentré aux affaires avec ses collaborateurs déjà connus; peut-être aurait-il éprouvé à ce dénouement une première satisfaction d'amour-propre, mais la situation du lendemain aurait été singulièrement difficile et compliquée. Il est hors de doute que le Sénat, relevant le défi qui lui aurait été adressé, aurait refusé de voter la revision. Alors, qu'aurait fait M. Bourgeois? Un seul moyen se serait présenté à lui de sortir ou d'essayer de sortir de l'impasse où il aurait eu l'imprudence d'entrer, à savoir de demander au Sénat de dissoudre la Chambre et de faire appel au pays. Si le Sénat avait refusé la dissolution, c'était le conflit à l'état permanent, l'impossibilité de faire voter définitivement une loi quelconque, enfin le retour à un état d'impuissance gouvernementale qui, de nouveau, aurait abouti au rejet des crédits les plus indispensables et finalement du budget. Si le Sénat avait accordé la dissolution, c'était la question de la revision posée au pays lui-même dans des conditions détestables, au moment où les passions auraient été de part et d'autre le plus excitées, au moment où les esprits auraient été le plus troublés. L'agitation aurait pris dès le début une allure révolutionnaire. Toutes les forces gouvernementales et administratives, entre les mains d'un ministère jouant le tout pour le tout, auraient été mises au service non seulement du radicalisme, mais du socialisme. La Chambre, avant d'émettre son vote, a-t-elle eu la vision rapide des conséquences qu'il pouvait entraîner? Peut-être. Mais M. Bourgeois, avant de prononcer son discours, s'est-il rendu compte lui-même des dangers auxquels, pour venger sa chute, il exposait le pays et la République? S'il ne s'en est pas rendu compte, que faut-il penser

de son esprit politique? Et, dans le cas contraire, que faut-il penser de lui?

Nous aurions tort, toutefois, d'éprouver et d'exprimer des craintes au sujet du pays, car, depuis quelques semaines, il a multiplié les preuves de sagesse et de bon sens. On n'a pas oublié les votes des conseils généraux : par eux, le pays a dit ce qu'il pensait de l'impôt sur le revenu. Il vient de donner une consultation nouvelle, d'autant plus importante qu'elle a été directe, et qu'elle s'est produite dans les trente-six mille communes de France. Les radicaux socialistes, sans prendre le temps de connaître le résultat des élections municipales, avaient annoncé avec une superbe confiance qu'il était tout en leur faveur. Ils continuent de le répéter aujourd'hui, sachant que de toutes les figures de rhétorique la répétition est celle qui exerce, à la longue, le plus d'influence sur les esprits. D'ailleurs, comment contrôler leur dire? Il n'est pas facile de voir clair dans une telle multitude de scrutins, et c'est à peine si, jusqu'à ce jour, le ministère de l'Intérieur a pu débrouiller ce qui s'est passé dans les chefs-lieux d'arrondissement. Au moment où nous écrivons, sur 359 chefs-lieux d'arrondissement, voici comment les scrutins se décomposent. Dans 238 chefs-lieux, la majorité appartient aux républicains qui n'éprouvent le besoin de s'affubler d'aucune épithète particulière, et ils ont la totalité des sièges dans 77. Dans 66 chefs-lieux, la majorité appartient aux radicaux, et dans 27 ils ont la totalité des sièges. Dans 15 chefs-lieux, la majorité appartient aux radicaux-socialistes, et dans 7, aux socialistes purs. Les ralliés, que nous considérons comme des républicains, n'ont la majorité que dans 3 chefs-lieux d'arrondissement, et les membres de la droite l'ont dans 18. Voilà le bilan : il pourrait être meilleur sans doute, mais il n'est pas fait pour décourager. Si la même proportion se maintient pour l'ensemble des communes, — et tout porte à croire que, dans le cas où elle ne se maintiendrait pas, c'est que nos communes rurales auraient nommé un plus grand nombre de modérés; le socialisme a encore fait peu de ravages dans les campagnes, — si la même proportion se retrouve lorsque nous ferons le total des scrutins, nous demanderons aux radicaux et aux socialistes ce qui les autorise à prétendre qu'ils ont remporté une grande victoire, et que cette victoire influera prochainement sur la composition du Sénat. On sait que les délégués des conseils municipaux forment la grande majorité des électeurs sénatoriaux. Tout porte à croire, contrairement aux affirmations radicales et socialistes, que les futures élections sénatoriales ressembleront beaucoup aux anciennes. La vérité, en effet, autant qu'on peut la dégager de cet immense pullulement de scrutins, est qu'il n'y a rien de changé en France. On peut relever quelques modifications particulières, soit sur un point, soit sur un autre, mais elles se compensent, et elles se

perdent dans la masse. Qu'est-ce à dire, sinon que l'immense effort fait par les radicaux et les socialistes, la fureur de propagande à laquelle ils se sont livrés, l'appui que pendant six mois ils ont trouvé auprès du gouvernement, tout cela a été inutile et n'a abouti exactement à rien. Le fond solide du pays n'a pas été entamé. Et c'est là une constatation rassurante. : il s'en faut encore de beaucoup que les radicaux et les socialistes soient les maîtres du pays. Il suffit aujourd'hui, pour remettre toutes choses en état, d'un gouvernement qui s'inspire du bon sens général, et fasse œuvre de pacification et de réparation. M. Méline a déclaré qu'il voulait être ce gouvernement : c'est pour cela que la Chambre lui a donné une majorité qui, nous n'en doutons pas, se trouvera sensiblement augmentée à la reprise des travaux du parlement.

L'importance exceptionnelle de nos affaires intérieures nous a un peu détourné, depuis quelque temps, des affaires extérieures : nous sommes obligé aujourd'hui encore d'en parler en termes rapides. Il faut pourtant dire quelques mots des événemens qui se sont déroulés en Afrique, soit au sud, soit à l'est, c'est à dire au Transvaal et en Erythrée, et des contre-coups qu'ils ont eus en Europe.

L'ébranlement produit par la folle équipée du docteur Jameson n'est pas encore près de prendre fin. A mesure que le temps s'écoule, la situation semble même, au moins au point de vue moral, s'aggraver davantage. Que s'est-il passé dans la courte entrevue que M. Cecil Rhodes a eue à Londres avec M. Chamberlain? M. Cecil Rhodes a-t-il dit toute la vérité, et même la lui a-t-on demandée sur les événemens qui se sont déroulés depuis quelques mois, dans le sud africain? A-t-il avoué à M. Chamberlain, ce qui est aujourd'hui hors de doute, à savoir qu'il a été le principal inspirateur et instigateur de l'entreprise si imprudemment conduite par le docteur Jameson? En tout cas, rien dans la conduite de M. Chamberlain ne permet de croire qu'il ait su toute la vérité, puisque, au cours de la dernière discussion qui vient d'avoir lieu à la Chambre des communes il s'est exprimé comme il suit : « Les dépêches chiffrées publiées par le président Krüger attestent la complicité des directeurs africains de la Compagnie à Charte, mais elles ne prouvent pas que M. Rhodes ait approuvé, au moment où elle s'est produite, l'invasion de Jameson. » Nous laissons au lecteur le soin d'apprécier ce que vaudrait cette excuse, même si elle était fondée. Après avoir tout autorisé, tout encouragé, tout préparé, il importerait assez peu que M. Cecil Rhodes n'eût pas, au dernier moment, donné le signal définitif; mais la vérité est qu'il l'a donné. Au moment même où M. Chamberlain se livrait à de très inutiles réticences, les journaux publiaient les extraits d'un

livre de notes trouvé dans la poche du major White. Le carnet porte que ces notes ont été prises pour être communiquées à Jameson. En voici les dernières lignes: « 20 décembre: reçu dépêche du colonel Rhodes disant qu'il enverra un télégramme chiffré quand il faudra se mettre en marche. Répondu que nous ne recevrons nos ordres que de Cecil Rhodes. — 29 décembre: reçu dépêche de Cecil Rhodes disant de marcher immédiatement sur Johannesburg. » Ainsi les conspirateurs déclaraient qu'ils ne se contenteraient pas du mot d'ordre transmis par le propre frère de M. Cecil Rhodes. Ils voulaient ne le recevoir que de celui-ci en personne, et ils l'ont reçu. A quoi bon, d'ailleurs, disputer sur le plus ou moins de responsabilité de M. Cecil Rhodes? Mieux vaut, au point où en sont les choses, avouer qu'elle a été pleine, entière, et, pour parler exactement, qu'elle prime toutes les autres. M. Cecil Rhodes a été la tête, Jameson n'a été que le bras. L'invasion du Transvaal a été préparée, machinée de très longue main par les directeurs africains de la Compagnie à Charte et par le premier et le plus puissant d'entre eux. Il semble bien que les agens directs du gouvernement anglais dans l'Afrique australe, ou du moins ceux qui sont aujourd'hui en fonctions, ont été laissés en dehors de toute l'affaire et qu'ils ont pu l'ignorer; mais alors il faut reconnaître qu'ils ont mis peu d'empressement à se renseigner. Depuis longtemps déjà l'orage grondait. L'inquiétude était générale à Johannesburg : on y parlait couramment du danger chaque jour plus menaçant. Le gouvernement anglais a un représentant au Transvaal, mais celui-ci n'a rien vu; il a été maintenu jusqu'au dernier moment dans l'ignorance la plus profonde de ce qui se tramait; il a été surpris par l'événement. On nous demande d'admettre tout cela et nous l'admettons. Le gouvernement anglais a été étranger à une entreprise qui a si mal tourné, soit; il n'en est pas de même de la Compagnie à Charte. C'est par elle que l'entreprise a été conduite, et sa seule excuse est qu'elle n'a peut-être pas exclusivement obéi à des motifs intéressés. On assure que le patriotisme y est entré pour quelque chose, et cela est possible; mais si les égaremens du patriotisme sont excusables, il faut se borner à les excuser et non pas les innocenter. M. Chamberlain est-il resté jusqu'au bout dans cette juste mesure? Nous avons approuvé son attitude au moment où se sont produites les premières complications du Transvaal. Il a fait des efforts impuissans mais sincères pour arrêter Jameson; il l'a blâmé; il a parlé le langage de la raison et de la probité politiques. Lorsqu'il s'est adressé à M. Krüger pour lui recommander la clémence, il a usé des termes les plus convenables. On sait quelle a été la conduite de M. Krüger, et à quel point elle a été digne d'éloges: il a remis Jameson entre les mains des autorités britanniques, en laissant à l'Angleterre le soin de prononcer le jugement qui lui paraîtrait équitable. A

partir de ce jour, le ton adopté par M. Chamberlain dans ses rapports avec M. Kruger et son gouvernement s'est modifié d'une manière sensible; il a pris le caractère d'une supériorité très accusée; il a cessé d'avoir cet air de condescendance amicale qui convient pourtant si bien à une grande nation à l'égard d'une petite, au ministre d'un puissant empire envers le chef élu d'un pays de médiocre étendue, mais néanmoins indépendant. Sans doute les négociations poursuivies de part et d'autre ne marchaient pas au gré de M. Chamberlain. Il s'était un peu trop pressé d'annoncer que le président de la République transvaalienne se rendrait à Londres pour régler définitivement les difficultés pendantes entre les deux pays. M. Krüger ne s'y refusait pas en principe; il se montrait au contraire disposé à donner à M. Chamberlain cette satisfaction; mais, en homme prudent, il se rendait compte qu'une pareille démarche de sa part devait avoir pour objet de consacrer un accord déjà établi, et non pas d'en discuter et d'en fixer les bases. M. Chamberlain a déclaré depuis au parlement que les prétentions du Transvaal avaient été inadmissibles, et il en a manifesté sa mauvaise humeur en retirant l'invitation qu'il avait adressée à M. Krüger. Ce retrait était inutile, puisque M. Krüger n'était rien moins que disposé à se rendre à l'invitation du gouvernement britannique, dans les conditions où elle lui avait été faite : il signifiait seulement que les négociations étaient rompues, ou du moins interrompues. Il y a eu là, pour la politique de M. Chamberlain, un échec provisoire peut-être, réparable sans doute, mais incontestable. Les exigences de M. Krüger étaient, dit-on, considérables, et cela est vrai. D'après les livres bleus, il aurait voulu que l'Angleterre renonçât à la convention de Londres qui établit, en ce qui concerne sa politique extérieure, une certaine dépendance du gouvernement du Transvaal; il réclamait de plus une indemnité pour le tort qui avait été causé à la république. Quant aux réformes demandées par M. Chamberlain au profit des uitlanders, et cela en termes de plus en plus pressans, M. Krüger se montrait fort réservé, non pas sans doute qu'il n'eût pas l'intention d'en faire, mais parce qu'il ne voulait les promettre que moyennant certaines satisfactions ou garanties. De part et d'autre, la situation est devenue rapidement de plus en plus tendue. Peut-être, à mesure qu'elle le devenait davantage, M. Krüger a-t-il mieux aperçu les inconvéniens de son voyage à Londres. Certaines choses ont pu légitimement le froisser, par exemple l'accueil fait à Jameson par une partie considérable de l'opinion anglaise, et aussi les interminables lenteurs de son procès. Le procès des conspirateurs de Johannesburg a été mené beaucoup plus vite, et il a abouti à une sentence de mort contre quatre des principaux conjurés. Ils seront graciés, c'est entendu, ou du moins ils bénéficieront d'une commutation de peine; mais la sévérité de la sentence montre la gra-

vité, aux yeux de la loi transvaalienne, du crime qu'ils ont commis. Ce crime, il ne faut pas l'oublier, leur est commun avec Jameson qui est en liberté sous caution à Londres, attendant un jugement qui viendra on ne sait quand, et avec M. Cecil Rhodes qui continue de diriger en dictateur, dans l'Afrique australe, les destinées de la Compagnie à Charte : exemple inquiétant de ce que la justice humaine a de variable suivant les latitudes et de sa subordination à de certains intérêts. Nous allons voir que M. Chamberlain a presque établi la théorie de cette subordination. M. Krüger a pris le parti de saisir en quelque sorte la conscience universelle des faits dont il avait à se plaindre au nom de son pays. Il a distribué assez copieusement aux journaux des extraits de la correspondance saisie sur les prisonniers, et c'est de cette publication qu'est ressortie avec évidence la preuve de la participation personnelle et directe de M. Cecil Rhodes à ce qu'on avait cru d'abord être un coup de tête d'un étourdi généreux, alors qu'il s'agissait d'une vaste conspiration de la Compagnie à Charte et de son principal directeur.

Ces révélations inopinées devaient avoir leur contre-coup à la Chambre des communes. Sir William Harcourt a tenu à dire ce qu'en pensait le parti libéral. Il a caractérisé sans aucun ménagement la conduite de la Compagnie à Charte, association financière, a-t-il dit, dont le crime est palpable, dont l'odieuse cupidité a produit tout l'imbroglio que découvrent les fameuses dépêches publiées par M. Krüger et qu'il a qualifiées lui-même de « monumens de l'impérialisme boursicotier. » Enfin, il a demandé au gouvernement ce qu'il comptait faire : la Compagnie à Charte dépend de lui, et il ne pourrait pas s'abstenir sans assumer une part de responsabilité ou de complicité dans toute cette affaire. Il est impossible d'être plus véhément que ne l'a été sir William Harcourt; mais on a remarqué qu'il n'avait pas conclu, et que, parlant au nom de l'opposition libérale, il n'avait rien proposé lui-même, et s'était contenté d'interroger le gouvernement sur ses propres intentions. Ses intentions, M. Chamberlain ne les a pas cachées; il ne veut rien faire du tout. Avant la séance de la Chambre des communes, les membres du conseil d'administration de la Compagnie à Charte avaient essayé de savoir de lui s'ils devaient accepter la démission de M. Cecil Rhodes, — car M. Cecil Rhodes a donné sa démission. Il est vrai que, par une dépêche ultérieure, il a fait entendre qu'on aurait tort d'y donner suite avant la répression de la révolte des Matabélès. Encore une révolte singulièrement opportune : dès que M. Cecil Rhodes a été de retour dans l'Afrique australe, elle a éclaté, et lui seul, personne n'en doute, est à même de la réprimer. Il est de plus en plus l'homme nécessaire. — Aussi, M. Chamberlain s'est-il refusé à donner un conseil quelconque à la Compagnie à Charte : c'est à elle à s'inspirer de ses intérêts. Devant la Chambre des com-

munes, il a été un peu plus communicatif. Il n'a pas hésité à condamner la conduite de M. Cecil Rhodes, mais avec combien de circonstances atténuantes! M. Cecil Rhodes a souffert, a-t-il dit, « de la suprême défaillance des nobles natures » : son patriotisme l'a entraîné. Il a été coupable, sans doute; mais ce n'est pas une raison pour oublier les immenses services qu'il a déjà rendus, et surtout pour se priver de ceux qu'il peut rendre encore. « Sans des hommes comme celui-là, s'est-il écrié, l'histoire de l'Angleterre serait moins brillante, et les possessions britanniques seraient beaucoup moins vastes. » Ce sont des choses qu'on peut penser; mais on hésite d'ordinaire à proclamer en langage officiel que la grandeur d'un pays repose trop souvent sur la fraude et sur la violence. M. Chamberlain n'a pas reculé devant cette confession publique. Pour être, de notre côté, tout à fait francs, nous comprenons fort bien que, dans les circonstances actuelles, le gouvernement anglais ne veuille pas sacrifier M. Cecil Rhodes, car il a grand besoin de lui; mais M. Chamberlain aurait pu le dire avec moins de détours, et en employant des argumens plus simples et plus modestes. Ce qui déplaît le plus dans la politique anglaise, c'est le pharisaïsme dont elle s'enveloppe : nous avons de la peine à nous y faire sur le continent européen. En veut-on un exemple? Un ministre français, ou allemand, ou autrichien, ou russe, ou même italien, aurait pu employer, en y mettant plus de rondeur, quelques-uns des argumens dont s'est servi M. Chamberlain. Il en est un pourtant qui ne serait jamais venu à son esprit. Le voici, sous la forme semi-biblique dont M. Chamberlain l'a revêtu : « Que ce soit, a-t-il dit, en qualité d'administrateur ou d'actionnaire, la place de M. Rhodes en ce moment est dans l'Afrique du Sud: c'est seulement là qu'il pourra le mieux expier sa conduite passée. » Cette nécessité d'une expiation, d'une régénération morale, qui ne peut être pleine et entière que dans l'Afrique du Sud, est une trouvaille *sui generis* dont il faut laisser le mérite à M. Chamberlain; elle a quelque chose d'original et de vraiment imprévu. Tout en admirant son ingéniosité, nous nous demandons si elle inspirera une confiance absolue à M. Krüger, et il semble bien que M. Chamberlain lui-même ait eu certains doutes à cet égard: il s'est empressé d'ajouter, qu'au surplus, les mesures prises par le gouvernement mettaient M. Cecil Rhodes « dans l'impossibilité de se livrer dans l'avenir à des actes nuisibles. » Ah! tant mieux. Pas un seul homme armé, a-t-il assuré, ne pourra bouger sans la permission du gouvernement anglais. Il est donc bien établi que, si M. Cecil Rhodes ou quelque Jameson encore ignoré veulent organiser une nouvelle invasion du Transvaal, ils ne pourront le faire qu'après avoir demandé la permission du gouvernement britannique, formalité qu'ils avaient négligé d'observer la première fois. M. Chamberlain ne met pas en doute que des garanties aussi sérieuses, et, comme il le dit,

aussi raisonnables, dissiperont toutes les inquiétudes de M. Krüger. Quant à nous, nous comprenons de plus en plus que ce dernier se soit arrangé pour n'avoir pas à faire en ce moment le voyage de Londres. Puisque la place de M. Cecil Rhodes est dans l'Afrique du Sud, celle de M. Krüger ne saurait être ailleurs.

De Londres, nous passons à Rome, sans sortir de l'Afrique : la politique africaine absorbe aujourd'hui toute l'Europe. Ici, nous sommes heureux d'avoir à rendre justice à la parfaite loyauté du gouvernement italien. M. di Rudini et son ministre des affaires étrangères, M. le duc di Sermoneta, savent ce qu'ils veulent et ils n'hésitent pas à le dire. Ils mettent très correctement, très courageusement leurs actes en harmonie avec leurs paroles. Les attaques passionnées de la presse de M. Crispi ne les ont ni troublés, ni ébranlés dans leurs résolutions premières. C'est déjà un très grand mérite : ils en ont eu un plus grand encore, qui a consisté à ne pas modifier leur attitude après l'échec des premières tentatives de conciliation auprès de Menelik. L'avenir dira si le négus a bien ou mal fait de ne pas accepter les ouvertures qui lui étaient faites : il y a répondu en émettant des prétentions qui ont été jugées inadmissibles, et qui devaient l'être puisque le nouveau ministère italien ne les a pas admises. Personne ne peut douter aujourd'hui de la sincérité avec laquelle celui-ci désire et poursuit la paix. Il persiste dans ce désir, même lorsque l'ennemi ne paraît pas le partager, et au moment de prendre ses quartiers d'été, — où la guerre se trouve nécessairement suspendue en Afrique, comme elle l'était autrefois lorsque les armées de la vieille Europe prenaient leurs quartiers d'hiver, — il abandonne spontanément ce qu'il n'a pas l'intention de garder, et se cantonne, pour s'y fortifier, dans les territoires où il est résolu à se maintenir. Son programme peut se résumer en peu de mots : l'Érythrée aux Italiens, le Tigré aux Abyssins. Il l'exécutera d'accord avec le négus si le négus veut s'y prêter, et seulement d'accord avec lui-même et avec le parlement italien s'il rencontre ailleurs des hésitations ou des difficultés. Ce n'est pas à dire qu'il suspende son action militaire en Afrique. La fin de la campagne a très heureusement réparé la plupart des fautes qui avaient été commises quelques mois auparavant. Il ne pouvait y avoir que des succès partiels, mais ils ont été brillans. S'ils s'étaient produits du temps de M. Crispi, celui-ci n'aurait pas manqué de partir de là pour se jeter dans des entreprises nouvelles et démesurées : il n'en a pas été de même avec le ministère actuel. L'Italie était inquiète, émue du sort d'Adigrat, non pas à cause de la place elle-même, mais à cause de la garnison qui l'occupait et la défendait avec héroïsme, mais qui fatalement devait succomber au bout de quelques semaines. Le général Baldissera a organisé une expédition sur Adigrat; il a dégagé la

place ; il en a fait sortir la garnison ; puis il a abandonné un point stratégique qui, dans le nouveau plan adopté, n'avait plus d'intérêt pour lui. Très probablement, d'après le langage tenu par M. le duc di Sermoneta, Kassala aurait été évacué et abandonné de même, c'est-à-dire sans le moindre regret, si les Italiens ne devaient pas aujourd'hui, par une sorte de renversement des rôles, aider les Anglais dans leur future expédition sur Dongola et maintenir, au moyen d'une diversion obstinée, une partie des forces mahdistes dans le sud-est. Quoi qu'il en soit, le gouvernement italien, qui se laissait autrefois aller à l'aventure, a désormais une politique précise, c'est-à-dire limitée. Une interpellation lui a permis de la soumettre à la Chambre : il l'a fait sans aucune espèce de réticence. M. le marquis di Rudini a tenu à déclarer avant le vote qu'il était absolument résolu à évacuer Adigrat : il a voulu dissiper tous les malentendus sur ses intentions. M. Crispi n'a pas pris la parole ; il a laissé ce soin à ses lieutenans. Le résultat a été une majorité considérable en faveur du nouveau cabinet.

Cela prouve une fois de plus que la meilleure tactique parlementaire consiste à être franchement ce qu'on est, à le dire très haut, et à se fier au jugement du pays et de ceux qui le représentent. Que reste-t-il aujourd'hui de la politique de M. Crispi ? Elle est désavouée par la Chambre même que M. Crispi a fait élire. Il n'aurait peut-être pas fallu un grand effort à M. di Rudini pour obtenir de cette même Chambre qu'elle mît M. Crispi en accusation. Les adversaires les plus ardens de l'ancien dictateur le demandaient ; M. di Rudini s'y est refusé. Il veut la paix au dedans comme au dehors ; il repousse avec énergie les mesures qui auraient pour résultat de surexciter les passions, alors qu'il se propose de les calmer : il mérite d'y réussir. En tout cas, son attitude est très honorable. Ses adversaires annoncent une nouvelle discussion sur les affaires de Sicile, et ils en prédisent le résultat qui, d'après eux, sera la chute du cabinet. C'est ce qu'on nous permettra de ne pas croire. La majorité qui vient de se former autour de M. di Rudini est solide, parce qu'elle est une majorité de raison. Le nouveau ministère n'excite pas l'enthousiasme, mais il rassure, — sentiment qui, depuis quelques années déjà, était devenu étranger à l'Italie.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

